

NF
QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas-Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le N° 1 franc

**COMPTE
 SALAIRE**

BANQUE CANTONALE DU VALAIS
 WALLISER KANTONAL BANK

**Elections
 au Conseil
 national**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Plus un, moins un ou un match nul

Avec 8 listes et 37 candidats pour 7 sièges, les élections au Conseil national se présentent comme une consultation ouverte, offrant aux citoyens des possibilités de choix sur tous les plans: politique, régional, linguistique. Deux petites formations, le parti chrétien-social du Bas-Valais et le Groupement des indépendants démocrates valaisans (GID), participent à la compétition aux côtés des partis traditionnels.

Toutes les fractions du PDC sont apparentées ou sous-apparentées. Les listes numéros 6 (PRD) et 7 (FDPO) ont également choisi la voie de l'alliance. Le parti socialiste présente, sur une liste unique, des

candidats du Haut et du Bas-Valais. Le GID s'offre un parcours en solitaire et cumule d'emblée ses candidats. Les bulletins de vote indiquent les différentes associations d'intérêt. Mais l'électeur non prévenu aura peut-être quelque peine à placer une étiquette sur les numéros d'ordre portés au bas des listes. L'envoi du matériel de vote à domicile facilite heureusement les recherches.

L'élection au Conseil national se fait à la proportionnelle. Dans ce système, le choix d'une liste est l'acte le plus important. Ce choix opéré, l'électeur peut cumuler un candidat auquel il tient à manifester sa

sympathie ou en biffer un autre qui lui déplaît. Ce faisant, il n'affaiblit pas son parti qui conserve tous ses suffrages. Le panachage, opération qui consiste à porter sur une liste un candidat d'une autre liste, produit un effet contraire et, pratiqué généreusement, il peut faire basculer des résultats influencés par un bilan déficitaire des suffrages reçus et distribués. Un parti majoritaire est toujours exposé à cette mésaventure, lorsque ses adhérents, forts de leur supériorité numérique, marquent leurs préférences en donnant un coup de pouce à l'un ou l'autre candidat des listes concurrentes.

Les grands airs et les petites

notes de la calomnie, les réactions de défense régionales provoquent parfois des crises de biffage. Résultat: une Saint-Barthélemy électorale qui laisse des cicatrices durables et toujours prêtes à s'ouvrir au moindre frottement. Le cumul est une solution beaucoup plus élégante pour manifester une préférence.

A ce jour, l'attention des observateurs se concentre sur l'enjeu central de cette élection: le siège que se disputent démocrates-chrétiens et radicaux. Les premiers, grâce à une union retrouvée, espèrent reconquérir le mandat perdu en 1979.

Hermann Pellegrini

FORMULE 1

ALAIN PROST

L'arroseur arrosé



Le mariage d'amour entre la régie Renault et le pilote français Alain Prost pourrait prendre fin officiellement aujourd'hui, après trois années de tentatives infructueuses dans la course au titre mondial de formule 1. La conclusion de ce qui apparaissait chaque jour un peu plus comme un divorce probable interviendra cet après-midi à l'issue d'une réunion qui aura lieu à Paris, au siège de la Régie.

15

PORTRAITS EN CONTRASTE

GABRIELLE NANCHEN
 ET JEAN VOGT

**Le passé
 et le présent
 de l'indicatif**



Gabrielle Nanchen revient de loin, Jean Vogt repart en force. La première a du passé, le second a du présent. Mais, ni l'un ni l'autre n'auront trop de futur fédéral.

Gabrielle Nanchen amorce un retour sur la scène politique, et suscite aussitôt mille espérances presque ensevelies.

Ancienne conseillère nationale, elle a naguère acquis un indéfectible crédit. C'était hier. Elle était devenue, à elle seule, l'illustration, la référence du Parti socialiste valaisan. C'était encore hier. Il est vrai qu'elle ne manquait pas d'atouts.

Un charme évident, une dic-

tion parfaite, une aisance naturelle ne cessaient de la servir dans un débat, de lui fournir la notoriété. Enfant chérie de la télévision, elle faisait alors passer son image et son message. Une image qu'elle savait agréable, un message qu'elle savait par cœur.

Dans ses interventions, Ga-



rielle Nanchen mettait tant de grâce féminine que ne se remarquait plus, ou quasi, l'incessante répétition d'une même leçon, d'une même revendication. Se devant limitée dans ses thèmes, elle excellait cependant à les varier dans leur présentation.

37

MARC SURER CHEZ RENAULT

Ce serait fait!...

Voilà à quoi on arrive lorsqu'on pousse le bouchon un peu trop loin. Pour la succession de Prost, licencié comme un travailleur normal en définitive, Patrick Tambay semble certain. Et c'est maintenant Marc Surer qui posséderait les meilleures chances d'être enrôlé à la place de Cheever!

D'après diverses sources, non confirmées (Marc était inatteignable hier soir à son domicile), l'accord aurait même déjà été conclu. Quant à Alain Prost, il éprouvera sans doute du mal à se recaser. McLaren? C'est possible. Ferrari?



C'est une transaction qui doit uniquement exister dans sa tête...

Jean-Marie Wyder

FORCES MOTRICES VALAISANNES

Le premier directeur

Le fort développement des Forces motrices valaisannes, fruit de la volonté économique et politique du canton, a nécessité une restructuration complète, peaufinée aujourd'hui par la nomination du premier directeur de cet instrument capital de la politique énergétique du canton, M. Félix Dayer qui a participé à l'évolution des FMV pratiquement depuis leur naissance.

37

**Humeur...
 Une tumeur**

2

**Economie
 viti-vinicole
 De nouveaux
 sommets?**

27

**Boucherie
 à Pékin**

40

LES DIABLERETS

Un pas de plus vers Villars

AIGLE (ch). - Les stations des Alpes vaudoises veulent damer le pion aux Bas-Valaisans en offrant le maximum de pistes skiables aux Lausannois et aux Genevois, leurs principaux clients en fin de semaine. C'est pourquoi elles mettent les bouchées doubles pour agrandir leur domaine. Leysin a ouvert la voie, avec l'aménagement de la région des Fers. Les Diablerets tendent la main aux Villardous. Ils ont accompli un pas important cet été en construisant un télésiège au Laoussalet, une installation présentée hier aux journalistes, chaussés de bottes pour affronter les premières neiges de l'automne.

21



Les vendanges... c'est la fête!

Les vendanges ne sont plus ce qu'elles étaient. La rationalisation du travail, les moyens techniques à disposition sont certes un progrès, et permettent à de nombreux propriétaires de considérer dorénavant le travail de la vigne comme occupation accessoire à un autre métier que l'on pratique. Fini le temps des longues discussions autour du pressoir, de l'ambiance de fête qui régnait dans l'ensemble du vignoble.

Il faut bien vivre avec son temps, et si la poésie a dû faire place à la rationalisation et à l'efficacité, le travail du vigneron et les efforts physiques qu'il devait consentir se sont vus bien allégés. Aux sons mélodieux de la musique à bouche du brantier, aux youtzes et chants joyeux qui s'élevaient des «tablards» ont succédé bruits de mécaniques et de moteurs. Les chemins de vigne que l'on parcourait à pied et sur lesquels nos mulets tiraient avec courage la bossette sont encombrés de véhicules, et malgré l'élargissement des routes, le problème du parcage devient, lors du grand boom des vendanges, presque aussi épineux dans le vignoble qu'en ville.

Et pourtant, ici et là, on s'accroche à la tradition. Tel ce vigneron rencontré sur les hauts de Saint-Léonard, qui depuis plusieurs années ne vendange pas sans la présence de l'accordéoniste.

La musique n'améliore certes pas le sondage, mais elle apporte la bonne humeur. Et les sons gais de l'accordéon rappellent que les vendanges sont une fête: celle de récolter le produit de son labeur et de sa sueur, juste récompense du vigneron au terme d'une longue année de soucis.

Photo NF

HÔTEL
Aux Mille Etoiles
 Sympathique lieu de rencontre. Nous ne nous contentons pas de dire «Bon appétit»... nous sommes aux petits soins pour satisfaire même les gourmets les plus exigeants.
 Café-restaurant-terrace.
 Grande piscine couverte et sauna publics, salles pour banquets.
 Vis-à-vis de la télécabine.
 Fam. Ely et Jan Mol
 Les Marécottes

LA PEUR

L'un des thèmes de la campagne électorale pour la mairie de Dreux fut le racisme, dont la gauche accusait l'opposition républicaine et notamment le Parti nationaliste de M. Le Pen. Ce dernier s'en est défendu mais restait toujours en position d'accusé. Il justifiait la défense des valeurs de son pays mais il le faisait toujours par référence aux étrangers fixés en France, c'est-à-dire, en réalité, contre eux. Or, ces valeurs n'ont pas à être défendues par référence aux étrangers mais d'abord par le recours au passé de la France et aux ancêtres des Français. Le seul nationalisme qui tienne est celui qui s'attache à la vertu de fidélité et ne se crispe pas sur l'obsession de la différence.

Je ne crois guère à la totale sincérité d'une certaine droite nationale en France, qui se plaint de l'excès d'immigrés sur son sol et parlait, naguère, pour l'Algérie française. Ce ne serait plus alors trois ou quatre millions de Nord-Africains que ce pays aurait eu à souffrir, mais quinze! Le général De Gaulle avait vu sur place, c'est-à-dire dans les départements d'Algérie, le fossé qui séparait les communautés musulmanes des populations de couche européenne. Leurs rapports pouvaient très difficilement passer de la tutelle à la concitoyenneté. De toute évidence, l'Algérie n'est pas la Bretagne; elle n'est même pas encore la Corse...

D'autre part, une France intériorisée divisée et laïcisée ne pouvait gagner des populations indigènes à ses seules traditions durables, qui sont des traditions religieuses, auxquelles l'élite politique, dans son ensemble, ne croit plus. La perte des départements d'outre-mer était inscrite dans les mœurs des Français et principalement dans leur scepticisme.

Plus les Français s'éloigneront de la foi qui a présidé à la nais-

question du taux d'immigration est secondaire, malgré tous les constats sociologiques quant au seuil de tolérance, car un tel seuil n'existe pas lorsque la vie authentique d'une nation s'exprime véritablement dans ses institutions publiques, dans ses mœurs et dans sa diplomatie.

La Suisse primitive peut ici servir d'exemple: contrairement à une opinion courante mais fautive, les trois communautés d'Uri, de Schwytz, et d'Unterwald ne se sont pas fédérées ni n'ont recherché l'autonomie politique lorsqu'elles vivaient chacune repliée sur soi mais après le développement de leurs échanges avec les pays étrangers environnants. C'est l'extension de leurs rapports avec eux qui fut à l'origine de leur cons-

cience de soi.

Or le nationalisme contemporain naît souvent dans des conditions diamétralement opposées. Il commence mal parce qu'il commence par un refus. Le nationalisme est en fait celui des déracinés. Il est sans avenir et il est pathologique parce qu'il est sans passé. Je le réprouve comme tel mais je ne le condamne pas comme symptôme d'un mal profond. Ce symptôme est utile. Même perverti et aveuglé, ce nationalisme instinctif traduit la réaction d'un corps social malade mais incontestablement vivant. Or la gauche internationaliste veut tuer ce corps, non le soigner et redonner une santé à sa force rabougrie.

Michel de Preux

BUMFUF...

Une tumeur

Luxembourg accueillait, du 19 au 23 septembre, la seizième conférence générale de la Ligue mondiale anti-communiste (WACL). Plus de 400 délégués provenant de quelque 80 nations traitèrent le thème «Paix, liberté et sécurité par l'unité» et démontrèrent la nécessité d'une stratégie globale du monde (encore) libre pour lutter contre l'expansionnisme soviétique et communiste.

Dans une intervention très applaudie, M. Paul Vankerkhoven, député belge au Parlement européen, releva notamment «le concours inattendu apporté au totalitarisme communiste par les tenants d'une religion nouvelle, le christianisme athée... Il importe de bien voir qu'une frange indéterminée de croyants est désormais engagée, en pratique, aux côtés de marxistes qui acceptent d'autant plus allègrement ce compagnonnage équivoque que, une fois la victoire acquise, ils liquideraient cet allié trop crédule, tout comme ils ont liquidé les sociaux-démocrates dans les démocraties dites populaires.»

Marie-France Garaud souligna combien la crise morale du monde libre le rendait incapable de lutter efficacement, car «un matérialisme gourmand ne gagnera pas contre un

matérialisme conquérant!»

Vladimir Boukovski, avec toute la précision de quelqu'un qui connaît parfaitement le système soviétique, illustra le rôle de l'URSS dans la création des mouvements pacifistes et le développement de leurs activités; il disséqua les mécanismes cachés de financement de ces mouvements et fit apparaître les méthodes de désinformation utilisées. Mais les gogos de tous poils continueront de n'y voir que du feu!

Dans sa résolution finale, le Congrès manifesta son appui au président Reagan et au gouvernement du Salvador en lutte contre l'agression communiste. Ayant condamné avec force l'acte de barbarie perpétré contre le Boeing de la KAL, les congressistes tenaient aussi à marquer le cinquantième anniversaire de l'extermination de sept millions d'Ukrainiens accomplie par le régime soviétique en 1933.

On sait le mot terrible de Soljenitsyne pour expliquer l'impérialisme communiste; il fut rappelé par M. Pierre Grégoire, ancien ministre des Affaires étrangères et président du Parlement du Luxembourg: «Demander à une tumeur pourquoi elle grossit? Parce qu'elle ne peut pas faire autrement.» Slim

CANTON DU JURA Symposium de la Société helvétique des sciences naturelles

(v.g.) En présence de plus de quatre cents participants, la Société helvétique des sciences naturelles a tenu son assemblée générale annuelle à Porrentruy et Delémont, l'organisation en ayant été assumée par la Société jurassienne d'émulation.

La plupart des sociétés spécialisées qui en sont membres étaient représentées à cette assemblée qui s'est déroulée de jeudi à dimanche sous le thème central de «l'Atomes et molécules, de l'individuel au collectif». Il y a eu plusieurs conférences publiques, ainsi que de nombreuses communications au cours des symposiums, afin d'expliquer les propriétés de la matière à partir des composants de base que sont les atomes et les molécules. En outre, sous la direction du professeur E. Mooser, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, une rencontre entre les chercheurs et les industriels jurassiens conduits par la Chambre de commerce du Jura, a eu lieu afin de rechercher les moyens d'application dans l'industrie jurassienne des découvertes scientifiques et des travaux universitaires.

En ce qui concerne la région jurassienne, deux communications retiendront l'attention. Celle qui décrit les travaux de l'«exploitation du fer» dans les siècles passés et celle qui fait «l'autopsie d'un point frontière» en passant sous la loupe les échanges commerciaux et humains par le point frontière de Delle-Boncourt.

Au cours du symposium, les participants ont eu le privilège de visiter le futur Musée cantonal des sciences naturelles en cours d'équipement à Porrentruy et qui dispose de collections d'une rareté particulière, en fossiles, oiseaux exotiques, herbiers notamment.

Lyon sous la loupe

Chaque année, *Werk, Bauen + Wohnen*, consacre l'un de ses numéros à l'étude d'une ville. Aussi, les années précédentes nous avons présenté des aspects intéressants du point de vue architectural et urbanistique de villes telles que Turin, Copenhague et Munich.

Cette année, le choix s'est porté sur Lyon, deuxième ville de France. Lyon ne se distingue pas avant tout par la particularité de ses œuvres architecturales, mais par la continuité de son développement, la présence lisible dans la structure urbaine des couches marquant les différentes époques. Dans cette publication, l'accent est mis principalement sur la construction de maisons d'habitation et les nouveaux quartiers du XXe siècle. Le cahier comprend aussi un guide qui complète les considérations d'ordre historique et la présentation des édifices actuels.

Lausanne: kermesse de Terre des Hommes

Brocante, musique et spectacles seront au programme de la grande kermesse de Terre des Hommes qui se déroulera les 21, 22 et 23 octobre au casino de Montbenon à Lausanne. La recette de cette kermesse sera entièrement consacrée au secours d'enfants profondément malheureux que Terre des Hommes tente de sauver. Nul doute qu'elle attire un nombreux public et surtout un public généreux, aussi bien pour faire honneur aux bancs de brocante et déguster des spécialités grecques, indiennes, camerounaises ou vaudoises que pour assister aux spectacles et concerts pour petits et grands qui sont à l'affiche tout au long de ce week-end où se retrouveront les amis de Terre des Hommes.

Le vendredi 21 octobre, à 20 h 30, soirée consacrée au blues avec le célèbre Memphis Slim.

Le samedi 22 octobre, à 14 heures: Le bon roi Dagobert - pièce théâtrale pour enfants de 4 à 10 ans - sera présentée par la troupe du Théâtre pour enfants de Lausanne.

A 17 heures, à la cinémathèque, projection des meilleures séquences de films burlesques sous le titre Quand le rire était roi.

A 20 h 30, à la salle Paderewski, superbe soirée de jazz New-Orléans, avec l'excellent groupe Longstreet Jazz Band.

Le dimanche 23 octobre, à 14 heures, pour les petits, un merveilleux spectacle: L'Anneau de l'au-delà, avec les marionnettes de la Rose des Vents.

A 17 heures, à la cinémathèque, sous le titre de Ça c'était le bon temps, deuxième édition des meilleurs séquences de films burlesques (1960).

A 20 heures, à la salle Paderewski, pour tous les fans du rock, trois groupes se succéderont sur scène: Maladie Honteuz, Tenter Hook et Slapstick.

Location pour les spectacles du soir: Hug Musique, Grand-Pont 2 bis, Lausanne, tél. (021) 20 24 71.

Lundi et jeudi, de 13 h 20 à 18 heures: collecte d'objets et meubles destinés aux bancs de la brocante, vestiaire Terre des Hommes, 14 bis avenue de Tivoli, 1007 Lausanne, tél. (021) 23 08 50, 28 09 38.

Simone Volet

L'OCTOBRE CULTUREL VAUDOIS Jura artistique à l'honneur

Samedi s'est ouverte pour la cinquième année consécutive l'exposition de Jura Artistique à la salle de paroisse de Vallorbe, sous l'impulsion de Georges Dumitresco, médecin et artiste bien connu en Valais où il eut ses premières attaches à son arrivée en Suisse.

Marc et Nicole Laubscher, Edouard Lauraux, Denis Munger, Frédéric Reymond et Elvira Rochat, Vallorbe; Viviane Andrey et Martine Lovet, Le Day; Brigitte Bircher, Lausanne; Yvana Hausmann Premier, Charlotte Kaelin, Etoy, et Marceline Voide-Monnet, Ecublens. Et le Dr Dumitresco de déclarer, face aux œuvres présentées - photographie, poème, peinture, dessin, peinture sur porcelaine, héraldique, céramique, aquarelle, puzzle, travail artisanal de bijoux - tout en rappelant que «notre longue marche est loin d'être achevée: Jura Artistique a acquis droit de cité; cette fraternisation des arts, ce bouquet d'enthousiasme, qui font route ensem-

ble, confrontés à des difficultés inhérentes, cette mosaïque de sensibilités et de visions, ce révélateur de talents, est condamné à survivre... son parcours semble balisé, même si toutes les cibles ne sont pas atteintes. Chaque année, le groupe retrouve un nouveau souffle et l'audience accrue l'incite à l'audace.

Maison de paroisse, Vallorbe jusqu'au 30 octobre.

Heures d'ouverture Samedis et dimanches, de 9 à 12 heures et de 14 à 20 heures.

Mardi à vendredi: de 14 à 21 heures.

Dernier dimanche: fermeture à 17 h 30.

Simone Volet

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

UNE PIERRE DANS LES JARDINS DU VATICAN? Une réponse nécessaire

Dans un article paru dans ce journal le 7 octobre 1983, M. Georges Huber déplore l'intervention de Mgr Otto Wüst, évêque de Bâle, au sein du synode des évêques à Rome. Il cite sa femme qui avait dit que la proposition de Mgr Wüst «ne semblait guère cadrer avec les directives données naguère par le Saint-Siège, ni avec les normes du nouveau Code de droit canon, qui toutes présentent l'absolution collective comme une mesure exceptionnelle, subordonnée à des conditions précises». Plus loin le journaliste ajoute: «que les normes nettes et claires n'ont pas besoin d'interprétation, extensive ou restrictive» et il demande: «Ne suffit-il donc pas de les accepter dans leur teneur objective? Et surtout lorsqu'il s'agit de normes établies par le chef de l'Eglise?»

Le nouveau Code de droit canon dit que l'absolution collective ne peut être accordée que dans les cas

suivants:

1. Danger de mort imminent et manque de temps nécessaire pour écouter les confessions individuelles;
2. Grande nécessité, c'est-à-dire grand nombre de pénitents et nombre insuffisant de prêtres pour entendre les confessions individuelles des fidèles qui seraient privés du sacrement pour une période assez longue.

Cette nécessité ne paraît pas réalisée quand il s'agit seulement d'un nombre assez grand de fidèles comme cela peut arriver à l'occasion d'une célébration ou d'un pèlerinage.

Dans le deuxième paragraphe du canon 961 le nouveau code dit expressément: «C'est de la compétence de l'évêque diocésain de juger si les conditions requises par le paragraphe 1, numéro 2, sont remplies. L'évêque diocésain peut définir de tels cas de nécessité, en tenant compte des critères retenus en accord avec les autres membres de la Conférence des évêques.»

Si on lit ces lignes, il est difficile de comprendre comment M. Georges Huber peut estimer que les normes n'ont pas besoin d'interprétation, puisque le code lui-même dit que c'est le droit et le devoir des évêques de décider. On comprend mal pourquoi le journaliste affirme un désaccord entre l'évêque de Sion et l'évêque de

Bâle. En donnant son accord à la déclaration des évêques suisses de 1972, Mgr Adam gardait la compétence de déclarer que les conditions n'étaient pas remplies dans son diocèse où il y avait plus de prêtres que dans les grands centres urbains.

Il ne s'agit pas de querelles de clercs. Si le Saint-Père n'avait pas l'intention d'entendre les avis des évêques du monde entier concernant aussi cette question, aurait-il convoqué le synode? En aurait-il suivi toutes les séances? C'est vrai qu'on a déploré l'abus de l'absolution collective, mais on a parlé aussi de l'abus de la confession individuelle.

Celui qui reproche aux autres d'avoir jeté une pierre dans les jardins du Vatican, devrait avoir l'honnêteté de citer tout le texte des documents ecclésiastiques et non seulement la moitié. Le cardinal Kim, archevêque de Seoul en Corée, avait conclu son intervention au sein du synode par les paroles suivantes: «Avant d'appeler les autres à la pénitence et à la réconciliation, reconnaissons notre part de responsabilité, en tant qu'Eglise, dans les péchés historiques. Ensuite nous pourrions appeler à la réconciliation.»

Abbé Franz Stampfli chargé d'information des évêques suisses pour le synode



«Détermination» du Dr Georges Dumitresco.

En présentant l'exposition lors du vernissage, le Dr Georges Dumitresco souligna l'enthousiasme qui anime les participants, au nombre de huit, dont un Valaisan: Raphaël Darbellay, photographe, Ballaigues; Stéphane Andrey, Georges Dumitresco, Yves Golay,



... ne pas parvenir à se séparer après une bonne soirée ensemble.
TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved
© 1979 Los Angeles Times Syndicate

Rembarre

DES SLOGANS Du cran et du cœur

Il est symptomatique que les radicaux valaisans aient laissé en repos le slogan «Moins d'Etat» qu'ils s'étaient donné voici quelques mois. On avait bien constaté que ce leitmotiv brûlait la langue de quelques-uns d'entre eux puisque leur secrétaire cantonal allait, pour en prendre le contrepied, jusqu'à proposer que l'on étatisé en Suisse la distribution de la drogue!

Les radicaux se sont donc rabattus sur un slogan moins neuf mais toujours pétulant. Alors que le PDC appuie par trois fois sur le «V» un peu douceâtre de Vivre les Vraies Valeurs, eux serrent les dents sur deux «C» plus volontaires: du Cran et du Cœur.

On remarquera que le problème politique est pris ici dans sa lunette subjective. Le contenu du politique n'est pas évoqué. On se réfère à l'artisan du politique qui accomplit sa tâche avec cran et cœur. Ce sont là de belles vertus, le stoi-

cisme de la première adouci par la charité de la seconde. C'est une manière moderne de dire qu'on entend mettre un gant de velours sur une main de fer.

Mais les équivoques radicales n'en subsistent pas moins. A quoi va leur servir le cran? A tourner le dos aux démagogues scolaires ou à les imposer avec détermination? A dire non aux mouvements qui rejettent la vie et prônent la libéralisation de l'avortement ou à davantage les soutenir encore? A obliger les cantons à passer sous le joug des centrales suisses de l'écologie militante comme ils le firent hier, ou à cesser une bonne fois de ne défendre qu'un fédéralisme d'opportunité?

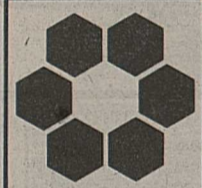
Quant au cœur, je ne veux pas ici en ouvrir un courrier. Mais que les radicaux aient du cœur au sens très classique de courage sera bénéfique à la république. La Suisse, demain, aura besoin de toutes les bonnes volontés.

Le journal de tous les sports

Festival des prix

Poulet suisse,
prêt à cuire, kg

4.90



PLACETTE

Le grand magasin des idées neuves

500 g
1.75

CORNETTES
LA CHINOISE
HÖRNLI

70 cl
5.50

granini

2 x 275 g
8.25

THOM + FRANCK
INCAROMI
2 Nachfüll-Beutel

500 g
2.25

Hilo
röschti
rösti

Litre
1.85

SPAGHETTI
LA CHINOISE

2 pour
3.95

CHARPENTAZ
PENDANT

Tobonolu
chocolat



aujourd'hui MADAME

Plus je songe à la vie humaine, plus je crois qu'il faut lui donner pour témoins et pour juges l'Ironie et la Pitié.

A. France (Le jardin d'Épicure)

Un menu

- Crevettes
- Veau aux olives
- Riz aux pommes meringuées

Le plat du jour:

Veau aux olives en cocotte

800 g d'épaule de veau, 400 g d'olives vertes dénoyautées, 250 g de petits oignons, 1 cube de bouillon à délayer, thym, laurier, sel, poivre.

Coupez la viande en gros cubes. Mettez dans la cocotte les oignons épluchés entiers, le veau, les olives, du thym et du laurier. Salez, poivrez et ajoutez un verre de bouillon reconstitué. Faites cuire 1 heure 15 au four.

Recette du riz aux pommes meringuées

Préparation et cuisson: une heure. Pour quatre à six personnes, il faut: trois quarts de litre de lait, 1 sachet de sucre vanillé, 1 pincée de sel, 200 g de riz, 50 g de beurre, 3 pommes, 2 cuillerées à soupe de cognac (facultatif), 7 cuillerées à soupe de sucre, 2 œufs.

Lavez le riz à grande eau. Mettez-le à bouillir dans une grande casserole d'eau trois minutes. Egouttez-le. Mettez le lait sur le feu avec le sucre vanillé, une pincée de sel. Dès qu'il bout, jetez-y le riz égoutté. Couvrez à demi et laissez cuire, sur feu très doux jusqu'à absorption presque complète du lait (de 30 à 35 minutes).

Pendant ce temps, beurrez le plat. Pelez et coupez les pommes en lamelles. Faites fondre le beurre dans une poêle. Faites-y sauter les pommes dix minutes, sur feu moyen. Saupoudrez-les d'une cuillerée à soupe de sucre. Arrosez de cognac (facultatif).

Allumez le four. Retirez le riz du feu. Incorporez-y 4 cuillerées à soupe de sucre et 2 jaunes d'œufs. Étalez dans le plat. Recouvrez de pommes cuites.

Meringue: Battez les blancs d'œufs en neige très ferme. A mi-opération, incorporez-y 2 grosses cuillerées à soupe de sucre. Étalez sur les pommes, sans lisser la surface. Mettez cinq minutes en haut du four chaud pour dorer légèrement.

Servez tiède ou froid.

Votre maison

Pouvez-vous nous donner quelques conseils généraux en ce qui concerne les plantes d'appartement?

Ne faites jamais de courants d'air dans une pièce où sont placées des plantes tropicales: elles n'aiment pas cela du tout, et vous montreraient leur déplaisir en jaunissant.

Ne laissez jamais de l'eau stagner sous les pots. Les plantes d'appartement ne sont pas des végétaux aquatiques (excepté le Cypérus) et elle mourraient rapidement d'asphyxie des racines.

Si l'humidité du compost doit être surveillée attentivement, l'hygrométrie est encore plus importante. Vivant habituellement sous les tropiques, dans une ambiance confinée, les plantes d'appartement demandent à être baignées régulièrement pour ne pas jaunir.

Évitez surtout le régime de la douche écossaise! Il fait bien chaud chez vous et les plantes se portent bien, mais elle pourraient se flétrir ou jaunir subitement à cause d'une eau d'arrosage ou de baignage trop froide. Mieux vaut donc laisser séjourner le récipient quelques heures dans la pièce pour que l'eau soit à la température ambiante.

Protéger les végétaux des rayons solaires directs. Les plantes aiment la lumière mais craignent les brûlures. Placées derrière une vitre (le verre fait loupe), elles ne supportent pas cette chaleur. Seules les cactées font exception...

Sortez en plein air les végétaux les plus solides. Ils vont alors bénéficier de la pluie et de l'air frais qui leur donneront du tonus. Cette «cure» a lieu de fin mai à fin septembre environ.

N'ouvrez jamais une fenêtre en hiver sans avoir déplacé la plante qui se trouvait derrière: un chaud et froid pourrait lui être fatal... De même, ne sortez pas les potées sur le balcon n'importe quand, sous prétexte de les faire bénéficier de la pluie. Mieux vaut d'abord s'inquiéter de la température extérieure.

Echos de la mode hivernale

Spécial «sweatshirt»

Avant, il était réservé aux sportifs. Maintenant, il se porte volontiers à la ville, au bureau.

Les matières: jersey double face (25% coton et 75% acrylique). Molleton (50% coton et 50% acrylique), avec dessins exclusifs: «japonais» ou «zig-zag» placés.

Les points mode: sweatshirt, cardigan, robe resserrée aux genoux par un bord côte, pantalon «training», jupe droite portefeuille.

Les accessoires

Ils sont «indispensables»
Collants à côtes (100% acrylique): 9 coloris.

Ceintures (double ceinture en cuir, en cuir clouté), ceinture tressée élastique multicolore, en cuir surpiqué, en cuir à effet de rayures...

ANNONCES DIVERSES

INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE

Sainte-Beuve 4, 1005 Lausanne

83-7071

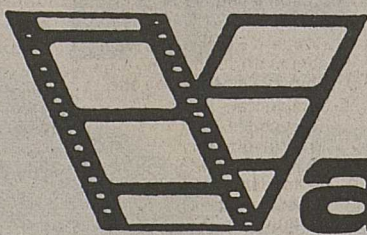
A MARTIGNY, ouverture prochaine de notre nouvelle session

Cours de programmeur(euse)

Nombre de places limité - Inscriptions dès maintenant
Profession d'avenir pour tous les âges
Pas de formation spéciale. Cours du soir

Sainte-Beuve 4 (Martigny) - ☎ 021 / 23 44 84

Si votre région est la plus belle
criez-le sur les toits!



Pierre-André Thiébaud
Charles-Henri Boichat

Valec FILMS
UN FILM POUR VOUS FAIRE CONNAITRE

027-22 52 53

Rue des Châteaux 35 1950-SION

Imprimerie Moderne de Sion S.A.

Administration et rédaction
André Luisier, directeur général et éditeur responsable
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. 027/23 30 51-52 - Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE

André Luisier, directeur; Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs en chef adjoints; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes; Jean-Paul Flondel, rédacteur de nuit; F.-Gérard Gessler, Michel Pichon, Jean Pignat, Françoise Luisier, Antoine Gessler, Gérard Théodoloz, Gaspard Zwissig, rédacteurs de jour; Fabienne Luisier et Hervé Valette, rédacteurs stagiaires; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris et Christian Michellod, rédacteurs sportifs.

SERVICE DE PUBLICITÉ:

Publicitas S.A., Sion.

Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais

RÉCEPTION DES ANNONCES

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléc 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.

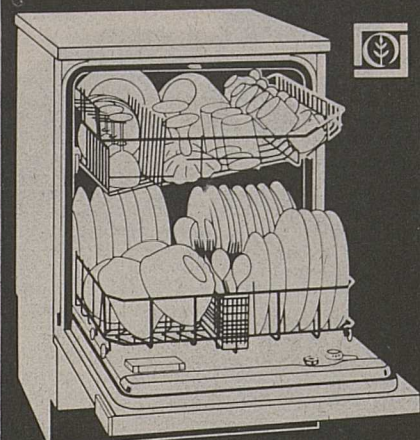
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.

Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 heures (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

Bauknecht

Lave-vaisselle
pour 12 couverts standards fr. 1050.-



- avec touche économique
- Mod. à poser et à encastrer

Conseils spécialisés, livraison et installation par:

PASCAL ROSSIER

Entreprise électrique

☎ 027/86 30 61

1912 Leytron

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 293 x 440 millimètres.

Corps fondamental: 8 (petit), 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur, 6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces: 75 ct le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.

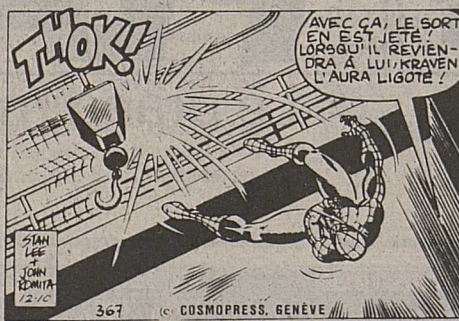
Réclames: 3 fr. 07 le millimètre.

Gastronomie: 1 fr. 74 le millimètre.

Avis mortuaires: 1 fr. 10 le millimètre (colonne de 45 mm).

Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

LES PIERRAFEU



L'HOMME ARAIGNÉE

Les enquêtes de MARC ELAN par Peter Hoffman



Nostalgie sur le lac de Zurich

L'inconnu de Park Avenue

Anne-Mariel 107

Flore retrouva l'ambiance familière des beaux intérieurs de son pays.

Sandy avait ouvert la porte centrale. Il tourna un commutateur. Le plafond s'illumina faisant apparaître une immense pièce aux boiseries patinées. Les meubles anglais étaient en acajou. Les fauteuils, profonds et confortables, étaient en même velours jaune que les rideaux.

Sur une petite table, une bouteille de whisky, des verres et un seau de glace avaient été préparés. Sans doute que Sandy rentrerait rarement seul.

Devant cette découverte, Flore regretta d'avoir cédé à la curiosité. Elle n'aurait pas dû monter.

— Ma chérie... Ne reste pas debout, asseyons-nous..., fit Sandy à Flore en l'entraînant vers un canapé.

La gorge sèche, elle déclara :

— Je suis très fatiguée et je désire me reposer.

Il allait lui répondre, lorsqu'on frappa à la porte et presque aussitôt celle-ci s'ouvrit sur un grand diable de nègre en veste blanche.

— Oh... pardon, monsieur, s'excusa-t-il en découvrant Flore... Je venais voir si monsieur n'avait besoin de rien.

— Non, merci, Charlie... Attends un moment, ajouta Harvey au moment où le domestique allait se retirer.

Se tournant vers sa compagne, il ajouta en français :

— Ma chérie, ne désires-tu pas une tasse de thé ? ou du café ? Charlie excelle dans la confection de ce breuvage.

— Non, merci.

— C'est bien, Charlie... Ne remonte pas tout de suite chez toi, attends que j'aie reconduit mademoiselle...

Lorsque la porte se fut refermée sur le Noir, la jeune fille se sentait complètement rassurée. La présence du serviteur dans l'appartement lui prouvait que Sandy n'avait eu aucune mauvaise intention en lui disant de monter.

cinémas

SIERRE BOURG 027/55 01 18

Aujourd'hui à 14 h 30 et à 20 h 30 - 14 ans
Le tout grand succès du moment
FLASHDANCE
Son corps est possédé par la musique et la danse...

SIERRE CASINO 027/55 14 60

A 20 h 30 - 16 ans
Richard Gere, Valérie Kaprisky
A BOUT DE SOUFFLE
Made in USA
Splendide, époustoufflant, un film de rire, de folie et de mort.

CRANS LE CRISTAL 027/41 11 12

Ce soir à 21 heures - 16 ans
48 HEURES
Film policier de Walter Hill avec Nick Nolte et Eddy Murphy.
Pas une seconde de répit.

SION ARLEQUIN 027/22 32 42

Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
En grande première
LE BOURREAU DES CŒURS
de Christian Gion avec Aldo Maccione.
Un film comique et époustoufflant

SION CAPITOLE 027/22 20 45

Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
LE MUR
Le nouveau film de Yilmaz Güney
Un coup de poing à l'âme, un film de feu, de sang et de larmes

AMARE Amitié - Mariage - Rencontre

Dès ce jour, permanence téléphonique assurée

Av. de Tourbillon 44, Sion
lu-ve 20 h - 22 h
sa 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Tél. 027/23 36 87

AMARE

SION LUX 027/22 15 45

Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
LA CRIME
de Philippe Labro avec Claude Brasseur et Gabrielle Lazure. Un polar pas comme les autres

MARTIGNY CORSO 026/2 26 22

Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
Des situations cocasses... Des gags...
ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE
avec Jean Lefebvre et Bernadette Lafont

MARTIGNY ETOILE 026/2 21 54

Aujourd'hui, à 14 h 30 et 20 h 30 - 10 ans
125 minutes d'aventures et d'action avec un film mené « tambour battant »
SUPERMAN III
avec Christopher Reeve et Richard Pryor

ST-MAURICE ZOOM 025/65 26 86

Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
OSSESSIONE
de Luchino Visconti avec Clara Calamal
Dès demain jeudi à 20 h 30 - 16 ans
LA FEMME DE MON POTE
de Bertrand Blier avec Coluche

MONTHEY MONTHEOLO 025/71 22 60

Déjà à Monthey!
Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
Le super-polar de l'année!
Claude Brasseur, Gabrielle Lazure dans
LA CRIME
Le film de Philippe Labro

MONTHEY PLAZA 025/71 22 61

Ce soir à 20 h 30 - Admis dès 18 ans
Une super-production pour amateurs de sensations fortes...
CALIGULA ET MESSALINE
Ce que l'histoire n'a jamais raconté...

BEX REX 025/63 21 77

Ce soir: relâche
Dès jeudi: de Philippe Labro
LA CRIME
Cl. Brasseur, J.-C. Brialy, J.-L. Trintignant et Gabrielle Lazure, révélation 1983. Interdit aux moins de 16 ans rév.

tv Suisse romande

13.25 Point de mire
13.35 Escapade
14.40 Jardins d'ivers



Une émission de Bernard Pichon
Invités: Sheila, Christiane et Jacqueline Saugy, Jeanmarc Alby, Didier Lockwood, Véronique Bogaerts

15.30 Ça roule pour vous
15.55 Football
Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe
Shakhtar Donetsk - Servette

17.45 Téléjournal
17.50 TéléScop
18.45 Journal romand
19.00 Photos de famille
19.10 Le dernier mot
Un jeu de lettres
19.30 Téléjournal
20.10 Elections fédérales
22.10 env. Football
Coupes d'Europe
23.10 env. Téléjournal

Deutsche Schweiz

17.00 Jetz sind mir dra!
Film des enfants de Lucerne

17.45 Geschichte-Chlachte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.30 Visite chez le vétérinaire
19.00 Actualités régionales
19.15 Votations 1983
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Votations 1983
Feux croisés. Les 14 partis. Les candidats se présentent

21.40 Téléjournal
21.50 Euro Country Music
22.35 Mercredi-sports
Football, coupes d'Europe
23.35 Téléjournal

Svizzera italiana

17.45 Buzz Flizz
Concours à prix

18.45 Téléjournal

18.50 Viaval
... en direct, avec des nouvelles et des jeux

19.25 George et Mildred
Gamba per Gamba. Série

19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal

20.40 Arguments
Hebdomadaire d'information

21.35 Collilandia
Entretien musical avec Ombrèta Colli, Flavio Bonacci, Giampiero Alloisio et leurs invités Les Claxon

22.10 Téléjournal
22.20 Mercredi-sports
Football: reflets filmés de la coupe d'Europe
Téléjournal

France 1

11.30 TF1 Vision plus
12.00 Le rendez-vous d'Annik Météo

12.30 Atout cœur
Avec: Nana Mouskouri, Dick Rivers, séquence Walt Disney

13.00 TF1 actualités
13.35 Un métier pour demain
Peintre et miroitier

13.50 Vitamines
13.55 Pourquoi comment.
14.20 Bomber X. 15.10 L'île des Rescapés. 16.10 Heckerle et Jeckle

16.40 Jouer le jeu de la santé
16.45 Temps X

17.40 Informations Jeunes
17.55 Jack spot
18.20 Le village dans les nuages

18.40 Variétéscope
Avec: Mireille Mathieu

18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première

19.15 Actualités régionales
19.45 Marlons-les
Avec Jean Amadou

19.53 Tirage du loto
20.00 TF1 actualités
20.35 Pierre Mendès-France



télévision

22.35 American Ballet Theatre

Les Sylphides
23.10 TF1 actualités

Antenne 2

10.30 A2 Antlope
12.00 Midi Informations Météo

12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Les amours romantiques

La duchesse de Langeais
Feuilleton de Jean-Paul Roux. Avec: Caroline Beaume, Patrick Laplace, Joseph Faloucci, etc.

13.50 Carnets de l'aventure
La traversée du Sahara en courant

14.25 Dessins animés
Zelkron. Goldorak

15.00 Récré A2
Chapi-Chapo. Les voyages de Tortillard. Les Quat'z'Amis. Yakari. Latulu et Lireli. Cyrano de Bergerac. Maraboud'Ficelle. Discopuce. Corbier chante. Georges de la jungle. Les schtroumpfs

17.10 Platine 45
Avec: Bergmann et Van Houten. Nina Hagen. Mental as anything. Catherine Ferry. Men at work.

17.45 Terre des bêtes
La fourmière géante de Georges Gris

18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres

19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard

20.00 Le journal
20.30 Football
Coupe d'Europe
PSG - Juventus
En direct

22.20 Mol... je
23.10 Edition de la nuit

France 3

15.00 Questions au gouvernement
17.00 Télévision régionale

17.03 Big Nose. 17.05 Les « ados ». 18.55 Informations nationales. 19.00 Les îles du Ponant. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Magazine régional

19.50 Ulysse 31
20.00 Jeux de 20 heures
20.35 Cadence 3
21.45 Soir 3

22.05 500 kilomètres à pied ça use
Scénario, dialogues et réalisation de Claude Couderc
Avec: Yann le Bonnic, Evelyne Didi, Thierry Fortineau, etc.

23.00 Prélude à la nuit
Quatuor de l'orchestre de chambre Franco Michele-Napolitano.

ALLEMAGNE 1. - 13.15 et 15.40 Vidéotexte. 16.10 Téléjournal. 16.15 Des chansons et des gens. 17.00 Nous enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Morgen siegt Arszlan in Cagnes-sur-Mer, film. 21.45 Was wäre, wenn. 22.30-23.00 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 13.15 Vidéotexte. 15.25 Enorm in Form. 15.40 Vidéotexte. 16.00 Informations. 16.04 La poupée de chiffon. 16.35 Bâti sur le sable. 17.00 Informations régionales. 17.15 L'illustré-Télé. 18.00 Der Weg nach Oregon, série. 19.00 Informations. 19.30 Miroir des sports. 20.15 ZDF-Magazine. 21.00 Journal du soir. 21.20 Tirage de la loterie. 21.25 Dynastie, série. 22.10 Emission religieuse. 22.40 Football. 24.00 Informations.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Rue Sésame. 18.30 Telekolleg. 19.00 Programmes régionaux. 19.25 Informations. 19.30 Rock de l'Alabama. 20.15 Forschen auf Teufel komm raus. 21.00 Ivy, film. 22.30-23.25 Les femmes en Chine, film.

AUTRICHE 1. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 2. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 3. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 4. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 5. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 6. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 7. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 8. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 9. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 10. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 11. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 12. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 13. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 14. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 15. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 16. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 17. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 18. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 19. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 20. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 21. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 22. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 23. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 24. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 25. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 26. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 27. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 28. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 29. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 30. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 31. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 32. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 33. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi. 17.00 La grande surprise. 17.30 Maya l'abeille. 17.55 Bethupperl. 18.00 ... und die Tuba bläst der Huber, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Journal du soir. 20.15 Ein Mann und eine Frau, film. 21.55 Sports. Informations.

AUTRICHE 34. - 10.35 Start ins Ungewisse, film. 11.45 Arguments. 13.00 Journal de midi.

memento

SIERRE

Médecin de garde. — Tél. 111.
Pharmacie de service. — Allet 55 14 04.
Hôpital d'arrondissement. — Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 h à 19 h 30. En privé, de 13 h 30 à 20 h 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. — Heures des visites: en privé de 10 h à 20 h; en commune de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h; en pédiatrie, de 15 h à 17 h; en maternité de 12 h à 14 h, de 15 h à 16 h et de 19 h à 20 h.
Ambulance. — Pour Sière, La Souste, Vissois, Granges, Loèche-les-Bains et Loèche-Ville: tél. 55 17 17, si non-réponse 57 11 51.
Police municipale. — Tél. (027) 55 88 02.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête: tél. 111.
Centre médico-social régional. — Hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51. Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h 30 à 16 h 30, le mardi et le jeudi. Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ». **Service d'aides familiales:** responsable Michelle Fasnacht. **Assistances sociales:** service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social. **Services spécialisés** (peuvent être atteints au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM), Service psycho-social, Ligue valaisanne contre les toxicomanes, Office cantonal des mineurs, Ligue valaisanne contre le rhumatisme, Caritas Valais; Service médico-pédagogique, Erziehungsberatung, tél. 57 11 71.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Centre médico-social régional, hôtel de ville, tél. (027) 55 51 51.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, tél. 55 20 72. **Grène** — Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
CPM, centre de préparation au mariage. — Tél. 55 12 10. Rencontre avec un couple tous les derniers vendredis du mois dès 20 h à la tourle de l'Hôtel de Ville, entrée ouest, 2e étage.
Centre d'information planning familial. — Mardi et vendredi, de 14 h à 15 h 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence Hôtel de Ville, bureau N° 28, entre 8 et 9 h.
Association des mères chefs de famille. — Tél. (027) 55 72 60.
Club des aînés. — Réunion tous les mardis et vendredis, de 14 h à 17 h dans les locaux de l'ASLEC.
Pro Senectute. — Hôtel de ville, tél. (027) 55 28 28. Permanence: lundi de 14 h 30 à 16 h 30 et sur rendez-vous.
Groupe AA. — Chippis, tél. 55 76 81.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. — 24 heures sur 24. Garage sierrois, tél. jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. — 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.
Pompes funèbres. — Jean Amoo, tél. 55 10 16. Eggs & Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41.
Bibliothèque. — Tél. 55 19 64. Ouverture: chaque lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h 30 à 18 h 30; jeudi de 14 h 30 à 20 h 30; samedi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
Centre de loisir et culture Aalec. — Av. du Marché 6-8, tél. 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 14 h 45 à 12 h 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h à 18 h, ainsi que le soir selon horaires particuliers des activités. Centre de coordination et d'information téléphonique socio-culturel 24 heures sur 24 au numéro 55 66 00 (Programme des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, troisième âge.
Bibliothèque Aalec. — Ouverture: mardi, de 19 h à 21 h; mercredi 17 à 19 h; jeudi 17 h 15 à 19 h 15; vendredi 17 à 19 h; samedi de 15 à 17 heures.
Bibliothèque du Haut-Plateau. — Heures d'ouverture: lundi et mercredi de 15 h à 19 h; samedi de 14 h à 17 h. Tél. 41 72 73.
Dancing La Locanda. — Ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h ou 4 h suivant la saison! Tél. 55 18 26.
Montana. — Dancing Le Mazot, ouvert tous les soirs de 21 h à 3 h. A l'année, orchestres variés. Tél. (027) 41 30 79.
Crans. — Discothèque Whisky-à-Gogo, ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 heures. Tél. 41 12 61.
Montana-Vermaila. — Dancing Noctambules (sous Pizzeria Mamma Mia 41 41 75) ouvert tous les soirs dès 21 h 30. Tél. 41 68 06.
Gardié canine Crans-Montana. — Cours d'éducation canine tous les jours de 11 h à 12 h, et de 16 h à 18 h. Tél. 41 56 92.
Association des taxis sierrois, gare de Sière, 55 63 63 (jour et nuit).
Taxi Saint-Léonard. — Service jour et nuit, tél. 31 12 69.

SION

Médecin de garde. — Le 111 renseigner.
Pharmacie de service. — Jours ouvrables, de 8 h à 12 h et 13 h 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h à 12 h et 15 h à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
 Lu 17, ma 18; Zimmermann 22 10 36 et 23 20 58; me 19, je 20; de Quay 20 10 16; ve 21; du Nord 23 47 37.
Hôpital régional. — Tél. 21 11 71. Heures de visites, tous les jours de 13 h à 16 h et de 18 h à 19 h 30. Pour les urgences: permanence médicale assurée par tous les services.
Ambulance. — Police municipale de Sion, tél. 21 21 91.
Service dentaire d'urgence. — Tél. 111.
Service vétérinaire d'urgence. — Tél. 111.
Service social de la commune de Sion. — Centre médico-social subrégional Agettes, Salins, Vevronnaz, avenue de la Gare 21, 22 86 88/21 21 91. Soins: à domicile, soins au dispensaire médical, ouvert l'après-midi de 14 à 16 heures. Consultations pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant ». — 23 30 96. Renseignements et inscriptions l'après-midi du lundi au vendredi de 14 à 18 heures. **Assistances sociales.** — Service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, 22 86 88. **Service d'aides familiales.** — Appel le matin de 8 à 12 heures, 22 18 61. **Crèche, garderie d'enfants.** — Ouverte de 7 h à 18 h 30, avenue de la Gare 21.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Centre médico-social régional, rue St-Guérin 3, tél. (027) 23 19 23.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, tél. 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratfiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Centre de consultation conjugale. — Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous, tél. 22 92 44.
Centre de planning familial. — Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Ouvert le vendredi de 14 heures. Tél. 23 46 48, ou, si nécessaire, permanence de 7 h 30 à 8 h 30 au 38 20 81.
Permanence Association des parents de Sion et environs. — L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 13 13.
Gardiérie. — Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Baby-sitters. — Tél. 22 38 20 et 22 96 63 heures des repas et 22 40 03 matin.
Association valaisanne femmes, rencontres, travail. — Bureau ouvert le mardi de 14 à 18 heures, documentation à disposition. Entretiens avec notre conseillère en orientation professionnelle. Rue de la Porte-Neuve N° 20, 1er étage, tél. 22 10 18.
Association des mères chefs de famille. — Tél. (027) 23 28 92.
Pro Juventute. — 20, rue de la Porte-Neuve, tél. 22 60 60 ou 38 22 34.
Pro Senectute. — Rue des Tonneliers 7, tél. (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Groupe A.A. — Réunion le mardi à 20 h 30, Saint-Guérin 3, au-dessus du parking, Croix d'Or. — Centre d'accueil, bâtiment du service social, chaque vendredi 20 h.
A l'école (la main tendue). — Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Auto-secours séduoils, dépannage accidents. — 24 heures sur 24, tél. 23 19 19.
Auto-secours des garagistes valaisans, dépannage mécaniques: 24 heures sur 24 (du vendredi à 18 h au vendredi suivant à 18 h. Garage des Alpes SA, Conthey, jour-nuit 36 16 28.
Service de dépannage du 0,8%. — Téléphone 22 38 59.
Dépannage installations frigorifiques. — Val-Frigo-Technic, Martigny: (026) 2 57 77; Sion: (027) 23 16 02; Monthey: (025) 71 72 72.
Pompes funèbres. — Barras S.A., téléphone 22 12 17; Max Perruchoud, téléphone 58 22 70. Voefray 22 28 30.
Bibliothèque municipale. — Ouverte mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 19 h.
Bibliothèque des jeunes. — Lundi, mercredi et vendredi: 9 h 30 à 11 h 30 et 14 h à 18 h.
SPAS. — Service permanent d'informations sur les manifestations artistiques. Tél. 22 63 26.
Consommateur-Information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h.
Taxis de Sion. — Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallion: — Ouverture tous les soirs de 22 h à 3 h ou 4 h suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing-discothèque La Matze. — Ouvert jusqu'à 3 h. Dimanche dès 16 h: disco dansant, tél. 22 40 42.
Haute-Nendaz. — Dancing Lapin-Vert: ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h, sauf le lundi.
Nendaz-Station. — Dancing Le Negresco ouvert tous les soirs de 22 h à 3 h.

SRT Valais. — Tél. (027) 22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Le secrétariat, rue de la Tour 14, est ouvert le mercredi de 16 à 18 heures.
Piscine couverte. — Horaire: lundi à vendredi de 8 à 21 heures; samedi de 8 à 19 heures; dimanche et jours fériés de 10 à 19 heures. Cours de natation, plongeurs et sauvetage.
Château-aup-Canthey. — Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée.

MARTIGNY

Médecin de service. — Tél. au N° 111.
Pharmacie de service. — Tél. au N° 111.
Hôpital. — Heures des visites chambres communes de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; privées de 13 h 30 à 20 h.
Ambulance officielle. — Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Service dentaire d'urgence. — Tél. au 111.
Service médico-social subrégional. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, tél. 21 11 41. Permanence du lundi au vendredi de 14 à 15 h.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphoner (026) 2 43 54 et 2 43 53.
Centre de planning familial. — Avenue de la Gare 38. Consultations sur rendez-vous, tél. 2 66 80. Permanence le jeudi de 16 à 18 h 30.
Centre de consultations conjugales. — Avenue de la Gare 38. Consultations sur rendez-vous. Tél. (026) 2 87 17.
Service d'aides familiales du Centre MSR. — Région de Martigny, Martigny-Croix, Bovernier, Salvan et Finhaut; s'adresser à Mme Philippe Marin, infirmière, chemin Surfrête 7, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures. — **Région de Fully:** s'adresser à Mme Christine Carron, La Forêt à Fully, tél. 5 44 75.
Centre femmes Martigny. — Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque. Tél. (026) 2 51 42.
Association des mères chefs de famille. — Tél. 2 32 45 — Réunion le premier mercredi de chaque mois, dès 20 h 15, au Centre femmes, av. du Grand-Saint-Bernard 4.
Pro Senectute. — Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone (026) 2 52 63. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.
Repas à domicile: tél. (026) 2 50 86. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 heures à 9 h 30. Jusqu'à la fin de l'année, projection, tous les dimanches à 17 heures, du spectacle audio-visuel « Martigny, ville d'accueil, ville de passage ».
A.A. — Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. (026) 2 11 55, 5 44 61 et 8 42 70. Séance ouverte le premier vendredi de chaque mois.
Groupes alcooliques anonymes « Octodure ». — Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h 30, SOS, tél. 2 49 83 et 5 46 84.
Ligue valaisanne contre les toxicomanes (LVT): problèmes drogue et alcool. Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, Martigny. Permanence tous les matins. Tél. 2 30 31 et 2 30 00.
Pompes funèbres. — Ed. Bochhaty, téléphone 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
ACS. — E. Bourgeois, dépannage (jour et nuit) tél. (026) 8 22 22.
Service dépannage. — Garage de la Côte, Ph. Darbellay 2 49 54 et 2 66 01.
Bibliothèque municipale. — Mardi de 15 à 17 h, mercredi de 15 à 17 h et de 19 h 30 à 20 h 30; vendredi de 15 h à 18 h 30, samedi de 15 à 17 h.
Fondation Pierre-Glanada. — Exposition de la SPAS (Société des peintres, sculpteurs, architectes suisses), section valaisanne, du 6 octobre au 6 novembre. — En permanence: musée archéologique, musée de l'automobile. Ouvert de 13 h 30 à 18 h tous les jours, sauf le lundi.

SAMARITAINS. — Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, 65 23 39. Exercices: deuxième mardi de chaque mois, dès 20 heures.
SOS - Dépannage jour et nuit, pannes et accidents. — Garage Addiks, tél. 65 13 90. Garage de la Cascade, E. Bourgeois, tél. 8 22 22.
Pompes funèbres. — Albert Dirac, téléphone 65 12 19. François Dirac, 65 15 14.
Bibliothèque et ODIS. — Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 à 18 heures, mercredi et samedi (ODIS fermé) de 14 à 17 heures.

SOS - Dépannage jour et nuit, pannes et accidents. — Garage Addiks, tél. 65 13 90. Garage de la Cascade, E. Bourgeois, tél. 8 22 22.
Pompes funèbres. — Albert Dirac, téléphone 65 12 19. François Dirac, 65 15 14.
Bibliothèque et ODIS. — Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 à 18 heures, mercredi et samedi (ODIS fermé) de 14 à 17 heures.

MONTHHEY

Médecin. — Service médical de garde tout au long de la semaine, tél. 71 11 92.
Pharmacie de service. — Buttet (Crochetan) 71 38 31.
 Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de service est ouverte de 9 h 30 à 12 h et de 17 à 19 h.
Hôpital. — Tél. (025) 70 61 11; heures des visites, tous les jours: chambres communes 13 h 30 à 15 h 30, 18 à 19 h; chambres privées de 13 h 30 à 19 h.
Centre médico-social. — Place Centrale 3, tél. 71 69 71.
Samaritains. — Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. — Tél. 71 62 62.
Service dentaire d'urgence. — Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Villa des Iles, avenue de France 37, tél. (025) 71 77 71.
CIRENAC. — Planning familial, consultations conjugales, place Centrale 3, Monthey, tél. 71 66 11.
Association des mères chefs de famille. — Tél. (025) 71 59 65.
Pro Senectute. — Avenue du Simplon 8, tél. (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous. Bénévolat: repas chauds à domicile — Tél. 71 39 29, 71 28 53 ou 70 61 61.
Groupe AA. — Séance: lundi à 20 h 30, Maison des jeunes, 1er étage, c.p. 137, tél. (025) 71 37 91 et 71 54 41.
Pompes funèbres. — Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmilliod, 71 22 04; Antoine Riithner, 71 30 50.
Taxis de Monthey. — Service permanent, station pl. Centrale, tél. 71 14 84 et 71 41 41.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Dépannage. — Jour et nuit: tél. 71 43 37.
Dancing Treize-Etoiles. — Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le dimanche.
Dancing discothèque Dillan's. — Téléphone (025) 71 62 91. Ouvert tous les soirs de 22 heures à 3 heures.
Bar Le Corso. — Ouvert jusqu'à 24 h.
Centre fitness du Chablais. — Téléphone (025) 71 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. Ouvert de 8 à 21 h.
Val-d'Illeze. — Galerie Grange-aux-Sapins, ouverte je, sa, et di de 14 h à 18 h, tél. (025) 77 13 65.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

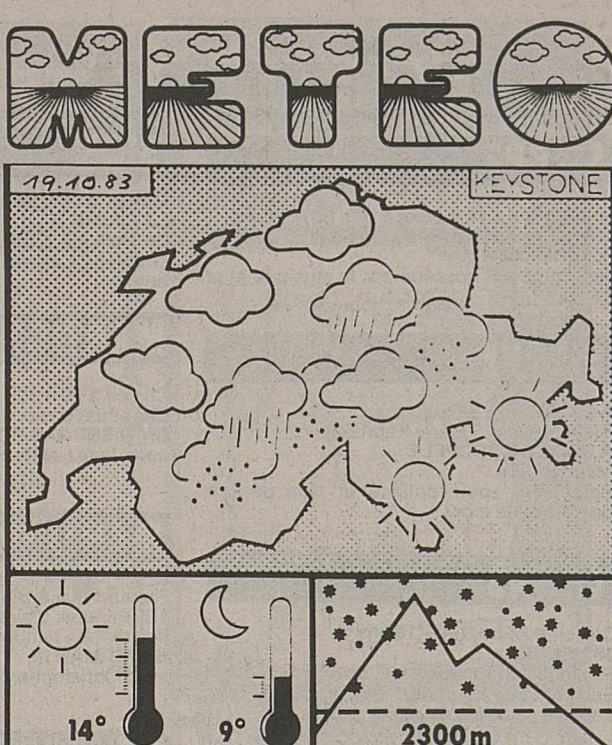
MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

MÉDECIN ET PHARMACIE DE SERVICE. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.
Police. — 8 h, 63 23 21 ou 117.
Service du feu. — Tél. numéro 118.
Taxiphone. — Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.



La pression est en hausse...

Nord des Alpes et Alpes: partiellement ensoleillé avec des passages de nuages élevés. Environ 15 degrés cet après-midi en plaine, 6 à 2000 mètres. Vent d'ouest modéré en montagne.
Sud des Alpes: en général ensoleillé, environ 17 degrés.
Evolution probable jusqu'à dimanche: jeudi très nuageux, la neige descendant jusque vers 600 mètres; mais dès vendredi beau en montagne et en Valais, stratus et bise sur le Plateau. La pression est en hausse sensible sur l'ouest du continent...
A Sion hier: nuageux mais sec, 12 degrés. A 13 heures: 10 (très nuageux) à Zurich et Berne, 12 (très nuageux) à Genève, 13 (très nuageux) à Bâle, 17 (peu nuageux) à Locarno, - 2 (très nuageux) au Sântis, 14 (très nuageux) à Paris et Amsterdam, 16 (très nuageux) à Londres, 18 (beau) à Milan, 19 (très nuageux) à Rome, 20 (très nuageux) à Palerme et (beau) à Lisbonne, 21 (beau) à Nice et Tunis, 23 (beau) à Athènes et Malaga, 24 (très nuageux) à Las Palmas, 25 (peu nuageux) à Tel Aviv.
Septembre 1983 en Valais: plus chaud et, sauf à Montanacrans, plus de soleil que d'habitude. Excepté à Zermatt, les pluies ont dépassé la moyenne pluriannuelle. Viège avec 47 mm et Zermatt avec 49 mm ont reçu le moins de pluie de Suisse.

Avis aux vignerons et producteurs de vin

Si vous avez des problèmes de stockage momentanés, nous pouvons vous fournir des bassins circulaires

Diamètre: 3 m 6 500 l
 4 m 12 000 l
 5 m 20 000 l

Prenez contact avec nous au 027/36 44 36

1984 CONTHEY VALAIS SUISSE RTE CANTONALE

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés dont traités	183
en hausse	133
en baisse	55
inchangés	43
Cours payés	35
	375

Tendance générale bien soutenue
 bancaires bien soutenues
 financières bien soutenues
 assurances bien soutenues
 industrielles bien soutenues
 chimiques bien soutenues
 oblig. suisses bien soutenues
 oblig. étrang. irrégulières

LA TENDANCE

PARIS: affaiblie.
 Les nombreuses prises de bénéfices sont à l'origine des baisses des valeurs pétrolières, chimiques, alimentaires et métallurgiques.
FRANCFORT: soutenue.
 Les valeurs bancaires notamment gagnent du terrain dans un volume d'échanges assez important.
AMSTERDAM: en hausse.
 Lors d'une séance peu animée, les valeurs hollandaises gagnent du terrain. L'indice industriel se situe actuellement à 116,7 points.
BRUXELLES: irrégulière.
 Les cours de Bruxelles évoluent dans les deux sens l'image d'Arbed qui gagne 15 FB à 1314 et de Générale Belgique qui en perd 50 à 1750.
MILAN: ferme.
 Le marché s'est bien comporté malgré les nouvelles réglementations fiscales que pourrait prendre le gouvernement. Fiat gagne 51 livres à 2854.
LONDRES: affaiblie.
 Les cours des actions s'affaiblissent irrégulièrement dans un volume d'échanges peu important en l'absence de nouvelles particulières.

teur, Bührle porteur et Elektrowatt sont un peu plus faibles.
 Les investisseurs se sont aussi intéressés aux secteurs des assurances et des industrielles. A cet effet, on peut noter la progression réalisée par les Réassurances porteur, les porteur et nominatives de Sandoz, Globus porteur et Jelmolli porteur.
 Les obligations ont traversé une journée calme où les cours ont fluctué dans des marges plutôt étroites.

CHANGES - BILLETS

France	25.50	27.50
Angleterre	3.05	3.25
USA	2.05	2.13
Belgique	3.80	4.05
Hollande	71.50	73.50
Italie	—,1275	—,1425
Allemagne	80.25	82.25
Autriche	11.40	11.65
Espagne	1.25	1.50
Grèce	2.10	2.70
Canada	1.66	1.74
Suède	26.—	28.—
Portugal	1.40	2.—
Yougoslavie	1.30	2.10

COURS DES DEVICES

Allemagne	80.70	81.50
Autriche	11.46	11.58
Belgique	3.94	4.04
Espagne	1.37	1.42
USA	2.08	2.11
France	26.10	26.80
Angleterre	3.12	3.18
Italie	0.1315	0.1355
Portugal	1.67	1.73
Suède	26.70	2

ÉLECTIONS FÉDÉRALES - LIBRES OPINIONS

Une femme pour les femmes

Comment imaginez-vous votre représentant? N'est-ce pas celui qui vous ressemble par sa situation et sa conformité de vues? N'est-ce pas cette personne qui vit ce que vous vivez, et par conséquent comprend vos problèmes et se bat pour le même idéal que vous?

Mesdames, votre représentant au niveau politique sera donc, en premier lieu, une femme comme vous; elle sera une personne à laquelle vous pourrez vous identifier. Elle a comme vous des soucis de mode, des tracas de ménage, des charges d'enfants, des envies de contacts et d'échange, des espoirs d'horizons plus larges. L'élue aura, en plus de vous, des charges politiques plus lourdes à porter que les vôtres. Mais vous, vous serez fière de la réussite de votre représentante, de son travail, de ses initiatives et interpellations, un peu comme si vous, vous y participiez aussi.

Et vous y participez vraiment en donnant votre voix, et même deux fois, à la candidate féminine qui, elle, relèvera le défi du combat électoral. Femmes nous sommes, femmes nous restons, femmes nous votons.

Et vous Messieurs, fils, frères, époux, amis de vos femmes, si celles-ci se choisissent une championne pour les représenter et défendre leurs points de vue, vous qui estimez vos partenaires féminines, ne leur rendez-vous pas justice en joignant votre voix à leur choix?

Le Parti démocrate-chrétien, par la liste N° 2, vous offre la possibilité de faire œuvre une femme, Mme Françoise Gianadda, au Conseil national, et de réaliser ainsi la représentativité de tous ses membres hommes et femmes. Alors pensez-y.

Marguerite Roh-Delaloye

Présence indispensable d'un conseiller d'Etat aux Chambres fédérales

Interview de M. Marius Lampert

Régulièrement, tous les quatre ans, des critiques s'élèvent ici ou là contre le cumul de la fonction de conseiller d'Etat avec celle de conseiller aux Etats, puisqu'aussi loin qu'on remonte dans le temps, on a toujours trouvé la présence d'un conseiller d'Etat valaisan à la Chambre haute: c'était d'abord Maurice Troillet, puis Marius Lampert et aujourd'hui Guy Genoud.

Pour avoir le cœur net à ce sujet, nous avons interrogé M. Marius Lampert, ancien conseiller d'Etat et conseiller aux Etats. Pour ce dernier, la présence du chef de l'économie valaisanne à la Chambre haute présente d'importants avantages. D'ailleurs chaque canton tient à ses représentants; il n'y a que le Tessin, pour des raisons historiques, qui l'interdit dans sa Constitution. Quelques grands cantons ont ou ont eu jusqu'à quatre membres du gouvernement, conseillers nationaux ou conseillers aux Etats.

tons, par exemple, des cantons économiquement faibles, des cantons montagnards, des cantons à vocation touristique... en vue d'un échange d'idées qui, par des confrontations d'opinion aboutira à une unité de vue puis, à une action concertée. Ces interventions sont imprégnées d'une coloration particulière qui s'enracine dans les soucis et l'expérience de membres exerçant des responsabilités au niveau cantonal.

Une dernière question: «La tâche est-elle trop lourde?»

De l'avis de M. Lampert, la gestion cantonale n'en souffre pas; s'il y a moins d'heures de présence, de disponibilité, les heures consacrées au canton sont plus utiles et plus efficaces. Il suffit de s'or-

ganiser en conséquence et de confier aux chefs de service les tâches d'ordre strictement administratives. Le chef n'est pas celui qui fait tout mais celui qui fait faire.

Si l'on songe que le chef du Département de l'économie d'un canton comme le Valais devrait souvent se rendre à Berne pour défendre des dossiers, sa présence dans un des conseils du pays lui épargne ces déplacements, rend ses interventions plus écoutées et plus efficaces, si bien que la perte de temps effective se réduit à une part supportable et tout à fait possible quand on connaît l'énergie et le dynamisme de celui qui m'a remplacé, le conseiller d'Etat et aux Etats, M. Guy Genoud.

Rt

PIERRE DE CHASTONAY CONSEILLER NATIONAL Engagement compétent

Compétence, disponibilité, efficacité sont les qualités qui caractérisent le conseiller national Pierre de Chastonay. Député au Parlement fédéral depuis 1975, il a pris une part de plus en plus grande aux travaux des commissions et du plenum: durant la dernière législature, il est six fois rapporteur de langue française; il fait, à la Chambre du peuple, plus de trente interventions relatives à des textes législatifs et constitutionnels; et il dépose une vingtaine de questions écrites concernant surtout les intérêts économiques des entreprises privées, des communes et des cantons périphériques souvent menacés par des conceptions de politique générale trop centralisatrices. De plus, il est appelé à siéger dans des commissions importantes, au travail discret mais efficace, légiférant en des domaines aussi divers que le droit matrimonial, l'harmonisation fiscale et la vente aux étrangers. Il est également membre de la très importante commission permanente de gestion du Conseil national, dans laquelle il examine surtout les affaires du Département de l'intérieur et celles relatives aux transports, communications et énergie.

L'engagement de Pierre de Chastonay dans les différents travaux des Chambres fédérales révèle sa compétence et son intérêt pour toutes les questions d'intérêt national. On peut noter ses interventions pour le développement de nos sources d'énergie, pour une meilleure harmonisation des tâches entre les services fédéraux, les services cantonaux et les organisations professionnelles, pour une limitation des frais de fonctionnement de l'administration fédérale, pour un régime financier sain et équilibré évitant les discriminations fiscales; il intervient également au sujet de la politique commerciale de la Suisse, sur les mesures d'aide à l'économie et pour la liberté de commerce.

La vue d'ensemble des problèmes, le souci porté à l'intérêt général de la Confédération; la crédibilité acquise auprès de ses pairs et des services fédéraux permettent à Pierre de Chastonay d'agir efficacement dans l'intérêt du Valais. Avec persévérance, avec beaucoup de disponibilité, il intervient à Berne afin que soient connus et reconnus les droits du canton à un développement harmonieux. Ses interventions en ce domaine sont nombreuses:

- pour la sauvegarde des activités saisonnières dans le tourisme;
- pour un développement de l'infrastructure touristique dans nos vallées;
- pour la reconnaissance de la souveraineté cantonale en matière de vente aux étrangers;
- pour la prise en compte des intérêts valaisans dans le programme d'armement;
- pour la protection des intérêts économiques privés contre les recours abusifs des associations de protection de la nature;
- pour une meilleure part cantonale dans la répartition des taxes sur les carburants;
- pour la protection des produits agricoles valaisans;
- pour de meilleures liaisons ferroviaires et routières.

La bonne connaissance des dossiers et l'expérience acquise durant deux législatures, les précieuses relations nouées avec les collègues du groupe démocrate-chrétien et des autres partis ainsi qu'avec les services de l'administration fédérale, son dynamisme et son efficacité lui permettront d'œuvrer à nouveau efficacement à Berne si les électeurs valaisans lui renouvellent leur confiance.

Sierre, le 26.9.1983. (H.M.)

L'intérêt général

Qui, à Berne, défend l'intérêt général? Personne. Car l'intérêt général n'est qu'une vue de l'esprit; en réalité, il n'y a à défendre que les intérêts particuliers de telle ou telle catégorie de citoyens: d'une part, les patrons, de l'autre, les ouvriers; les agents immobiliers et les locataires; les commerçants et les consommateurs, les paysans, etc. Tous ces groupes ayant des intérêts divergeants ou même diamétralement opposés. Chaque parlementaire prend en charge le point de vue du groupe auquel il appartient lors des votes qui déterminent les options des Chambres fédérales.

En période électorale, tous les candidats semblent se préoccuper de tous les problèmes de l'heure; mais une fois sous la Coupole, le ton change et les intérêts particuliers seuls influencent le comportement politique de nos élus.

Un exemple: savez-vous pourquoi et par la volonté de qui vos cotisations à l'assurance-maladie ont augmenté? Par le vote de ceux qui ont accepté la diminution des subventions aux caisses-maladie. Plusieurs réductions ont eu lieu en 1975, 1979, 1977. En été 1980, une nouvelle réduction de 10% a été adoptée; voici le détail révélateur de ce vote nominal: ont accepté cette nouvelle réduction, 112 conseillers nationaux, dont 43 radicaux, 30 démocrates-chrétiens, 20 démocrates du centre et 19 autres. Ont voté contre cette réduction de subvention, 54 conseillers nationaux, dont 44 socialistes, 6 divers de gauche, un démocrate-chrétien, deux radicaux et un de l'Alliance des indépendants. Pour le Valais, seule la socialiste Françoise Vannay a été contre cette réduction antisociale. MM. Biderbost, de Chastonay et Darbellay ont voté en faveur de la réduction.

Autre exemple plus caractéristique encore: l'initiative sur la surveillance des prix, lancée par les organisations de consommateurs, a été acceptée massivement par le peuple, alors qu'elle a été rejetée par la majorité du Parlement. Avaient rejeté cette initiative, 35 PDC, 33 radicaux, 18 démocrates du centre, 8 libéraux et 2 de l'Alliance des indépendants. Pour l'initiative, nous trouvons 44 socialistes, 5 divers de gauche, 8 indépendants, 5 radicaux, 1 démocrate-chrétien et 4 autres.

Pour le Valais, seuls les parlementaires Françoise Vannay, socialiste, et Bernard Dupont, radical, ont soutenu cette initiative. La contradiction flagrante entre le programme de certains candidats et leurs prises de position aux Chambres fédérales met en évidence le grave divorce existant entre les citoyens et leurs représentants: de là la phrase désabusée des électeurs: «Je ne vote plus, à Berne, il font quand même ce qu'ils veulent.»

Surtout, ne commettons pas cette erreur; au contraire, votons, mais pour un changement. La Fédération romande des consommatrices, dans le journal *J'achète mieux* de septembre, nous rend attentifs à l'importance du choix du 23 octobre, car des sujets primordiaux pour les consommateurs seront débattus durant la prochaine période: surveillance des prix, protection des consommateurs, crédit à la consommation, loi sur les cartels, sur l'assurance-maladie. Nos représentants devront se prononcer sur les initiatives populaires dans les domaines de l'énergie et de la protection de l'environnement en particulier. Notre choix du 23 octobre est donc primordial pour l'avenir!

A.M.

GROUPEMENT DES INDÉPENDANTS DÉMOCRATES Mais qui êtes-vous?

Depuis l'annonce des candidatures du GID aux élections au Conseil national les demandes affluent: «Qui êtes-vous?»

Groupe des indépendants démocrates, soit! mais encore...

Qu'y a-t-il sous cette longue appellation? Depuis quand existez-vous? S'agit-il d'une génération spontanée surgie du néant à la faveur des prochaines élections? Est-ce un parti de plus, aussi peu crédible que d'autres? Est-ce...?

Toutes ces questions se justifient et leur pertinence n'échappe pas aux responsables concernés. Sans ambages et en toute modestie, voici notre curriculum vitae:

Aux élections de mars 1981 furent élus au Grand Conseil six députés et sept suppléants représentant les formations politiques suivantes: Mouvement social indépendant (MSI); Mouvement démocrate hors parti (MDHP); Mouvement démocrate du val d'Hérens (MDH); Mouvement démocrate du district de Sion (MDS).

nous pensons avoir prouvé le sérieux de notre travail, la justesse de nos vues, la volonté de mener à bien nos actions, en un mot le bien-fondé de notre alliance.

Car notre action politique est animée par le désir de servir la communauté la plus large et de répondre à ses multiples besoins. Nous luttons pour une démocratie authentique et, sur le plan national, pour un fédéralisme qui ne soit pas à sens unique. Ayant prouvé qu'on peut être unis sans abdiquer son originalité et œuvrer efficacement sans subir des influences politiciennes, le GID estime pouvoir jouer son rôle dans la délégation valaisanne au Conseil national.

La seule promesse que font nos candidats est d'agir dans toute la mesure de leurs forces et de leurs moyens, librement comme ils le font déjà aujourd'hui, dans l'unique intérêt du Valais et du pays.

Maurice Deléglise



Conscients de leur faiblesse numérique, ne voulant pas se contenter d'un rôle symbolique, désireux de participer activement et surtout efficacement aux affaires du pays, forts de la confiance témoignée par une partie non négligeable du peuple valaisan, tant citadin que villageois, commerçant que producteur, ouvrier que paysan, libéral ou employé, ces élus décideront, comme le permet le règlement du Grand Conseil, d'unir leurs efforts pour un travail parlementaire systématique et continu. Constatant en outre que les milieux qui les avaient mandés entendaient œuvrer pour l'idéal démocratique en toute indépendance d'esprit, ils s'intitulèrent tout naturellement Groupe des indépendants démocrates (GID).

Comme toujours en face d'une nouveauté, le nom fit sourire. Bientôt les sceptiques se turent et

ÉLECTIONS FÉDÉRALES Le casse-têtes de Casal



Françoise Gianadda, Sion, et Pierre de Chastonay, Sierre, deux «battants» du PDC.

Petite question à M. Jean-Noël Rey candidat socialiste

Lors de l'émission télévisée à Fully, nous avons entendu le représentant du Parti socialiste, M. Jean-Noël Rey, déclarer que la situation économique en Suède est très bonne.

Nous lui signalons qu'en peu d'années, plusieurs dizaines de jeunes Suédois se sont établis à Verbier, entre autres. Devons-nous supposer que ces jeunes Suédois s'établissant en Suisse n'ont pas eu accès à la prospérité générale en Suède ou alors furent-ils le paradis fiscal suédois qui commence à 35% d'impôt pour les plus petits revenus?

De plus, depuis l'arrivée au pouvoir du Parti socialiste en France, la Suisse a perdu 25% des touristes français, ceux-ci ne pouvant plus se payer des vacances.

Par contre, les demandes d'emploi de Français pour venir travailler en Suisse se sont multipliées au moins par dix.

Pour une annonce insérée dans un journal français pour chercher une sommière, un restaurant de chez nous a reçu septante offres.

L. E.

Coop City

actualité tv

Mode-loisirs d'hiver pour dames et hommes

Notre offre publicitaire télévisée



A Veste pour hommes en toile,
100% coton.
Coloris: Vert.
Tailles:
S, M, L, XL

99.-

B Jeans pour hommes en toile,
100% coton.
Coloris:
Noir, bleu, olive.
Tailles: 36 - 46

59.-

C Veste sport pour dames en toile,
empiècement en velours
côtelé, doublé, 100% coton,
divers coloris.
Tailles: 36 - 44

129.-

D Pantalon pour dames en velours côtelé, ceinture et élastique derrière,
85% coton/15% polyester,
divers coloris.
Tailles: 34 - 42

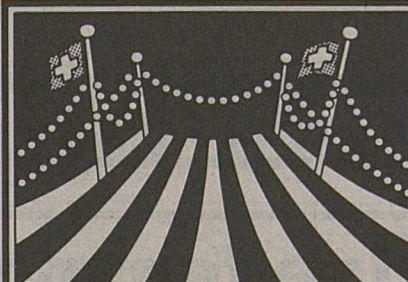
79.-



Coop City

1950 Sion
Place du Midi

1 h parking gratuit
dès fr. 20.- d'achat
Grands Magasins d'Actualité



KNIE

1983 * la poésie du cirque

Après le succès triomphal à Genève et à Lausanne, enfin à

Sion

Les Potences
21 - 23 octobre

vendredi à 20 heures
samedi à 15 et à 20 heures
dimanche à 14 h 30 et 18 heures

Location: Grands magasins Kuchler-Pellet S.A., Galeries du Midi, Sion

A la caisse du cirque:
vendredi 13.30 - 21 heures
samedi, 10 - 21 heures
dimanche, 10 à 19 heures

Téléphone à partir du 21 octobre
027/23 10 07 (9 - 23 h.)

Zoo vendredi 14 h - 19 h 30
samedi 9 h - 19 h 30
dimanche 9 h - 17 h 30

Sierre

Plaine Bellevue
24 - 25 octobre
lundi à 20 heures
mardi à 15 et 20 heures

Location: Librairie-Papeterie Amacker, avenue du Général-Guisan 18, Sierre

A la caisse du cirque le 24 octobre de 14 à 21 heures, le 25 octobre de 10 à 21 heures.

Téléphone à partir du 24 octobre
027/55 46 68 (9-23 h)

Zoo lundi 14 - 19 h 30
mardi 9 - 17 h 30

Dès 11 heures chaque jour, plusieurs représentations du Théâtre Guignol Peter Meler, gratuites pour les visiteurs du zoo!
Cirque bien chauffé



Inventeurs!

Ne laissez pas votre matière grise au fond d'un tiroir. Vos découvertes et vos brevets nous intéressent.

Trefco S.A., av. Druey 10, 1018 Lausanne. ☎ 021/ 36 46 28. TX 24933. 22-2488



Vente des objets trouvés CFF

Le samedi 22 octobre de 9 à 12 heures et dès 13 h 30 à la grande salle du Parc à Bex.

138.262684

Völkl donne le ton

Völkl. Le nom du plaisir intégral à ski! Une conception mûre, à l'avant-garde du progrès technique:
Construction caisson de torsion.
Nouveau: Carre «système bioflex».
Affûtage à la pierre traitée au diamant.
Demandez conseil à votre commerçant de sport spécialisé.
Il offre un assortiment complet, une assistance compétente ainsi que toutes les prestations de service.



Völkl

skis sur mesure

ANALYSE DES MARCHÉS DES CAPITAUX

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Depuis de nombreux mois déjà, les investisseurs en papiers-valeurs à revenus fixes, soit les obligations, se posent des questions quant à l'évolution future des taux d'intérêt sur les marchés des capitaux. Personne ne peut dire avec précision quelle sera la tendance, les taux vont-ils hausser ou, au contraire, baisser durant ces prochains mois? La situation actuelle met les investisseurs dans l'embarras car ils ne savent pas s'il faut profiter des taux actuels, soit environ 4 1/2% pour des obligations de débiteurs suisses, 5 1/2% à 6% pour des obligations étrangères libellées en francs suisses, et investir à long terme ou, au contraire, investir à moyen terme dans la perspective d'une hausse des taux.

A cet effet, les analystes de la SBS à Bâle ont publié une remarquable étude sur ce sujet dont les éléments principaux sont indiqués plus loin.

Suisse

La consolidation des taux d'intérêt intervenue depuis mai 1983 sur le plan international, combinée à l'intense activité du marché des émissions, a entraîné un sentiment d'insécurité et un léger fléchissement des cours sur le marché suisse. Les professionnels sont d'avis que la légère hausse des taux d'intérêt est passagère et que les taux sur le franc suisse reculeront légèrement au cours des six à douze prochains mois. L'investisseur intéressé par les gains sur le cours se voit donc ouvrir de

Déficits des finances cantonales

Selon les données définitives fournies par l'Administration fédérale des finances, les comptes des cantons pour 1982 ont bouclé avec un déficit total de 631 millions de francs. En 1981, ce déficit avait été de 342 millions de francs, après avoir atteint 500 millions de francs en moyenne annuelle dans la décennie comprise entre 1971 et 1981. En 1982, les dépenses des cantons ont augmenté de 7,4% par rapport à l'année précédente pour s'inscrire à 25 375 millions de francs; quant aux recettes, elles ont progressé de 6,3% pour atteindre 24 744 millions de francs. Ces taux d'accroissement ont été inférieurs à ceux du compte 1982 de la Confédération (dépenses + 9,8%; recettes + 8,4%), mais toujours supérieurs au taux annuel de renchérissement de 5,7%.

Faibles bénéficiaires dans le commerce et l'industrie

La situation insatisfaisante de larges secteurs de l'économie suisse se reflète dans la faiblesse générale des marges bénéficiaires. La statistique officielle des entreprises, établie sur une base volontaire et qui porte sur un demi-million de personnes occupées dans le commerce et l'industrie fournit d'intéressantes indications à ce sujet.

En 1981-1982, année favorable quant à la marche des affaires, dix branches économiques sur un total de dix-neuf ont réalisé un bénéfice net de moins de 2% du chiffre d'affaires (papier, habillement-chaussure, textile, bois-meubles, denrées alimentaires, arts graphiques, machines et métaux, construction et commerce de gros). Les marges se sont situées entre 2 et 3% dans les branches synthétiques-caoutchouc-cuir, chimie-huile minérale, horlogerie-bijouterie et dans le commerce de détail. On trouve ensuite les secteurs des boissons, de la mise en œuvre de la terre et de la pierre et d'autres industries de transformation avec 4% environ, puis au-delà l'industrie du tabac (6%) et l'électricité, le gaz et l'économie hydraulique (presque 8%).

choix du débiteur requiert une attention accrue.

L'euphorie prévalant actuellement peut entraîner tout d'abord des sur-souscriptions et, par conséquent, des cotations en dessus du pair, mais l'évolution des cours à moyen terme et à long terme dépend essentiellement de facteurs fondamentaux.

Lors du choix du débiteur, il convient donc de tenir compte des perspectives des différentes branches, de la bonité et des perspectives de croissance à moyen terme. Les investisseurs plutôt conservateurs devraient veiller à une répartition des échéances adaptées à leurs besoins de liquidité. Les échéances plus courtes ne sont toutefois disponibles que dans le secteur des notes.

On entend par notes, des papiers financiers qui sont émis par coupures de Fr. 50 000.- au minimum et dont la durée va généralement de cinq à huit ans. Ces titres ne sont pas cotés officiellement sur les marchés boursiers mais les autres règles sont les mêmes que celles qui touchent aux obligations normales, émises, en principe, pour une durée de dix ans. Les grandes banques donnent la possibilité aux investisseurs d'acquiescer ces titres sur le marché secondaire.

Evolution des taux d'intérêt et pronostics

De janvier à fin juin 1983, on a constaté pour les taux d'intérêt à court terme une

hausse dont l'ampleur n'avait pas été attendue. Les spécialistes expliquent généralement cette hausse par l'évolution des taux d'intérêts aux Etats-Unis et sur l'euro-marché. Au lieu d'une baisse espérée aux Etats-Unis, ces derniers ont légèrement augmenté. La consolidation des taux suisses à court terme peut ainsi être expliquée par une correction technique de la forte baisse des taux d'intérêt en 1982. A titre d'exemple, on obtenait sur l'euro-marché 8,35% en janvier 1982 contre 3,68% en décembre de la même année.

Depuis janvier 1983, les taux d'intérêt à long terme ont légèrement augmenté chez nous. On peut aussi observer une adaptation des taux à long terme aux niveaux internationaux, particulièrement aux Etats-Unis.

En raison des expectatives inflationnistes décroissantes et de l'évolution économique toujours relativement faible, on peut s'attendre à un léger recul des taux d'intérêt au cours des prochains six à douze mois. Quelques obstacles de taille s'opposent toutefois à une forte correction. L'endettement international, la politique monétaire plutôt restrictive ainsi qu'un niveau modéré des exportations de capitaux donnent à penser que la correction des taux se fera dans des marges assez étroites.

La suite de cet article paraîtra le 16 novembre prochain et analysera l'évolution des mar-

chés des capitaux des principaux autres pays du monde libre.

GP

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

- 4 3/4% FIG Kloten 1983-1995, à 100%, jusqu'au 20 octobre 1983.
- 5 1/2% Dow Banking Corp. Zurich 1983-1993, à 100%, jusqu'au 24 octobre 1983.
- 4 1/2% Centrale d'Emission des communes suisses 1983-1993, à 99%, jusqu'au 25 octobre 1983.
- 5% Basler Handelsbank Bâle 1983-1991, à 100%, jusqu'au 24 octobre 1983.
- Mövenpick Holding Zurich 1983, à 100%, jusqu'au 31 octobre 1983.
- Zellweger Uster AG, à 100%, jusqu'au 31 octobre 1983.

Emission étrangères libellées en francs suisses

- 5 3/4% Banque Européenne d'Investissement, à 99 1/4%, jusqu'au 19 octobre 1983.
- Luxembourg 1983-1993, à 99 1/4%, jusqu'au 19 octobre 1983.
- Banque Mondiale 1983, à 99 1/4%, jusqu'au 25 octobre 1983.

Augmentation de capital

Interdiscount Holding AG Fribourg, période de souscription du 20 octobre au 28 octobre 1983 par l'émission d'une action au porteur nouvelle pour dix anciennes au prix de Fr. 400.-, valeur théorique du droit Fr. 80. 90.

Marchés suisses

En ce qui concerne le secteur des titres à revenus fixes, soit les obligations libellées en francs suisses de débiteurs suisses et de débiteurs étrangers, on remarque toujours le bon comportement des cours en bourse.

Cette évolution s'explique principalement par le fait que l'on peut s'attendre pour ces 12 prochains mois à une baisse des taux sur le marché des capitaux. Cette tendance est due à un taux d'inflation très bas de même qu'à une demande moins agressive de liquidités à la suite d'une reprise économique moins marquée que prévue.

Pour des placements à moyen terme, soit de trois à huit ans, les investisseurs portent leur choix sur les obligations de caisse des banques aussi dans la perspective d'une baisse éventuelle des taux d'intérêt.

Pour ce qui concerne les titres à revenus variables, soit les actions, la dernière semaine a été favorable au marché suisse, toutefois, les cours ont évolué de façon assez sélective. Les meilleurs résultats boursiers ont été, une fois de plus, réalisés par les papiers du secteur des chimiques sous la conduite des Sandoz, Ciba-Geigy et Roche. Aux financières, mentionnons aussi la bonne tenue des Sika Finanz et Mövenpick porteur. Les valeurs helvétiques des autres secteurs ont fluctué dans des marges assez étroites.

L'indice général de la SBS termine ainsi la huitaine au niveau de 356,9 contre 353,3 le vendredi précédent.

Marché des changes

Faible en début de semaine, la devise américaine s'est reprise par la suite, plus particulièrement jeudi et vendredi. Le yen japonais reste ferme alors que les autres monnaies européennes sont pratiquement inchangées.

Métaux précieux

A la suite d'importantes ventes durant les semaines

précédentes, l'or a franchi, dans le sens du bas, la barre des 400 dollars pour une once. Par la suite, son cours s'est stabilisé au niveau de 395 dollars et ne varie plus beaucoup actuellement.

Bourse de Tokyo

Après une hausse très spectaculaire une semaine auparavant, le marché nippon a traversé une phase de consolidation et a vu les cours reculer assez sensiblement. L'indice qui se trouvait au niveau de 9562,3 le week-end précédent, termine à 9323,63 vendredi dernier. Il est vrai que l'affaire Tanaka qui secoue actuellement le Japon, politiquement parlant, ne favorise pas un bon climat boursier.

Bourses allemandes

Fermes lundi, sur la lancée de la semaine précédente, ces marchés ont évolué dans une ambiance soutenue par la suite. Les bancaires et les chimiques varient peu en revanche, les électroniques et plus particulièrement les Daimler dans le groupe des automobiles se sont particulièrement distinguées durant ces dernières séances de bourse.

Bourse de Paris

Cette dernière semaine n'a rien apporté de nouveau en matière boursière, les cours ayant fluctué dans des marges étroites et dans un marché sans grand animation.

Bourse de Londres

D'un week-end à l'autre, ce marché a vu les cours évoluer vers le bas, ceci dans tous les secteurs de l'économie britannique. Seule exception à la règle, ICI, c'est-à-dire, Imperial Chemical Industries, qui évolue dans le sens opposé de la tendance en enregistrant des gains parfois intéressants.

Bourse de New York

Ferme en début de semaine, Wall Street a traversé une période moins favorable, corrigeant ainsi la forte hausse de la semaine précédente, partiellement du moins. Les tensions politiques ainsi que les problèmes créés par l'endettement de certains pays sud-américains ne sont pas étrangers à cette correction de cours. L'indice Dow Jones termine vendredi soir au niveau de 1263,50 contre 1272,1 un week-end auparavant.

SBS

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

L'Etat freine l'économie?

Le 31 septembre ont eu lieu les assises annuelles de l'Union des industriels valaisans. Selon le NF des 1er et 2 octobre, M. Willy Gertschen, président de cette Union, a déclaré, à cette occasion: «Il faut que l'Etat cesse de freiner l'économie et qu'il ouvre la voie aux entreprises. De grandes déclarations politiques ne suffisent pas, car elles ne réalisent rien!»

Effectivement, les grandes déclarations politiques ne suffisent pas à revigorer l'économie. Elles sont d'autant plus inefficaces quand elles sont gratuites.

Dans notre pays, l'Etat ne gère pas l'économie, mais il lui fixe un cadre général, il règle les relations avec l'extérieur, tout en garantissant la liberté du commerce et de l'industrie.

Cependant, par ces activités, l'Etat, la Confédération, en particulier, agit sur l'économie. Elle prélève l'argent par les impôts qu'elle redistribue par ses dépenses. Elle consomme directement ou indirectement, investit, donne du travail, distribue des salaires ou les finance indirectement. Elle agit donc sur les différents marchés, des biens et des services, de l'emploi, des capitaux, d'une manière générale sur le marché de l'économie. L'Etat est donc un agent économique important.

Les dépenses d'investissements de la Confédération, c'est à dire les investissements propres, les contributions aux investissements dans le pays, les contributions aux investissements des collectivités publiques et les prêts dans le pays s'élevaient en 1980 à 2,3 milliards de francs ou 13,2% des dépenses totales. A ce montant, il faut ajouter les dépenses pour les investissements militaires, soit 1,8 milliard de francs en 1980.

En 1981, la Confédération, y compris les CFF et les PTT, a passé à l'économie privée suisse des commandes pour un montant de 6,1 milliards de francs

Les mesures prises par la Confédération en faveur de l'emploi pendant la période de récession 1975-1977 ont permis à l'économie privée de conserver 48 000 emplois.

Par ailleurs, le 34% de toutes les dépenses de la Confédération, des cantons et des communes est consacré aux traitements et salaires. Ces 16 milliards, en 1980, ne sont, bien entendu, pas «perdus» pour l'économie, mais accroissent en proportion son chiffre d'affaires.

De plus, d'après les calculs de l'Office fédéral des assurances sociales, le financement des rentes et des indemnités journalières en cas de maladie a permis en 1980 le transfert d'un pouvoir d'achat de 18 milliards de francs. Cette somme représente le 10,1% du produit national brut, soit un dixième de la consommation privée en Suisse. Il n'est plus nécessaire de souligner l'importance du rôle que joue l'Etat social dans la vie économique.

M. Gertschen a dénoncé également les charges qui pèsent sur les entreprises. Notre objectif ne vise pas la pénalisation des entreprises par l'impôt. Nous savons bien que seules des sociétés aux finances saines, aux capacités d'investissements élevées, sont à même de garantir l'emploi. Cependant, il convient de relever que l'imposition des entreprises est, en Suisse, sensiblement moins forte que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Aux Etats-Unis et en République fédérale d'Allemagne, par exemple, la charge fiscale des entreprises est plus élevée que chez nous. Seuls le Canada, le Danemark, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande, la Grèce et la Turquie ont des taux d'impôt sur les sociétés moins élevés que ceux de la Suisse.

Quant à l'allègement de la réglementation, s'il s'agit de textes périmés ou devenus inutiles, la question ne se pose même pas. Par contre, s'il

s'agit par là de diminuer les prestations sociales, d'affaiblir les dispositions sur la protection des travailleurs ou de vider de sa substance la loi sur la protection de l'environnement, nous disons nettement et fermement non.

Nous n'acceptons pas que soit ôté d'une main, ce qui a dû être octroyé de l'autre, grâce à l'action des syndicats et des socialistes.

L'économie et les contribuables tirent profit des activités de l'Etat, de ses apports aux infrastructures, à l'éducation, à la recherche et à la sécurité sociale, par conséquent à la stabilité sociale et politique. Il y a donc une certaine convergence entre les besoins et les possibilités de l'Etat, de la Confédération en particulier, et ceux de l'économie.

Finalement, ce qui me paraît plus inquiétant et qui, semble-t-il, n'a pas retenu l'attention de l'Union des industriels valaisans, c'est que le Valais ne reçoit que 1% des dépenses de l'administration et 1,5% des dépenses globales de la Confédération (y compris les CFF et les PTT) pour les achats de biens et de services! Plutôt que de courir après des chimères, ne vaudrait-il pas mieux défendre avec plus de ténacité et d'efficacité les intérêts du Valais à Berne?

Jean-Noël Rey
secrétaire
du groupe socialiste
de l'Assemblée fédérale



R. Francioli

Install. sanitaires - Ferblanterie

Sion

Tél. 027/22 18 17

Tuyauteries pour filtration
et alimentation des bassins

FABRIQUE DE FENÊTRES
MENUISERIE-CHARPENTE

Les Fils de Jean Roduit

Raymond Roduit & Cie, succ.
1912 LEYTRON
Tél. (027) 86 49 19

ont effectué la menuiserie
générale, les plafonds, portes-
fenêtres isolantes, portes
plaquées et assemblées,
la charpente.

Desfayes Pierre

Gypserie - Peinture
✚ Maîtrise fédérale ✚

Leytron

Tél. 027/86 40 80

Gypserie
Plafonds suspendus
Peinture
Papiers peints



Carrelages - Exposition
Avenue du Grand-Saint-Bernard 30
Martigny
Tél. 026/2 39 44

Carrelages immeuble H, centre
thermal, piscines, restaurant, etc.
Tous les carrelages du complexe

Bieri Pumpenbau AG

Biral International
Münsingen

Traitement des eaux pour les
piscines couvertes et d'été



Alimentation du complexe en
énergie électrique; haute ten-
sion, stations transformatrices,
basse tension

Une cure de jouvence pour votre bien-être et votre santé



Salle à manger du café-restaurant.



Entrée du centre thermal.



Vue d'ensemble du complexe.

Il semble que les Romains déjà, dans leur
deur, avaient profité de ses bienfaits. Plus
Dostoïevsky et Garibaldi, hôtes du Casino
Saxon, le peintre Courbet, qui se souvient
bain qu'il a pris dans «cette eau merveilleuse
aux vertus médicinales», l'ont découverte
tour. En effet, l'eau chaude minérale bienfaisante
de la Salentze est appréciée depuis la nuit
temps.

Cette manne sortie de la roche, cinq promeneurs
valaisans ont eu l'idée géniale de l'offrir à la
pulation dans des conditions appropriées.
ainsi que Saillon-les-Bains est né! Les pionniers
de ce nouveau centre thermal, l'un des plus
grands de Suisse, ont pour noms André et
bert Mabillard (Saillon), André et Georges D
ly (Sion et Nendaz) et Jean-Jacques Baghin
(Veyras), qui ont racheté les anciens bains
Saillon et les trois sources qui les alimentent.

96 000 m², c'est la surface qui permettra au
plexe de Saillon d'atteindre sa plénitude son
tour Bayart, sur la rive droite ensoleillée du
ne, à mi-distance entre Sion et Martigny
complexe vous offre tout ce que vous pouvez
désirer, dans un décor de rêve imaginé par
l'architecte André Darioly.

Pour vous y baigner, une piscine couverte,
bassins semi-olympiques, un bassin non natatoire
et une pataugeoire pour enfants. Tous les
sins sont alimentés par trois sources débitant
moyenne 4000 litres par minute d'une eau
la température varie entre 25 et 34 degrés.
eau qui possède des propriétés «minérales
males naturelles, sulfatéo-calciques et ma-
sienne-bicarbonatées» selon un rapport offi-
cuel établi par le Laboratoire cantonal, faisant
du centre thermal de Saillon une station recon-

Location

Renseignements:

026/6 31 66
026/6 31 47

Les
const
Bureau
Projet
Bureau
Fondat
Bureau
Sanitari
Bureau
Electric

Nous remercions les entreprises

Déléze Frères S.A.



Tél. 027/22 94 54 - Sion
Fenêtres bois - métal

Bessero Céleste
Entreprise d'étanchéité
Joints et application ind. de peinture, Fully
Etanchéité des bassins et cuve de compen-
sation au Sika Bop

Vitrierie Montheysanne
Petten S.A., Monthey - Tél. 025/71 20 10
Vitrage bâtiment H
Vitrage centre piscine, restaurant
Vitrage verre sécurité
Entrée banque, coiffeur

Griesser S.A.
Le Moulin
Venthône
Tél. 027/55 07 54
Pose stores Rolpae

Coupoles translucides
Bac à fleurs Flora
Technoplastic - Thun
Gwatt
Tél. 033/36 11 22

vugo S.A.
Agencement de cuisines
Armoires de rangement
Sierre, avenue du Marché 20

Borgeaud Marcel & Fils
Revêtements de sols
Monthey
Fourniture et pose de revêtements en PVC
dans le centre thermal

mart matériaux sa
Toutes fournitures pour le bâtiment, le gé-
civil, les aménagements extérieurs
Tél. 026/2 28 85

NEON & CLERC
ENTREPRISE VALAISANNE D'ENSEIGNES LUMINEUSES
WALLISER FIRMA FLUR-UCHTRIKLÄMMEN
RUE DU SCEX 14-TEL. 027/22 00 51-1950 SION

Devantéry Francis

Fabrique de meubles
Sierre

Aménagement intérieur
du café-restaurant

agd Isolation
Etanchéité
Asphaltage

A. Geneux-Dancet S.A.
Sion, route de Chandoline
Tél. 027/22 28 56

Installations sanitaires
Chauffage
Adduction d'eau
Maîtrises fédérales

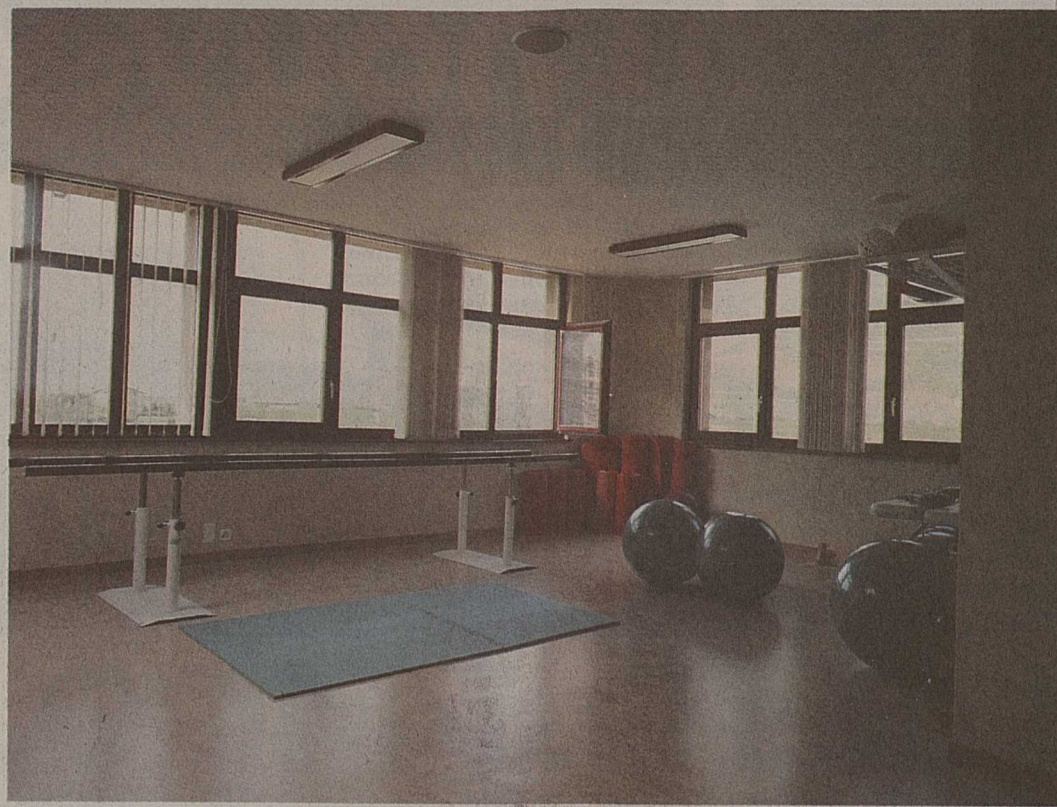
RENÉ ROSSA & FILS
1920 MARTIGNY - ☎ (026) 2 21 62
Immeuble A: installations sanitaires

Engazonnement et plantation

Constantin Jean-Claude
Martigny
et
De Regibus Christian
Saxon

Profession: constructeur de façades
bm
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
BERCLAZ & METRAILLER SA
1900 SION TEL. 026 64 74 74

Bains de Sion



Salle de physiothérapie.



Piscine intérieure semi-olympique.



Les Tilleuls, appartements et studios.

Photos G. Métrailler-Borlat

par le service de la santé publique de l'Etat du Valais.

Pour vous y soigner, deux médecins de même que des physiothérapeutes. Ils disposent, pour vous servir, d'un matériel offrant ambulairement une activité d'avant-garde dans des domaines comme la rhumatologie, la rééducation, la ergothérapie ou la kinésithérapie.

Pour vous y détendre, un restaurant, une salle de gymnastique, une sauna, un solarium. Sans oublier, dans un proche avenir, des boutiques et une salle de congrès.

Pour y séjourner enfin, une série de studios et d'appartements - l'équivalent de 300 lits - érigée en proximité des bains. Et bientôt un hôtel 4 étoiles de 150 lits.

Pour tout, 100 millions de francs ont été, et seront injectés à quelques pas du bourg médiéval, créant ainsi quelque 120 postes de travail, et faisant de Saillon un des hauts-lieux de notre canton.

De Saillon-les-Vins à Saillon-les-Bains...

Saillon, bourgade viticole, par excellence, fleuron de la richesse agricole valaisanne, aura tout à gagner dans cette aventure. Les bains offrent un attrait touristique et économique indéniable. Touristique tout d'abord, parce que situé à moins d'une heure de voiture des champs de neige de Verbier, Ovronnaz, Mayens-de-Riddes, Nendaz ou Crans-Montana. Economique ensuite, par l'apport que représente une telle réalisation dans une région privée de toute industrie.

Saillon, c'est en quelque sorte l'union du vin et de l'eau.

Pour votre santé et votre plaisir. Autrement dit, pour le meilleur!

Les maîtres d'ouvrage qui ont participé à la réalisation de cette merveille sont:

Architecture André Darloly à Sion
Conception - Surveillance

Entreprises Atib S.A. à Martigny
Fondations, béton armé, ossature métallique

Entreprises Michel Mauron & Fils à Sion
Climatisation, ventilation, filtration piscine

Entreprises Yvon Mathieu à Crans
Téléphone, sonorisation, alarmes

Qui ont collaboré à cette réalisation

Gétaz Romang S.A.
Rue de la Dixence 33, Sion

Fournitures:
- appareils sanitaires et robinetterie;
- carreaux de dallage et de revêtement

M. Piralli
Plafond - Staff - Moulage
Vevey, Fenil
Tél. 021/51 18 31

Plafonds suspendus préfabriqués, système Piralli Staff

Bertschi & Co.

Wendelinsgasse 10
Riehen

Saunas
Whirl-Pool
Ameublement pour saunas et whirlpool
Ameublement du bar



Willy Bühler S.A.
Entreprise générale d'électricité et téléphone
Sion, tél. 027/22 65 82



mf paysagistes
michelet / fourmier
ch. 1961 haute-nendaz
marcel michelet 027 / 88 10 12
j.-Claude fourmier 027 / 88 16 71
Aménagements extérieurs

HOTEL - EQUIPEMENT GHIB SA
FOURNITURE GENERALE POUR
CAFES-HOTELS-RESTAURANTS
UVRIER/SION 027/31 31 12
streilux

Agence exclusive pour le Valais des cuisines professionnelles

Froid Distribution S.A.
Place de la Gare
Sion

Installation frigorifique

rhonetech

Blancherie 33, Sion
Tél. 027/22 60 86
Plafonds métalliques



Fournitures générales pour cafés, hôtels, restaurants
Cuisines professionnelles
Coupes, médailles, challenges

Chapes et isolations

Constantin Florian

Ayent
Tél. 027/38 13 87

Valvit
Entreprise de nettoyages
Jean-Claude Beytrison
Rue de Lausanne 10
Sion, tél. 027/22 74 55
Nettoyage du bâtiment



buwa
CH-9242 BICHWIL

Bichwil
Tél. 073/51 88 77



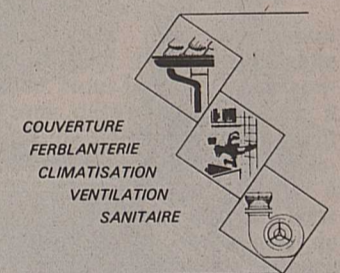
Reichenbach & Cie S.A.

Route du Rawyl
Sion - Tél. 027/22 67 87
Fabrication mobilier et décoration de la réception principale et du département thérapeutique, de la banque et du kiosque

NEUWERTH & Cie S.A.
1917 ARDON

Ascenseurs - Monte-charge

Une entreprise valaisanne... au service des Valaisans



Bornet Damien & Jean-Jacques

Aproz-Nendaz

Tél. 027/36 37 55
36 43 14

Ventilation
Climatisation

Couverture
Ferblanterie
Eau thermale
Arrosage automatique
extérieur

COUVERTURE
FERBLANTERIE
CLIMATISATION
VENTILATION
SANITAIRE

Entreprise

Paul Constantin

Isolations

Rue des Cèdres 15

Sion

Tél. 027/22 48 81

Isolations des conduites
Chauffage
Sanitaire
Eau glacée

Consortium

Métral S.A. - R. Keim
Martigny
Sulzer Frères, Sion

Chauffages centraux
Pompes à chaleur
Installations sanitaires

Le groupement des entreprises



Billieux & Cie
Grands chantiers S.A.

Martigny - Sierre - Monthey
et

Liebhauser & Délèze S.A.
Sion

ont réalisé les travaux de terrassements, béton armé et aménagements extérieurs.

LOSINGER

Travaux spéciaux

L'entreprise Losinger a exécuté les fondations spéciales au moyen de pieux préfabriqués en béton

Losinger S.A.
Sion, Crissier, Fribourg,
Genève

Honda: du nouveau

Accord dès Fr. 14400.-

Seller Zürich BSW



Voilà un prix qui vous surprendra si vous connaissez un tant soit peu l'une ou l'autre des Accord!

Regardez pourtant et constatez: ne s'agit-il pas là de deux voitures aux formes harmonieuses, à la ligne dynamique? D'un style moderne qui plaît au premier coup d'œil?

Entrez maintenant et regardez autour de vous: l'intérieur est confortable et accueillant, les sièges couchettes anatomiques sont recouverts d'un tissu moelleux, la moquette est épaisse, l'habillage des portes capitonné, le tableau de bord est aussi riche que pratique et la finition irréprochable jusque dans le détail. Bref, c'est là le confort intérieur d'une automobile normalement bien plus chère.

Mettez le moteur en marche et démarrez: ce groupe de 80 ch DIN est souple, mais silencieux, capable de performances remarquables tout en

se révélant économique. La boîte à cinq rapports est bien étagée (Hondamatic en option). La traction avant et la suspension à quatre roues indépendantes contribuent aussi bien à une excellente tenue de route qu'à une sécurité active optimale. Freinage parfait grâce aux disques ventilés à l'avant, direction à crémaillère douce et précise. Et quatre pneus à carcasse radiale. Techniquement, elle n'a rien à envier à n'importe quelle voiture sportive.

Appréciez en roulant: conduite raffinée, silence de marche. L'espace intérieur est généreux et la ventilation sophistiquée contribue à votre détente parfaite. Si vous êtes au volant d'un modèle «EX Spécial», vous appréciez également la direction assistée, le régulateur de vitesse, les lève-glaces électriques, comme l'antenne, la radio stéréo et le lecteur de cassettes, les sièges recouverts de velours et les essuie-phares.

Et tout cela en série. Un équipement que l'on ne retrouve, une fois encore, que sur des voitures généralement bien plus chères.

Alors, vous vous étonnez: quelle voiture pourrait mieux vous satisfaire que la Honda Accord si vous en voulez pour votre argent? Vous hésitez! Vous ne savez pas si vous préférez essayer l'Accord Sedan ou l'Accord Coupé? Essayez les deux!

HONDA AUTOMOBILES

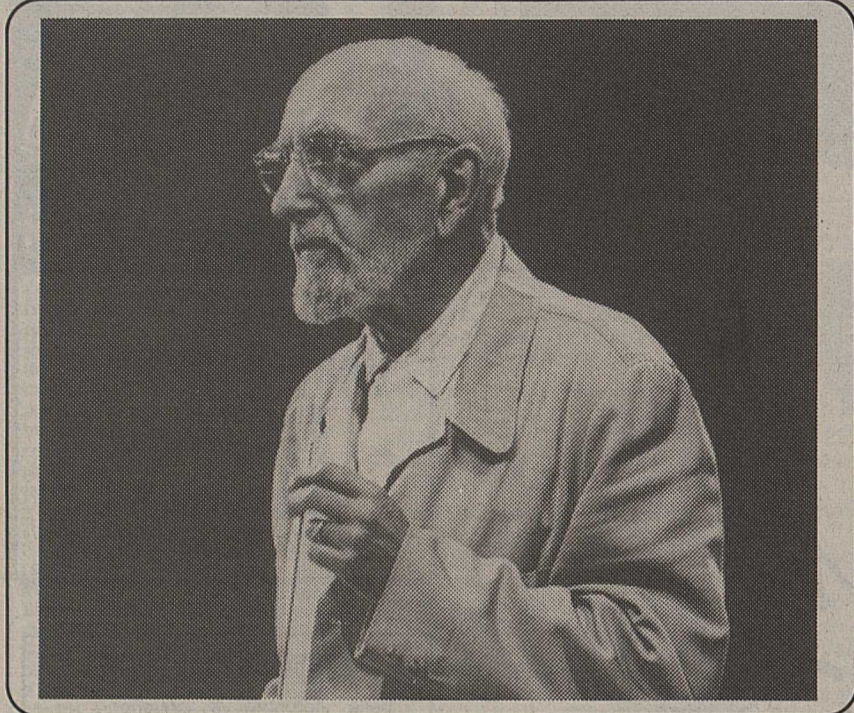
Marque d'avant-garde pour la Suisse

Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève, Téléphone 022/821182

ERNEST ANSERMET, INTERPRÈTE

POINT D'ORGUE

Vendredi prochain, 21 octobre, à 20 h 30 à la chapelle du Conservatoire, le critique musical genevois Albin Jacquier, dans le cadre de l'Université populaire de Sion, nous parlera de la personnalité d'Ernest Ansermet; ce à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance du grand chef d'orchestre suisse.



Il nous paraît intéressant d'introduire cette conférence – tout en rendant une fois de plus hommage à Ernest Ansermet dans la présente chronique – sous la forme d'une interview improvisée avec Numa F. Tétaz, musicien ayant bien connu Ansermet. Interview improvisée? Oui, car nous n'avons pas vraiment rencontré notre interlocuteur. Par contre nous avons lu avec beaucoup d'intérêt son étude *Ernest Ansermet, interprète* publiée, avec deux autres volumes, par les Editions Payot de Lausanne (voir chez votre libraire) à l'occasion de l'année Ansermet.

C'est donc pour dégager quelques idées sur Ansermet que nous interrogeons Numa F. Tétaz qui nous répond par son livre.

« Ernest Ansermet ne passait-il pas pour un intellectuel, un mathématicien? »

« Sans doute! Et il l'était et voulait l'être aussi dans son existence et dans son art. Mais il tirait son énergie de ressources affectives d'un ordre essentiellement vital. S'il avait été seulement intelligent, ou principalement intelligent, il aurait peut-être fait un excellent musicologue, mais pas le musicien qu'il a été. Ce qui a fait de lui un artiste, ce sont, joints à son intelligence, un fonds d'énergie inépuisable, et de passions toujours prêtes à jaillir. »

« Se remettait-il en question? »

« Oui, souvent! Il n'a jamais cessé de chercher et d'évoluer. Il a utilisé ses vacances d'année en année pour reprendre les œuvres qu'il allait diriger; et cette reprise, cette re-médi-

tation remettait chaque fois tout en question. »

« Même pour les œuvres les plus connues? »

« Oui! Les musiciens qui le connaissent bien ont souvent admiré chez lui ce pouvoir d'aborder les partitions les plus familières comme s'il les lisait pour la première fois. »

« Mais alors, peut-on parler d'une interprétation propre à Ansermet? »

« Il est toujours hasardeux de parler d'une interprétation d'Ansermet, comme si elle était une chose et non un moment de la vie. Il y a quantité de musiciens qui promettent « leur » interprétation, invariable et figée, autour du globe; Ansermet, à coup sûr, n'était pas de cette race-là. »

« Était-il dictateur avec ses instrumentistes? »

« Il y a des chefs qui imposent tout à leurs musiciens, sans tenir compte de leurs qualités propres. Ansermet, au contraire, aimait à laisser aller les musiciens en qui il avait confiance, du moins au moment du concert. Dans les passages « ad libitum », par exemple, il laissait souvent aller le soliste à sa guise pour donner à la ligne un caractère plus uni. Voilà qui introduit un élément supplémentaire d'imprévisible variété. »

« Mais si vous aviez à qualifier le style d'Ansermet... »

« Alors je dirais que le style Ansermet est marqué par un sens très vif et très personnel de la couleur orchestrale. »

« C'est vrai que son OSR avait la réputation de suivre la tradition des orchestres français. »

« Parfaitement. Un exemple: Ansermet a choisi avec un soin et un flair particuliers ses souffleurs. Il a voulu qu'ils soient de tradition française, qui recherche la sonorité claire et svelte plutôt que ronde et puissante. Ces mesures, et d'autres, ont fortement contribué à valoir à l'OSR sa transparence, sa luminosité, ce qu'on a appelé son caractère éminemment français. »

« On dit qu'Ansermet fut un « modéré » sur le plan des contrastes de nuances et de tempi. »

« C'est assez vrai. Ansermet fut économe de ces effets. Il n'aima pas beaucoup changer de tempo trop nettement; une fois qu'il en avait choisi un, il s'y tint le mieux possible et le plus longtemps possible, au besoin contre les indications du compositeur. Ce qui ne signifie pas qu'Ansermet fut incapable de produire des effets contrastants. On a plusieurs exemples à ce sujet. Mais, généralement, il use d'une très grande et pourtant très efficace économie de moyens. »

« Et en ce qui concerne le phrasé? »

« Les phrasés sont très variés chez Ansermet. Le phrasé est un point sur lequel il revient sans cesse. Le but est à chaque fois de donner à la ligne sa plus grande plasticité et de lui conférer ainsi l'expression qu'elle doit avoir. »

« Mais tout ceci, à quelle fin? »

« Ansermet a toujours une vision architecturale et d'ensemble d'une œuvre. Et sa modération dont vous parlez tout à l'heure ne se justifie en définitive que parce que cette réserve magnifique en dernier ressort les grands, puissants et profonds mouvements de l'âme inscrits dans la partition. Chez Ansermet, le jugement de l'œuvre dans son ensemble est non seulement un aspect essentiel de son activité, mais encore plus sensible sans doute que chez beaucoup d'autres chefs d'orchestres. »

« On ne concevait guère, il y a quelques décennies encore, qu'Ansermet put interpréter une symphonie; pourquoi? »

« C'est vrai qu'Ansermet ne sentait pas la symphonie allemande aussi naturellement que la musique française ou russe. De plus, n'oubliez pas qu'à l'époque d'Ansermet, il y avait encore les Furtwängler, Nikisch, Strauss, Weingartner, Walter, Klemperer et Kleiber, une impressionnante phalange qui semblait avoir le privilège d'incarner l'esprit de la symphonie allemande; à tel point que même Toscanini ne pouvait réellement rivaliser dans ce domaine avec ses collègues du nord. »

« Avec quels compositeurs s'était-il forgé sa réputation? »

« A ma connaissance, peu de gens ont nié qu'Ansermet fût un grand interprète de Debussy, de Ravel, de Stravinsky ou de Bartok. C'est en di-

rigant les œuvres de ces compositeurs qu'il a gagné sa réputation. »

« Que faut-il penser de ses farouches attaques contre la musique dodécaphonique? »

« Il est vrai qu'il a combattu avec âpreté la musique dodécaphonique; à tort ou à raison, je ne me prononcerai pas ici. Mais n'oublions pas qu'Ansermet fut l'un des meilleurs et parmi les plus réguliers interprètes des œuvres de ses contemporains. »

« Vous connaissez bien les enregistrements que nous a laissés Ansermet. Qu'en pensez-vous? »

« Quand je songe aux ballets, les enregistrements qu'Ansermet a procurés sont des réussites brillantes, pleines d'entrain et de vie, somptueux sans épaisseur dans la couleur de l'orchestre et d'une élégance parfaite dans les accès de sentimentalisme que ces partitions n'évitent pas toujours. »

« Il paraît qu'il fut très exigeant avec la technique d'enregistrement. »

« John Culshaw, qui fut directeur musical chez Decca, prétendait volontiers que, depuis sa collaboration avec George Szell, il n'avait plus entendu pareille précision de l'équilibre sonore. Ansermet exigeait que l'équilibre qu'il atteignit avec son orchestre soit fidèlement repris par l'enregistrement. »

« Ansermet était-il ennuyeux? »

« Ansermet aimait terminer ses concerts par la *Joyeuse Marche* de Chabrier, un superbe éclat de rire. Ansermet s'est toujours voulu ouvert à l'avenir, et il a voulu œuvrer pour cet avenir. Sa sévérité à l'égard de certains aspects du monde contem-

porain n'avait pas d'autre sens: c'était une sévérité sur fond de croyance en une vie meilleure possible, donc sur un fond d'optimisme. Aussi Ansermet a-t-il aimé les plaisirs de cette terre, comme il a aimé les plus hautes quêtes de l'esprit. Il avait la passion de la beauté et de la vérité, mais il avait aussi l'œil étincelant de malice, le rire franc et la gourmandise des dons simples et naturels de l'existence. Champagne et caviar, certes, mais plus encore la saucisse aux choux et le vin blanc de son pays. Raffiné et robuste, cosmopolite et Vaudois, penseur et artiste, perspicace et sensuel, musicien et philosophe, Brahms et Chabrier, son existence était faite de tout cela. Contradictions? Peut-être. Mais refuser les contradictions, c'est refuser la vie. Et Ansermet, je l'ai dit, était un prodigieux vivant! »

★

Voici quelques éléments qui nous permettent d'attirer l'attention du mélomane sur Ernest Ansermet. Cette riche personnalité mérite sans conteste davantage, une réflexion plus approfondie. Deux moyens sont à la disposition de nos lecteurs:

– Les trois volumes que l'Édition Payot a publiés sur Ansermet à l'occasion du 100e anniversaire de sa naissance;

– La conférence que donnera ce prochain vendredi Albin Jacquier en la chapelle du Conservatoire.

Découvrez Ansermet: sa puissante personnalité vous éblouira!

N. Lager

CALENDRIER

Mercredi 19

SION, Petithéâtre (20 h 30): *L'objet de Michel Viala. Mise en scène de J. de Torrenté. Avec, notamment, H. Eggs et F. Gugger.*

En première partie, Pascal Rinaldi, le chanteur de Vouvry qui vient de sortir un nouveau 45 t/m dont nous aurons à reparler prochainement.

Jeudi 20

SION, Petithéâtre (20 h 30): *L'objet de M. Viala. Voir ci-dessus!*

Vendredi 21

SION, chapelle du Conservatoire (20 h 30): le critique musical genevois Albin Jacquier nous entretient d'Ernest Ansermet dans le cadre de l'Université populaire de Sion. Voir article ci-contre!

SION, Petithéâtre (20 h 30):

L'objet de M. Viala. Voir ci-dessus.

Retenez encore ceci

C'est samedi 5 novembre 1983 que l'Association valaisanne des chefs de chœurs (AVCC) organise sa journée de travail à l'intention de tous les chefs de chœurs, chefs de pupitre, organistes. Le thème, *La chanson populaire*, sera animé par Pierre Huwiler.

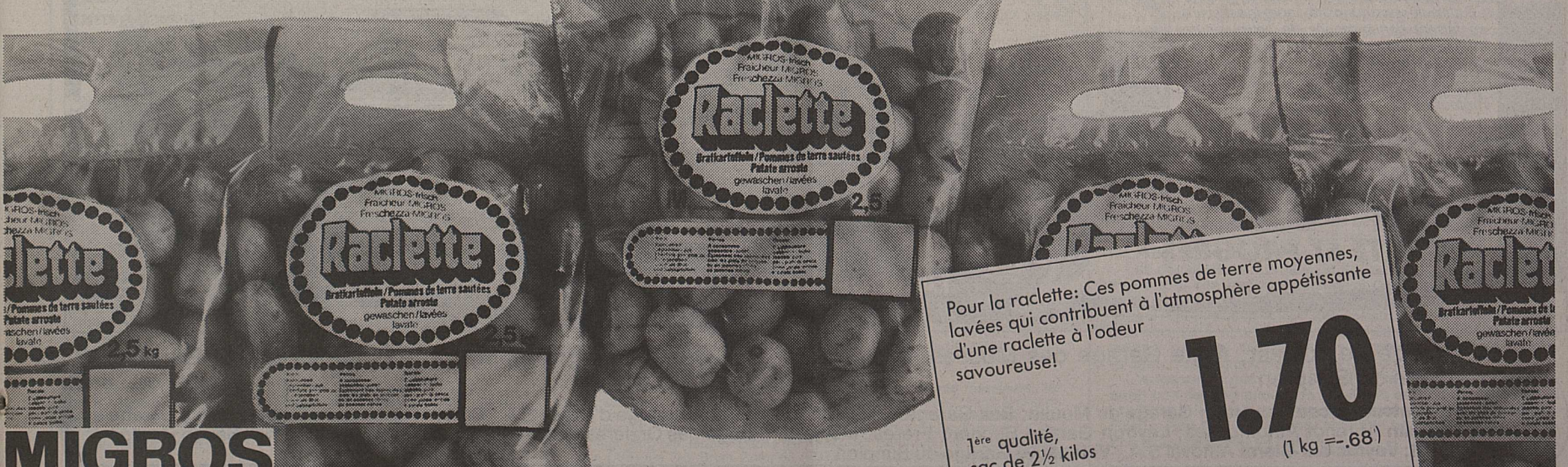
Tous ceux qui s'intéressent peuvent déjà s'inscrire à cette journée. Nous invitons les personnes qui désireraient adhérer à l'AVCC de s'adresser directement à son président M. Jean-Pierre Salamin, chemin Saint-Rémy, à Sion. Il sera tout heureux de vous renseigner sur les conditions et de vous accueillir dans cette efficace association.

Nous reviendrons prochainement sur le détail de cette journée de travail de l'AVCC. N. Lager

N'ayez pas gros

sur la patate!

Offre spéciale du 19.10.-22.10.



Pour la raclette: Ces pommes de terre moyennes, lavées qui contribuent à l'atmosphère appétissante d'une raclette à l'odeur savoureuse!

1.70 (1 kg = .68)

1^{ère} qualité, sac de 2½ kilos

MIGROS

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Baracchi: Gisiger toujours sans coéquipier

Vainqueur des deux dernières éditions, Daniel Gisiger ne connaît toujours pas le nom de son coéquipier pour le Trophée Baracchi, à trois jours de l'épreuve. L'italien Silvano Contini a été un moment pressenti pour courir avec le Blennois. Mais la formation de Gisiger, Honved, a mis son veto à cette association avec la vedette de la Bianchi.
 Daniel Gisiger n'abordera pas ce dernier rendez-vous de la saison dans les meilleures conditions. Il souffre d'un début de sinusite et, en outre, il a appris le décès en France de sa grand-mère.
 ● Gisiger tentera, le jeudi 27 octobre à Grenoble, de battre le record du monde de l'heure professionnelle indoor. Ce record est détenu depuis le 2 août 1968 par l'Allemand Siegfried Adler, qui avait parcouru 46,847 km au Hallenstadion de Zurich.

HOCKEY SUR GLACE

Quelques surprises!

Les surprises n'ont pas manqué pour la première soirée des matches retour de la première phase de LNA. La plus grosse est venue de la Resega, avec l'échec d'Arosa (6-1), qui semblait pourtant en très nette progression. Les Tessinois (qui ont joué avec le «vétéran» Alfio Molina dans les buts) sont décidément très difficiles à manœuvrer sur leur patinoire. A Kloten, les maîtres de céans ont subi leur première défaite à domicile depuis neuf mois. Comme le 22 janvier dernier, leur vainqueur s'appelle Langnau (1-2). Quant à Davos, il a livré une véritable partie d'entraînement contre Zurich (9-2). Après cinq minutes, il y avait déjà trois à zéro... Enfin, Bienne s'est imposé dans le premier tiers-temps face à Gottéron. Si le leader prend de plus en plus de champ (5 longueurs d'avance...), la situation est par contre extrêmement serrée derrière lui: Arosa n'a qu'un point d'avance sur Bienne et deux sur le trio Kloten, Lugano et Fribourg-Gottéron, à égalité du 4e au 6e rang, avec 8 points.

En ligue nationale B groupe ouest, Sierre a eu toutes les peines du monde à poursuivre sa série victorieuse et à enregistrer sa huitième victoire consécutive: les Valaisans se sont imposés de justesse (5-6) à Villars. Berne et Langenthal, larges vainqueurs respectivement de La Chaux-de-Fonds (9-2) et Ajoie (8-1), suivent toujours le leader à 4 points. Quant à Lausanne, il a remporté un succès aussi essentiel qu'étriqué à Viège (3-4), succès qui lui permet de «recoller» au peloton. Dans le groupe est, Ambri Piotta est désormais seul second derrière Dübendorf, et à la suite de la nouvelle défaite d'Olten.

LNA

LES RÉSULTATS

Lugano - Arosa 6-1 (1-0 2-0 3-1), Davos - CP Zurich 9-2 (3-0 4-1 2-1), Kloten - Langnau 1-2 (1-0 1-0 0-0), Bienne - Fribourg-Gottéron 4-2 (3-0 1-1 0-1).

CLASSEMENT

1. Davos	8	7	10	44-10	15
2. Arosa	8	4	22	37-21	10
3. Bienne	8	4	13	38-41	9
4. Kloten	8	4	0	34-26	8
5. Lugano	8	4	0	35-29	8
6. Fribourg	8	4	0	32-39	8
7. Langnau	8	2	15	16-36	5
8. CP Zurich	8	0	17	19-53	1

SAMEDI PROCHAIN

Arosa - Kloten
Fribourg - Davos
Langnau - Lugano
Zurich - Bienne

LNB

Groupe ouest

LES RÉSULTATS

Villars - Sierre 5-6 (1-1 2-3 2-2), Viège - Lausanne 3-4 (1-0 1-3 1-1), Langenthal - Ajoie 8-1 (1-0 5-0 2-1), Berne - La Chaux-de-Fonds 9-2 (2-1 5-0 2-1).

CLASSEMENT

1. Sierre	8	8	0	47-22	16
2. Berne	8	6	0	68-23	12
3. Langenthal	8	6	0	43-23	12
4. Villars	8	3	0	51-48	6
5. La Chaux-de-Fds	8	2	15	27-43	5
6. Ajoie	8	2	15	30-61	5
7. Viège	8	2	0	6-32	4
8. Lausanne	8	2	0	6-26	4

SAMEDI PROCHAIN

Ajoie - Viège
La Chaux-de-Fds - Villars
Lausanne - Langenthal
Sierre - Berne

Groupe est

LES RÉSULTATS

Coire - Ambri 3-5 (0-2 2-3 1-0), Rapperswil - Olten 7-3 (2-0 3-1 2-2), Dübendorf - Herisau 10-3 (3-0 4-3 3-0), Zoug - Wetzikon 3-5 (1-0 3-0 0-4).

CLASSEMENT

1. Dübendorf	8	7	0	160-29	14
2. Ambri Piotta	8	6	0	43-36	12
3. Olten	8	5	0	42-33	10
4. Coire	8	4	0	34-32	8
5. Wetzikon	8	3	2	41-44	8
6. Rapperswil	8	2	2	42-47	6
7. Zoug	8	1	1	6-30	4
8. Herisau	8	1	1	19-48	3

SAMEDI PROCHAIN

Ambri - Rapperswil
Herisau - Zoug
Olten - Coire
Wetzikon - Dübendorf

VILLARS - SIERRE 5-6 (1-1, 2-3, 2-2)

LE COUP DU SUCRE...

Villars: Croci-Torti; Giroud, Therrien; Knobel; Quirici, Boucher, Favrod; Steudler, Rochat, Rabel, Bonzon, Moinat, Guénat.

Sierre: Schläfli; Massy, Jean-Louis Locher; Arnold, Wyssen; Croci-Torti, Dubé, Métivier; Bagnoud, Rouiller, Mayor; Eceur, Ramseier, Tscherrig; B. Rotzer.

Buts: 5'14", Rouiller, 0-1; 14'33", Knobel, 1-1; 25'56", Guénat, 2-1; 28'16", Rouiller, 2-2; 31'11", Jean-Louis Locher, 2-3; 33'25", Quirici, 3-3; 39'22", Métivier, 3-4; 42'16", Croci-Torti, 3-5; 45'01", Croci-Torti, 3-6; 54'59", Therrien, 4-6; 58'44, Therrien, 5-6.

Notes: patinoire de Villars. 1500 spectateurs. Arbitres: MM. Megert, Rochat, Keller.

Pénalités: 3 x 2' contre Villars; 7 x 2' contre Sierre.

Record battu donc. La saison passée, le HC Sierre avait aligné sept victoires consécutives après la prise de pouvoir par Normand Dubé. Hier soir, en s'imposant dans la froide patinoire villardoue, les Valaisans ont commencé le deuxième tour en continuant sur leur lancée. C'est-à-dire en descendant de l'alpe vaudoise avec les deux points au compteur. Si ces chiffres dévalent incontestablement seize points positifs, ils masquent la difficulté de l'opération finalement réussie hier soir. Car le Villars de cette mi-octobre n'a plus rien de commun avec celui visionné à Graben lors du match aller. Conséquence première de ce retour en forme de la bande à Boucher: on ne s'est pas ennuyé pour dix

ronds durant les soixante minutes d'un derby passionné et passionnant.

Le premier tiers d'abord. Alerte, vivace, équilibré. Avec une formation locale sans peur et sans complexe face à la motivante invincibilité d'un adversaire transformé match après match en équipe à battre, en étoile à éclipser, en maître à réduire, l'espace d'un exploit, en valet soumis. Rien à dire donc, si le tableau électronique explicitait la parité d'un résultat logique. Au tir de Jean-Louis Locher dévié par Rouiller (0-1), Knobel avait répliqué en dérangeant l'araignée des buts de Schläfli (1-1).

Le deuxième tiers, lui, distilla un hockey de même qualité. Avec toujours ce Villars croqueur et superbe d'homogénéité face à un Sierre sans doute surpris de tant d'ardeur et de foi. En supériorité numérique, Guénat donnait même l'avantage aux jaunes et bleus avant que Rouiller (excellent hier soir) ne profite d'un mauvais renvoi de Guy Croci-Torti pour à nouveau rétablir l'égalité (2-2).

Coups durs

Et ainsi de suite, jusqu'au moment où Métivier, seul à 38 secondes de la sirène, exploita une erreur défensive pour permettre à ses camarades d'avaler le second thé avec un sucre en plus (3-4). Coup dur pour Villars qui ne méritait pas, lui, ce malgre désavantage.

Et qui mit trop de temps à s'en remettre. D'entrée de troisième période, en effet, Sierre fit le trou. Par la canne d'un Jean-Luc Croci-Torti qu'on avait jusque-là, plus souvent vu sur le banc d'infamies (4 x 2'). D'un revers d'abord (3-5) et plus proprement, à la suite d'un coup de reins et de l'altruisme de Métivier (3-6).

Inattendu suspense

Avec trois filets de retard, on aurait pensé que Villars allait craquer. Que le rêve de revanche fondrait comme du caramel mou. C'était mal connaître Therrien et ses gars qui s'accrochèrent à leur moral pour nous servir une fin de match à suspense. 4-6, à cinq minutes du point final, puis 5-6 à 76 secondes du terme de la soirée. De quoi enflammer encore la chaude ambiance, de quoi nouer l'estomac des supporters sierois. Mais les Valaisans ne lâchèrent pas l'occasion de battre leur record et, surtout, d'attendre Berne avec le plein de points.

Bref. Ce match fut plaisant, animé, renversant. Grâce à Villars d'abord qui joua sa carte avec culot et parfois panache. Grâce à Sierre aussi qui s'appliqua par moments à justifier sa place et son rôle.

D'ailleurs, avant de monter à «l'alpage», ce n'était pas une évidence qu'il redescende avec le sourire et toujours l'invincibilité.

Christian Michellod

VIÈGE - LAUSANNE 3-4 (1-0, 1-3, 1-1)

Les Valaisans n'ont pas su profiter...

Viège: Zuber; Mathieu, Baldinger; Mazotti, Roten; Marx, Anthamatten, Böni; Zehhäusern, Gardner, Helland; E. Locher, Wüthrich, H. Locher. Entraîneur: Barry Jenkins.

Lausanne: Reuille; Ulrich, Norwich; Maylan, Vincent; Benacka; Joliquin, Guscetti, Scherrer; Courvoisier, Trumpler, Kaltenbacher; Rod, Montandon, Fasel. Entraîneur: Jacques Noël.

Buts: 11e, Gardner, 1-0; 24e, Egon Locher, 2-0; 24e, Vincent, 2-1; 27e, Montandon, 2-2; 38e, Montandon, 2-3; 43e, Norwich, 2-4; 50e, Zehhäusern, 3-4.

Notes: Litterna. 2700 spectateurs. Viège sans Clemenz (blessé). Lausanne au complet. Arbitres: MM. Zeller et Claude, qui ont eu le mérite de siffler à deux comme au bon vieux temps, leur troisième camarade n'ayant pas été libéré par l'armée. Sans commentaire!

Pénalités: 4 x 2' contre Viège; 5 x 2' contre Lausanne.

Sevrés de victoires depuis presque un mois (c'était le 27 septembre contre ce même HC Viège, 7-6), les Lausannois ont obtenu hier soir leur second succès de la saison, ce qui leur permet de rejoindre les Haut-Valaisans au classement. Disons d'emblée que cette victoire vaudoise ne fut guère reluisante, mais dans le contexte actuel on ne leur en fera pas le reproche, le résultat primant sur la manière.

Indiscutablement, Viège a raté le coche dans le premier tiers, où le HC Lausanne n'a strictement rien montré. On se demande même ce qu'il serait advenu si les arbitres avaient validé le second but de Gardner, à nos yeux tout à fait valable. En vingt minutes, tenez-vous bien, Lausanne n'a pas adressé le moindre tir dangereux vers la cage défendue par Zuber.

Vive les pénalités!

Lors du tiers médian, Lausanne se réveilla et n'abdiqua pas sur le second but viégeois signé Egon Locher. Vincent en effet,

dans la même minute, réduisit le score au terme d'une belle échappée. Par la suite, Viège allait payer un lourd tribut aux pénalités. Ce fut tout d'abord Baldinger qui écopa de deux minutes pour avoir volontairement mais surtout inutilement déplacé la cage de son gardien. Servi par Trumpler, Montandon égalisait (27e). Onze minutes plus tard, ce fut au tour de Wüthrich de regagner le banc des infamies. Scénario immuable: Trumpler - Montandon, et à la conclusion un second but pour le Neuchâtelois.

Le tournant

Dans le tiers final, alors que Guscetti purgeait une pénalité mineure, Norwich se paya le luxe d'inscrire un quatrième but, grâce à une passe remarquable de Joliquin. Viège accusa le coup, le gardien Reuille fit le reste. Ce dernier dut quand même capituler à dix minutes de la sirène finale lorsque Viège évolua à cinq contre quatre (pénalité de Norwich). La fin de rencontre fut dramatique et il est vraiment dommage que les Viégeois s'obstinèrent à vouloir tra-

verser le camp adverse, le puck au bout de la canne. En jouant plus collectivement en fin de rencontre (Viège sortit encore son gardien à 50 secondes du terme), les Valaisans auraient pu glaner un point.

Côté vaudois, Benoît Doucet, le nouveau Canadien, sera certainement en renfort en ligne d'attaque. C'est là que la chatte à mal à la patte. Un mauvais point déjà pour l'ancien joueur des Olympiques de Hull. En parlant de son pays d'origine, il s'est trompé de papiers...

Quant aux arbitres, ils ne se sont pas fait des amis hier soir du côté de Viège!

Jean-Jacques Rudaz

● Le Lausanne Hockey-Club, dernier du groupe ouest de LNB, va mettre durant une quinzaine de jours à l'essai le Canadien Benoît Doucet (20 ans), qui pourrait être aligné samedi déjà contre Langenthal. Doucet est un attaquant qui a joué jusqu'ici dans les équipes de collège de Olympic Hull et de Saint-Laurent, «comptant» plus de 300 points lors des trois dernières saisons.

AUTOMOBILISME

F1: Alain Prost l'arroiseur arrosé!

Suite de la première page

La marmite était pleine. A vrai dire, parmi ceux qui suivent à la loupe la F1 et qui collettent leurs oreilles aux portes, la mise à pied d'Alain Prost par Renault n'a rien de très surprenant. Kyalami et l'échec retentissant qui en découlait l'a fait simplement déborder.

Certes, à la base, la régie Renault en porte une certaine responsabilité. Mais c'est surtout Alain Prost qui apparaît au premier rang des accusés.

Les exigences en matière de priorité de pilote (Eddie Cheever ne fut que rarement en mesure de venir lui prêter main forte, faute d'un matériel à la hauteur), c'est lui, Prost, qui réussit à les obtenir auprès des têtes pensantes que sont Larrousse, Sage et Mangelon.

Les options en matière de fiabilité plutôt que celles tournées résolument vers la recherche et le progrès (après sa saison 1982 marquée par plusieurs «couacs» mécaniques), c'est en partie lui aussi qui les prit.

Les multiples attaques verbales adressées à René Arnoux et qui eurent non seulement des répercussions néfastes sur sa propre personne, mais également à l'intérieur de l'usine où la majorité des mécaniciens ont conservé une grande estime pour Arnoux, c'est encore lui qui les déclencha.

L'erreur impardonnable à ce niveau-là (même si elle est humaine) commise à Zandvoort où, avec le recul, on s'aperçoit que c'est bien là que le titre lui échappa, c'est toujours lui, Prost, qui en fut l'auteur.

Les déclarations à chaud de Kyalami, accusant Renault de s'être trop vite endormi (même si ces propos reflètent une parcelle de vérité), c'est encore et toujours lui.

La défaite dans la coupe des constructeurs, pour une marque comme Renault, dont l'image dans le grand public est perçue à travers sa technologie de pointe, c'est lui qui, fatalement, en porte une tranche de responsabilité.

L'arroiseur arrosé: tel apparaît ce matin Alain Prost. Il ne suffit pas de bien piloter un bolide de course. Surtout quand on défend les couleurs d'une maison aussi représentative. Encore faut-il savoir tourner sept fois sa langue dans la bouche avant de parler en public...

Jean-Marie Wyder

TENNIS

● Classement ATP: progression de Stadler

Demi-finaliste à Bâle, Roland Stadler occupe la 68e place au classement de l'ATP. Il partage ce rang avec Colin Dowdeswell, demi-finaliste à Tel Aviv. L'espoir tessinois Claudio Mezzadri, qui a passé un tour aux Swiss Indoors, a gagné près de 40 places (259e). Yannick Noah, pour sa part, perd une place en raison de sa défaite à Bâle au premier tour face à Victor Pecci.

Le classement: 1. John McEnroe (EU), 2. Ivan Lendl (Tch), 3. Jimmy Connors (EU), 4. Mats Wilander (Sué), 5. Yannick Noah (Fr), 6. Jimmy Arias (EU), 7. José Luis Clerc (Arg), 8. Kevin Curren (AFS), 9. José Higuera (Esp), 10. Guillermo Vilas (Arg), 11. Bill Scanlon (EU), 12. Gene Mayer (EU), 13. Andres Gomez (Eq), 14. Johan Kriek (EU), 15. Peter McNamara (Aus), 16. Vitas Gerulaitis (EU), 17. Eliot Teltscher (EU), 18. Henri Leconte (Fr), 19. Brian Gottfried (EU), 20. Sandy Mayer (EU). Puis: 37. Heinz Günthard, 68. Roland Stadler et Colin Dowdeswell. 203. Jakub Hlasek. 259. Claudio Mezzadri. 357. Markus Günthard. 592. Ivan DuPasquier.

● **Christiane Jolissaint blessée.** — Dans l'optique de sa tournée australienne, Christiane Jolissaint (39e au classement de la WTA) s'est soumise, depuis plusieurs semaines à un entraînement d'endurance très poussé à Macolin. Absente des courts depuis l'US Open, la Biennoise escomptait faire sa rentrée la semaine prochaine au tournoi de Stuttgart. Ses plans ont malheureusement été bouleversés par une blessure à la cheville lors d'un cross. Elle souffre d'une distorsion des ligaments.

Cette blessure ne nécessitera pas une opération. Après une période de repos, elle espère s'envoler en Australie le 5 novembre où elle doit disputer trois tournois.

● **Brighton. Tournoi du Grand Prix féminin, 150 000 dollars.** Simple, 1er tour: Sue Barker (GB) bat Sabina Simmonds (It) 7-6 6-1. Andrea Temesvári (Hon) bat Vicki Nelson (EU) 6-3 6-0. Kim Schaefer (EU) bat Ann Hobbs (GB) 6-2 6-2. Katerina Skronska (Tch) bat Anne White (EU) 6-2 6-2. Jo Durie (GB) bat Sandy Collins (EU) 6-2 6-3. Chris Evert-Lloyd (GB) bat Marcella Mesker (Hol) 6-1 6-4. Leigh Thompson (EU) bat Lena Sandin (Sué) 6-2 6-3.

● **Vienne. Tournoi du Grand Prix, 100 000 dollars.** Simple messieurs, 1er tour: Marco Ostoja (You) bat Tomas Smid (Tch) 2-6 6-4 6-3. Mark Dickson (EU) bat Nick Saviano (EU) 6-1 6-0. Stefan Simonsson (Sué) bat Michael Westphal (RFA) 5-7 6-4 7-5. Michiel Schapers (Hol) bat Stan Smith (EU) 7-5 7-5. Peter Feigl (Aut) bat Jaromir Bečka (RFA) 6-2 6-0. Bernhard Pils (Aut) bat Brian Levin (AFS) 6-4 7-6. Brian Gottfried (EU) bat Hans Simonsson (Sué) 6-4 6-2. Eric Korita (EU) bat Matt Doyle (Ir) 6-1 6-1.

Les trois autres matches de LNA

● Davos - CP Zurich 9-2 (3-0 4-1 2-1)

Patinoire de Davos. 4000 spectateurs. Arbitres: Tschanz, Ramseier-Zimmermann.

Buts: 1re Weber 1-0, 2e Trulzi 2-0, 6e Weber 3-0, 25e Netherly 4-0, 27e Jacques Soguel 5-0, 29e Paganini 6-0, 31e Lolo Schmid 6-1, 33e Trulzi 7-1, 47e Novy 7-2, 48e Paganini 8-2 50e Netherly.

Pénalités: 2 x 2' contre Davos, 5 x 2' contre CP Zurich.

Notes: Davos sans Batt, Mazoleni et Sergio Soguel (blessés), Zurich avec Brunold dans les buts pour Scheibli.

● Kloten - Langnau 1-2 (1-1 0-1 0-0)

Schlüfweg, 4035 spectateurs. Arbitres: Schiau, Voillat-Kunz.

Buts: 14e Johnston 1-0, 19e Nicholson 1-1, 30e Lapensée 1-2.

Pénalités: 2 x 2' contre Kloten, 1 x 2' contre Langnau.

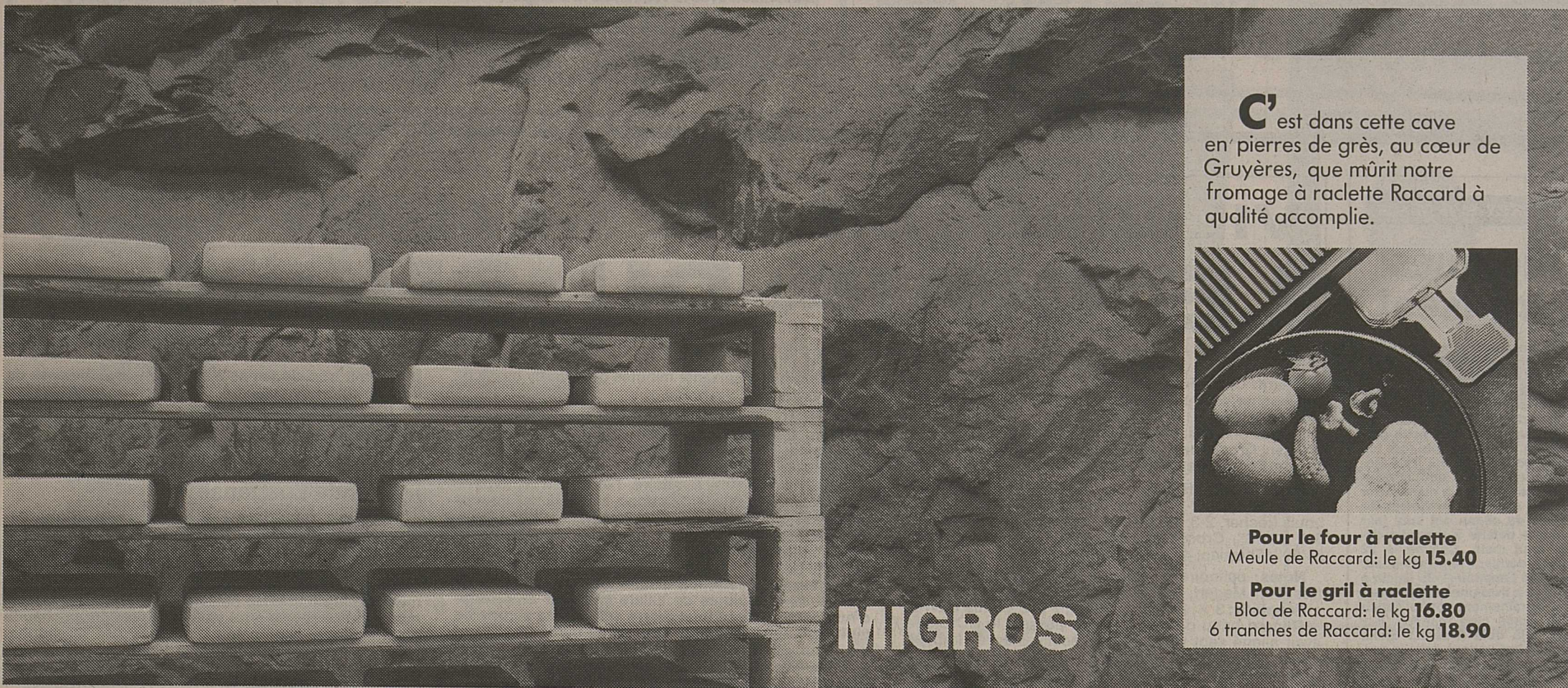
● Lugano - Arosa 6-1 (1-0 2-0 3-1)

Resega. 5500 spectateurs. Arbitres: Zurbriggen, Pahud-Hirschi.

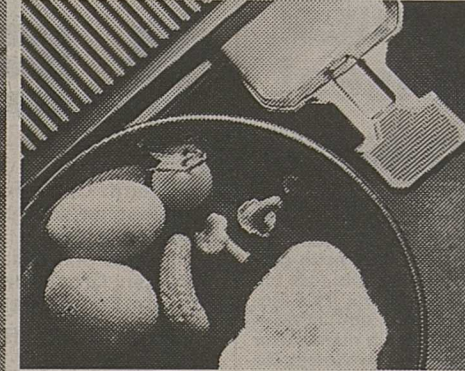
Buts: 3e Conte 1-0, 28e Kiefer 2-0, 39e Lötscher 3-0, 46e Johansson 4-0, 51e Lötscher 5-0, 54e Metzger 5-1, 59e Johansson 6-1.

Pénalités: 8 x 2' contre Lugano, 7 x 2' plus 5' (Sturzenegger) contre Arosa.

Note: Lugano avec Molina dans les buts pour Andrey malade.



C'est dans cette cave en pierres de grès, au cœur de Gruyères, que mûrit notre fromage à raclette Raccard à qualité accomplie.



Pour le four à raclette
Meule de Raccard: le kg **15.40**

Pour le gril à raclette
Bloc de Raccard: le kg **16.80**
6 tranches de Raccard: le kg **18.90**

MIGROS

Economies actives:

Café en grains

Exquisito

Offre spéciale du 19.10 au 25.10



250 g **2.90** au lieu de 3.40
500 g **5.60** au lieu de 6.60

(100 g = 1.16) (100 g = 1.12)

Espresso

Offre spéciale du 19.10 au 25.10



250 g **2.60** au lieu de 3.10
500 g **5.-** au lieu de 6.-

(100 g = 1.04) (100 g = 1.-)

Raccard

Offre spéciale du 19.10 au 1.11



imp. en tranches **15.50** au lieu de 18.90
le kg

en bloc **13.50** au lieu de 16.80
le kg

le fromage à raclette apprécié

Cornichons, petits oignons blancs et Mixed Pickles

Offre spéciale du 19.10 au 1.11



Verre de 250 g (Eg = 125 g)

chaque verre -30 de moins

p. ex.: **Mixed Pickles** 205 g (Eg = 125 g)
1.- au lieu de 1.30
Eg (100 g = -80)

Délice Dessert

Multipack du 19.10 au 25.10



Gobelet de 150 g -95
2 gobelets au choix **1.60** au lieu de 1.90

(100 g = -53,3)

Du congélateur directement au four!

Offre spéciale du 19.10 au 25.10

Tartelettes aux champignons surgelées **2.60**
4 pièces 280 g au lieu de 3.20
(100 g = -92,9)

Ramequins surgelés **2.-** au lieu de 2.60
4 pièces 280 g (100 g = -71,4)

Quiches Lorraines surgelées **2.20**
4 pièces 280 g au lieu de 2.80
(100 g = -78,6)

Côtelette fumée avec os

Offre spéciale du 19.10 au 25.10



le kg **18.-**

Knackerli

Offre spéciale jusqu'au 1.11



Paquet à 6 pièces **1.60**
220 g au lieu de 2.20
100 g = -72,7)

MIGROS



CE: cet après-midi (16 heures suisses) SHAKTOR DONETZK - SERVETTE Mathey et Servette: un pas dans l'inconnu!

De notre envoyé spécial Gérard Joris

Si Pierre Délèze avait été du voyage, il se serait souvenu. Depuis les derniers championnats d'Europe juniors d'athlétisme en 1977, où il avait pu accéder au podium de la finale du 400 mètres, rien n'a changé à Donetsk. En remontant le grand boulevard qui mène au stade Shaktor, cadre, ce soir, du match de coupe d'Europe qui opposera à Shaktor-Donetsk au FC Servette, il aurait sans doute reconnu le grand parc, véritable îlot de verdure, qui sert de parvis au stade. Il aurait reconnu aussi le lac artificiel, oasis de fraîcheur dans un décor majestueux. Il aurait reconnu enfin les deux petites collines qui le surplombent, tel un promontoire géant. C'est dans ce cadre agréable, presque charmant et enchanteur, que se jouera, dans quelques heures, le match aller des huitièmes de finale de la coupe des vainqueurs de coupe entre les Soviétiques de Shaktor-Donetsk et les Suisses du FC Servette. Un match plein de mystère et d'inconnu? « Nous ne savons pas trop où nous allons », explique à ce sujet Guy Mathey, l'entraîneur des Genevois. En réalité, nous ignorons presque tout de cette équipe soviétique, de sa manière de jouer, de son style. Comme elle, qui ne connaît rien non plus du Servette, nous sommes donc réduits à toutes les suppositions. Nous avançons en fait un peu dans l'inconnu.

Une question de tactique

Tout dans ce match, se jouera donc peut-être au niveau de la tactique. Débarqués lundi en fin d'après-midi à Donetsk, au terme d'un vol presque sans histoire de quatre heures, juste coupé par une brève escale douanière à Kiev, les Servettiens ont eu largement le temps de se préparer sur ce point. Hier, entre deux séances d'entraînement sur le stade ukrainien, la première juste avant midi et la deuxième à l'heure du match, Guy Mathey s'est livré à quelques confidences: « Ce match sera évidemment très difficile. Nous pouvons logiquement penser que les Soviétiques vont attaquer très fort d'entrée pour tenter de marquer rapidement le but

libérateur. Nous allons donc forcément subir et nous devons nous organiser en conséquence. En principe, nous œuvrerons comme en coupe, face à La Chaux-de-Fonds, c'est-à-dire en 4-4-2. Cette tactique isolera peut-être Brigger en attaque et déculpérera ses responsabilités personnelles mais nous permettra de récupérer un maximum de balles dans notre jeu. Contre une équipe aussi solide, il serait illusoire de vouloir porter le débat au niveau physique. Nous devons donc jouer avec prudence tout en nous déployant intelligemment. Si tout se passe sur le terrain comme dans ma tête, cela devrait aller. »

Guy Mathey optimiste. L'équipe emboîte le pas. « Pour nous, ce sera un match extrêmement difficile », explique Alain Geiger. « Mais je suis serein. Il nous faudra tenir le coup tout en recherchant un résultat positif. Dans l'optique du match retour, ce sera capital. »

Un adversaire solide

La tâche de Servette, ce soir, en Ukraine, c'est certain, sera terriblement ardue. Sixième du championnat national à huit points du leader Torpedo-Moscou, Shaktor-Donetsk se présente comme un adversaire solide. Si elle ne compte aucun international A (le gardien Lilskas et l'attaquant Grachov font partie de l'équipe olympique et le jeune Petrov, 19 ans, de l'équipe nationale des juniors), la formation de l'entraîneur Viktor Lossov pourra compter sur un ensemble homogène et parfaitement soudé. Ses deux succès obtenus au premier tour aux dépens des Danois de Lykoebilg (3-5 au Danemark et 4-2 en Russie) mettent en relief la valeur de l'équipe soviétique. De plus, l'appui d'un public totalement acquis à sa cause (les responsables du club soviétique attendent entre 30 000 et 40 000 personnes dans ce stade d'une capacité totale de 35 000 places) ne seront pas un élément à négliger non plus.

Au stade de Shaktor, Servette affrontera donc un adversaire extrêmement coriace. De sa capacité à maîtriser toutes les données d'un match très mystérieux dépendra évidemment en grande partie le résultat final.

Servette évoluera en principe dans la composition suivante: De Choudens; Geiger; Hasler, Henry, Cacclapaglia; Renquin, Barbe-



Guy Mathey est confiant: « Si tout se passe sur le terrain comme dans ma tête, cela devrait aller... »

ris, Schnyder, Dutoit; Brigger, Jaccard. Remplaçants: Burgener (pour autant qu'il soit parfaitement rétabli) ou Willommet, Périllaz, Castella, Mattioli.

Match retour le 1er novembre

Le match retour des huitièmes de finale de la coupe des vainqueurs de coupe Servette - Shaktor Donetsk aura lieu le mardi 1er novembre à 20 heures. Les dirigeants genevois entendent, avec cette date, éviter une concurrence éventuelle d'une rencontre télévisée le mercredi par les chaînes françaises.

SUR LES AUTRES STADES

Le SV Hambourg défend son titre

Exempt du premier tour de la coupe d'Europe des champions, à la suite de l'exclusion du club albanais Villaznia Shkodra, le SV Hambourg, tenant du trophée, effectuera ce soir son entrée dans la compétition à Bucarest face au Dinamo, à l'occasion des matches aller des huitièmes de finale.

Les principaux rivaux du champion d'Europe ont peut-être été moins favorisés par le tirage au sort... Ainsi, Liverpool doit s'approprier à soutenir une dure bataille à Anfield Road face à l'Athletic Bilbao, qui livrera sans doute un terrible combat défensif, afin de préserver ses chances pour le match retour, le 2 novembre. Tâche ardue également pour le Standard de Liège qui devra d'abord recevoir Dundee United, une équipe qui progresse chaque saison à l'image d'Aberdeen. CSKA Sofia - AS Roma, Dynamo Berlin - Par-

tizan Belgrade et Olympiakos - Benfica s'annoncent assez serrés, tout comme Bohemians Prague - Rapid Vienne. Dynamo Minsk, « tombeur » de Grasshopper au tour précédent, devrait pouvoir limiter les dégâts en Hongrie devant Raba Eto.

Un certain Paris - Juventus

Le match phare des huitièmes de finale de la coupe des coupes se déroulera à Paris. L'affrontement entre Paris Saint-Germain et Juventus dans un Parc des Princes qui explosera - 150 000 demandes sont parvenues au siège du club parisien alors que le stade ne peut accueillir que 50 000 spectateurs - constitue pour la presse française le match de l'année. Michel Platini sera bien sûr le personnage central de ce match. La vedette de la Juve risque cependant d'être soumise à un traitement de choc de la part de Luis Fernandez, son coéquipier

en équipe de France. Mais dans le camp parisien, le Yougoslave Safet Susic connaîtra sans doute les mêmes tourments avec Claudio Gentile.

Comme la Juventus, la plupart des favoris pour la qualification aux quarts de finale, Barcelone, Manchester United, Aberdeen, le tenant, Cologne, et Porto joueront le match retour à domicile. Enfin, un « petit » sera présent en quart de finale: les Suédois d'Hammarby ou les Finlandais de Haka Valkeakoska.

● En coupe de l'UEFA, où l'on disputera encore un tour avant la fin de l'année, quelques « chocs » intéressants sont à noter, comme PSV Eindhoven - Nottingham Forest, Tottenham - Feyenoord ou encore Sporting Lisbonne - Celtic Glasgow. Le tenant, Anderlecht, sera, quant à lui, opposé à Banik Ostrava et devra se mettre à l'abri dès ce soir s'il ne veut pas connaître une mésaventure dans quinze jours en Tchécoslovaquie.

Hockey, LNA: Bienne - Fribourg 4-2 (3-0, 1-1, 0-1)

PRIS A FROID...

Bienne: Anken; Poulin, Kölliker; Flotiront, Dubuis; Wist, Lüthi, Bärtschi; Willy Kohler, Gosselin, Kuonen; Lautenschlager, Koller, Daniel Kohler, Leuenberger.

Fribourg: Meuwly; Gagnon, Jeckelmann; Girard, Brasey; Holzer, Führer, Burkard; Richter, Rämly, Lüdi; Theus, Beaulieu, Weber.

Notes: patinoire de Bienne. 6600 spectateurs. Arbitres: Vögtlin, Leuenberger, Götte. Gâtéron sans Lussier, Rotzetter, Giambonini et Cadieux (blessés).

Buts: 5e, Poulin, 1-0; 6e, Lüthi, 2-0; 19e, Kuonen, 3-0; 30e, Führer, 3-1; 40e, Bärtschi, 4-1; 46e, Beaulieu, 4-2.

Pénalités: 5 x 2' contre Bienne; 6 x 2' contre Gâtéron.

Anken, héros d'un soir

Venu tout exprès de Morges pour assister à ce match, papa Anken n'a pas dû être peu fier de son rejeton d'Olivier. Ce que le cerbère biennois a parfois réussi hier soir tient véritablement du prodige, car tout en réparant les bévues que ses coéquipiers finirent par accumuler, il écœura littéralement les attaquants fribourgeois durant toute la durée, ou presque, du dernier tiers-temps.

Rien n'avait pourtant laissé prévoir que les champions seraient parallèlement aux abois en fin de rencontre. Ils avaient survolé sans douleur la période initiale et leur salaire de trois

buts n'était alors qu'un minimum. Puis ils se mirent à souffrir à leur tour au cours du tiers intermédiaire, leurs adversaires s'étant soudain mis à les harceler sous tous les angles et surtout à les impressionner par un engagement physique allant se durcissant au fil des minutes.

Quand, à un peu moins de quinze minutes de la fin de cette bataille de titans, le Canadien Beaulieu réduisit le handicap de son équipe à deux unités seulement, on put croire que l'édifice biennois s'écroulerait tôt ou tard. En effet, la formation seelandaise plaça de plus en plus sous les coups de boutoir incessants de Gagnon et de ses camarades, mais elle ne céda pourtant jamais.

Le mérite, on l'a déjà dit, en revient avant tout au petit Anken, authentique héros de la soirée. Les Fribourgeois s'usèrent vainement les dents à son contact, mais on leur reprochera néanmoins d'avoir par trop sacrifié la tête aux muscles dans leurs tentatives répétées de revenir à la marque.

Acharné donc, ce match ne laissera pourtant pas un souvenir impérissable à ceux qui l'ont vécu. Il fut beaucoup trop haché et les belles phases de jeu plutôt rares. On prétend que c'est là la rançon payée au hockey dit moderne, mais on doute que ce soit le meilleur moyen de s'assurer la fidélité de spectateurs qui, sur la plupart de nos patinoires, ont plutôt tendance à se retrouver de moins en moins nombreux.

A noter que, demain jeudi, les champions suisses s'envoleront en direction de Ljubljana pour y disputer le match retour du premier tour de la coupe européenne des champions. J.Vd

ATHLETISME

Deux cas de dopage lors des finales de coupe d'Europe

Deux discoboles, le Polonais Dariusz Juzyszyn et la Hongroise Agnes Herczeg, ont été convaincus de dopage lors des finales de coupe d'Europe masculine et féminine qui se sont déroulées les 20 et 21 août à Londres, a annoncé dans un communiqué signé du Français Pierre Dariaux, secrétaire honoraire, le secrétariat de l'Association européenne d'athlétisme.

Comme le prévoit le règlement de la Fédération internationale d'athlétisme, les deux athlètes ont été disqualifiés de leurs épreuves respectives du lancer du disque. Ils sont également disqualifiés à vie avec une possibilité de réintégration de leurs fédérations après une suspension de 18 mois minimum.

Ces deux disqualifications ne modifient pas le classement final des deux coupes d'Europe mais la Pologne (messieurs), toujours 5e, totalise 86,5 points au lieu de 91,5, alors que la Hongrie (dames) reste 8e et dernière mais avec 34 points contre 37.

L'AEA a précisé, en outre, que 156 contrôles antidopages ont été effectués au cours de l'été: 10 à la coupe du monde de marathon, 67 dans les cinq rencontres de coupe d'Europe, 45 aux championnats d'Europe juniors et 34 au cours des trois rencontres de coupe d'Europe des épreuves combinées.

Lafranchi présent «A travers Aigle»

Vainqueur des deux dernières éditions, le Bernois Bruno Lafranchi participera samedi à la course «A travers Aigle». Il sera le principal favori de la course des élites qui regroupera 22 coureurs, de Suisse, Belgique et Grande-Bretagne. Ses principaux rivaux sur les 10,080 km du parcours seront le Bernois Hugo Rey, le Belge Bauw, champion de Belgique junior de cross, et le Britannique Paul Baker.

Mundial 1990: soutien du gouvernement à la candidature italienne

M. Bettino Craxi, chef du Gouvernement italien, a annoncé à Rome, dans un communiqué, que «le gouvernement soutient la candidature de l'Italie pour l'organisation de la coupe du monde de football 1990».

M. Craxi a également encouragé le CONI (Comité olympique national italien) et la Fédération italienne de football dans leur tentative d'obtenir cette organisation. Il a assuré que le cahier des charges demandé par la FIFA comporterait les garanties nécessaires du gouvernement pour mener à bien cette entreprise.

La décision finale quant à la désignation du pays organisateur de la coupe du monde 1990 sera prise par le Comité exécutif de la FIFA le 8 décembre à Zurich.

Annulation d'un camp d'entraînement

Le camp d'entraînement de l'équipe nationale et de la sélection des moins de 21 ans, prévu du 3 au 5 novembre en vue de Suisse - Belgique, n'aura pas lieu étant donné que la Belgique est définitivement qualifiée pour le tour final du championnat d'Europe 1984 en France.

Le Comité de la ligue nationale

Le Comité de ligue nationale s'est constitué ainsi au cours de sa dernière réunion:

Président: Me Fredy Rumo (La Chaux-de-Fonds). Vice-président: Ernst Bär (Wettingen). Trésorier: Silvio Ferrari (Granges). Membres: Ferdinand Schmutz (Berne), Carlo Lavizzari (Servette), Ernest Ludin (Vevey), Bruno Michaud (Bâle), Pierluigi Rossi (Mendrisio), Gabriel Trolliet (Monthey).

MM. Rumo, Bär, Ferrari et Schmutz forment le conseil de direction. Commission de qualification. Président: Ferdinand Schmutz. Membres: Carlo Lavizzari et Ernest Ludin. Commission de discipline. Président: Pierluigi Rossi. Membres: Ernst Bär et Gabriel Trolliet.

La sélection yougoslave pour Bâle

La Fédération yougoslave a opéré sa sélection pour le match amical de Bâle contre la Suisse le 26 octobre. Aucun joueur évoluant à l'étranger ne figure parmi les 16 joueurs retenus.

La sélection: Gardiens: Zoran Simovic (Hajduk Split-né en 1954-1 sélection). Tomislav Ivkovic (Etoile Rouge Belgrade-60-4).

Défenseurs: Zoran Vujovic (Hajduk Split-58-13). Nikica Cukrov (Hajduk Split-54-13). Zvezdan Cvetkovic (Dinamo Zagreb-60-4). Mirza Kapetanovic (Sarajevo-59-3). Ljubomir Radanovic (Partizan Belgrade-60-2).

Attaquants: Marko Elzener (Etoile Rouge-61-0). Blaz Sliskovic (Hajduk Split-59-11). Zoran Bojovic (Radnicki Nis-56-1). Dusan Pesic (Hajduk Split-55-3). Zlatko Vujovic (Hajduk Split-58-21). Dragan Mance (Partizan Belgrade-62-2). Zlatko Kranjcar (Dinamo Zagreb-56-6). Mehmed Bazdarevic (Zeljeznica Sarajevo-60-1). Sulejman Halilovic (Dinamo Vinkovci-55-3).

● Match amical: Saint-Gall - Bregenz-Dornbirn (2e div. autrichienne) 6-0 (1-0).

Avec Johan Neeskens comme libero, le SC Zoug, néo-promu en LNB, a perdu 2-0 (2-0 mi-temps) à Schötz un match amical devant Grasshopper. Ami personnel du président du club zougais Hofstetter, le Hollandais a accepté de jouer cette rencontre amicale. Mais un engagement à Zoug de Neeskens semble improbable, car il est sous contrat avec le Cosmos de New York.

SC Zoug-Grasshopper 0-2 (0-2). - Schötz, 1100 spectateurs. - Arbitre: Zurkirchen (Zell). Buts: 25e Wehrli 0-1. 42e Jara 0-2.

● HANDBALL. - Le championnat suisse. Ligue nationale A, 6e journée: Emmenstrand - St. Otmar Saint-Gall 19-18 (9-7). Dietikon - Grasshopper 12-14 (4-8). RTV Bâle - Gym Bienne 18-10 (10-5). Amicitia Zurich - Suhr 20-19 (15-11). BSV Berne - Zofingue mercredi. - Le classement: 1. Amicitia Zurich 6/12. 2. Grasshopper 7/10. 3. BSV Berne 5/8. 4. RTV Bâle 6/7. 5. St. Otmar Saint-Gall 7/6. 6. Zofingue 5/6. 7. Emmenstrand 6/5. 8. Gym Bienne 6/4. 9. Dietikon 6/2. 10. Suhr 6/0.

Ford ORION

Traction avant 5 vitesses **Fr. 15 490.-**

Kaspar SA
Sion - Martigny

STADE DE TOURBILLON - SION
Samedi 22 octobre à 20 h 30
Match de championnat de LNA

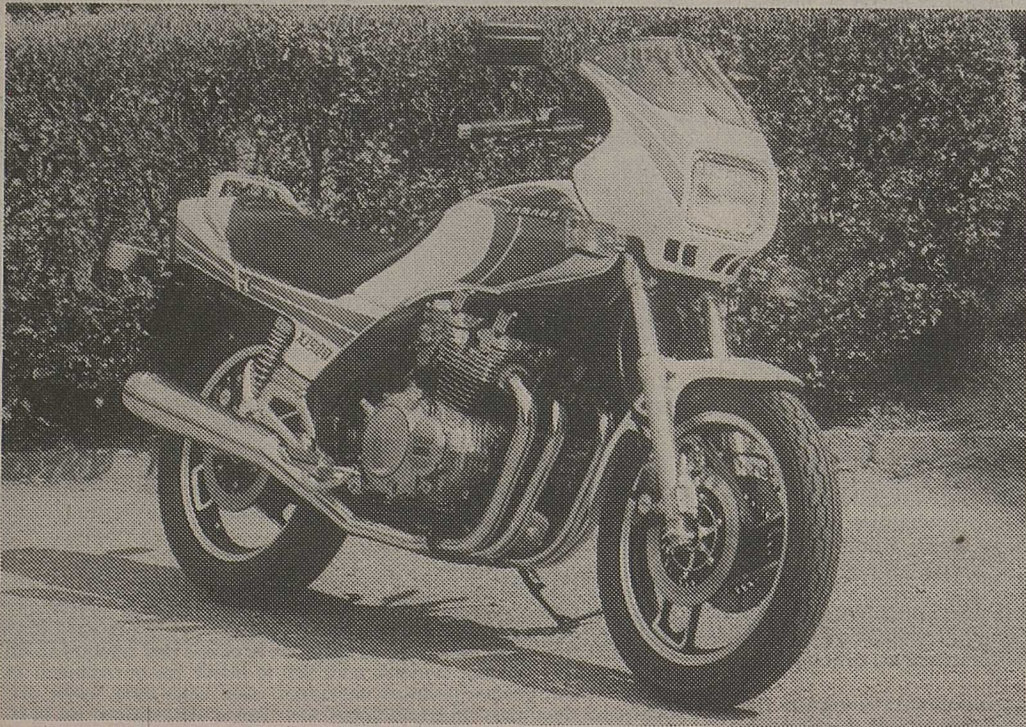
SION - CHIASSO

A 18 h 30
Sion LNC - Chiasso LNC

Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana
Location: tous les jours de 14 à 17 heures - ☎ 027/22 42 50.

MOTOCYCLISME: L'ESSAI DU MOIS

**Elle se moque de la mode et des cylindrées en vogue
Yamaha XJ 900
Quand simplicité rime avec efficacité!**



Aux Etats-Unis, la publicité de l'importateur Yamaha est basée sur le slogan: « Ne suivre personne! ». Une formule décidément guère usurpée, car avec sa dernière grosse cylindrée, la firme aux trois diapasons démontre une nouvelle fois qu'elle ne craint pas de sortir des sentiers battus et de prendre ainsi certains risques dans le (presque) seul et unique but de se démarquer de la concurrence. Si ce choix se révèle parfois payant (les DT et RD 125 à refroidissement liquide, la moto XT 500, puis 550, les célèbres RD 250 et RD 350- LC) cette politique engendre également quelques cruels échecs commerciaux (XZ 550, XV 750 et TR-1 de 1000 cmc). Avec la naissance de leur dernière grosse cylindrée, les dirigeants Yamaha prouvent à nouveau qu'ils demeurent toujours fidèles à cette politique déroutante. Et naturellement, au premier abord, la XJ 900 constitue un modèle surprenant. Mais au premier abord seulement...

Pour qui, pour quoi?

Tout d'abord on ne sait absolument pas dans quelle catégorie classer cette machine. Avec une puissance respectable de 114 CV au litre (97 CV pour... 853 cmc) et divers petits détails, comme ses trois disques ventilés ou son compte-tours placé au centre du tableau de bord, tout laisse à penser que c'est une véritable sportive sans concession. Mais en découvrant que sa transmission secondaire est dotée d'un bon gros cardan, alors que son moteur recèle « seulement » deux soupapes par cylindre, cette impression vole en éclats, vu ces attributs plutôt destinés à une véritable GT.

Même impression mitigée en remarquant sa suspension arrière classique avec deux banals amortisseurs, alors que la concurrence fait appel à des solutions sophistiquées et efficaces comme le Pro-Link (Honda), l'Uni-Track (Kawasaki) et le Fuklki-Floater (Suzuki). Et que penser de ses toujours « grosses » roues de 18 pouces, de cet éternel cadre double-berceau à section tubulaire et de ce design un peu dépassé où l'on ne peut même pas observer la moindre trace de noir mat, la couleur — oh combien — à la mode? De plus, quelle idée saugrenue de commercialiser une « même pas 900 cmc » (853 cmc exactement), alors que Honda s'appête à cesser la production de ce qui aurait constitué sa seule concurrente, le Bol d'Or!

Pas si idiot

Mais paradoxalement, et peut-être sans le vouloir, Yamaha risque fort de mettre à profit la course à l'armement que se livrent les trois autres firmes japonaises. A coup de solu-

tions sophistiquées, la plupart du temps dérivées de la compétition, Honda, Kawasaki et Suzuki jettent en effet toutes leurs forces sur la création de 750 et 1100 des plus sportives. Au contraire, Yamaha préférera jouer la carte de la sagesse et de la simplicité, donc du prix de revient. Ce qui, aujourd'hui, plus que jamais, ne constitue pas le dernier des arguments. Et finalement, ce ne serait pas une surprise, si la XJ 900 tirait brillamment son épingle du jeu mettant aux prises d'innombrables modèles de 750 cmc et plus...

Car la Yam, malgré son aspect classique et démodé, cache plus d'un atout. Observons les chiffres tout d'abord. Malgré des solutions techniques simples et habituelles, sans oublier l'emploi du lourd cardan, notre XJ réussit l'incroyable exploit de ne peser que 218 kg à sec. Soit guère plus que les nouvelles 750 sportives et sophistiquées de la concurrence, qui ont pour nom: Honda, VF, Kawasaki, GO-ZX et Suzuki GSX-ES. En revanche, avec une petite douzaine de chevaux supplémentaires, la Yam bénéficie d'un rapport poids-puissance des plus intéressants. Un constat d'autant plus brillant, qu'elle se situe dans la même fourchette de prix (9280 francs). Finalement, pas si idiot que ça cette cylindrée bâtarde de 853 cmc...

Polyvalente d'abord

A l'usage (prise en main aisée), la XJ 900 démontre également tout le bien-fondé de sa conception qui pourrait se résumer à la jolie formule: simplicité = efficacité! Outre la performance réalisée, sans aucun artifice, du côté poids et puissance (218 kg pour 97 CV), les ingénieurs nip-

pons nous concoctèrent également la grosse cylindrée la plus polyvalente du marché actuel. GT sportive ou sportive GT: tel pourrait se résumer le bilan de cet essai, le caractère de cette machine n'étant finalement défini que par la manière dont elle est conduite, pardon, pilotée...

Freinage: excellent, puisque assuré par trois freins à disques ventilés et dont les étriers avant sont à double piston. Tenue de route: sans problème et réglages facile à trouver. Moteur: souple, rageur et économique. Maniabilité: correcte. Confort: digne d'une véritable routière, que ce soit en solo ou en duo. Bref, si la dernière création de la firme aux trois diapasons, ne possède pas de grosses qualités à mettre en exergue, en revanche elle n'accuse pas le moindre point faible. Machine sobre et (presque trop?) anonyme, elle pourrait être qualifiée de grande routière sportive, économique et surtout polyvalente.

Au fait, est-ce un hasard, si cette 900 est étroitement dérivée de la XJ 650, qui demeure la meilleure « six et demie » depuis pas mal d'années déjà?

Bernard Jonzier

REDACTION SPORTIVE 1950 Sion
(Centrale) tél. 027/23 30 51
Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027/22 95 85
Gérard Joris
Téléphone privé 027/88 11 21
Christian Michellod
Téléphone privé 026/2 62 46
Philippe Dély
Téléphone privé 027/86 36 69

CYCLISME: bilan de la saison

La victoire de l'Irlandais Sean Kelly dans le Tour de Lombardie et la confirmation du succès de l'Américain Greg Lemond au trophée Super-Prestige traduisent bien les nouvelles tendances dégagées par la saison 1983, qui s'est pratiquement achevée samedi soir à Côme. Le sport cycliste, qui s'est enrichi du premier « Tour of America », a, cette année, repoussé ses frontières traditionnelles au niveau même des performances.

Ainsi, en 1983, pour la première fois, un Américain, Greg Lemond, a remporté le championnat du monde sur route professionnel. Le protégé de Cyrille Guimard est, bien sûr, également le premier Américain à figurer au palmarès du Critérium du Dauphiné et du Super-Prestige international. Pour ne pas être en reste, le continent austral s'est également manifesté. Phil Anderson est en effet le premier Australien à s'être imposé dans une classique (Amstel Gold Race).

En Europe, le cyclisme aussi a bougé. Tommi Prim, lauréat de Paris - Bruxelles, est le premier Suédois à triompher dans une classique, tout comme Sean Kelly, par son succès dans le Tour de Lombardie, est le premier Irlandais à connaître semblable satisfaction.

Hinault et Saronni: deux valeurs sûres

On pourrait ajouter à cette liste Kim Andersen, qui fut le premier Danois à revêtir un maillot jaune de leader à l'occasion du Tour de France. Il n'en est pas moins vrai qu'en dépit d'une fin de saison gâchée par les suites d'une opération au genou pour

l'un, et d'une fatigue générale pour l'autre, Bernard Hinault et Giuseppe Saronni sont demeurés des valeurs sûres. Hinault a encore remporté la Flèche Wallonne et le Tour d'Espagne, alors que Saronni s'imposait dans Milan - San Remo et le Giro.

En fait, cette saison, également marquée par un rajeunissement de l'élite - Lemond a 22 ans, Steven Rooks, vainqueur de Liège - Bastogne - Liège, 23 ans, tout comme Laurent Fignon, lauréat du Tour de France - aura vu se réveiller le cyclisme espagnol. En Belgique, en revanche, la morosité est de rigueur, malgré le doublé de Ludo Peeters dans le Grand Prix de Francfort et Blois - Chaville, alors que la santé du cyclisme hollandais est très enviable avec cinq succès dans les classiques: Raas (Tour des Flandres), Van Vliet (Gand - Wevelgem), Kuiper (Paris - Roubaix), Rooks (Liège - Bastogne - Liège) et Van der Velde (championnat de Zurich).

En Suisse, par contre, les résultats ne suivent toujours pas la réelle progression d'ensemble. Il y eut certes des succès estimables, comme ceux de Daniel Gi-

siger au Grand Prix des Nations ou de Serge Demierre dans une étape du Tour de France, mais on est tout de même resté un peu sur sa faim compte tenu des espoirs suscités depuis trois ans par un renouveau indéniable.

SKI

Groupement des clubs de ski du Bas-Valais

Cours N° 2 - Nordique Entraînement

Les coureurs (y.c. les débutants), OJ filles et garçons, juniors et seniors du Groupement sont convoqués pour le dimanche 30 octobre 1983 à 8 heures à Champéry à la Pension Souvenir.

Organisation: SC Daviaz, Albert Daves et Paul Favre.

Matériel: équipement complet de ski selon les conditions. Effets de gymnastique, ski à roulettes.

Licencement: lundi 31 octobre à 16 heures.

Prix: 60 francs à verser à l'entrée des cours.

Les coureurs désirant participer à ce camp sont priés de s'inscrire par téléphone (027) 863232 auprès du responsable, le jeudi 27 octobre 1983, de 18 h 30 à 20 heures.

Le chef nordique du Bas-Valais Paul Favre

Basket à Lucerne: LA RÉVOLUTION

Coup d'éclat dans les milieux du basketball lucernois: les deux joueurs Plus Portmann

(27 ans) et Bruno Dunner (25 ans) ont fait savoir à leurs dirigeants qu'ils ne joueraient plus

avec Lucerne jusqu'à ce que l'entraîneur Mischa Dokic (35 ans) ait plié bagage. A l'issue d'une réunion de trois heures, au cours de laquelle entraîneur et joueurs ne se sont pas fait que des compliments, on a eu confirmation de ce que nous laissons entendre: la rupture entre l'entraîneur yougoslave et une partie des joueurs est inévitable. Les deux étrangers du BC Lucerne, les Yougoslaves Damnjanovic et Djoric, veulent immédiatement rentrer chez eux si leur entraîneur quitte Lucerne.

« Dokic: un menteur »

Plus Portmann, jusqu'à samedi dernier, encore capitaine des Lucernois et ancien joueur de l'équipe nationale, ne mâche pas ses mots: « Dokic est un menteur et un escroc », a déclaré Portmann. Mais pourquoi ces reproches? Dokic prétend avoir été champion d'Allemagne avec l'équipe de Goettingen, et ceci en 1976. Portmann prétend, après avoir fait des recherches, que Goettingen a été champion pour la première fois en 1980. Conclusion de Portmann: Dokic nous a menés par le bout du nez.

Quant à l'entraîneur lucernois, qui a fait savoir à ses dirigeants qu'une équipe allemande (en l'occurrence Schalke) s'intéressait à lui, a pris des mesures: contre Lémanla (samedi), Lucerne remplacera Portmann et Dunner par des juniors, à moins que Dokic ne soit plus entraîneur d'ici-là...

e.e.

HIPPISME

Grand succès du concours à Monthey

Une fois de plus, le concours organisé par le Club équestre de Monthey et environs a connu un grand succès, tant par le nombre des participants que par leur qualité, des cavalières et cavaliers de haut lignage ayant fait le déplacement de la cité du Bas-Valais. C'est un public nombreux qui, durant les deux journées de compétition, a pu assister à de fort intéressantes démonstrations sur des parcours non dénués de difficultés tracés par le maître d'équitation Gérard Capré.

Voici les principaux résultats de ce concours:

Derby cross, non licenciés: 1. Glenn, Nicolas Dehlia, Sion, 118 points; 2. A Prize, Fernet Joël, Genève, 114; 3. Joie de Heric, Barraud Véronique, Genève, 112.

Derby cross, licenciés: 1. Lip Grenettes, Faure-Malan Eric, La Chamaz, 118 points; 2. Ferik, Hourriet Sigrid, Bex, 117; 3. Amgold, Badoux Pierre, Poliez-Pittet, 106.

Dressage catégorie A: 1. Doctissime, Rausis Barbara, Sion, 328; 2. Laika II, Martin Yvonne, Anzère, 311; 3. Loupy de Saleinaz, Schmutz Fabienne, Bex, 310.

Dressage B: 1. Atlas II, Maret Christophe, Martigny, 364; 2. Dundee III CH, Miéville Annick, La Tour-de-Peilz, 309; 3. Lip des Grenettes, Faure-Malan Eric, La Chaumaz, 308.

Saut non-licenciés: 1. Karabé, Ferrari Laurence, Martigny; 2. A Prize, Fernet Joël, Genève; 3. Myrta CH, Ferrari Laurence, Martigny.

Saut licenciés: 1. Incartade, Darioy Michel, Martigny; 2. Grain d'Or, Favre Hervé, Villeneuve; 3. Férik II, Hourriet Sigrid, Bex.

Classement du combiné: 1. Glenn, Nicolas Dehlia, Sion, + 42,25; 2. Lip des Grenettes, Faure-Malan Eric, La Chaumaz, + 35; 3. Garden du Chollier, Maurin Patrick, La Chaumaz, + 12.

Saut par équipes: 1. Myrta CH, Ferrari Laurence, Martigny, Karabé, Ferrari Laurence, Martigny; 2. Loure de Varfeuille, Darioy Michel, Martigny, 0-3'18"1; 2. Jeune Prince, Papilloud Pascal, Conthey, P'tit Jo, Henchoz Anne, Grimisuat, Incartade, Darioy Michel, Martigny, 4-3'04"86; 3. Kelium de Bridet, Menoud Francis, Cartigny, If de Gros Bois, Lazzuri Vania, Genève; Milltown II, Morciano Carine, Meyrin, 7-3'18"85.

FOOTBALL: le point dans le Chablais vaudois

Pour la compétition de deuxième ligue, le néo-promu, Villeneuve, occupait une position pour le moins inconfortable. Sa victoire obtenue à une poignée de secondes du coup de sifflet final sur penalty constitue une bonne opération pour le vainqueur de cette journée qui gravit quelques échelons au classement des valeurs de cette série de jeu. Les Bellerins d'Unistars furent moins heureux en recevant Aubonne qui remporta le bénéfice du match sur un petit but d'avance. Au cours de cette partie, Unistars démontra de bonnes possibilités qui devraient s'extérioriser lors de ses prochaines sorties.

CLASSEMENT

1. Lutry	9 7 2 0 16
2. Saint-Prex	9 6 2 1 14
3. Aubonne	9 6 1 2 13
4. Aigle	9 6 0 3 12
5. Echichens	9 4 2 3 10
6. CS La Tour	9 3 3 3 9
7. Gland	9 2 4 3 8
8. Villeneuve	9 2 3 4 7
9. Saint-Légier	8 2 2 4 6
10. Forward	8 1 3 4 5
11. Unistars	9 1 3 5 5
12. Bursins	9 0 1 8 1

Troisième ligue

Au cours de ses dernières sorties, le FC Bex nous avait habitué à de meilleurs résultats. Puidoux profite de son succès pour lui ravir la première place. Aucun problème pour Ollon pour disposer de son compagnon de la dernière place. Son voisin Roche est parvenu d'ex-

trême justesse à imposer sa volonté aux banlieusards lausannois.

Résultats: Espagnols Montreux - CS La Tour-de-Peilz II 3-1. Rapid Montreux - Pully 1-4. Ollon - Lutry II 5-1. Montreux II - Vignoble 1-1. Puidoux-Chexbres - Bex 4-1. Renens IIA - Roche 1-2.

CLASSEMENT

1. Puidoux	8 6 0 2 12
2. Bex	8 5 1 2 11
3. La Tour II	9 4 3 2 11
4. Rapid Montreux	7 4 2 1 10
5. Espagnols	8 4 2 2 10
6. Pully	9 3 3 3 9
7. Renens IIA	8 2 4 2 8
8. Montreux II	8 2 4 2 8
9. Vignoble	9 2 3 4 7
10. Roche	8 2 2 4 6
11. Ollon	9 2 1 6 5
12. Lutry II	9 1 1 7 3

R.D.



ASSOCIATION VALAISANNE DE VOLLEYBALL Situation hebdomadaire

Résultats et classements

2e ligue féminine	
Massongex - Ayent	3-0
Nendaz - Martigny	2-3
Saint-Maurice - Rarogne	3-0
Brigue - Savièse	2-3 sous protêt de Savièse
Bramois - Fully 1	0-3
Rarogne - Bramois	3-0
4e ligue féminine	
Résultats	
Bramois - Conthey 2	3-1
Saas-Fee - Leuk-Susten	3-1
Leytron - Martigny 3	3-2
Sion 2 - Saas-Fee 2	ne s'est pas joué car Saas-Fee a retiré cette équipe.
Juniors A féminines	
Martigny - Ayent, forfait 0-3, Martigny n'avait pas la clé de la salle?	
Savièse - Nendaz	3-1
Viège - Sion	3-1
2e ligue masculine	
Résultats	
Ayent - Sierre	2-3
Sion 2 - Grimsuat	3-1
Martigny - Naters 1	0-3
Viège - Fully 1	0-3
Classement	
1. Fully 1	2 4 6-0
2. Naters 1	2 4 6-1
3. Sion 2	2 4 6-3
4. Sierre	2 2 5-5
5. Viège	2 2 3-5
6. Ayent	2 0 4-6
7. Grimsuat	2 0 2-6
8. Martigny	2 0 0-6
3e ligue masculine	
Fully 2 - Sedunum	2-3
4e ligue masculine	
Sierre 2 - Bramois	3-1

Championnat suisse

LNA	
Après la 3e journée du championnat masculin, Lausanne UC et Chênois prennent facilement la tête du classement.	
Résultats	
Servette-Star-Onex - LUC	0-3
Leysin - Voléro	3-1
Bienne - Chênois	0-3
Spada Academica - Tornado	3-1
Classement	
1. Lausanne UC	3 6 9-0
2. Chênois	3 6 9-1
3. Leysin	3 4 6-4
4. Voléro	3 4 7-5
5. Spada Academica	3 2 5-7
6. SSO	3 2 4-6
7. Tornado	3 0 1-9
8. Bienne	3 0 0-9
Chez les dames, le match Bienne-Lucerne a été renvoyé et devrait se jouer ce soir. Mais, Lucerne restera certainement en tête avec Lausanne UC et Uni Bâle.	
Résultats	
Bienne - Lucerne	renv.
Basler VB - Berne	3-0
Wetzikon - Lausanne UC	0-3
Spada Academica - Uni Bâle	0-3
Classement	
1. Lausanne UC	3 6 9-0
2. Uni Bâle	3 6 9-2
3. Lucerne	2 4 6-0
4. Bienne	2 2 3-3
5. Berne	3 2 4-7
6. Basler	3 2 3-6
7. Spada Academica	3 0 2-9
8. Wetzikon	3 0 1-9

Au programme

LNA	
15 oct.	Lausanne UC - Leysin
1re ligue féminine	
20 oct.	Montreux - Düdingen
22 oct.	Meyrin - Lausanne
	Yverdon - Lausanne UC
	Martigny - Lancy à 16 h.
1re ligue masculine	
22 oct.	Ecublens - Servette-Star-Onex
22 oct.	Meyrin - Aubonne
	Yverdon - Veyrier
	Sion - Fribourg à 16 h.
	Morat - Lancy
2e ligue féminine	
21 oct.	Rarogne - Bramois
22 oct.	Fully 1 - Massongex
24 oct.	Savièse - Nendaz
25 oct.	Brigue - Ayent
	Saint-Maurice - Fully 1
3e ligue féminine	
20 oct.	Grimisuat 1 - Papillon
22 oct.	Viège - Fully 2
	Gampel - Conthey 1
24 oct.	Conthey 1 - Chamason
	Sion CP - Verbier
25 oct.	Papillon - Viège
4e ligue féminine	
19 oct.	Conthey 2 - Sion 2
	Savièse 2 - Leytron
	Leuk-Susten - Bramois 2
25 oct.	Martigny 3 - Savièse 2
Juniors A féminines	
20 oct.	Chamason - Saint-Maurice
	Sion - Martigny
22 oct.	Nendaz - Viège
	Ayent - Savièse
2e ligue masculine	
19 oct.	Grimisuat - Viège
22 oct.	Naters 1 - Sion 2
	Fully 1 - Ayent
	Sierre - Martigny 1
24 oct.	Ayent - Naters 1
3e ligue masculine	
22 oct.	Fully 2 - Sion 3
24 oct.	Chalais - Savièse
	Sedunum - Sion 3
4e ligue masculine	
22 oct.	Grimisuat - Monthey
25 oct.	Verbier - Monthey



BRAMOIS. — Debout, de gauche à droite: Jeannot Karlen, Alain Mayor, Jean-Marc Bornet, Stéphane Théler, Julien Gay-Crosier (entraîneur). — Accroupis, de gauche à droite: Georges Waldvogel, Paul Chabbey, Jacky Berthod, Albert Bornet, Daniel Dubuis.

LNB Ouest Messieurs
Chênois - Kôniz 2-3; Montreux - Berne 3-0; Lausanne UC - Tramelan 3-0; Colombier - Lausanne 3-0; Aeschli - Soleure 2-3.

Dames
Carouge - Bienne 3-0; SSO - Lausanne 1-3; Moudon - Gatt 3-2; Marly - Kôniz 3-2; Uettligen - Neuchâtel 0-3.

Première ligue Dames

Suite au forfait de l'équipe sédunoise, le championnat de première ligue féminine se déroule avec neuf équipes, ce qui donnera toujours un classement un peu boiteux. Pour son premier match en première ligue, Martigny s'est rendu en terre fribourgeoise pour rencontrer Düdingen, deuxième au classement final de la saison 1982-1983. L'équipe bas-valaisanne a réussi à remporter un set dans cette première confrontation.

Résultats
Chênois - Yverdon 3-2
Lancy - Meyrin 0-3
Lausanne UC - Montreux 3-0
Düdingen - Martigny 3-1

Messieurs

Beaucoup de changements sont intervenus au sein de cette catégorie de jeu depuis la saison passée. En effet, Lausanne et Sion ont déclaré forfait. Chênois a été promu en LNB, Montreux et Nyon ont été relégués en ligue régionale. Sur dix équipes, cinq nouvelles formations sont apparues. Ce sont: Servette-Star-Onex et Morat, relégués de LNB et Fribourg, Lancy, Aubonne qui ont été promus.

Les Sédunois se sont rendus à Aubonne pour y rencontrer le troisième néo-promu, donc en principe l'équipe la plus faible du groupe. Pour la deuxième année consécutive, Sion a

complètement raté son entrée en championnat. Face à une faible équipe vaudoise, les joueurs de la capitale ont complètement perdu leurs moyens. Après un tel match, une chose est sûre, les Sédunois ne peuvent que s'améliorer.

Résultats
Veyrier - Ecublens 3-0
Fribourg - Yverdon 3-1
SSO - Morat 1-3
Lancy - Meyrin 0-3
Aubonne - Sion 3-2
Dem

GYMNASTIQUE

Neuf démissions en vue à l'assemblée de l'ACVG

En présence de quelque cinquante participants sous la présidence de Roger Cotter, s'est tenue l'assemblée d'automne des présidents, à Sierre, en vue de préparer l'assemblée cantonale des délégués 1983, fixée au samedi 5 novembre, à Monthey.

Les différents points à l'ordre du jour ont été présentés aux responsables des sociétés avec des compléments d'information, notamment:

- les rapports avec une information particulière sur la commission mixte qui arrive au terme de sa première année d'essai et sur la participation des jeunes gymnastes en démonstrations libres à la Fête fédérale de Winterthour en 1984;
- deux modifications de statuts avec le droit de vote des membres d'honneur cantonaux et l'arrêt des comptes sur l'année civile;
- les comptes avec l'incidence momentanée de la période transitoire et l'expertise comptable établie sur demande de la dernière assemblée générale de Naters;
- les élections statutaires avec les démissions de:

comité cantonal: René Wecker et Franz Mischlig; comité technique: Michel Luy et Antoine Chevrier; commission de jeunesse: Jean-Jacques Défago, Sylvain Udry et Georges Coppey; gym-hommes: Max Gay-Balmaz; commission de presse et propagande: Roland Gay-Crosier.

Malgré la présentation de candidatures, il reste des postes à pourvoir, notamment une place dans le Haut-Valais au comité cantonal; deux places au comité technique; deux places à la commission de jeunesse et une responsable de presse de langue française et un de langue allemande.

● Les attributions de fêtes où des candidatures restent ouvertes pour la fête des jeunes gymnastes 1985, région Sion-Gletsch et l'assemblée des délégués 1984, Valais central;

● la Fête fédérale de Winterthour en 1984 avec le cortège où le Valais aura comme thème: «Agriculture et tourisme».

Tous ces points devront trouver une solution lors de l'assemblée annuelle de Monthey, le 5 novembre prochain. **gc**

LUTTE

Bons résultats des Valaisans à Domdidier

Dimanche passé s'est déroulé à Domdidier le tournoi international Jeunesse, challenge Hermann-Charonnens. Les clubs d'Illarsaz, Martigny et Conthey avaient délégué leurs meilleurs éléments. C'est dans une ambiance extraordinaire et sous les encouragements des parents et des entraîneurs que la relève valaisanne a défendu brillamment nos couleurs face aux délégations françaises de Chevigny, Calonne et de Suisse allemande.

Nos représentants ont obtenu une médaille d'or par Siciliano Youri et cinq médailles d'argent et trois de bronze. Il y a lieu également de mentionner la troisième place du Sporting-Club Martigny dans le classement par clubs derrière Chevigny et Belp.

Le palmarès de cette compétition est élogieux, en voici les résultats.

CATÉGORIE JEUNESSE A

Cat. 44 kg: 1. Kägi Daniel, Oetwil am See; 2. Fenu Stéphane, Valeyres; 3. Lambert Gérard, Chevigny; 4. Elmrabet Abdelhamid, Chevigny; 5. Haldi Yves, Illarsaz.

Cat. 48 kg: 1. Müller Martin, Oetwil am See; 2. Lecointe Bruno, Calonne; 3. Clavaz Jacques, Conthey.

Cat. 52 kg: 1. Perriard Vincent, Domdidier; 2. Stettler Jürg, Belp; 3. Sperisen Jürg, Grenchen. Puis: 8. Pralong Gérard, Conthey.

Cat. 56 kg: 1. Bächeler Frédéric, Domdidier; 2. Kärcher Peter, Oetwil am See; 3. Carruzzo Christophe, Conthey.

Cat. 60 kg: 1. Kägi Walter, Oetwil am See; 2. Vachet Laurent, Chevigny; 3. Setzu Silvio, Domdidier.

Cat. 65 kg: 1. Trachsel Heinz, Belp; 2. Stoll René, Sense; 3. Schuberch Rudolf, Belp. Puis: 9. Ançay Christophe, Illarsaz.

Cat. 70 kg: 1. Sperisen Rolf, Grenchen; 2. Carruzzo Stéphane, Conthey; 3. Raemy Marc, Domdidier. Puis: 9. Fell Pierre-Alain, Illarsaz et Sauthier Claude, Conthey.

Cat. 70 kg et plus: 1. Widmer Hans, Moosseedorf; 2. Biffrare Jean-Luc, Illarsaz; 3. Stalder Marcel, Basel. Puis: 7. Alemanno Angelo, Illarsaz.

CATÉGORIE JEUNESSE B

Cat. 26 kg: 1. Lambert Didier, Chevigny; 2. Bellonot Christophe, Chevi-

gny; 3. Haldimann Reto, Belp; 4. Guex Frédéric, Martigny; 5. Mulard Yaun, Chevigny; 6. Fell David, Illarsaz; 7. Seydoux Alexandre, Martigny.

Cat. 28 kg: 1. Elmrabet Abdelhamid, Chevigny; 2. Klaus Norbert, Sense; 3. Daoui Assan, Chevigny. Puis: 5. Perrier David, Martigny; 8. Glassey Stéphane, Martigny; 10. Thliery Conthey; 10. Evéquo Christophe, Conthey.

Cat. 30 kg: 1. Bühlmann Fabrice, Belp; 2. Barman Stéphane, Martigny; 3. Fenu James, Valeyres. Puis: 5. Ançay Cédric, Martigny; 11. Dupertuis Yvan, Martigny; 13. Blitz Steve, Martigny.

Cat. 32 kg: 1. Maeder Alain, Domdidier; 2. André Gilles, Martigny; 3. Paccolat Kilian, Martigny; 4. Héritier Frédéric, Martigny.

Cat. 35 kg: 1. Siciliano Youri, Martigny; 2. Abu Hageb Tarek, Basel; 3. Fruminet Jean-François, Chevigny. Puis: 5. André Marcel, Martigny.

Cat. 38 kg: 1. Desaintjean Georges, Calonne; 2. Rohrer Res, Belp; 3. Michel Kurt, Belp. Puis: 6. Jordan Bastien, Martigny; 9. Martinetti Grégory, Martigny; 11. Mariéthoz Johnny, Martigny; 12. Guex Raphaël, Martigny; 13. Carruzzo Patrice, Conthey.

Cat. 41 kg: 1. Saam Yvan, Neuchâtel; 2. Palladino Adriano, Basel; 3. Cordier Fabrice, Chevigny; 4. Pralong Fabrice, Conthey.

Cat. 45 kg: 1. Trachsel Roland, Belp; 2. Eggertswyler Jacques, Sense; 3. Beck Grégory, Calonne. Puis: 8. Martinetti David, Martigny; 9. Jacquemet Pierre, Conthey; 10. Sauthier Stéphane, Martigny; 11. Fornerod Stéphane, Martigny.

Cat. 49 kg: 1. Stark Jörg, Basel; 2. Guérin Gérard, Illarsaz; 3. Eggertswyler Erwin, Sense. Puis: 6. Krautli Yves, Conthey; 8. Duc Fabien, Conthey; Siciliano Mirko, Martigny.

Cat. 53 kg et plus: 1. Zaugg Lionel, Neuchâtel; 2. Eggertswyler Robert, Sense; 3. Siegethaler Martial, Belp. Puis: 7. Dupasquier Stéphane, Martigny; 9. Chassot Thierry, Illarsaz.

Classement par équipes: 1. Chevigny, 60 points; 2. Belp, 52; 3. Martigny, 36.



Le vainqueur de la VASA 1983 à Sion



AIDE SPORTIVE JEU DU MILLION
Konrad Hallenbarter au Métropole

C'était le 6 mars 1983, pour la première fois un Suisse franchissait en vainqueur la ligne d'arrivée de la traditionnelle Vasa. Son nom bien valaisan, Konrad Hallenbarter. C'était la consécration d'une belle carrière sportive. Pour la prochaine saison, il sera le chef de file de notre équipe nationale nordique, entraînée par un autre Valaisan, Hansueli Kreuzer. Pour ouvrir les feux de la semaine d'animation du centre commercial MMM Métropole à Sion, Konrad Hallenbarter était l'homme rêvé. Il se présentera au public séduits et valaisan aujourd'hui mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 et dédicacera le poster *Nouveliste*. Un grand stand est consacré à l'Aide sportive suisse, où chacun peut participer au grand concours du Jeu du million. C'est très simple, il s'agit d'acheter un autocollant (5 francs) et de répondre à trois questions, le tirage au sort vous désignera peut-être comme gagnant, soit les samedis 22 octobre et 5 novembre au cours des tirages intermédiaires lors de l'émission «Sport-panorama» à la TV allemande, ou lors du tirage principal, le 26 novembre.

Alors, n'attendez pas le dernier détal pour participer à cette grande action nationale pour les sportifs helvétiques.

● Un prix supplémentaire au Jeu du million. — Avant le troisième tirage intermédiaire du Jeu du million, Conny Kissling (22 ans), championne du monde du combiné en ski acrobatique, apporte sa contribution sous la forme d'un prix supplémentaire: une journée de ski en sa compagnie à Saas Fee. «Je trouve l'idée de ce Jeu du million excellente. C'est pourquoi j'ai décidé d'apporter mon aide et de me mettre à disposition comme «monitrice de ski» durant une journée, au camp de ski acrobatique de Saas Fee. Depuis trois ans, je bénéficie d'un soutien financier de l'Aide sportive, sans lequel je n'aurais pas pu suivre l'entraînement qui m'est nécessaire. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé spontanément mes concours.»

N^o PRONO

«Dur, de plus en plus dur!»

Comme l'a relevé un des 229 participants au concours N^o 9, le NF-Prono devient dur, de plus en plus dur. Cette difficulté provient des surprises qui se ramassent à la pelle comme les feuilles mortes. Voici le résultat détaillé du dernier concours: une carte avec 0 tip; 8 avec 1; 33 avec 2; 53 avec 3; 65 avec 4; 48 avec 5; 16 avec 6; 4 avec 7; 1 avec 8.

Dix heureux sur 229!

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| 1. Stéphane Rudaz, Grône | 8 tips exacts |
| 2. Roland Perruchoud, Granges | 7 tips exacts |
| 3. Ch. Zimmermann, Bouveret | 7 tips exacts |
| 4. Bertrand Dumoulin, Savièse | 7 tips exacts |
| 5. François Saudan, Martigny | 7 tips exacts |
| 6. Joseph Rey-Bellet, Sion | 6 tips exacts |
| 7. J.-Marie Savioz, Saint-Léonard | 6 tips exacts |
| 8. Charly Georges, Evolène | 6 tips exacts |
| 9. Christel Mailler, Fully | 6 tips exacts |
| 10. André Kummer, Sierre | 6 tips exacts |

SUPERPRONO

- | | |
|--|--|
| 25 points: Carrupt Raymond, La Tour-de-Peilz. | Clara, Fully. |
| 19 points: Udriot Alain, Choëx. | 14 points: Perruchoud Roland, Granges. |
| 18 points: Fragnière Dominique, Grimisuat; Saudan Jean-Daniel, Martigny. | 10 points: Bagnoud Marie-Noëlle, Flanthey; Biderbost Francis, Renens; Savioz Didier, Saint-Maurice; Savioz Marcelle, Euseigne; Schwéry Raymond, Saint-Léonard; Tanner Ferdi, Gampel; Terretaz Norbert, Vollèges. |
| 17 points: Fragnière Johnny, Nendaz; Michellod Jean-Bernard, Leytron. | |
| 15 points: Rémondeulaz | |

Concours N^o 10

- Ayent - Sierre
- Bagnes - Viège
- USCM - Grimisuat
- Conthey - Brigue
- Lalden - Bramois
- Steg - Fully
- Granges - Saint-Léonard
- Hérémece - Grône
- Châteauneuf - Vouvy
- La Combe - Vétroz
- Martigny 2 - Riddes
- Massongex - Vernayaz

Question subsidiaire obligatoire: combien de buts seront marqués lors de ces douze rencontres?

L'adresse complète, s.v.p.

Sur les cartes postales que vous faites parvenir, n'oubliez surtout pas de mettre votre adresse complète. Nous avons déjà envoyé plusieurs fois des bons qui nous sont revenus en raison d'une adresse insuffisante. Faites un effort... pour vous-même! Vos envois doivent être timbrés avant le vendredi 21 octobre à minuit. Adresse: NF-Prono, case 232, 1951 Sion. Et n'oubliez pas: V ou N ou D!

CHALAIS - GRANGES 4-1 (2-1) Un p'tit coin de parapluie

Chalais: Rudaz; Germanier, Voide, M.-A. Perruchoud, J. Mathieu; J.-P. Perruchoud, Schnyder, Jakovic; Roh, Antille, Devanthéry. **Entraîneur:** J.-J. Evéquo.

Granges: Constantin; Théodoloz, Lamon, Valiquer, Bar-maz; Vuistiner, Mathieu, A. Bonvin; J.-Y. Bonvin, Petit, Brandi. **Entraîneur:** C. Craviolini.

Buts: 2 x Antille et 2 x Devanthéry pour Chalais; J.-Y. Bonvin pour Granges.

Changements: de Palma et L. Mathieu sont entrés en seconde période pour Chalais; à Granges, apparition également de P.-A. Andenmatten pour Brandi.



ARAS LA MOTTE
Par Christian Michellod

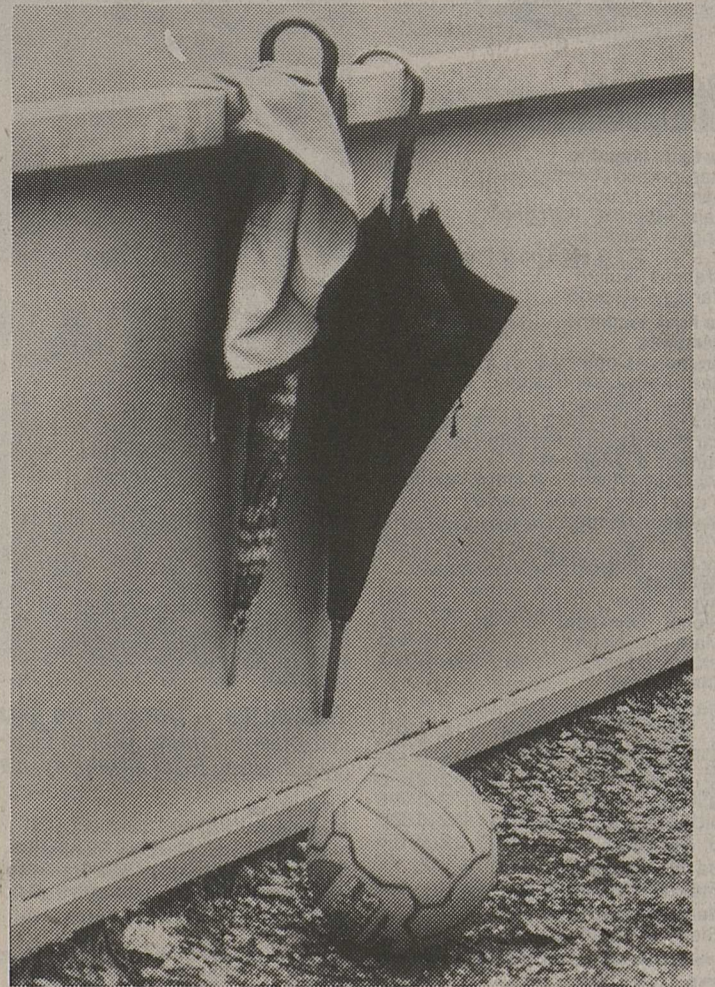
Dans le groupe 1, une des affiches de ce dimanche typiquement automnal avait pour cadre le stade des Bozons. Un match capital doublé d'un derby qui finit par tourner très nettement à l'avantage de Chalais. Après avoir ouvert le score, Granges, toujours sans victoire, subit partiellement l'excellent travail collectif des joueurs locaux qui renversèrent la situation avant la pause déjà. Avec ces deux points, Chalais rejoint Salgesch en tête du classement. Une bonne surprise. Voici en bref l'avis des deux entraîneurs.

JEAN-JACQUES ÉVÉQUOZ (entraîneur de Chalais)

«Dimanche, j'ai enfin retrouvé l'équipe du début de saison. En seconde mi-temps surtout, nous avons bien fait circuler la balle. Mes joueurs n'ont pas trop pensé au résultat mais surtout à jouer au football. Je suis bien sûr satisfait de ce résultat et aussi de notre début de championnat. Personne ne pensait à un tel classement. Maintenant, tout le monde mouille. Cependant, nos objectifs ne varient pas.»

CARLO CRAVIOLINI (entraîneur de Granges)

« Nous étions moins décidés



L'automne commence ses mauvais coups. Malgré les parapluies, le match Saint-Gingolph - Massongex fut arrêté. A la 70e minute... A cause de l'impraticabilité du terrain!

que dans d'autres matches. L'équipe ne s'est pas trouvée. C'est pourtant nous qui avons ouvert la marque. Et puis Chalais a égalisé. Deux buts au moins de l'équipe chalaisarde, le premier et le troisième, étaient entachés d'un hors-jeu évident non signalé par l'arbitre.» (Lu dans le Jds)

Sensations à Martigny

Martigny 2 a enregistré, dimanche, les premiers pas de deux nouveaux joueurs. D'abord, de Radu Nunweller (notre photo Bussien), l'entraîneur de la première équipe; ensuite, d'Yves Lonfat, qui évolua longtemps au sein du Martigny-Sports. Deux joueurs sur le retour. Avec, à la clé, une victoire à Saxon!



En chiffres
Buts marqués: 39
Moyenne: 3,25
A l'extérieur: 15
Victoires à domicile: 4
A l'extérieur: 4
Matches nuls: 3

GROUPE 1

CLASSEMENT

1. Salgesch	9	5	4	0	24	6	14
2. Chalais	9	7	0	2	25	10	14
3. Leuk-Susten	9	5	3	1	19	10	13
4. ES Nendaz	9	4	4	1	20	9	12
5. Varen	9	3	5	1	21	13	11
6. Naters	9	4	3	2	15	9	11
7. Raron 2	9	3	2	4	20	18	8
8. Visp 2	9	2	3	4	17	21	7
9. Granges	9	0	7	2	12	19	7
10. Grône	9	1	2	6	9	27	4
11. Hérémece	9	1	2	6	14	33	4
12. St-Léonard	9	1	1	7	12	34	3

DIMANCHE PROCHAIN
Granges - Saint-Léonard
Hérémece - Grône
Nendaz - Naters
Raron 2 - Leuk-Susten
Varen - Chalais
Visp 2 - Salgesch

GROUPE 2

CLASSEMENT

1. La Combe	9	6	2	1	22	V11	14
2. St-Gingolph	8	5	1	2	10	5	11
3. Martigny 2	9	5	1	3	12	12	11
4. Massongex	8	4	2	2	10	11	10
5. Vouvy	9	5	0	4	17	13	10
6. Riddes	9	4	2	3	11	17	10
7. Saxon	9	4	1	4	17	17	9
8. Vétroz	9	4	0	5	25	16	8
9. Châteauneuf	9	4	0	5	17	17	8
10. Erde	9	3	1	5	11	15	7
11. Leytron 2	9	1	2	6	10	18	4
12. Vernayaz	9	2	0	7	8	18	4

DIMANCHE PROCHAIN
Châteauneuf - Vouvy
La Combe - Vétroz
Leytron 2 - Saint-Gingolph
Martigny 2 - Riddes
Massongex - Vernayaz
Saxon - Erde

PAS À LA NOCE...



... Gaillard et le FC Riddes. Le prix des nombreux blessés est lourd.

Orsières trouve son maître

On se demandait si Orsières allait un jour perdre car depuis le début du championnat, c'est-à-dire depuis huit rencontres, cette équipe n'avait courbé l'échine devant aucune formation. Mais voilà toute chose a une fin et pour Orsières

cette impressionnante série de victoires s'est arrêtée dimanche lors de la rencontre qui l'opposait à l'équipe de Sion 4. Par cette victoire, les Sédunois redonnent de l'attrait au classement du groupe 3.

GROUPE 1. - Termen n'a pas fait de détail dans la rencontre contre Steg 2: en gagnant par 4-1, il consolide son rôle de leader. En tenant Anniviers en échec 1-1, Chippis garde toujours le contact avec la tête du classement. Ce prochain week-end, deux rencontres importantes se dérouleront dans ce groupe: il s'agit d'Anniviers - Tourtemagne et Saint-Nicolas - Termen.

GROUPE 4. - Si Monthey 2 n'a pas connu beaucoup de problèmes pour s'imposer contre Fully 2 3-0, l'autre premier du groupe, le FC Saillon, a par contre peiné contre une équipe de Vollèges

GROUPE 1

Nombre de buts marqués: 20
Victoires à domicile: 5
Défaite à domicile: 0
Score nul: 1

RÉSULTATS

Agarn 2 - Salgesch 2	2-0
Brig 2 - Naters 2	3-2
Chippis - Anniviers	1-1
Lalden 2 - Sierre 2	1-0
Termen - Steg 2	4-1
Turtmann - St-Niklaus	3-2

CLASSEMENT

1. Termen	9	7	1	1	35	10	15
2. Anniviers	9	5	3	1	23	13	13
3. Turtmann	9	6	1	2	21	15	13
4. Chippis	9	5	2	2	V21	9	12
5. St. Niklaus	9	5	2	2	26	16	12
6. Brig 2	9	5	1	3	25	27	11
7. Steg 2	9	5	0	4	20	14	10
8. Agarn 2	9	3	1	5	10	29	7
9. Sierre 2	9	2	1	6	19	18	5
10. Lalden 2	9	1	2	6	7	19	4
11. Salgesch 2	9	1	2	6	8	30	4
12. Naters 2	9	0	2	7	11	26	2

WEEK-END PROCHAIN
Anniviers - Turtmann
Brig 2 - Agarn 2
Naters 2 - Steg 2
St. Niklaus - Termen
Salgesch 2 - Lalden 2
Sierre 2 - Chippis

GROUPE 2

Nombre de buts marqués: 15
Victoires à domicile: 4
Défaite à domicile: 0
Scores nuls: 2

RÉSULTATS

Ayent 2 - Grimisuat 2	1-0
Chermignon - Chalais 2	0-0
Evolène - Agarn	1-1
Lens - Bramois 2	6-1
Loc-Corin - Sion 3	2-1
Montana-Crans - Grône 2	2-0

CLASSEMENT

1. Lens	9	5	2	2	23	12	12
2. Chalais 2	9	5	2	2	18	8	12
3. Montana-Cr.	9	5	2	2	16	6	12
4. Evolène	9	4	4	1	21	12	12
5. Agarn	9	5	2	2	16	10	12
6. Ayent 2	9	4	2	3	13	18	10
7. Grimisuat 2	9	4	1	4	24	14	9
8. Loc-Corin	9	4	1	4	15	18	9
9. Chermignon	9	2	4	3	11	14	8
10. Bramois 2	9	3	1	5	13	20	7
11. Sion 3	9	2	1	6	8	20	5
12. Grône 2	9	0	0	9	5	31	0

WEEK-END PROCHAIN
Agarn - Sion 3
Bramois 2 - Montana-Crans
Chalais 2 - Loc-Corin
Evolène - Lens
Grimisuat 2 - Chermignon
Grône 2 - Ayent 2

GROUPE 3

Nombre de buts marqués: 21
Victoires à domicile: 2
Défaite à domicile: 4
Score nul: 0

RÉSULTATS

US ASV - Chamoson	0-1
Aproz - Isérables	1-2
Ardon - St-Maurice 2	8-0
Conthey 2 - Vex	0-4
Savièse 2 - Vétroz 2	1-2
Sion 4 - Orsières	2-0

CLASSEMENT

1. Orsières	9	8	0	1	35	14	16
2. Sion 4	9	7	1	1	35	13	15
3. Chamoson	9	5	4	0	23	14	14
4. Isérables	9	4	3	2	17	13	11
5. Vex	9	3	3	3	24	18	9
6. US ASV	9	4	1	4	13	15	9
7. Aproz	8	3	1	V4	19	24	7
8. Ardon	8	3	0	5	22	25	6
9. Savièse 2	9	2	2	5	17	17	6
10. Vétroz 2	9	2	2	5	16	27	6
11. Conthey 2	9	2	1	6	15	25	5
12. St-Maurice 2	9	1	0	8	12	43	2

WEEK-END PROCHAIN
Isérables - Ardon
Orsières - Chamoson
Saint-Maurice 2 - US ASV
Sion 4 - Conthey 2
Vétroz 2 - Aproz
Vex - Savièse 2

GROUPE 4

Nombre de buts marqués: 22
Victoires à domicile: 5
Défaite à domicile: 1
Score nul: 0

RÉSULTATS

Bagnes 2 - Troistorrents	2-1
USCM 2 - Vionnaz	2-1
Monthey 2 - Fully 2	3-0
Orsières 2 - US Port-Valais	3-4
St-Maurice - Evionnaz-C.	5-0
Saillon - Vollèges	1-0

CLASSEMENT

1. Monthey 2	9	6	2	1	31	18	14
2. Saillon	9	7	0	2	20	11	14
3. Bagnes 2	9	5	3	1	11	7	13
4. St-Maurice	9	6	0	3	24	10	12
5. Vionnaz	9	5	0	4	20	13	10
6. Fully 2	9	4	2	3	19	16	10
7. US Port-Valais	9	4	1	4	17	25	9
8. Troistorrents	9	4	0	5	23	18	8
9. Vollèges	9	3	1	5	14	23	7
10. USCM 2	9	2	1	6	15	27	5
11. Evionnaz-Coll.	9	2	0	7	10	21	4
12. Orsières 2	9	1	0	8	10	25	2

WEEK-END PROCHAIN
Evionnaz-Collonges - Saillon
Fully 2 - Troistorrents
Monthey 2 - Orsières 2
US Port-Valais - St-Maurice
Vionnaz - Bagnes 2
Vollèges - USCM 2

COUP D'ŒIL sur la 4^e ligue

par Philippe Dély

qui a surpris. Empruntés et brouillons, les joueurs de Michel Pellaud ont gagné sans convaincre par 1-0, but marqué sur penalty. Bagnes, vainqueur de Troistorrents 2-1, occupe la troisième place à un point des deux premiers et Saint-Maurice, qui a écrasé Evionnaz-Collonges 5-0, se trouve très près du trio de tête. En fin de classement, Orsières 2 se trouve toujours en dernière position, ceci malgré une bonne prestation contre Port-Valais.

GROUPE 2. - Dans ce groupe il n'y a, entre le neuvième Chermignon et le premier Lens, que quatre points d'écart, autant dire que tout est possible. Cinq équipes se partagent la première place avec douze points. Dans le fond du classement, l'équipe de Grône est sur le point de battre un record, celui du plus grand nombre de défaites.

GROUPE 3. - La défaite d'Orsières relance l'intérêt du championnat. Sion 4 se retrouve à un point de Chamoson et Saint-Maurice 2 s'est incliné à deux points du leader. Mentionnons également l'excellent début de championnat d'Isérables. En fin de classement, Saint-Maurice 2 s'est incliné une nouvelle fois sur un score sévère 8-0 contre Ardon.

EN MARGE DU 75^e ANNIVERSAIRE DE L'A.S.C.E. DU BAS-VALAIS Sauvegarde des compétences des cadres

MONTHEY (cg). - L'exposé du secrétaire central de l'ASCE (Association suisse des cadres techniques d'exploitation) fait devant les participants au 75^e anniversaire de cette association constate que lors de la fondation de la section en 1908, les besoins matériels et les aspirations des membres étaient quelque peu différents de ceux d'aujourd'hui. En 1908, les conditions sociales exigeaient des associations d'employés et d'ouvriers des démarches constantes: on ne parlait pas d'AVS, l'assurance-chômage devait être introduite en 1918, les citoyens au service militaire n'avaient que leur très maigre solde pour faire vivre leur famille, la législation du travail était pratiquement inexistante, la loi ne comptant qu'une dizaine d'articles.



A gauche, le président de Monthey, Me Raymond Deferr, en conversation, lors de l'apéritif, avec M. R. Nicollerat, délégué régional romand au comité central de l'ASCE

Aujourd'hui, l'ASCE, en plus de ses institutions sociales, doit faire face à des impératifs nés du développement des relations entre partenaires sociaux. Ces relations ont pris une dimension invraisemblable dès les années d'après-guerre sur la conclusion de conventions collectives de travail après négociations.

L'ASCE ne demande jamais plus à l'économie que ce qu'elle peut donner, la raison l'emportant toujours dans quelque négociation que ce soit. Il s'agit aujourd'hui de maintenir les droits acquis. Il s'agit aussi de sauvegarder les compétences et les droits des cadres sur leur lieu de travail face aux revendications syndicales sur la participation des travailleurs dans l'entreprise. En effet, il y a des tendances qui voudraient que les commissions ouvrières disposent de plus de compétences dans l'entreprise.

Ces bases reconnues sont très importantes pour les entreprises qui doivent disposer de cadres compétents et responsables.

Il appartenait au président de Monthey, Me Raymond Deferr, d'apporter le message des autorités montheysannes dans le sens que nous relevons ci-dessous.

La verrerie de Monthey, base de départ

Le président Deferr a relevé que les motivations du choix de Monthey pour commémorer le 75^e anniversaire de la fondation de la section de l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation (ASCE), sont dues au fait que le chef-lieu du district était une pépinière de cadres techniques. Des cadres qui aiment les petites entreprises comme les grandes usines de nos industries.

L'industrie montheysanne a un long passé, une longue tradition qui mérite quelques portraits. Les productions de cette industrie montheysanne sont liées au pays: ce sont les éléments naturels de l'environnement (le granit, l'eau) qui ont fait bénéficier déjà depuis 1820 une dizaine d'entreprises. C'est à cette époque qu'est née la verrerie de Monthey qui a été durant plus de cent ans une entreprise d'importance nationale voire européenne, occupant à son apo-

gée plus de 300 ouvriers. L'implantation de la verrerie est due à des Savoyards (les frères Contat) qui en furent les créateurs sachant que le bois nécessaire à la cuisson du verre était en suffisance dans les environs.

Cette industrie du verre a été l'un des creusets les plus importants et les plus décisifs sur la formation de la mentalité industrielle de la ville, le creuset des vertus ouvrières montheysannes.

Ce fut aussi l'exploitation industrielle du granit il y a un peu plus de 120 ans dont il reste des vestiges spectaculaires comme le bloc erratique des Marmettes ou celui de la Pierre à Muguet, de la Pierre à Dzo.

Dès la fin du XIX^e siècle toute une géographie industrielle s'est créée en ville de Monthey. Bien sûr, il y a eu certaines industries qui succombèrent à la malice des temps dont quelques-unes furent d'importance nationale comme la fabrique de cigares, celle de sucre Helvétia, celle de savon La Saponia.

Fleur de la vie montheysanne

D'autres industries sont nées, en particulier:

- Ciba qui est devenu Ciba-Geigy, connu autrefois par ses fameux colorants bleus qui se sont imposés jusqu'en Extrême-Orient, par certaines de ses préparations, par ses colles toujours fidèles, par ses divers plastiques et surtout par sa redoutable armée de pesticides qui sont partis à l'assaut des conti-

nents pour améliorer la production agricole, tout cela pour lutter contre tous les genres de prédateurs de l'agriculture au profit de l'homme. Tout ce travail s'accomplit dans un déploiement impressionnant de moyens techniques et scientifiques, dans une dépense inouïe d'imagination et des précautions toujours plus importantes.

- Il y a aussi les usines Giovanola, un Vulcain moderne avec ses portes d'autrefois, ses ateliers d'aujourd'hui qui plient et façonnent des tôles comme une cuisinière de la pâte à gâteau avec des techniques savantes. C'est une entreprise qui tente de s'adapter aux besoins de notre époque et qui y parvient. Ne fabrique-t-elle pas aujourd'hui des parcs d'attractions, se distinguant aussi en quittant un peu la terre pour conquérir les espaces aquatiques en construisant des chalands et des sous-marins?

- Pour porter la renommée industrielle de Monthey encore quelque part ailleurs, il n'y avait que les espaces sidéraux. C'est alors Djeva avec ses rubis, ses pierres scientifiques, synthétiques, puis Ultra-Précision avec ses éléments de précision ont consolidé encore cette renommée industrielle dans les fusées spatiales, dans les vaisseaux interplanétaires.

Source de prospérité par la sagesse

Le président Deferr constate que chacun est conscient à Monthey, qu'elles ont apporté une prospérité dont la population est redevable à un certain nombre de personnes: à l'initiative privée c'est vrai, à la sagesse, à la capacité de prévisions et de direction d'un certain nombre de personnes mais aussi et surtout au bon travail des ouvriers et particulièrement au savoir-faire, à l'intelligence et au sens des relations humaines des cadres techniques.

Depuis une génération, il y a eu à Monthey d'importantes mutations quand bien même les Montheysans ont toujours conservé jalousement les caractéristiques de leur personnalité. Nous connaissons des sautes d'humeurs et des éclats, bien sûr, mais nous leur préférons, relève le président Deferr, le dialogue et la discussion comme nous préférons aussi l'ironie aux affrontements agressifs, comme nous préférons le bon sens au fanatisme.

Jamais cette prospérité ne se serait développée de la sorte si il n'y avait pas eu des mouvements, des associations comme l'ASCE qui ont lutté pour obtenir de bonnes conditions de travail mais aussi une bonne rentabilité économique. Pour tenir ce raisonnement il faut aussi de la sagesse.

Avec le progrès économique, celui de la culture

Le président de Monthey ne veut pas terminer en laissant l'impression que pour lui il n'y a que

les progrès économiques. Il y a aussi d'autres problèmes à résoudre que les problèmes économiques. Il sait fort bien qu'il n'y a pas d'urbanisme durable dans une culture qui passe aussi bien par celle du corps et de l'esprit.

Heureusement, Monthey est un lieu d'expression théâtrale remarquable grâce aux efforts de sa commission culturelle communale, et d'expression musicale par ses sociétés de chants et de musique instrumentale. Sur le plan sportif, Monthey est la ville qui, proportionnellement, compte le plus important effectif de sociétés au sommet des différents sports. Elle est donc la ville la plus sportive de Suisse.

Le progrès économique d'une cité doit trouver son corollaire dans le développement culturel et sportif. Monthey en est un exemple typique.

Continuez votre action!

Le président Deferr, en terminant un tour d'horizon de l'économie montheysanne, dit son plaisir de pouvoir former des vœux pour que l'ASCE continue à agir avec foi en son idéal et aussi avec efficacité, cela dans l'intérêt de ses membres bien sûr, mais aussi dans l'intérêt des entreprises et de l'économie régionale.

Promotion touristique pour le Bas-Valais

MONTHEY. - L'Association touristique du Léman aux Dents-du-Midi, par son secrétaire J.-P. Jakob, s'est déplacée en septembre en Provence pour la visite de quelques agences de voyages et du 6 au 9 octobre a participé à la 5^e édition de Mitcar Paris, foire de tourisme européen, réservée aux professionnels.

Les villes de plaine du Bas-Valais et les Portes-du-Soleil ont été ainsi réunies sous l'égide de l'Union valaisanne du tourisme, qui occupait une surface de l'imposant stand de l'ONST (Office national suisse du tourisme, Paris). Cet organisme a fait de gros efforts en 1983 pour démythifier une Suisse chère, par l'édition d'une brochure «Vacances de qualité, la Suisse à moins de FF 2000» et pour 1984 «La Suisse en autocar».

La station de Chatel était présente et a animé «Mitcar» par des concerts de cor des Alpes! et un slogan de qualité: Rencontrez vos amis Suisses sur la frontière: le ski pass «des Portes-du-Soleil» vous ouvre tout grand ses portes sur une région scintillante!

Cette foire du tourisme s'est déroulée sur quatre jours et Pa-

ris en a été la capitale. Le stand a été tenu par Mlle Copey de l'UVT, MM. Bagnoud et Jakob des O.T. Sierre et Monthey, et deux hôteliers. Toute la délégation de Suisse a été reçue pour un apéritif-raclette dans les locaux de l'ONST, ainsi qu'une centaine d'autocaristes pour la présentation de la nouvelle brochure destinée à faire découvrir notre pays sous le thème de «l'exotisme dans la sécurité». Un seul regret formulé par les propriétaires d'autocars au sujet des limitations de largeur des véhicules et autorisations spéciales à demander aux cantons et qui est un handicap au tourisme helvétique.

La visite de Paris n'aurait pas été complète sans un arrêt à la «Porte du Valais» sympathique restaurant rustique, à deux pas de l'Opéra et de l'Olympia. Nous y avons trouvé en plus de l'ambiance, tous les prospectus du Valais et de notre région, dans le même style que le stand d'information touristique, restaurée d'Yvorne. L'ATLD invite toutes les stations à envoyer régulièrement leur matériel de propagande, car la demande est importante et certains casiers vides!

Pauline Julien à Saint-Maurice



Mardi 25 octobre prochain, la grande salle du Collège de Saint-Maurice accueillera pour un gala exceptionnel Pauline Julien, sur

une invitation des Jeunesses culturelles du Chablais-Saint-Maurice. Une sacrée bonne femme en vé-

riété, tendre, sensuelle, voluptueuse, séduisante! Et belle avec ça... Chevelure flamboyante, sourire conquérant, cette belliqueuse, cette active, cette passionaria vibre pour une chanson qu'elle ne veut autre que «chanson de paroles». Universelle par l'intelligence de l'esprit et du cœur, Pauline Julien est certainement la plus généreuse des interprètes par la densité de son message où sont toujours bien présents réalisme, vérités dénoncées et combats toujours à recommencer mais cependant annonciateurs de victoires.

Femme de nacre et de coton, femme à asphalte et femme fleur, Pauline Julien n'est peut-être pas une sorcière mais c'est une ensorceleuse, une artiste véritable dont le talent est chevillé à chacun de ses mots et à chacune de ses harmonies, pratiquant l'envoûtement avec le mélange de grâce et de science qui est l'apanage des fées et des magiciennes.

L'invitation que nous adressent les Jeunesses culturelles du Chablais pour le 25 octobre est claire: prendre un plaisir profond à côtoyer une féminité éclatante qui semble festoyer avec la vie au milieu de gigantesques bouquets d'humour, de poésie et d'intégrité, et ce avec une certaine pointe d'accent québécois...

Il sera prudent de réserver les places, dès le 20 octobre, au bureau des Jeunesses culturelles à Saint-Maurice, tél. (025) 65 18 48.

LE RGT INF 29 REMERCIE

Du 26 septembre au 15 octobre le régiment d'infanterie 29 a accompli son cours de répétition 1983 dans le Bas-Valais et dans le canton de Vaud. Durant ce temps-là, les troupes de la Suisse centrale ont appris à connaître et à apprécier les curiosités de la vallée du Rhône. Beaucoup de soldats ont saisi l'occasion et cela pour la première fois, de découvrir les particularités de la Suisse romande. Des difficultés linguistiques ont été maîtrisées à l'aide de la servabilité des habitants. Mille remerciements pour la bienveillance, la compréhension et l'hospitalité!

Un ciel superbe et un bon vin ont mis du leur pour soutenir le moral des troupes. Le commandant du régiment, le colonel Simon Küchler s'est déclaré satisfait: «Le plus grand nombre de soldats ont fait une très bonne impression et ont réussi à faire des progrès individuels.»

Chablais vaudois

Alpes vaudoises: le téléski du Laouissalet opérationnel cet hiver Un pas de plus vers la liaison avec le domaine skiable de Villars

LES DIABLERETS (ch). - Le 12 décembre, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Semaine internationale de ski des Alpes vaudoises, les animateurs de la société du Meilleret, propriétaire de sept installations de remontées mécaniques, inaugureront en grande pompe le téléski du Laouissalet. Cette mise en service marquera un pas capital en direction du domaine skiable de Villars. Les tractations n'ont pas encore abouti. Villardous et Ormonans devront s'entendre pour assumer en commun la construction d'une installation de jonction. Une fois réalisée, cette dernière permettra de relier les deux domaines des Alpes vaudoises et d'ouvrir ainsi de nouvelles

pistes débouchant sur un panorama grandiose. Un pari difficile, engagé déjà par l'ingénieur Oguey, et qui pourrait se concrétiser dans un délai rapproché. Les deux stations ont tout à gagner à étendre leurs prestations. Le problème crucial sera d'ordre financier. Pour réaliser le téléski du Laouissalet, la commune, le canton et la Confédération ont dû délier les cordons

de leur bourse. 1,6 million de francs: c'est en effet la facture à assumer par la société promotrice. Pour la régler, celle-ci a sollicité ses actionnaires - qui ont souscrit à une augmentation du capital de 400 000 francs - ; la commune, partie prenante pour un montant de 204 000 francs; le fonds d'équipement touristique (200 000 francs) et enfin la LIM, actionnée

à parts égales entre le canton et la Confédération (chacun y est allé d'un prêt de 400 000 francs).

Construction en un temps record

Une fois ce problème réglé, tout est allé très rapidement. Le 22 juillet, la décision était prise. L'autorisation cantonale suivit. Les travaux ont débuté le 28 juillet par la construction d'une fouille abritant les câbles électriques et le téléphone. Les neuf pylônes ont été mis en place au moyen d'un hélicoptère. Une cabane était aménagée au départ. Elle comprend, en vue d'un développement futur, une caisse, des toilettes, une buvette, une salle de pique-nique, un local de secours et un abri pour deux chenillettes. Le tout est réparti sur 225 m². Le chantier est quasiment achevé à moins de deux mois de l'ouverture. Le câble tracteur sera installé ces prochains jours, ainsi que l'ont confirmé MM. Zulliger, chef d'exploitation, maître d'œuvre, et M. Givel, administrateur.

Cet équipement est entièrement situé sur la commune d'Ormont-Dessous, grosso modo entre Chaux-de-Conche et la montagne de Per-

Les vieilles gloires du ski aux Diablerets

LES DIABLERETS (ch). - Giovanoli, Schranz, Thoeni, Ochoa, Daetwyler, Favre, Lacroix, Zimmermann, Roux, Colombin: autant de noms qui ont illustré les plus belles pages de l'histoire de la compétition de ski alpin. Ces descendeurs et slalomeurs de première force, au passé prestigieux, seront présents le 11 décembre. En «vedettes américaines» du slalom géant «hommes» comptant pour la coupe du monde, ils se mesureront sur la piste du Meilleret, invités dans le cadre du 20^e anniversaire de la Semaine internationale des Alpes vaudoises. C'est en effet en 1963 que se disputèrent les premières compétitions internationales aux Mosses et aux Diablerets. Des courses FIS d'abord, puis la coupe d'Europe, et enfin la coupe du monde. En 1974, une illustre championne de l'endroit, Lise-Marie Morerod, remportait un slalom spécial devant son public. On sait quelle brillante carrière elle connut par la suite avant de devoir interrompre sa course aux honneurs à la suite d'un accident de voiture.

RÉDACTION du Chablais valaisain MONTHEY
Pierre Chevalley
Tél. (025) 71 12 38
Avenue du Crochetan 10
1870 Monthey
Tél. privé 71 25 46
1868 Collombey

MARGINAL
UN QUI VOUS FAIT DES CADEAUX
DANS LE **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais

Voir plus loin.... c'est acheter plus près!

FAMILIA FESTIVAL PRIX-BAS

Fondue Gerber

800 g
4 port.
7.90 net
100 g = -.988

Jacobs Médaille d'or

250 g
3.95 net

Palmolive Baby Shampoo

200 ml
2.60 net

Chocoly

250 g
1.95 net

Brekkies

— avec du boeuf frais
— avec du poulet frais
400 g
2.- net
100 g = -.50

Brio

la vaisselle avec éclat
500 g
1.70 net



pronto
Birchermuesli
400 g **1.85** net
(100 g = -.463)

Les jus FLAMINGO
Jus d'oranges ou Jus de pommes
Brique 1 litre **1.20** net

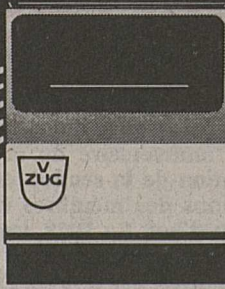
plus près, sympathique, avantageux...

La technique de cuisson signée ZUG.

Le fruit d'une longue expérience, de conceptions d'avenir, de développements spécifiques.

0000 :00

- Économie d'énergie
- Généreuse de commodités
- Superbe d'élégance



Saxon, Linus Koller, Install. Electricques, tél. 026/6 22 83.
Roger Farinet, Magasin d'Electricité, tél. 026/6 26 02.
J. Michellod et Fils, Install. Sanitaires, tél. 026/6 25 15. **Vétroz**,
Marcel Michellod, Electricité SA, Le Central, tél. 027/36 25 08.
Sierre, René Essellier, Install. Electricques, tél. 027/55 61 61.
Louis Meyer + Fils SA, Install. Electricques, tél. 027/55 14 31.
Fully, Sarrasin & Pellouchoud, Electricité, tél. 026/5 31 53.

A vendre voiture de tourisme Peugeot 505

année 1983, 4500 km, état de neuf, divers accessoires
Fr. 14 000.-

Elévateur électrique «BT»

1000 kg avec chargeur
Fr. 4500.-

Elévateur électrique «La Lansing Bagnall»

1800 kg, Fr. 12 000.-

Tracteur «David Brown»

avec cabine fermée, chargeur frontal, chasse-neige
Fr. 14 500.-

Remorque pour transport engins chantier «Colombo»

2 essieux, charge utile 14 500 kg
Fr. 10 000.-

Remorque pour transport engins chantier «Zorzi»

3 essieux, rampes hydr., charge utile 23 000 kg
Fr. 20 000.-

Rouleau vibrant «Bomag» type 8 W 90 S

avec ou sans remorque
Fr. 12 000.- ou Fr. 6000.-

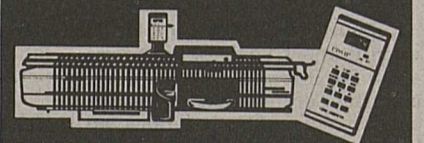
Atelier O. RIESER

Chemin Delay 1-3, 1214 Vernier GE
Tél. 022/41 02 13

ANNONCES DIVERSES

«Avec la machine à tricoter PASSAP, tout me réussit. Et sans tours de passe-passe. Grâce au Formcomputer.»

Vous n'en croirez pas vos yeux... Passez nous voir un instant. Sans aucun engagement.



PASSAP Le beau tricot, rapide et simple.

Démonstration permanente à la

BOUTIQUE Penelope

M^{me} Duc - Remparts 13, Sion
Tél. 027/23 48 12

restorex cuisines professionnelles

Votre matériel de cuisine et de service cash à l'emporter ou livré et installé par nos spécialistes

770 m² d'exposition

Porcelaine Fourneaux
Verrerie Grils
Couverts Armoires-frigos
Ustensiles Congélateurs
Casserolierie Friteuses, etc.

Demandez gratuitement plans et devis sans engagement.
FAITES VITE UN SAUT!

UVRIER, CENTRE SION MAGRO
Tél. 027/31 28 53

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
minibus Mercedes 308
avec portes arrière et latérale, modèle 1978. Expertisé. Convient aussi comme fourgon.
Fr. 10 500.-
Tél. 027/55 30 41
Ch. Bonvin. 36-48459

Scirocco GLI

1977, expertisée
Fr. 6500.- avec 4 roues d'hiver.
Tél. 027/38 24 07 la journée
027/22 17 05 le soir.
36-303564

Véhicule utilitaire

A louer.
Tél. 027/22 34 69.
36-2870

Jeep Golden Eagle

A vendre
1982, CJ 7, 14 000 km.
Fr. 18 000.-
Tél. 021/54 49 57.

Respectez la nature

A vendre
Subaru 4 WD
break super-station
27 000 km, 8 vitesses, avec lecteur de cassettes Pioneer.
Année 1981, Fr. 14 000.-
Tél. 021/26 93 67. 22-305108

Expertisée une voiture Audi 80

avec radio, 4 pneus neige, à céder
Fr. 5000.-
Tél. 025/81 15 16
36-048455

A vendre Opel Blitz 3,5 t

1973, pont fixe 4 m.
Fr. 3400.-
Biollay S.A.
1891 Massongex
Tél. 025/71 36 10.
36-681

Autorama occasions

Mercedes 190E

Neuves en stock. Diverses exécutions. Livrables tout de suite. Expertisées. Reprises. Crédit. Demandez nos conditions. Charly Bonvin vous renseignera.

AVENUE DE FRANCE 62 en face de la patinoire
Tél. 027/23 51 40
SION

Ma place de parking va être libre tout de suite!
Qu'est-ce que tu attends? Fais le premier pas!

La publicité presse crée des contacts.

A vendre Break Ford Escort 1,6 GL

36 000 km

Jetta GLI

45 000 km

VW Derby GLS

60 000 km

Volvo Break Injection

108 000 km

Chevrolet Monza

1976.

Financement possible.

Tél. 027/22 74 58 (repas)

22 58 06 (dès 20 h)

89-45156

027 21 21 11

Après le Comptoir machines à laver

d'exposition, neuves, bas prix.

Nos occasions: Schulthess, Merker, Adora, AEG, Zanker, Siemens, Indesit dès Fr. 480.-

Réparations de toutes marques sans frais de déplacement.

Dpt Valais

Tél. 025/71 66 38

DOM ELEKTRO

Bulle

Tél. 029/2 65 79 ou 4 73 13.

81-137

Fenêtre sous-sol 82.-

Fenêtre ISO 240.-

Porte anti-feu 235.-

Porte de cave 185.-

Porte intérieur 208.-

Porte d'entrée 580.-

Porte basculante 390.-

Toutes les portes complètes, y compris cadre.

Profitez tout de suite!

Uninorm Lausanne

Tél. 021/37 37 12.

064-244551

LES RAISONS « NATURELLES » DE VISITER

NOTRE CENTRE

WOOLMARK*

SONT NOMBREUSES

La pure laine vierge, une qualité contrôlée et garantie par le label WOOLMARK

* Dans notre centre WOOLMARK vous trouverez un choix complet des plus belles moquettes en pure laine vierge produites par les meilleurs fabricants

LES MOQUETTES EN PURE LAINE VIERGE

la base véritable d'un style d'habitat élevé.

Un luxe élémentaire.

Un bien-être naturel.

Une beauté parfaite et durable.

Particulièrement résistantes,

peu salissantes et d'entretien aisé.

Gertschen S.A.

Fabrique de meubles et d'agencements d'intérieurs

Centre MAGRO / Uvrier

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Cherchons à acheter, éventuellement à louer, région Saint-Maurice - Martigny - Riddes

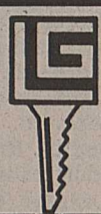
bâtiment-dépôt

Conditions:
 - construction non récente
 - environ 700 m² surface intérieure
 - environ 200-300 m² surface entreposage extérieure, avec bonnes possibilités d'accès
 - éclairage intérieur souhaité.

Faire offres à:
Arsenal fédéral
 1890 Saint-Maurice.



120-082-039



MARTIGNY

A louer
magnifiques appartements
 2-3-5 1/2 pièces
 Places de parc et dépôts
 Léonard Gianadda
 Av. de la Gare 40
 1920 Martigny ☎ 026/2 31 13

A louer à Sion, rue Supersaxo

joli 2-pièces mansardé

entièrement rénové.

Libre dès le 1^{er} novembre.
 Fr. 780.- par mois.

Pour traiter:
 Agence immobilière
 Armand Favre, Sion.
 Tél. 027/22 34 64.

Cherche à louer

chalet

pour 6-8 personnes,
 dès le 20 décembre,
 pour période d'un
 mois ou à convenir.
 Région des 4-Vallées.

Tél. 021/89 10 31
 interne 57.
 22-45207

Sion
 Petit-Chasseur

**appartement
 2 pièces**

avec grand balcon.

A louer tout de suite.

Tél. 027/22 45 76.

MARTIGNY

A proximité du tennis

A vendre

appartements

4 pièces dès Fr. 239 000.-
 5 pièces duplex Fr. 321 000.-
 studio Fr. 58 000.-

Disponibles tout de suite.

Pour tous renseignements:

Michel JACQUERIOZ
 Architecte, 1920 Martigny
 Tél. 026/2 36 44.

36-4016

A vendre ou à louer à Sion, Gravelone-Chanterie

magnifiques appartements 5 1/2 p.

spacieux, 150 m², cuisine bien équipée, très grand séjour, cheminée française, balcon et terrasse large, deux salles de bains, W.-C. indépendant, caves en terre battue, salle de jeux, belle pelouse, places de parc, garages, vue sur vieille ville et châteaux, proche du centre et des écoles, libre tout de suite ou à convenir.

Location: dès Fr. 1500.- par mois plus charges
 Vente: dès Fr. 3250.- par mètre carré.

Renseignements et visites: tél. 027/23 34 95.

36-2653

S.I. ACAP SA

Rte d'Aproz
 1950 Sion
 Tél. 027/22 98 51

vend à Bramois

● **villa 5 pièces**

1^{er}: 3 chambres, 2 salles d'eau
 rez: cuisine, coin à manger, salon, garage
 Sous-sol: buanderie, 3 locaux
 Terrain: env. 1000 m²

● **parcelles de terrain équipées**

superficie env. 800 m²
 prix Fr. 115.-/m²



Contre ce bon demandez notre prospectus gratuit.

Nom: prénom:

Adresse:

A envoyer à l'adresse ci-dessus.

36-46755

MARTIGNY

Quartier Epineys-Rossettan

A vendre

**appartements
 de 5 pièces**

Grand confort.
 Disponibles tout de suite.
 Dès Fr. 299 000.-.

Pour tous renseignements:

Michel JACQUERIOZ
 Architecte, 1920 Martigny
 Tél. 026/2 36 44.

36-4016

Cherchons à acheter

terrain à bâtir

de 7000 m², région Sion et alentours.

Ecrire sous chiffre L 36-48410 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à acheter pour client suisse, dans village valaisan, altitude 1000 à 1400 m

maison contiguë

en bon état, sans confort, tranquillité, soleil.

Offres écrites à Jean Millet
 Montélaz 6
 1400 Yverdon. 22-153103

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja)



Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer!

VILLAS

avec 1 chambre à coucher, salon, terrasse, salle de bains et 500 m² de terrain, à partir de 3 100 000 ptas = environ Fr.s. 43 000.-.

BUNGALOWS

avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de 1 696 106 ptas = environ Fr.s. 26 000.-.

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année • Climat sec idéal pour vacances, retraite.

**QUALITÉ SUISSE
 GRANDE EXPOSITION**

Samedi 22 et dimanche 23 octobre, à l'Hôtel du Rhône à Martigny (VS), de 9 à 18 heures.

Pour tous renseignements:
 Chemin des Cèdres 2, Lausanne
 021/38 33 22

NORTEVE S.A.



Chemise en flanelle

14.50

Pullover en Shetland

22.50

Jeans en cord

19.50

UNIP

A vendre Vers-Ensier

VILLA

comprenant: living, coin à manger, cuisine équipée, 5 chambres, bureau, sauna, local de jeu.
 Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre P 36-100637 à Publicitas S.A., rue du Commerce 3, 1870 Monthey.

A vendre à 6 km de Sion altitude 800 m

parcelles

deux fois 850 m² à Fr. 85.- le m², arborisées, équipées, accès facile, pour villa ou chalet.

Tél. 027/22 43 46.
 36-303523

Les vieilles amours rouillent moins vite que les nouvelles.



**BLAUBAND
 BRISSAGO**

LAUSANNE - SION

Décès de M. Gustave Dénériaz, ingénieur civil, personnalité valaisanne

Lundi 17 octobre, M. Gustave Dénériaz s'est éteint à l'âge de 84 ans. Né à Sion d'un père médecin, Gustave Dénériaz vécut ses jeunes années en compagnie de ses frères et sœurs dans un climat familial heureux.

Comme ses trois frères André, Camille et Pierre, il fit ses études secondaires au collège de Sarnen. Après la maturité, il obtient son diplôme d'ingénieur civil au Polytechnicum de Zurich.

En 1930, Gustave Dénériaz, après plus de huit ans d'activité dans le bureau Sarasin à Bruxelles et Lausanne, s'établit dans cette dernière ville et fonde son entreprise de construction, Dénériaz à Lausanne.

Dès lors, il se voua plus spécialement à l'étude et à l'exécution d'ouvrages en béton armé et autres travaux de génie civil: réservoirs, ponts, murs de soutènement, etc. pour le compte de la commune de Lausanne et du canton de Vaud.

On lui confia également, avant et pendant la dernière guerre, l'exécution de plusieurs ouvrages pour la défense nationale, dans le Jura et en Valais.

M. Dénériaz déploya aussi son activité sur le plan des associations professionnelles. Il fut président du groupe vaudois des travaux publics et membre du conseil d'administration de la Fédération vaudoise des entrepreneurs dont il assumait la présidence de 1952 à



1959.

M. Dénériaz fut aussi membre de la direction centrale et du comité directeur de la Société suisse des entrepreneurs. Il fut membre fondateur, en 1929, de la section valaisanne de la SIA, Société suisse des ingénieurs et des architectes.

En 1955, Gustave Dénériaz s'associe à Willy Hubacher pour fonder les entreprises Dénériaz S.A. Lausanne et Sion. L'entreprise en Valais est donc créée par cette association et dirigée par Willy Hubacher, tandis que Gustave Dénériaz, devenu président de la société anonyme, continue de diriger l'entreprise de Lausanne. Actuellement, l'entreprise valaisanne est dirigée par M. Claude

Métrallier.

Dès 1957, réalisations de grands travaux hydro-électriques sont entrepris et exécutés en Valais. D'autres réalisations telles que ponts, galeries d'avalanches, la gare routière du Grand-Saint-Bernard et autres ouvrages font partie de ces grands travaux.

En 1969, Gustave Dénériaz abandonna ses fonctions, conscient d'avoir bien rempli son devoir. Il jouit dès lors d'une heureuse retraite en compagnie de son épouse dont le décès, il y a deux ans constitua une dure épreuve qui l'attrista jusqu'à sa mort.

Malgré ses nombreuses activités, M. Dénériaz était resté un être simple et chaleureux. Ceux qui ont pu l'approcher et collaborer avec lui ont su apprécier ses grandes qualités humaines et ses larges connaissances professionnelles. Son optimisme invétéré et son bon sens basé sur le sens du juste ont toujours créé une atmosphère de confiance dans son entourage. Ses collègues et amis garderont un souvenir inoubliable de la personnalité de Gustave Dénériaz.

Il était l'oncle de Michel Dénériaz, collaborateur à la Radio romande.

Que sa famille, ainsi que ses proches, veuillent bien trouver ici l'expression des condoléances attristées et la sympathie émue des personnes qui l'ont approché et apprécié.

Aménagement du quartier de Pré-Naya à Monthey

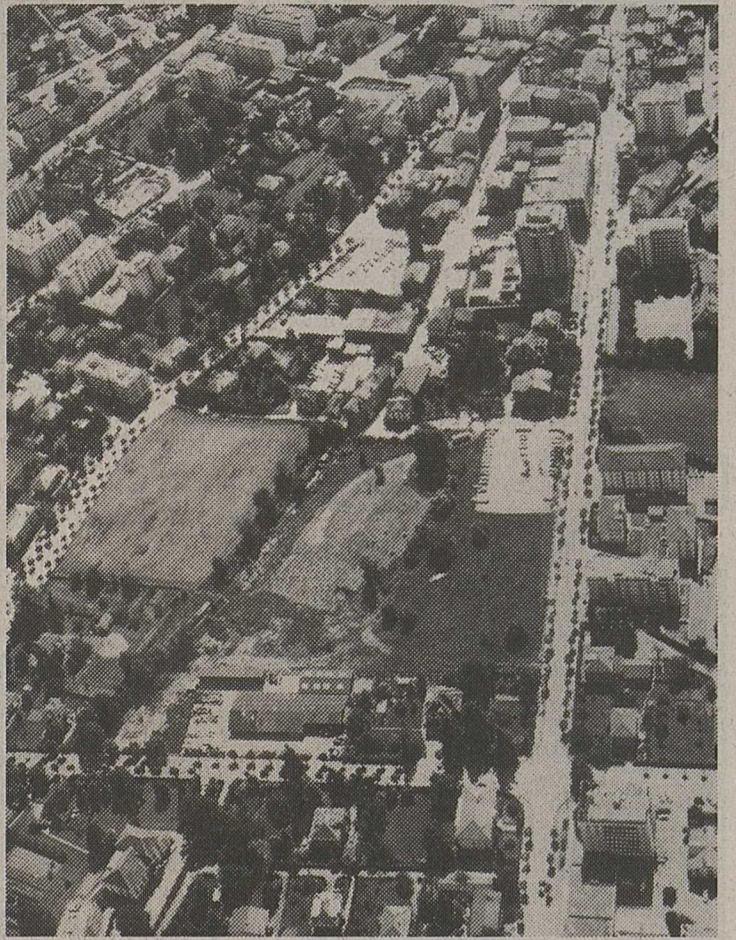
Il y a pas mal d'années déjà que les habitants de Monthey se demandent ce qu'il adviendra du quartier de Pré-Naya. Ce quartier occupe une situation cruciale dans la configuration urbaine de la ville chablaisienne: il jouxte le centre et borde l'avenue de la Gare. C'est dire que son aménagement participera de manière décisive à la physionomie urbaine de Monthey tout à l'heure.

Or, voilà que depuis quelques mois des engins de terrassement s'affairent sur les quelque trois hectares de terrain appartenant à la succession de Joseph Dionisotti.

Son gendre, Richard Cohen, qui conduit les travaux actuels, nous a exposé brièvement les grandes lignes de son projet. Le quartier de Pré-Naya a fait l'objet d'un plan de quartier soumis aux autorités locales et cantonales qui l'on accepté.

Ce plan prévoyait la construction d'une dizaine d'immeubles de dimensions moyennes (quatre étages sur rez-de-chaussée). Immeubles dont la réalisation sera fortement échelonnée de manière à réserver un volume de travail aussi constant que possible pour les entreprises artisanales de la place.

L'affectation de ces bâtiments? Elle sera mixte puisque l'on prévoit simultanément la



Les terrains de Pré-Naya qui prolongent le centre ville en direction de la gare ferroviaire et routière.

Photo Armand Bussien

création de logements, de bureaux, de surfaces commerciales.

L'immeuble dont la construction est en cours, La Verrerie, se présentera comme une galerie commerciale surmontée d'appartements et de bureaux. Une dizaine de boutiques s'établiront au rez-de-chaussée du bâtiment. Les surfaces sont d'ores et déjà proposées à la vente.

D'ici quelques semaines, on coulera les fondations d'un immeuble contigu à La Verrerie, sur l'avenue de la Gare. Occupant principal de ce bâtiment, Migros Valais qui y établit un centre MM et propose des surfaces commerciales à quatre ou cinq locataires.

Cette réalisation ne manquera pas d'influencer fortement le développement de la cité montheyssanne.

En renforçant l'offre résidentielle et commerciale du centre ville, cette promotion affermit le noyau urbain. Elle va ralentir le mouvement centrifuge de l'immobilier.

La mise en valeur du Pré-Naya suscitera vraisemblablement un développement du quartier de la gare qui offre encore d'intéressantes surfaces à la construction.

Il s'agit donc d'un événement important pour la ville de Monthey dont la texture urbaine va se renforcer d'une manière sensible.

Les autorités locales ont bien cerné l'importance de ce déve-

loppement puisqu'elles ont exigé un plan de quartier. Celui-ci garantit en effet un aménagement de quartier harmonieux au niveau des volumes et de l'occupation des terrains. Il permet en outre de réserver d'importants espaces de verdure entre les constructions.

On relèvera enfin - et cette information ne manque pas d'intéresser dans le contexte montheyssan - qu'un parc automobile de cinq cents places va être construit dans le sous-sol du marché Migros.

La première phase de la promotion englobe deux immeubles: La Verrerie, et la Galerie marchande. Coût de réalisation: quelque 40 millions!

Richard Cohen prévoit que le premier sera terminé fin 1984, le deuxième un an plus tard. Migros envisage de mettre son nouveau centre en exploitation durant l'hiver 1985-1986.

Voilà des perspectives qui ne manqueront pas d'intéresser toute la population chablaisienne. Quant aux Montheyssans eux-mêmes, ils se demanderont peut-être quels espaces pourraient être réservés aux activités culturelles dans le contexte de cet élargissement du centre ville.

Z.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

L'année du petit commerce et de l'artisanat

Après l'année de la femme, de l'enfant, du handicapé, voici l'année de l'artisanat et du petit commerce...

Il semble que ce sujet n'ait pas donné lieu à de grands débats d'idées et soit, à quelques exceptions près, passé inaperçu. Pourquoi cette situation? Tout d'abord ce sujet n'est au premier abord pas intéressant à analyser pour beaucoup de journalistes, ensuite, il ne retiendrait l'attention que de très peu de lecteurs ou de téléspectateurs.

Les propriétaires de journaux n'ont certainement aucune envie d'y réfléchir. Ceci les contraindrait à analyser le développement des supermarchés et en somme peut-être à dénoncer les sociétés qui les font vivre et prospérer. La proportion page publicitaire-texte littéraire, informations, réflexions a dépassé dans beaucoup de journaux la limite du tolérable pour le lecteur moyen qui attend autre chose de son journal qu'une énumération des prix du cervelas, savonnette, dentifrice et autre papier de toilette à longueur de pages.

Que peut-on attendre des personnes qui ont une influence sur notre vie économique ou (et) qui ont des responsabilités politiques? Il me semble: rien! La plupart d'entre elles sont direc-

tement ou indirectement bénéficiaires du développement des grandes surfaces, par la promotion immobilière, par les conseils d'administration dont elles font partie etc., et ceci à tous les échelons de la hiérarchie = commune, canton, Confédération. Il est bien évident qu'un artisan ou un petit commerçant ne distribue aucun tantième et ne fait prospérer que très peu les promoteurs immobiliers. Par contre aucune inauguration de grande surface ne se fait sans la présence de quelques personnalités politiques ou économiques importantes.

Pourquoi les supermarchés ont-ils connu un tel développement et pourquoi sont-ils si prospères? Il y a quinze ans environ, le niveau de vie moyen de la population a augmenté considérablement. La majorité des ménages se trouvaient avec plus d'argent qu'il n'était nécessaire pour satisfaire les besoins essentiels: boire, manger, se vêtir, se chauffer. Les responsables de notre économie ont vite compris: la société de consommation était née. La plupart des personnes pouvaient dépenser leur argent sans aucun effort d'imagination, se créer des besoins presque illimités: les supermarchés offraient tout.

Ensuite, et pour perfectionner encore notre société de consommation, la mode fut créée et ceci dans tous les domaines: l'habillement, le mobilier, la literie, la vaisselle, les appareils ménagers et même la nourriture, etc. On offrit du moderne à consommation rapide en dépit souvent de la qualité!

Il est certes agréable de bien se nourrir, de se déplacer en voiture privée, d'être confortablement habillé et logé, mais, il semble hélas que pour beaucoup de personnes la récompense des meilleurs soit de posséder à l'excès ce qu'il manque à certains et que très peu de personnes sachent faire la différence entre le mieux-être et le plus-avoir.

L'artisanat a-t-il des chances de survivre? Je pense que oui! Il y aura toujours, j'espère, des gens qui préféreront la pièce unique à la grande série.

Dans notre pays on lutte volontiers et parfois systématiquement contre le développement des autoroutes, alors que tous aiment se déplacer librement sans rencontrer d'embouteillages, qu'il y a pléthore de certains fruits, légumes et produits laitiers, et que le tourisme fait vivre une partie non négligeable de la Suisse. On se passionne égale-

ment, et avec raison en partie, pour sauvegarder certains animaux (lynx, certaines tourbières, certains marais, etc.). Notre environnement est le reflet de ce que nous sommes, de ce que nous valons.

Les petits commerçants et les artisans font-ils partie du patrimoine à sauvegarder au même titre que certains animaux ou certains terrains? Ont-ils un rôle humain et social?

Le petit commerce a-t-il des chances de survie? Mis à part peut-être la boucherie et la boulangerie? Il me semble bien que non!

D'une part, une partie des commerçants découragés, déçus, ne pouvant plus vivre de leur travail, ferment leur magasin. On ne trouve presque plus de crèmeries, de primeurs, de poissonneries de magasins de volaille, etc.

Cette situation peut-elle changer? Il me semble également que non. Il est impossible d'approvisionner convenablement une épicerie à l'heure actuelle sans qu'elle soit une succursale plus ou moins dépendante des grandes chaînes de distribution.

Un petit nombre de personnes dans notre pays jouissent du quasi monopole dans l'économie alimentaire de la Suisse. A. G.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Le casse-têtes de Casal



Le choix du district de Conthey: Roger Pitteloud, démocrate-chrétien de Chamoson, Jérôme Evéquo, chrétien-social de Conthey-Sion et Claude Rapillard, radical de Conthey.

GASTRONOMIE

Auberge des Collines
Pont-de-la-Morge

BRISOLÉE MUSCAT

Le dimanche, ouverture à partir de 16 heures
Tél. 027/36 20 80

PAVILLON DES SPORTS - SION

Brisolée - Fromage
Pain de seigle
Beurre
Fr. 10.-

Vin nouveau

OUVERTURE

jusqu'à
1 h. du matin

Régis Micheloud
027/31 39 98

MARIAGES

Francine

Qu'elle est charmante et douce, cette jeune fille de 26 ans! Avec sa minijupe, ses belles jambes longues, son corps svelte et son visage souriant, elle est extrêmement sexy et attrayante. Très romantique et sensible, elle est à la recherche du compagnon calme et pondéré avec qui elle pourrait pratiquer en amateur ses sports favoris: le ski, la natation et le tennis. Pour autant, elle ne néglige ni danse ni théâtre. Etes-vous tenté? Elle vous attend sous G 1170726 F63.

MARITAL, av. Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1012 Lausanne, tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8-19 h 30, sa 9-12 h).

44-13713

Nina

cette veuve matériellement indépendante début cinquantaine, aimerait trouver encore une fois le bonheur. Elle est une grande amie de la nature, qui se promène volontiers par monts et vaux à la cueillette des champignons et des fleurs et à l'observation des animaux dans la nature. Si vous aimez la nature autant qu'elle, vous serez comblé, car elle est restée jeune de corps et d'esprit, une hôtesse parfaite, maîtresse dans l'art culinaire. Quel homme sérieux et compréhensif répond à son appel? Elle n'est pas liée à son domicile. G 1168753 F63.

MARITAL, av. Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1012 Lausanne, tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8-19 h 30, sa 9-12 h).

44-13713

Veuve fortunée

dans la soixantaine, très bien physiquement, non liée au domicile, toujours soignée et élégante, d'une distinction naturelle. Elle s'occupe de son jardin qui entoure sa belle maison et s'affaire aussi aux multiples travaux ménagers. Ouverte à toutes les belles choses de la vie, se passionnant pour la nature, les travaux manuels. Très hospitalière, appréciant la vie d'intérieur, les soirées entre amis, souhaiterait connaître la sérénité affective auprès d'un compagnon viril et cultivé. F 1121469 F 63.

MARITAL, av. Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1012 Lausanne, tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8-19 h 30, sa 9-12 h).

44-13713

Aimeriez-vous mener une vie calme loin du bruit et de la pollution et fonder une famille avec des enfants? Si tel est le cas,

Serge

un séduisant célibataire de 29 ans, sportif, dynamique, prévenant et de parfaite éducation, vous attend. D'une franchise absolue, aux intérêts multiples (nature, sports, musique, arts), il désire ardemment connaître le vrai bonheur grâce à la communion des cœurs et des esprits. Quelle femme naturelle, sportive et gaie, aimerait faire sa connaissance? F 1120328 M63.

MARITAL, av. Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1012 Lausanne, tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8-19 h 30, sa 9-12 h).

44-13713

Raphaël

un solide célibataire de 37 ans, mesurant 187 cm, d'une bonne culture générale, s'intéressant à la musique, aux sports et aux voyages. D'un esprit romantique, ouvert et conscient de ses responsabilités, il exerce un bon métier et regarde vers l'avenir avec espoir. Etes-vous la compagne avec laquelle il pourrait fonder un foyer pour le meilleur et pour le pire?

F 1142336 M63.
MARITAL, av. Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1012 Lausanne, tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8-19 h 30, sa 9-12 h).

44-13713

Cet ami de la nature

52 ans, homme de fort belle prestance, désire refaire sa vie. Il est un homme travailleur, honnête, conciliant et sans problème. Sa passion pour la nature et la chasse ne suffisent plus à combler la vie de la solitude. Il souhaite rencontrer une gentille compagne qui, désirant donner un but à son existence, voudrait retrouver une famille pour partager les heures roses et grises de la vie. Quelle femme aux aspirations identiques voudrait lui tendre la main? G 1170952 M63.

MARITAL, av. Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1012 Lausanne, tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8-19 h 30, sa 9-12 h).

44-13713



Coop-informations:

Coop Valais
de Martigny à Brigue

25 ANS OFFRES JUBILÉ 25 ANS
ENTREPOT COOP VALAIS

OMO
hors pair à 60°
évalué à 95°
5 kg **14.50**
au lieu de **16.50**

all
Lessive toutes températures
4,5 kg **11.90**
au lieu de **13.90**

Comfort
Revitalisant textiles
4 kg **6.95**
au lieu de **7.90**

NOUVEAU Vit
Supernettoyant
800 g **2.95**
flacon au lieu de **3.40**
le superécit

LUX
Le savon des vedettes
3 x 150 g triopack **2.95**
au lieu de **3.70**

Purina MIAOU MIX
avec bœuf - poulet - poisson
paquet **2.35**
au lieu de **2.65**

Felix
Croquettes de viande
paquet **1.65**
au lieu de **1.90**

DeliKat
340 g au poisson
paquet **3.20**
au lieu de **3.80**

Heineken
Bière Heineken 6 x 25 cl sixpack **4.90**
au lieu de **5.80**

LIPTON
Thé Lipton 50 portions à 2 g paquet **2.80**
au lieu de **3.50**

LIPTON
Thé Lipton 20 portions à 1,5 g paquet **-.95**
au lieu de **1.45**

Odol 100 ml pour l'hygiène buccale flacon **4.20**
au lieu de **5.40**

Duschdas 250 ml bouteille **2.95**
au lieu de **5.80**

Rosaline

56 ans, commerçante, riche de vivacité et d'optimisme, parfaite maîtresse de maison, seule, souhaite connaître un partenaire sincèrement fidèle, affectif et sérieux.

ISP, case postale 200 1920 Martigny 1.

Ingénieur

28 ans, bien physiquement, plein de tendresse, situation très en vue, passionné de l'urbanisme, l'écologie, aspire à rencontrer la jeune dame de son cœur.

ISP, case postale 200 1920 Martigny 1.

Où que vous alliez...

Respectez la nature!

A vendre

outillage complet

de ferblanterie et appareillage. Convient pour l'installation d'un jeune professionnel.

Ecrire sous chiffre S 36-48439 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

bois de feu

mélèze sec fendu en bûches de 40 cm. Prix départ Fr. 75.- le stère.

Christian Mermoud, 1907 Saxon. Tél. 026/6 34 56. 36-303592

Ce soir mercredi à 20 heures

PDC Martigny

Invitation cordiale: verre de l'amitié collation

Salle communale

**Assemblée générale extraordinaire
PRÉSENTATION DES CANDIDATS
aux élections fédérales**

EFL Financement avantageux
Prêts - Paiement par acomptes - Leasing
Service discret et rapide



Nouveau: Suzuki ALTO Luxe. Le coup de foudre sans regrets.

Le prix de l'essence, les impôts, l'assurance et les frais de réparation - autant de sujets qu'elle ignore souverainement. Et sa beauté hors pair frappe au premier coup d'œil. Quant au luxe, au confort, à l'espace et à l'équipement, vous n'y croirez vraiment qu'après y avoir pris place. Et ce n'est qu'une fois au volant que vous découvrirez que, même automatique, elle tire de son moteur de 800 cm³ révolutionnaire plus de puissance et de fougue que nécessaire. Elle vous surprendra dès l'abord déjà par son plus beau détail: son prix. Suzuki ALTO Luxe: Fr. **8590.-** ALTO Luxe Automatic: + Fr. 700.-

Le sourire au volant. **SUZUKI**
Suzuki Automobile AG, Brandbachstr. 11, 8305 Dietikon, Tel. 01 / 833 47 47

1953-1983
30
ans
à votre service

BAUD

L. Baud S.A., électricité - radio - TV
Place du Sex 9 - Sion
Téléphone 027/22 25 31 - 22 45 31

A vendre

vieilles poutres

en chêne, par pièce ou par m³.
Stock 40 m³.

Tél. 021 / 39 40 96 ou 021 / 28 36 80
midi - soir. 22-305092

La Croisée SION
Tél. 027/22 48 62

ANNONCES DIVERSES

Apprenez l'anglais en Angleterre
au College of the Swiss Mercantile Society, London

SMS
Un enseignement pratique, adapté aux nouvelles exigences, et conçu pour l'employé de commerce

Prochains cours:

Cours principaux: basés sur 15 semaines

1. expression orale et rédaction
2. correspondance commerciale, commerce et/ou littérature (diplôme SMS)
3. expression orale, grammaire et littérature moderne (diplôme SMS)

Cours de durée réduite possibles.

Stages de courte durée: pour apprentis, employés de commerce et professeurs d'anglais.

Préparation aux examens: First Certificate (FCE) et Cambridge Proficiency (CPE)

Renseignements et inscriptions:
Société suisse des employés de commerce
Terreaux 2 - 1003 Lausanne Tél. 021-2099 22

Démonstration
à notre magasin dès 18 heures

Mercredi 19 octobre
CLAVIERS ÉLECTRONIQUES CASIO

avec le spécialiste Hans Dreier.

music power

SION
Av. de la Gare 14
027/22 95 45

Ton quotidien: le NF

Notre gamme de produits s'étend de l'ordinateur personnel au super micro

16/32 bits avec les logiciels CCOS, MC-DOS, CP/M et les programmes standards des plus importantes firmes mondiales de software.

Demandez une proposition.
La Gestion électronique S.A.
Rue des Neuvelles 1, 1920 Martigny
Tél. 026/2 17 55 - Télex 38237. 36-90666

MACHINES ET OUTILLAGE d'atelier de menuiserie

VENTE AUX ENCHÈRES
samedi 22 octobre, de 9 à 12 heures env.
Visite: une demi-heure avant la vente

ATELIER DE MENUISERIE MEYSTRE Frères,
Ch. Maillefer-Rionzi, Bellevaux-Lausanne (sortie autoroute La Blécherette)

Pour cause de cessation d'activité, le soussigné est chargé de vendre aux enchères, vente publique et volontaire, tout le matériel d'exploitation:

MACHINES Olma: 1 scie à ruban 70 cm, 1 combinée avec acc., 1 tour à bois, 1 perceuse électrique Flott à colonne, 1 compresseur de 12 at., meules électriques.

Outillage: 1 ponceuse, 1 scie circulaire, étaux, chariots, serre-joints, 1 scie à onglets, 1 établi, visserie, etc.

Divers: 2 classeurs Bigla, 2 bureaux plats et 1 table, 1 frigo, 1 stock de bois, planches, stratifié, etc.

TOUT LE MATÉRIEL EST EN BON ÉTAT - TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Conditions: paiement comptant, sans garantie, **VENTE A TOUT PRIX**, enlèvement immédiat ou lundi 24 octobre, de 9 à 11 heures, échute 2%.

Organisation: **DANIEL BENEY**, commissaire-priseur, avenue Mousquines 2, 1005 Lausanne
Tél. 021/22 28 64

Nouveau

L'hypothèque clé: La SBS réduit de moitié les fluctuations du taux hypothécaire.

L'hypothèque clé, nouvellement créée par la SBS, permet aux propriétaires de maisons familiales de bénéficier d'avantages appréciables. Pour une durée de 5 ans, l'adaptation aux fluctuations du taux hypothécaire est réduite de moitié, que celui-ci augmente ou diminue. Dans le cas d'une variation du taux hypothécaire de 1/2%, l'adaptation de l'hypothèque clé ne sera que de 1/4%, et de 1/8% pour 1/4%.

Consultez un de nos conseillers. Il vous renseignera en détail sur les particularités de l'hypothèque clé par rapport aux autres formes de financement de la SBS. Une habitation sur mesure, avec des charges hypothécaires sur mesure.

Un partenaire sûr: SBS

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Martigny, carrefour des Alpes mais aussi carrefour européen du folklore

MARTIGNY (gram). – L'Européade souffre paraît-il de sa popularité. Année après année, le nombre des participants augmente à la vitesse grand V. Conséquence: il devient de plus en plus difficile de résoudre les problèmes d'organisation. Pour débattre de ces difficultés, de l'ave-

nir de l'Europe du folklore, le comité directeur et son président le Belge Mon de Clopper ont eu l'idée de mettre sur pied, ce prochain week-end à Martigny, un colloque réunissant une cinquantaine de jeunes sympathisants venus de tout l'ouest du Vieux-Continent.

Ces jeunes gens appartiennent à des sociétés ayant participé au moins à dix européennes. Ensemble, ils auront l'occasion de rechercher des solutions pour que ce grand rassemblement retrouve véritablement ses fondements: le contact, l'amitié autour d'une Europe unie, sinon

politiquement du moins à travers la mosaïque de ses traditions.

Succès fou

Et c'est bien vrai que la manifestation est victime de son succès. Jugez plutôt: en 1981, Martigny accueillait 4200 participants; cet été, à Vienne, ils furent près de cinq mille à souscrire à l'europeade, vingtième du nom. Et l'an prochain, à Rennes, on attend pour le 14 juillet au bas mot 5500 danseurs et danseuses dont une cinquantaine de groupes pour la seule Bretagne.

Le comité international dont font partie, rappelons-le, les Valaisans Alphonse Seppy et Pierrot Damay a bien du mal à faire face à cette « explosion ». Le rendez-vous de ce week-end à Martigny devrait permettre d'apporter quelques réponses, notamment en ce qui concerne la durée du rassemblement (trois jours pour l'instant), le cortège, l'intérêt des médias, la création d'un journal ou encore l'organisation d'une exposition d'art populaire qui pourrait avoir lieu à la même période que ce grand rassemblement folklorique.

Un mot encore pour préciser que si l'octodure a été choisie pour abriter ce congrès, c'est aussi bien en raison de sa tradition européenne que de sa position géographique privilégiée.



La Comberintze et son orchestre auront le privilège d'accompagner les jeunes congressistes venus de toute l'Europe de l'Ouest.

Journaliste néo-zélandais à la découverte de Martigny

MARTIGNY (gram). – Visite pour le moins insolite, dimanche, que celle faite par un couple de journalistes néo-zélandais à l'Office régional du tourisme de Martigny. Invités par l'ONST et Swissair, ces deux rédacteurs collaborent notamment avec l'un des principaux quotidiens de Sydney.

Spécialisés dans tout ce qui a trait au tourisme, ils ont en Suisse visité les stations de Saint-Moritz et Zermatt de même que les villes de Lausanne et Zurich. A Martigny, sous la conduite de M. Georges Saudan, directeur de l'ORTM, les chroniqueurs des antipodes ont vendangé avant de voir de tout près quelques-uns des célèbres chiens du Grand-Saint-Bernard.

TEUTATES Tel était son nom!

MARTIGNY (phb). – Par-devant Me Jean-Dominique Coppola, avocat notaire à Martigny, il a été procédé au tirage au sort du concours conçu à l'effigie du Taureau d'Octodure, concours organisé, dans le cadre du 24e Comptoir de Martigny, par MM. Fardel, Biegler, Torrione...

On se rappelle qu'un taureau abattu et grillé par les bons soins du maître boucher Heitz devait rassasier un bon millier de convives, hôtes de la 24e Foire du Valais. Ceux-ci devaient répondre en nombre tantôt comiquement, tantôt sérieusement, à la question du jour. Six personnes ont trouvé

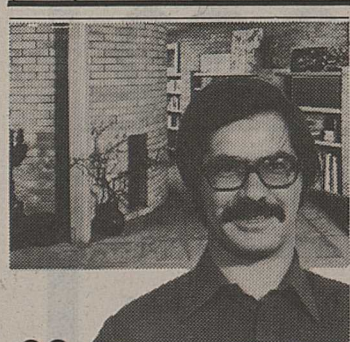
finalment le nom du Taureau d'Octodure associé pour les besoins de la cause au dieu Teutates.

Les prix récompensent respectivement la perspicacité du lauréat, M. Emile Rossier de Suen, Saint-Martin. M. Rossier se voit gratifier d'un week-end pour deux personnes à Morgins, tous frais payés. Mlle ou Mme Jeanine Moix, Martigny, gagne un magnifique jambon paysan. Quatre autres personnes soit: Nadine Gay, Saxon; Jean-Claude Denis, Martigny; Pascal Saudan, Martigny-Croix; Roland Moix, Martigny, reçoivent un lot de consolation.

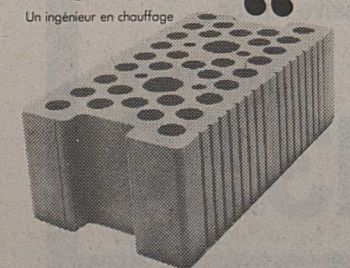
La décentralisation valaisanne sous la loupe africaine



En dépit du barrage de la langue, ces Africains n'ont pas caché leur intérêt pour les collectivités publiques de l'Entremont. On les voit ici au Châble, en compagnie de leur cicerone M. Diserens et de M. Eddy Peter, directeur de l'office du tourisme de Verbier.



„J'ai choisi la terre cuite. Grâce à sa porosité elle offre une isolation thermique remarquablement efficace. De plus, je réalise d'appréciables économies d'énergie, donc de frais de chauffage... j'en sais quelque chose.“



Ma maison. En terre cuite.
UTR - Beaumont 6 - 1701 Fribourg - 037 24 26 52
Notre partenaire: le Commerce des matériaux de construction en Suisse romande.

LE CHÂBLE (gram). – Ils sont six. Tanzaniens, Gahnéens et Libériens. Employés de la fonction publique ou enseignants universitaires dans leurs pays respectifs, ces Africains séjournent actuellement dans le val de Bagnes. But de ce voyage d'étude de dix jours que l'on doit à la Coopération technique suisse: appréhender la décentralisation administrative telle qu'elle se pratique en Suisse.

Cette balade valaisanne donne ainsi l'occasion à nos hôtes de rencontrer des personnalités politiques à l'échelle locale, régionale et cantonale.

Hier par exemple, sous la conduite de M. Pierre-André Diserens, membre du groupe « Culture, développement et

communication », les Noirs anglophones ont analysé le fonctionnement d'une commune (comptes, budget), ses liens, sa participation financière à des institutions collectives telles que l'hôpital ou le cycle d'orientation.

Autres thèmes proposés: le tissu relationnel entre le centre et la périphérie, entendez par là les relations qui se nouent entre commune et canton d'une part, entre canton et Confédération de l'autre.

Ce week-end, les six Africains étudieront la ville de Berne, ses rapports avec la banlieue, avant de comparer, à Lausanne cette fois, dans l'Institut des hautes études en administration publique, les modèles européens et africains.

« LE TOUR DE SUISSE DES VINS » Un premier volume consacré au Valais

MARTIGNY (gram). – La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a lancé officiellement hier à Martigny une nouvelle série de cinq livres consacrés à la Suisse, vue sous l'angle du vin, de la culture et de la nourriture. Présenté à l'occasion d'une conférence de presse par M. Pierre Moren, président des cafetiers helvétiques, le premier volume traite du Valais. Cet ouvrage de deux cents pages est publié simultanément en français (2000 exemplaires) et en allemand (4000 exemplaires). Il est l'œuvre essentiellement de personnalités valaisannes: l'écrivain Maurice Zermatten, ainsi que les experts de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf MM. Marc Zufferey, Charles Favre, Charles Nicollier et Claude-Henri Carruzzo. Quant aux photographies, faites à la mesure de l'ouvrage, elles sont dues au talent d'Eugen Hostettler.

UN « TRIPTYQUE »
Ce « Tour de Suisse des vins » servira à familiariser le voyageur ou le touriste avec le Vieux-Pays.

Comme relevé précédemment, le contenu de l'ouvrage est divisé en trois chapitres de couleurs différentes: un premier dédié au vin décrit largement les travaux dans les coteaux, de même que les diverses sortes de raisins; un deuxième traitant de culture révèle les trésors historiques et géographiques; un troisième enfin, culinaire celui-là, livre quelques-unes des spécialités gastronomiques du Valais, au rang desquelles figure la raclette bien évidemment.

A noter, par ailleurs, que les quatre autres bouquins qui compléteront la collection parleront, dans l'ordre, du Tessin, de la Valpeline et des Grisons; de la Suisse orientale; du canton de Vaud; enfin, du Jura, de Genève et de Bâle. Ces ouvrages sortiront de presse entre Pâques 1984 et l'automne 1985. Ils seront accessibles au public dans les librairies et kiosques. Comme pour le premier volume valaisan de cette collection proposé au prix de 29 francs.



M. Pierre Moren présentant aux journalistes la nouvelle collection intitulée « Tour de Suisse des vins »: c'était hier à Martigny, dans le carnotzet de la maison Orsat.

ÉCONOMIE VITI-VINICOLE Vers de nouveaux sommets?

MARTIGNY (gram). – Le Valais viticole battra-t-il cette année le record absolu de 68 millions de litres établi en 1982? Interrogé, M. Claude-Henri Carruzzo se montre prudent. Présent pour la sortie du « Tour de Suisse des vins », le chef du Service cantonal de la viticulture estime cependant la fourchette des probabilités entre 65 et 70 millions de litres. Si l'appréciation s'avère exacte – elle risque fort de se situer en deça de la réalité – cela signifie qu'en deux exercices consécutifs, le Vieux-Pays aura mis en bouteilles l'équivalent de trois années normales, puisque l'on considère entre 45 et 50 millions le nombre de litres aptes à être absorbés annuellement sans trop de difficultés par les consommateurs suisses.

Imagination et solidarité

Pour M. Pierre Moren, président des cafetiers suisses, il est temps de faire preuve d'imagination et de solidarité à tous les échelons, si l'on ne veut pas voir s'effondrer le marché des vins.

Est-ce à dire que les cafetiers vont baisser le prix du ballon? « Certainement pas dans des cantons comme le Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève et une partie du canton de Vaud où il paraît difficile d'imaginer les commerçants réduire encore davantage leur marge », note M. Moren. Par contre, outre-Sarine où les prix atteignent parfois des hauteurs qui font frissonner, un effort pourrait être entrepris. Encore qu'il faille tenir compte des charges toujours plus lourdes qui pèsent sur la profession.

« Quoi qu'il en soit, conclut M. Moren, nous devons attendre que Berne se décide entre des indemnités de prise en charge ou de stockage. Les cafetiers préféreraient la formule du stockage permettant de « sortir » du marché un certain nombre de millions de litres, pour les réintroduire l'année suivante, au même prix de vente. »



Protéger sa place de travail et l'acquis social

C'est voter Gabrielle Nanchen et la liste N° 4 au Conseil national.

RÉDACTION DE MARTIGNY ET ENTREMONT
Avenue de la Gare 8
Tél. (026) 2 42 96 / 97
1920 Martigny

Cristallin, comme la Voie Lactée.



Il est extra le yogourt en verre de Cristallina. Un verre esthétique, recyclable, transparent, à col large... et au contenu «extra-fin».



cristallina

La marque de qualité des plus fins produits laitiers frais de Suisse.

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

Miele
Lessive plus agréable avec Miele.



Exposition Grand-Pont 24
La Grenette

SOS DETTES
consultez-nous
GESTIFIN sa MEZIERES
021 93 24 45

MARTIGNY

Ecole de piano

Tél. 026/2 63 37.
36-400989

A vendre

remorque

complètement équipée.

Charge utile 2 tonnes.

Tél. 027/86 36 23
36-048349

stampo S.A.

Fabrique valaisanne
timbres caoutchouc
Dateurs-numéroteurs
Gravure
Encres spéciales

Tél. 027/22 50 55
Sion
Av. de Tourbillon 40

NOUVEAU.
LA CORSA D'OPEL.
UNE PETITE DE GRAND FORMAT.



Opel
Corsa. Le progrès technologique dans sa forme la plus compacte.
Traction avant. Moteur OHC de 1.2 l (54 CV).
Boîte à 4 ou 5 vitesses. Maintenant chez nous.

OPEL
DES ARGUMENTS POUR CONQUAINDRE



RENE GRANGES & CIE
MARTIGNY MAÎTRISE FÉDÉRALE
GARAGE - CARROSSERIE DU SIMPLON

Nos agents locaux:
Fully: Garage Carron - Saint-Maurice: Garage Bossonet
Saxon: Garage B. Monnet - Leytron: Garage Buchard Frères

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N°1 EN SUISSE



VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre, occasion unique

Audi 80 CD

modèle 1983, mise en circulation le 1^{er} juillet 1983, 10 000 km, garantie non accidentée, vert métal.
Valeur Fr. 23 500.- neuve, cédée à Fr. 19 700.- pour cause de départ.

Claude Sixt, Pressing du Midi, Sion.
Tél. 027/23 39 54. 36-48456

Autolocation
Hertz No.1

Montana-Crans 41 33 10
Sion 22 34 13
Verbier 7 75 53

DENNER
SUPERDISCOUNT

Economisez grâce à nos offres pour les lessives et produits de nettoyage

Valable dès le 19.10.83



fr. 5.- meilleur marché

Dash

9 kg ~~24.90~~

19.90

(kg 2.21)

Meister Proper
avec formule citron

1 litre ~~3.80~~

2.45

Hit



Persil

énergie renforcée
30°-60°-95°

4 kg ~~13.70~~

11.40

(1 kg 2.85)



Ajax ammoniac

le nettoie-tout moderne au parfum frais

750 ml ~~2.95~~

2.30

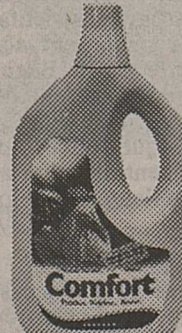


Ajax Citron

plus fort que la saleté 30°-60°-95°

5 kg ~~15.80~~

13.30



Comfort

Revitalisant textile

4 kg ~~7.90~~

6.40

(kg 1.60)



Dixan

lessive complète
30°-95°

5 kg ~~15.50~~

12.80



Vizir

sans phosphate!
lessive liquide

3 litres ~~15.75~~

13.50

(1 l 4.50)

Nous sommes toujours plus avantageux! Nous sommes toujours plus avantageux!

10 000 sapins pour la paix

MAYENS DE CONTHEY (fl). - La route du coteau est bordée de cageots rouges et jaunes, tandis que les vendangeurs mettent des taches de couleur vives dans les feuillages. Tout Conthey est aux vendanges. Pas étonnant que les villages soient déserts, et les champs nus, à l'exception d'un petit troupeau qu'une femme surveille en tricotant. Mais là-haut, à la lisière des arbres, la pente presque enneigée vit d'une étrange activité.

Un beau projet de reboisement

De loin, on l'aurait presque prise pour un garçon, avec son gros pull de laine et sa tresse cachée sous un bonnet. Une frange rebelle balaie un regard franc, plutôt jeune. Alons donc! Les femmes se mêleraient-elles de service civil, maintenant? «Elles ont bien le droit de soutenir l'initiative fédérale», proteste la jeune fille tout en entassant des petits sapins en pot dans un sac plastique. «C'est moins lourd à porter qu'un cageot entier!», explique-t-elle. C'est que le dos en prend un coup dans ce va-et-vient au lieu de plantation.

Le chemin est boueux, raide et étroit. De l'autre côté de la crête, une pente glisse abruptement. Elle a été déboisée par une avalanche. Des panneaux de protection ont été placés depuis lors. Ils serviront de garde de corps aux quelque 10 000 bébés-sapins que l'Etat a fait venir tout exprès d'Argovie. Une équipe de jeunes, partisans d'un authentique service civil, se charge actuellement du travail de plantation.

Un premier groupe a préparé le terrain la semaine dernière en creusant les trous à la pioche. Au total, une trentaine de jeunes venus de toute la Romandie, Jura compris, et même de Suisse allemande auront participé à ce projet de reboisement, sous les directives de M. Blotzer, inspecteur cantonal des forêts, et de M. Pitte-loud, responsable du 6e arrondissement.

Ambiance fraternelle

La tâche est ardue. Pour le transport des cageots qui pèsent une trentaine de kilos chacun, ces jeunes bénévoles ont déployé des trésors d'imagination. Tantôt on ajuste la charge sur le dos, tantôt on a recours à une ou deux barres auxquelles le cageot est attaché



On soutient l'initiative par l'acte aux mayens de Conthey.

avec des cordes. La méthode la plus appropriée? «Il faut alterner, comme ça tous les muscles du corps travaillent!», estime un participant. Rires de ses camarades. Ce matin, ils ne se connaissaient guère. Mais le contact s'est vite établi. 20 ou 30 ans, fille ou garçon, objecteur ou militaire convaincu de l'utilité du service civil, ils ont tous à cœur de démontrer concrètement le bien-fondé de l'initiative. Et ce soir, ils se détendront autour d'un bon repas chaud, offert par la commune de Conthey, qui met également à disposition les abris du centre scolaire pour le logement. De quoi affronter un nouveau départ, aux environs de 7 heures, et un labeur qui s'étendra jusqu'à la tombée de la nuit.

Il y a du choix

La protection de l'environnement a dirigé simultanément d'autres groupes dans le Haut-Valais et dans le canton d'Uri. En outre, une équipe s'active actuellement à rénover une maison à Montana, laquelle servira de centre d'accueil, à prendre en charge l'après-midi les pensionnaires du Sana Bellevue, et même à rechercher des moutons qui ont disparu dans le vallon de Réchy. Cette jeunesse désireuse de lutter pour la paix en «contribuant à écarter les causes d'affrontements violents, à réaliser des conditions de vie dignes de l'homme et à renforcer la solidarité internationale» (cf. texte de

l'initiative) est donc prête à collaborer dans bien d'autres domaines. Engagement pour la paix (ex. organisation internationale), aide au développement (ex. aide aux enfants, aux réfugiés), engagement dans l'Eglise (paroisses, centres d'accueil...), formation (écoles, centres d'éducation), animation et travail pour la jeunesse (places de jeu, foyers, animation du 3e âge...), secteur médico-social, agriculture de plaine, forêt et montagne, aide en cas de catastrophe sont autant de postes qui auraient besoin d'une contribution occasionnelle et temporaire. Organismes privés et publics pourraient bénéficier de l'apport des objecteurs.

La Suisse en queue de train

Les actions en faveur d'un authentique service civil ne manquent pas. En l'occurrence, l'expérience vécue aux mayens de Conthey s'accompagne d'une vente spéciale de petits sapins. Le marché du vendredi et du samedi à Sion prendra donc une tournure inhabituelle.

Il est des gens pour penser que la Suisse ne saurait faire éternellement bande à part dans le concert des pays de l'Europe de l'Ouest, et qu'il est temps qu'elle obtienne à la Convention des droits de l'homme. Il en est d'autres qui tiennent rigide au statut quo.

Il faut de tout pour faire un monde, mais... chacun devrait avoir sa place sous le soleil.

FOYER « MA VALLÉE » Ne pas être « expulsé » de la société

NENDAZ (wy). - Cérémonie d'inauguration et journée portes ouvertes auront convaincu les visiteurs: le foyer Ma Vallée de Basse-Nendaz est une réussite et les autorités n'ont pas lésiné sur la dépense pour que les anciens de la commune trouvent dans un cadre idéal le confort le plus moderne et le mieux adapté à la vieillesse.

Mais la qualité du seul logement ne peut toutefois suffire, et le Dr Michel Vouilloz, médecin cantonal et délégué du Conseil d'Etat devait bien le préciser:

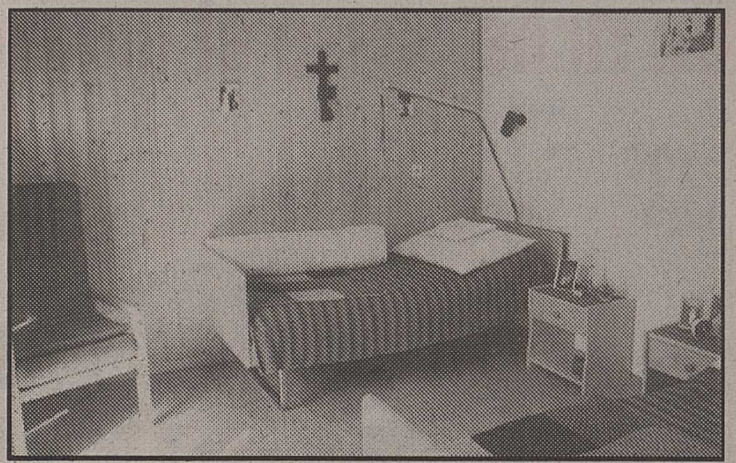
«L'être humain équilibre son existence par rapport à quatre pôles: le travail, la vie sociale, les loisirs et le repos. Le fait d'être accueilli dans un home peut déclencher chez la personne âgée un sentiment d'expulsion de la société: «Vous avez bien travaillé, soyez gentils, allez vous reposer avec ce que nous vous offrons, et occupez-vous entre vous!...»

L'implantation du foyer Ma Vallée au centre du village favorise sans doute la prolongation d'une vie sociale active, mais attention à certains symptômes psycho-gériatriques fréquents qui peuvent isoler le vieillard à l'insu de son entourage même bienveillant. Plus une personne est âgée, plus elle est sensible au comportement de son entourage. Les loisirs aussi sont importants, et il faut se méfier des activités de série pratiquées en groupe. Conseiller une personne âgée en matière de loisirs, c'est avant tout se laisser guider par l'intérêt qu'elle manifeste pour un domaine particulier.

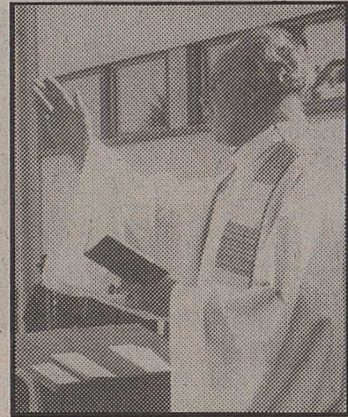
Quant à la santé qu'il faut maintenir la meilleure possible, elle est la conséquence de plusieurs facteurs: manger avec plaisir, dormir sans problème, se réveiller sans avoir le cœur gros et apprécier la journée qui se présente.»

Tous les atouts réunis à Nendaz

La visite détaillée du bâtiment nous a également convaincus que Nendaz offrait des conditions idéales à ses aînés sur tous les points. L'emplacement choisi joue son rôle social: près de la famille,



Un intérieur qui donne l'impression d'être chez soi.



Le curé Devanthery bénit le foyer.



La sœur cuisinière: aux petits soins pour chacun.

au centre du village, les relations humaines avec une population que l'on connaît sont facilitées. Le dévouement et les connaissances des sœurs ursulines gérant le foyer sont d'autre part à même de répondre à tous les critères énoncés par le Dr Vouilloz. Et la présence dans le centre d'une organisation médico-sociale, la visite régulière du médecin apportent une sécurité quant au maintien d'une bonne santé.

L'alimentation adéquate, préparée par la sœur cuisinière est adaptée à l'âge et à la condition physique de chacun, et l'atelier de bricolage permet une occupation individuelle.

La disposition intérieure, la chaleur de l'ensemble, les matériaux utilisés font plus penser à une habitation familiale qu'à un hospice ou un institut.

L'œuvre de toute une communauté

Apportant le salut des autorités communales, le président Pierre-André Bornet devait lors de l'inauguration remercier tous les artisans de cette réussite, qui du plus

humble ouvrier à l'ingénieur et l'architecte ont mis tout leur cœur pour que le résultat soit remarquable:

«Une société devient adulte lorsqu'elle fournit à ses membres le pain, le toit et la dignité qui naît de la liberté.

Une collectivité est développée lorsqu'elle commence à maîtriser ses problèmes d'infrastructure et d'économie, lorsqu'elle est l'origine et la garante de la solidarité, de l'équilibre et de la justice.

Une communauté peut être qualifiée de responsable lorsqu'elle s'inquiète de ses enfants les plus défavorisés. Quand, par exemple, elle prend sérieusement en compte les besoins de la jeunesse et les difficultés des aînés, du troisième âge. Dans une telle organisation, les oppositions individuelles ont tendance à s'amenuiser: le respect des hommes et des choses se développe, et la réalisation de ce foyer offert aux aînés devient le don de la reconnaissance de toute une population. Qu'elle en soit remerciée!»

Ne pas être expulsé de son milieu et de son village... n'est-ce pas là le désir de tout homme?

CRÉATION AU PETITHÉÂTRE « L'OBJET », DE MICHEL VIALA

C'est un moment fort de son activité que le Petithéâtre propose au public valaisan dès ce soir mercredi avec la pièce du dramaturge genevois Michel Viala: «L'objet».

Cette production «maison» qui occupera la scène de la rue du Vieux-Collège jusqu'à vendredi soir, répond très précisément au propos des responsables du Petithéâtre qui s'exprime dans cette double préoccupation: «Pour et par les gens d'ici».

Voici donc que l'occasion se manifeste non seulement de présenter un auteur suisse, mais encore de le faire dans une réalisation valaisanne, puisque aussi bien la mise en scène en est réglée par Jacques de Torrenté, et que les rôles y sont tenus par des comédiens de chez nous: Henri (Zoé) Eggs et Françoise Gugger.

Nous tairons l'intrigue de cette comédie pour en réserver la surprise aux spectateurs. Bornons-nous de souligner qu'elle allie humour, tendresse et cruauté dans une langue dont l'auteur maîtrise parfaitement les exigences de la scène et qui traduit à l'évidence l'acuité du regard qu'il jette sur ses personnages qui semblent issus de notre quotidien.

La mise en scène, très rigoureuse, est toute de sobriété et de nuances. Quant aux comédiens, ils nous révèlent un talent d'une grande sensibilité, suscitant tour à tour émotion, indignation et rire.

En début de soirée, Pascal Rinaldi, jeune chanteur bas-valaisan, présente un mini-récital en guise d'apéritif. Ses chansons, intimes et poétiques, s'appuient sur



une plage musicale inspirée du jazz et de la musique brésilienne. Il est accompagné par Jean-Jacques Cettou (guitare et flûte) et Laurent Bressoud (guitare et percussion).

Vous serez donc nombreux à

vous rendre au Petithéâtre ce soir, jeudi ou vendredi pour déguster ce spectacle drôle et intelligent, même s'il est «cousu main» par des artistes de chez nous. Réservation dès 19 heures à l'entrée ou au (027) 23 45 69.

LA SEMAINE DES RÉFUGIÉS 1983

ZURICH (AP). - Organisée du 19 au 25 juin dernier, accompagnée de nombreuses actions et manifestations, la Semaine des réfugiés a été cette année couronnée de succès. Le résultat financier net s'est élevé à 502 000 francs, a indiqué mardi à Zurich, l'Office central suisse d'aide aux réfugiés.

Toutefois, a précisé l'institution d'aide sociale, le succès de la Se-

maine des réfugiés ne doit pas seulement être évaluée en termes d'argent. A une époque où l'aide aux réfugiés est rendue plus difficile, la Semaine a permis de rendre l'opinion plus compréhensive au fait que le nombre de réfugiés présents en Suisse n'est peut-être pas l'élément le plus important du problème. En tout cas, les organisateurs sont décidés à renouveler l'expérience l'année prochaine.



Suivez ma trace ...



SUEN ET SAINT-MARTIN

Premières régions habitées du val d'Hérens Un riche passé et un avenir plein de promesses



SAINT-MARTIN (wy). – Les documents historiques relatifs à la vallée d'Hérens datent de la deuxième moitié du Moyen Age, époque à laquelle le territoire de la communauté d'Hérens comprenait les communes actuelles de Saint-Martin et d'Evolène. Mais selon les historiens, il est vraisemblable de penser que la région de Suen et de Saint-Martin fut l'une des premières régions à être habitées dans le val d'Hérens, grâce à son exposition remarquable.

Une riche histoire

Au XI^e siècle, la seigneurie du mont de Suen appartenait au comte Ulrich de Lenzburg, qui le légua à son neveu Aymon II, évêque de Sion, qui le donna à son tour à son chapitre. Au XII^e siècle, la localité se trouve entre les mains des seigneurs de Bex et des sires d'Ayent vassaux de la Savoie.

A partir du XIII^e siècle, trois métallies se partagent Hérens: celle de l'évêché successeur d'Ayent, celle de Bex, et celle du chapitre propriétaire de nombreux droits. En 1475, la communauté d'Hérens obtint un châtelain local, puis dès 1530 possède son propre vice-châtelain avec cour de justice sur la place du village de Saint-Martin.

Avides de liberté, les communautés rachetèrent les dîmes et les servitudes féodales pour acquérir petit à petit leur autonomie. Durant cette longue période, les épreuves n'épargnèrent pas les habitants. Suen fut brûlé en 1417 par les Contheysans au service du comte de Savoie. Puis en 1777, le même village fut incendié accidentellement et il n'en resta que trois maisons, encore visibles aujourd'hui.

Une économie en circuit fermé

Ainsi durant des siècles, la communauté de Saint-Martin et Suen vécut en économie fermée. L'argent était rare, les communications avec la plaine étaient longues, voire dangereuses. On achetait à l'extérieur le sel, le sucre et quelques métaux indispensables. Le reste se trouvait sur place, quelques carrières fournissaient la chaux, le plâtre, la pierre à fourneau (pierre oltaire) et les ardoises nécessaires pour la construction. Le laitage, la viande et le pain de seigle constituaient l'alimentation de base. Partout on cultivait de petites parcelles de terre qui produisaient le seigle, l'orge, les fèves et les pommes de terre. Le chanvre et la laine que chaque ménagère filait et tissait procuraient à la famille de quoi se vêtir.

L'importance des voies de communication

La commune de Saint-Martin ne s'ouvrit vraiment au monde que par la construction des voies de communication. De 1862 à 1865 fut construite la route Sion-Les Haudères et en 1936 la route Sion-Saint-Martin, puis la route Saint-Martin-Eison; enfin, durant la dernière guerre la route Saint-Martin-Praz-Jean reliant deux régions de la commune. L'ère des barrages amena également une aisance incontestable en procurant des places de travail et en permettant l'encaissement de redevances hydro-électriques.

Ce sont certes les raisons principales qui transformèrent complètement l'économie locale. Agricole il y a trente ans à peine, elle est devenue beaucoup plus diversifiée et en même temps plus dépendante de l'évolution générale de l'économie. L'attrait de la plaine qui offre plus de possibilités d'emploi provoqua une migration de la population relativement importante.

Pour demeurer dans son village...

On aime pourtant son pays, sa vallée, et on aimerait bien y rester. Les autorités actuelles cherchent donc des possibilités de procurer du travail sur place. L'implantation d'industries dans la commune reste cependant une tâche difficile en cette période de récession économique. L'une des principales possibilités de créer des emplois demeure le tourisme, déjà intéressant pour l'économie locale. Mais il faut progresser, développer le tourisme d'hiver et compléter l'équipement d'été. Un effort qui ne pourra être fait sans quelques sacrifices, que les autorités et la majeure partie de la population sont prêts à consentir dans l'intérêt général de la région. Un développement dans ce sens est possible, et après Nax, Evolène, Les Collons ou Arolla, la région de Saint-Martin ne manquera certes pas de jouer l'importante carte du tourisme.

A votre santé hôtes du Valais!



Jeune fille remplissant les verres.

SION (wy). – Que de fois ce geste traditionnel n'est-il pas répété en Valais! Jeune fille en costume, channe qui déverse son précieux liquide dans les verres, n'est-ce pas l'image de l'hospitalité de notre canton?

Dans chaque ville ou village, il n'est pas une fête, et elles sont nombreuses, où le programme ne prévoit pas en bonne place le «vin d'honneur».

C'est le geste qui honore le visiteur, le désir de partager ce que l'on a de meilleur et de plus précieux.

Ça aussi, c'est le charme du Valais!

ELECTIONS FÉDÉRALES Appel de l'UVAM à ses membres

Les événements de ces dernières années démontrent le pouvoir étendu que détiennent les Chambres fédérales dans l'évolution de la politique économique, sociale et fiscale du pays.

Or, de l'évolution de cette politique, dépend pour une large part l'avenir de nos petites et moyennes entreprises. Il n'est pas exagéré d'affirmer que le sort que le Parlement réservera à certaines initiatives et à certains projets législatifs au cours des quatre prochaines années pèsera très lourd dans notre devenir.

Le Conseil des Etats et le Conseil national devront prendre des décisions très importantes et nous devons par conséquent réserver notre confiance et nos suffrages à des candidats qui ont prouvé qu'ils comprennent nos problèmes, qu'ils partagent nos soucis et qu'ils veulent maintenir et développer un type de société où la libre entreprise, même petite, puisse s'épanouir.

Les Arts et Métiers ne veulent pas s'engager pour tel ou tel parti. Ce n'est pas leur rôle. En revanche, ils doivent vous engager de la façon la plus instante, à voter et à faire voter ceux dont nous sommes sûrs qu'ils nous défendront.

Union valaisanne des arts et métiers

Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais. Un journal indispensable à tous.



CONNAIS-TU LE DON DE DIEU...?

Nous voulons que la Mission soit connue par tous les jeunes (16 à 25 ans) de la commune de Sion. Qu'elle soit connue et que chacun puisse faire un choix parmi toutes les rencontres proposées pour ce mois de novembre. Pour toucher tous les jeunes de Sion, il faudra envoyer au mini-

Participez à la Mission 1983

mum 3000 lettres. C'est pourquoi, tous ceux qui voudraient nous aider à préparer ces lettres sont les bienvenus.

Rendez-vous à la salle paroissiale de la Cathédrale (dans le bâtiment de la cure) ce samedi 22 octobre, dès 9 heures. Pour les étudiants, une demande de congé peut être obtenue auprès du directeur. Ceux qui peuvent venir l'après-midi, dès 15 h 30, sont également les bienvenus.

Le travail consistera simplement à personnaliser des lettres photocopiées et à mettre une adresse sur l'enveloppe.

En étant trente personnes, chacun fera cent lettres. Alors, plus nous serons et plus le travail sera rapide.

A ce samedi et déjà merci de votre collaboration.

Ce soir, à 20 heures à Uvrier

Avant-dernière étape avant la

Mission; nous commençons à connaître le programme de la Mission:

- les prédications des lundi, mardi et mercredi, dans chaque paroisse;
- les réunions d'échange, chez vous, en équipe de huit-dix personnes et un missionnaire.

Si les rendez-vous pour la Mission se concrétisent, il reste à nous motiver pour bouger, agir et participer. La veillée de ce soir à 20 heures, en la chapelle d'Uvrier, peut nous permettre d'y réfléchir.

Cette soirée sera dédiée à Marie et à la Mission. Un enregistrement sur le mystère joyeux introduira la messe.

Puise donc cette soirée, à 20 heures en la chapelle d'Uvrier, nous inviter à être concret durant la Mission.

Pensée de la semaine: «L'homme qui prie se met en puissance de courage.»

RÉDACTION DE SION

Fabienne Luisier
Tél. prof. (027) 23 30 43/23 30 51
Tél. privé (027) 23 52 57

Norbert Wicky
Tél. prof. (027) 23 30 43/23 30 51
Tél. privé (027) 31 28 40

Kléit USC

TABLIERS POUR DAMES, fermeture à glissière ou entièrement boutonnés, sans manches. Divers dessins. Tailles 40-54.

15.-

VESTE LONGUE EN COTON avec capuchon, doublée teddy. Coloris: off-white, bleu et pétrole. Tailles 36-44.

80.-

ROBES POUR DAMES, façons mode et coloris de cet automne. Qualité suédoise chaude et moelleuse. Tailles 36-46.

50.-

SALOPETTES EN VELOURS CÔTELÉ POUR ENFANTS, coloris marine, bleu, gris, beige ou bordeaux. Tailles 98-122.

16.-

CHEMISIERS POUR FILLETES, unis ou à carreaux. Tailles 158-182. Fr. 14.-, Tailles 128-152. Fr. 12.-, Tailles 98-122.

10.-

PULLS POUR DAMES, effet lurex. Se font dans les coloris mode d'automne. Tailles 36-44.

30.-

JERSEY-POLYESTER imprimé, des mode, lavable problèmes, en 140 cm de

15.-

... en droite ligne chez C&A, pour ses innomb

Bilan de la quinzaine de jazz

SION (fl). - Les comptes sont presque bouclés. Ils tendraient à afficher une couverture respectable des cachets des groupes qui se sont produits durant la quinzaine de jazz à Sion. Un succès dû à l'enthousiasme de la population sédunoise, qui peut, d'ores et déjà, espérer une édition 1984 de qualité encore supérieure.

L'heure du bilan a donc

sonné pour le comité du Groupement des intérêts du cœur de Sion, dont les membres sont les organisateurs néophytes et improvisés de cette quinzaine. Le sourire est d'autant plus large que les critiques négatives ne font guère le poids à côté des louanges. Parmi les reproches: manque de places assises, retards sur l'horaire... En revanche, aucune plainte

n'a été déposée à ce jour, témoignage apprécié de la compréhension des riverains et de la discipline générale des spectateurs.

Le mouvement de 6000 personnes enregistré incite bien sûr le comité à tenter une nouvelle expérience en 1984. Celle-ci aura lieu probablement du 1er au 15 septembre. Le principe restera le même: des concerts de style

différents (un ou deux par soir, pas plus), répartis entre les établissements des restaurateurs du cœur de Sion et le plein air. A ce propos, on prévoit quatre endroits fixes: la rue de Conthey, la rue de Lausanne et les arcades de la Grenette au Grand-Pont, ainsi que la Cave de l'Atelier en cas de mauvais temps. Des problèmes de matériel ont empêché cette année le chevauchement de deux concerts, contraignant ainsi certains orchestres à fermer boutique en pleine euphorie. Rien ne s'opposera l'an prochain à ce que deux concerts, même extérieurs, se déroulent parallèlement.

Si le programme définitif n'est pas établi, il semble certain que la plupart des groupes invités en 1983 reviendront en 1984

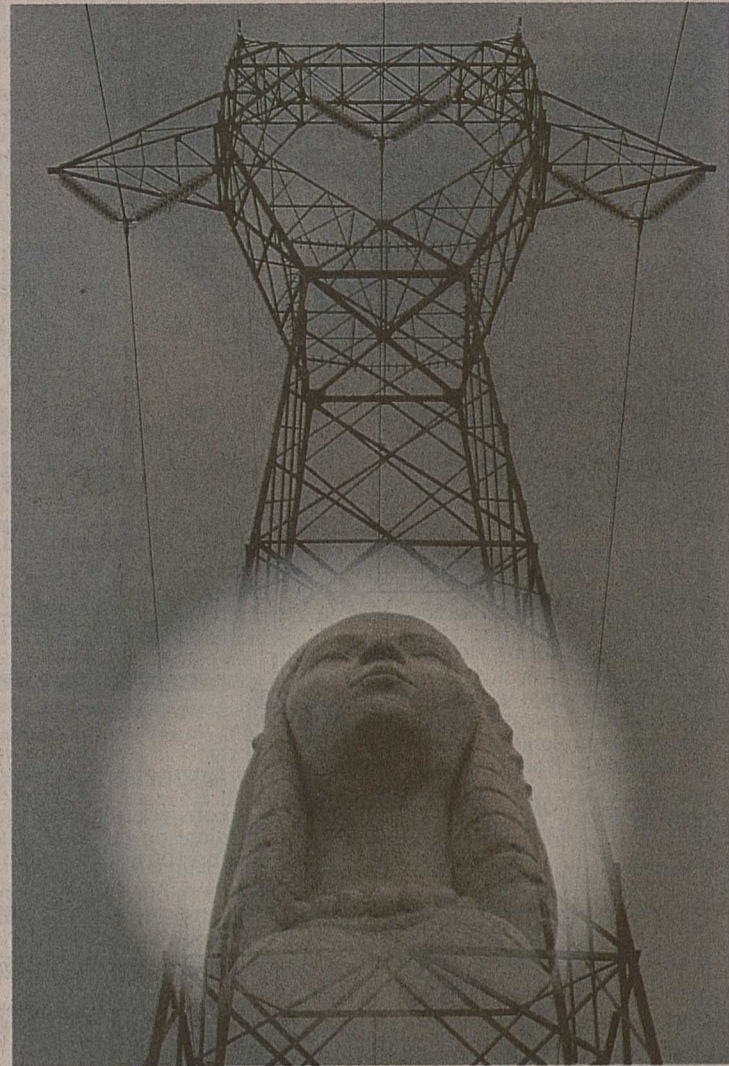
En outre, on envisage d'ajouter aux quinze ou vingt formations orchestrales du jazz chantant: Michel Jonnass, Pascal Oberson, le groupe Gospels Song ont été contactés.

L'avenir prend donc une couleur gaie et entraînante, grâce à un groupement actif, qui a mis sur pied le marché du vendredi, lequel devrait subsister jusqu'à l'arrivée de la neige, et qui prend aussi à sa charge l'éclairage des rues durant la période de Noël.



Dernière soirée de la Quinzaine 1983: le triomphe des Haricots Rouges.

Tutti frutti photographique à la Treille



Un montage autour du thème de la déesse, signé Anne-Marie Devantéry.

SION (fl). - Extrêmement divers sont les intérêts d'Anne-Marie Devantéry. Tout est prétexte, chez elle, à la photographie: un ciel d'orage, une colombe, un arbre, les hommes, un cortège de carnaval, une statue, une gouttière, un pan de maison..., supports de baroques, étranges et poétiques superpositions. Au travers de quelque 300 œuvres, l'artiste dévoile les innombrables facettes de son inspiration. Pour juger de la qualité de cette exposition, il ne reste plus que quelques jours: la galerie sédunoise La Treille, qui est ouverte de 14 à 19 heures, fermera ses portes dimanche prochain.

Rétrospective Jeannette Antille

SION (fl). - Vingt-cinq ans de peinture! Ce n'est pas rien! Surtout lorsque ce quart de siècle pictural est contenu dans quelques salles... Le Vidomat et la Galerie de la Grange-à-l'Evêque accueillent en effet, depuis vendredi, plus de 200 toiles signées Jeannette Antille. Tout un programme, tout un voyage aussi, celui d'une fructueuse évolution.

Il paraît difficile de ne pas être sensible à la poésie des scènes paysannes, à la douceur des colo-

ris, bref à la manière Jeannette Antille, à la fois robuste et tendre, vigoureuse et féminine. Et pourtant, chose incroyable, la foule accourue pour le vernissage n'a pas honoré l'artiste d'un seul point rouge. Assisterait-on à une rupture de la tradition qui veut que l'on achète de préférence « valaisan »?

Bizarre autant qu'étrange. L'exposition est peut-être trop riche, trop fournie. Mais elle présente un intérêt et une qualité indubitables. Les dernières œuvres, les plus bel-

les à notre goût, sont placées dans le contexte d'une passionnante évolution. D'une salle à l'autre, on voit les lignes s'épurer, les thèmes se concentrer, les teintes s'adoucir. Et l'on arrive finalement à un merveilleux hommage au Valais: des moissons et des vendanges, que Jeannette Antille l'Anniviarde chante par la plume et la palette. Proche souvent d'un Charles Menge, elle s'en distance par la technique (huile sur carton), par des couleurs bien à elle, et aussi par une gamme de sujets qui s'étend des natures mortes aux paysages bleus, des fleurs aux maternités. Vingt-cinq ans de peinture, ce

n'est pas rien, ça vaut le détour au Vidomat et à la Grange-à-l'Evêque, ouverts tous les jours sauf le lundi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

EN MARGE DU COMPTOIR DE MARTIGNY Un premier prix qui laisse songeur...

SION (am). - Lors du dernier Comptoir de Martigny, l'agence sédunoise Elysée Voyages organisait, en collaboration avec Jet Tours, un concours auquel prenaient part plusieurs milliers de personnes. Deux questions ayant trait au tourisme et une troisième subsidiaire étaient soumises aux participants. Une seule personne devait y répondre exactement. Il s'agit de Mme Jacqueline Pralong de Mâche. L'heureuse gagnante recevait, lundi dernier à Sion, sa récompense des mains de M. Jean-Paul Biaggi. D'ici à quelques semaines, Mme Pralong pourra ainsi apprécier le climat de la Martinique où elle séjournera une semaine durant. Son prix représente en fait l'équivalent de 2000 francs. Et avec les prémices hivernaux, l'on comprend aisément la joie de Mme Pralong à qui nous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes vacances... sous le soleil!

P-191,0835



Le directeur de l'agence Elysée Voyages, M. Jean-Paul Biaggi, remet le premier prix à Mme Jacqueline Pralong qui séjournera ainsi durant une semaine à la Martinique!



Une œuvre de Jeannette Antille à choix.

Succès pour l'OPAV

Si le nombre global des visiteurs a été pratiquement le même que l'an passé, le pavillon des fruits et des légumes du Valais que tient l'OPAV au centre du Comptoir a connu un nouveau record.

En vendant plus de 20 000 pommes, les chiffres de l'an dernier ont été dépassés de 30%.

Gageons que la qualité des différentes variétés présentées n'est pas étrangère au succès de ces pommes valaisannes que l'on se réjouit de trouver sur le marché.

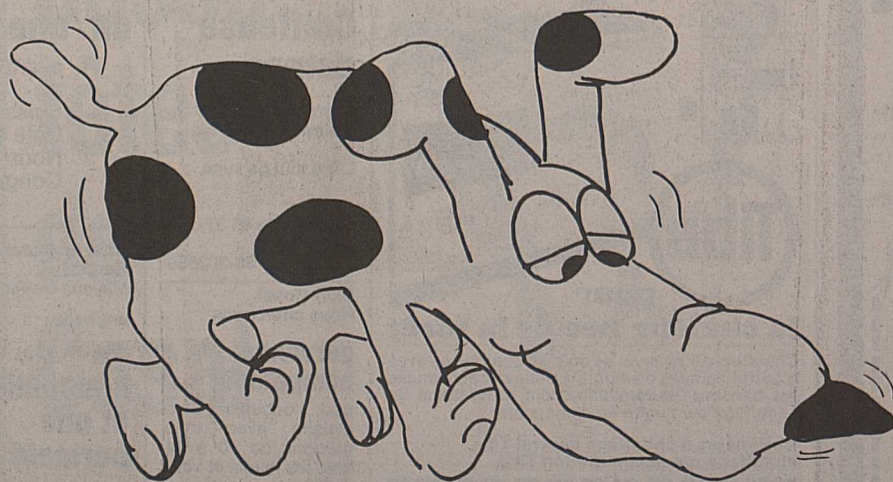
UN GRAND DE LA MODE

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

CHEMISES MODE EN FLANELLE, POUR MESSIEURS, à rayures ou à carreaux, pur coton. Se font également avec col mandarin. Tailles 36-44,

JUPES DE FLANELLE, doublées, élégantes et sport, avec 2 poches. Coloris: noir, gris, marine, camel. Tailles 34-44,

18.-
45.-



ables offres truffissimes séduisantissimes...

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre, centre du Valais, entre Sierre et Sion

maison forte XV^e

Possibilité de transformer sous-sol, rez et premier étage en locaux pour expositions-vente, peinture, antiquités et culture.

Deuxième étage et combles: 4 appartements.

Maison avec cachet, possibilité de classement.

Pour traiter: Fr. 30 000.-

Offres sous chiffre 36-541030 à Publicitas, avenue du Marché 1, 3960 Sierre. 36-541029

A vendre entre Sion et Sierre dans situation tranquille et agréable

appartement 4 1/2 pièces plus cuisine avec place de parc

premier étage, 97 m². Hall d'entrée avec vestiaire, séjour avec sortie sur balcon, cuisine avec coin à manger, salle de bains, trois chambres à coucher, cave. Nécessité rafraîchissement.

Fr. 130 000.-. Pour traiter Fr. 15 000.-.

Tél. 027/83 17 59. 36-541030

A vendre dernière surface commerciale

de la galerie marchande au Centre commercial Casino, Sierre.

Duplex: rez-de-chaussée supérieur (77 m²) et rez-de-chaussée inférieur (42 m²). Disponible immédiatement.

S'adresser à: Eigenheer & Renggli, architectes, tél. 027/55 93 94. 110785

A vendre à Sierre Bernunes-d'en-Haut

vigne de 2132 m²

première zone, muscat - pinot - fendant. **Éventuellement échange contre maison ancienne dans la Noble-Contrée.**

Faire offre sous chiffre P 36-930162 à Publicitas, 3960 Sierre. 36-266

A louer à Sion pour décembre

appartement 4 1/2 pièces

environ 150 m², confort, très grand séjour, cheminée française, etc.

Fr. 900.- par mois plus charges.

Tél. 027/22 34 66 heures des repas. 36-3006

A vendre ou à louer dans région touristique du Valais

café-restaurant

comprenant: deux salles et cuisine complètement aménagées plus un appartement.

Ecrire sous chiffre T 36-48195 à Publicitas, 1951 Sion.

Stations de ski en Valais

Chalets-hôtels

pour hôtel ou collectivité

Zinal	49 lits	Fr. 480 000.-
Les Marécottes	66 lits	Fr. 450 000.-
Mex	44 lits	Fr. 290 000.-

Documentation: tél. 025/68 22 84. 36-46530

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. Je rembourserai par mois Fr.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1951 Sion, Av. des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Vercorin, à vendre

rez-de-chaussée d'un chalet

entièrement rénové avec goût et qualité; centre du village, situation exceptionnelle avec ensoleillement maximum, comprenant:

- sous-sol: local en partie aménagé, possibilité d'agencer en studio
- étage: 3 chambres à coucher, salon avec cheminée, cuisine équipée, W.-C.-douche, chauffage électrique.

Terrain de 165 m².

Tél. 55 67 39, prof. 55 69 71, privé. 36-1811

Société de gérance disposant de capitaux cherché à acheter

une affaire commerciale ou industrielle

Ecrire sous chiffre R 36-48277 à Publicitas, 1951 Sion.

Sierre, centre ville à louer, éventuellement à vendre

appartement 4 1/2 pièces

convient pour cabinet médical ou bureaux. Surface environ 100 m². Libre tout de suite.

Faire offre sous chiffre P 36-930160 à Publicitas, 3960 Sierre. 36-242

Martigny Occasion à saisir!

Appartement

2-3 pièces, 72 m²
Fr. 100 000.-
Ascenseur, confort.
A cinq minutes du centre ville.
Convient aussi pour investissement. Renseignements et visites

A louer à Sion

appartement de 3 pièces

ainsi que **studio**

Confort, bonne situation.
Tél. 027/22 26 45. 36-540919

Martigny Occasion à saisir!

Appartement

3-4 pièces, 88 m²
Fr. 125 000.-
Ascenseur, confort.
A cinq minutes du centre ville.
Convient aussi pour investissement. Renseignements et visites

Martigny Pré-de-l'île

Avantageux!

Appartements

4 pièces, 109 m²
Haute qualité, confort.
Tranquillité, vue
A cinq minutes du centre ville.
Libre aux étrangers.
Des Fr. 167 000.-
Renseignements et visites

Ovronnaz-Valais

kiosque à journaux avec salon de coiffure dames

Ecrire au Centre commercial de la Poste 1912 Ovronnaz.
Tél. 027/86 48 09. 36-048470

Montreux

restaurant

A vendre en PPE

environ 200 places, disponible immédiatement.
Fr. 895 000.-, hypothèques.

Pluss Holding S.A.
Boulevard James-Fazy 8
1201 Genève. 18-4241

pour chauffer et cuisiner économiquement au bois et ...

Tiba pour la chaleur née de la forêt

Chauffez (sur réserve) au bois, au charbon ou avec d'autres sources d'énergie. La chaleur accumulée est transmise automatiquement au système de chauffage par l'unité de commande.

Cuisinières à chauffage central Tiba, chauffage par accumulation Tiba.

pour une documentation sur les cuisinières à chauffage central 011 (Découper, coller sur une carte postale et envoyer à Tiba SA, 4416 Bubendorf, tél. 061/95 22 44)

Bon

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Boulangerie Gaillard, Sion cherche

jeune pâtissier

ou **pâtissier-confiseur**

Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/23 46 26. 36-541003

Dans petite station du Centre on cherche

jeune fille

sachant travailler seule, pour divers travaux.
Conditions: être capable de conseiller la clientèle dans un magasin de sports et être bonne skieuse.
Salaire: en rapport avec les responsabilités.

Ecrire sous chiffre W 36-303591 à Publicitas, 1951 Sion.

Commerce de meubles du Valais central cherche

vendeur

Entrée tout de suite ou à convenir.
Offre sous chiffre P 36-930161 à Publicitas, 3960 Sierre.

Bar La Gouttière à Martigny cherche

sommelière

Age minimum 25 ans.
Tél. 026/2 52 05 (avant midi). 36-48435

Si vous êtes professeur ou instituteur devenez notre

agent scolaire

dans le Valais.
Travail intéressant en collaboration avec le directeur.
Bureau, téléphone, véhicule mis à disposition.
Fixe + commission.
Une dame consciencieuse et entreprenante pourrait convenir.

Tél. 025/79 11 17. 36-2201

Bureau d'architecture Eric Papon, Borzuat 54, à Sierre

engage **technicien ETS ou dessinateur en bâtiment ou surveillant de chantier**

pour travaux de soumissions, métrés, devis et surveillance.
Expérience dans bureau d'architecture souhaitée.
Faire offre écrite. 110781

Jeune homme

cherche emploi pour la saison d'hiver dans **magasin de sports ou remontées mécaniques.**

Tél. 027/58 12 89. 36-303585

Employée de commerce «G». Expérimentée.
cherche emploi

à mi-temps, région Sion.
Ecrire sous chiffre 89-45181 Assa Annonces Suisses S.A., pl. du Midi 27, 1950 Sion. 89-45181

Coiffeuse dames

cherche place à Sion ou environs.
Libre tout de suite.
Tél. 027/36 45 37 ou 36 25 96. 36-303589

Sion-Ouest. Nous cherchons personne compétente

pour s'occuper d'une maison avec trois garçons de 10 à 14 ans, les jeudis et vendredis. Eventuellement chambre à disposition.
Tél. 027/22 67 35. 36-048461

Coop City Sion

« Chantons, rions, dansons... »

voici... la Bénichon

La galerie alimentaire

Le Gourmet

affiche une suite de **spécialités fribourgeoises** de quoi réjouir les agapes les plus joyeuses de l'année, entre «Dzodzets» exilés... et amateurs de tradition culinaire!

Tout droit de Fribourg et de sa verte Gruyère...

Cuchale au beurre	300 g	Fr. 1.80
	500 g	Fr. 3.-
Moutarde de Bénichon	250 g	Fr. 2.60
Beignets, le paquet de 5 pièces		Fr. 2.65
Cuquettes, le paquet de 3 pièces		Fr. 4.80
Coque de meringue de Gruyère	le paquet de 12 pièces	Fr. 2.50
Double-crème de Gruyère	1,8 dl	Fr. 3.55
Gruyère fromage 1 ^{er} choix	le kilo	Fr. 14.80
	au lieu de	Fr. 15.70
Vacherin de Fribourg	le kilo	Fr. 14.50
	au lieu de	Fr. 15.50

Dégustation-vente de spécialités d'Epagny à la boucherie-charcuterie du 19 au 22 octobre

Saucisse à l'ail de Gruyères	180 g	Fr. 3.90
Saucisse sèche La Comtesse	250 g	Fr. 5.80
Saucisson sec de Gruyères	280 g	Fr. 6.80
Crosse du comte de Gruyères	250 g	Fr. 5.80
Bâton du maréchal	250 g	Fr. 5.80

Coop City Sion Grands Magasins d'Actualité
Place du Midi - Tél. 027/22 90 35

1 h parking gratuit dès Fr. 20.- d'achat Essence BP

S.C.R.A.S.A.

Entreprise de travaux publics

cherche

1 contremaître bâtiment

1 maçon bâtiment

Faire offre manuscrite à 1242 Peney, Satigny.
Tél. 022/53 18 14. 18-28630

Café-Restaurant L'Etoile, Aigle

Tél. 025/26 28 81

cherche

un/une aide de cuisine

ayant de l'expérience.

Suisse ou permis valable.
Date d'entrée: 1^{er} novembre.
Nourrie, pas logée.
Congé le dimanche. 22-120

Café-restaurant Central

Mayens-de-Riddes, engage

sommelières et une barmaid

pour la saison d'hiver.
Tél. 027/86 20 56. 36-048469

Homme dans la quarantaine, ayant exercé un métier indépendant, cherche

travail avec responsabilités

Libre dès le 15 février 1984.
Ecrire sous chiffre Q 36-303514 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel-Restaurant Les Chevreaux

Haute-Nendaz

cherche

cuisinier

pour la saison d'hiver 1983-1984.
Entrée à convenir.
Tél. 027/88 24 98. 36-48426

ouvrier

pour garder une dizaine de vaches.
Tél. 027/63 13 76. 436089

ANNONCES DIVERSES

A vendre jeune

cocker Spaniel

mâle, avec pedigree.
Tél. 028/42 10 42 (de 12 à 14 heures et dès 18 heures). 36-48428

A vendre

mousqueton

neuf, avec canon Haemmerli et dioptr.

Arme de compétition.
Prix à discuter.
Tél. 027/86 17 41. 36-48424

Sus aux

fréquents refroidissements. L'eau dentifrice Trybol aux herbes rend bouche et gorge plus résistantes.
44-600717

A vendre

dix taurillons

de dix mois et plus, race Simmental, croisés, avec papiers d'ascendance, pour finir d'engraisser.
Fr. 2150.- la pièce.
Tél. 027/55 98 20 (midi et soir). 36-48433

Vos annonces :
☎ 027/21 21 11.

ENSEIGNEMENT

Anglais Français (orthographe) Allemand

me rends à domicile Sierre - Sion et leurs environs (15 km)
Forfait avantageux.
Tél. 027/41 34 79 (de 11 à 14 heures). 22-629451

TRIBUNAL DE SIERRE Vols en tous genres et en série Trois jeunes gens condamnés

SIERRE (am). - Trois jeunes gens étaient récemment jugés par le Tribunal d'arrondissement de Sierre, placé sous la présidence de M. Christian Praplan (cf. NF du 11.10.1983).

C.C., un Valaisan âgé de 21 ans, P.-A. P., d'origine fribourgeoise et âgé de 23 ans, et A.R., ressortissant français mais d'origine colombienne, actuellement en fuite.

Plusieurs méfaits étaient mis à l'actif des trois accusés qui commirent, tant en Valais qu'en Romandie et au Tessin, une ribambelle de vols. Victuailles, bouteilles de vins et spiritueux, armes, munitions, vêtements, bijoux et autre menue monnaie, passèrent ainsi dans leurs poches, sans omettre de nombreuses voitures qu'ils « empruntèrent » çà et là. Les trois hommes s'offrirent même une tranquille évasion alors que deux d'entre eux se trouvaient à Bochuz...

Le Ministère public avait requis à l'encontre des trois accusés trois ans de réclusion chacun. Le Tribunal d'arrondissement de Sierre a cependant jugé restreinte la responsabilité de C.C. et P.-A. P.

Reconnu coupable de vol, de vol d'usage, de circulation sans permis de conduire, de circulation sans permis de circulation, d'usage abusif de plaques et de violation de la loi fédérale sur les stupéfiants, A.R. est condamné par défaut à trois ans de réclusion. Il est en outre expulsé à vie du territoire suisse.

Les mêmes chefs d'accusation ont été retenus contre C.C. qui est pour sa part condamné à trente mois de réclusion sous déduction des cinquante jours de détention préventive subie. Quant à P.-A.P., reconnu coupable de vol, de vol d'usage, d'avoir fait évader des détenus, de circulation sans permis de conduire et sans permis de circulation ainsi que d'usage abusif de plaques, il est également condamné à trente mois de réclusion sous déduction des quatre jours de détention préventive subie. Les trois jeunes gens devront enfin supporter solidairement la totalité des frais de justice.

LES USINES D'ALUMINIUM DE CHIPPIIS ONT 75 ANS Maintenant plus que jamais !

CHIPPIIS-SIERRE (bd). - Les usines d'électrolyse de Chippis, du groupe Alusuisse bien sûr, fêtent cette année leurs 75 ans d'existence. C'est en effet le 13 juillet 1908 que le premier lingot d'aluminium fut sorti des usines de Chippis. Or, contrairement à d'autres sociétés (comme les SI de Sierre par exemple), Alusuisse n'a, à ce jour, rien prévu d'officiel pour cet anniversaire. Pas de discours, pas de flonflons ni de cortèges musicaux. Pas même un petit gâteau. En fait - et nous l'écrivions déjà en son temps - le marché de l'aluminium n'apparaît plus aussi solide que durant la période d'après-guerre ou, plus près de nous, durant la période de haute conjoncture (1960-1970). Et le groupe Alusuisse a par conséquent d'autres chats à fouetter que de penser à souffler les 75 bougies de son usine d'électrolyse.

Cependant, nous aurions tort de ne pas prendre en considération les 250 millions de francs d'investissements consentis au cours des deux dernières années. Directeur des usines valaisannes, M. Antonio Poretti les considère, à juste titre d'ailleurs, comme « un événement marquant dans l'histoire des usines valaisannes d'Alusuisse ». Pour l'occasion, le directeur Poretti établit, dans le journal du client des usines valaisannes, une rétrospective et des perspectives sur cette importante industrie. Pour la petite histoire, on soulignera qu'en 1910 les usines de Chippis occupaient plus de monde que le bassin siérois n'aurait pu offrir. A titre de comparaison, on devrait par

exemple s'imaginer l'implantation à Sion d'une usine capable d'engager 20 000 personnes...

L'énergie en abondance

« Au tournant du siècle, écrivait M. Poretti, l'usine de la société anonyme pour l'industrie de l'aluminium (ancienne dénomination de l'Aluminium Suisse S.A.) à Neuhausen n'était plus guère en mesure de couvrir la consommation croissante d'aluminium, pas plus d'ailleurs que les deux filiales de Rheinfelden (D) et de Lend (A) fondées peu de temps l'une de l'autre. L'énergie disponible ne suffisait pas à satisfaire la demande en aluminium - ce métal aux propriétés techniques remarquables nouvellement découvert. C'est pourquoi on chercha de nouveaux emplacements... » De préférence, il fallait trouver des régions peu développées et disposant de vastes ressources hydrauliques non exploitées. La direction de l'usine de Neuhausen manda un ingénieur lausannois, M. Adrien Praz, de rechercher cet endroit. M. Praz parvint assez rapidement à obtenir la concession pour l'exploitation des forces hydrauliques des cinq communes du val d'Anniviers, soit du glacier à Chippis. « Toutes les conditions pour la production d'aluminium à Chippis étaient ainsi réunies, note le directeur, et l'on disposait d'énergie en abondance. »

La soupe au plat

On fait fondre au beurre, dans une poêle couverte, une grande quantité d'oignons sans leur faire prendre couleur. Dans un récipient plat, susceptible d'aller au four, et qui peut avoir la forme d'une cocotte basse ou d'un caquelon à fondue, on accumule ensuite en couches superposées une rangée d'oignons, un rang de pain rassis coupé en tranches d'un centimètre environ, puis une couche de fromage râpé, en choisissant de préférence un fromage d'alpage sec, mais en pouvant, le cas échéant, le remplacer par un gruyère vieux et salé.

On continue cet entassement en couches successives jusqu'à arriver au haut du récipient. On termine par une couche de fromage. On verse sur le tout un bon bouillon, en appuyant à la louche, pour imprégner la masse comme on le ferait d'une éponge.

On passe le plat au four, couvert dans une première phase, éventuellement découvert dans une seconde pour gratiner la surface.

Les grands chantiers

A l'automne de l'année 1905, Alusuisse ouvrait cinq grands chantiers, occupant du même coup plusieurs milliers de travailleurs. Ces chantiers concernaient le percement de la galerie Vissoie-Niouc, l'installation de la conduite forcée de Niouc à Chippis, la construction de la centrale électrique, celle de l'usine d'électrolyse ainsi que la mise en place du raccordement ferroviaire entre Sierre et Chippis. Ces travaux durèrent trois ans. Chippis ne comptait que 250 habitants et Alusuisse faisait tout juste sa majorité (vingt ans). Mais on allait tomber dans une certaine déconvenue dès le départ. « Au moment même où, ironie du sort, les usines étaient mises en service, souligne M. Poretti, la demande en aluminium enregistrait un net recul. » On pallia cette baisse en fabriquant de l'acide nitrique pour les fabrications de munitions de la Confédération. Entre 1908 et 1911, la plus grande centrale hydro-électrique de Suisse était montée à Chippis. En 1915, on mit en service la centrale de Bramois. Fabricier de l'aluminium demeurait donc le but essentiel d'Alusuisse. En huit ans, soit entre 1910 et 1918, la production d'aluminium fit plus que sextupler, passant de 2000 à 12 500 tonnes. « Chippis était devenue la plus grande fabrique d'aluminium d'Europe », rappelle le directeur.

Une politique payante

« La politique d'investissement résolue de cette époque s'avéra payante et a été poursuivie systématiquement jusqu'à nos jours », explique encore M. Poretti. Parmi les étapes importantes qui confirment cet état de fait, on mentionne

la construction et la mise en service des ateliers de laminage et de filage à la presse de Sierre (1929) ainsi que la construction, en 1962, d'une seconde usine d'électrolyse, implantée cette fois à Steg. Enfin, dernière étape en date, le nouveau programme d'investissements d'un quart de milliard de francs adopté par le conseil d'administration d'Alusuisse en 1980 permet, en pleine récession, de moderniser les ateliers de laminage et de filage à la presse (150 millions) et de répondre au mieux aux normes d'antipollution pour les usines de Chippis et de Steg (55 millions).

Les investissements anticycliques finissent toujours par payer !

En conclusion de ses propos, M. Antonio Poretti commente la situation actuelle : « A l'occasion de ce retour dans le temps, on constate que l'esprit de pionnier et l'élan créateur d'une main-d'œuvre de qualité se sont complétés de façon idéale et on largement concouru et contribueront encore au succès des usines valaisannes d'Aluminium suisse S.A. Il est certain que les conditions du moment et en particulier les données du marché sont redevenues plus dures. C'est là un véritable défi qui oblige à fournir le meilleur de soi-même en vue de sauvegarder l'acquis. A Chippis, on s'en tient à la formule qui a déjà fait ses preuves d'une manière indiscutable, à savoir maintenant plus que jamais. Les investissements anticycliques finissent toujours par payer, plus souvent tôt que tard... »

Avec cette note d'optimisme, c'est sans aucun doute toute une région qui se sent concernée. Pourvu que cet anniversaire en annonce un autre...

En souvenir de Rémy Bonvin



CHERMIGNON. - Une foule nombreuse assistait jeudi 6 octobre aux obsèques de Rémy Bonvin. Cet infirme, mort à l'âge de 58 ans, était si merveilleux et si souriant qu'il doit être heureux en ce jour en Dieu, dans le face-à-face qui reste cependant pour nous un mystère. Un grand homme d'Etat anglais disait facilement : « Il manque toujours quelque chose à chacun pour avoir assez. » Hé bien, non, Rémy, malgré son handicap physique, était cependant content de son sort et il nous le disait si volontiers : « formid » diraient les jeunes. Cette belle philosophie de la vie, il la puisait évidemment à la source d'une foi profonde.

Le premier de la famille, Rémy seconda ses parents, puis ses sœurs, tout simplement. Il travailla d'abord la campagne, puis il fit

plusieurs chantiers dont celui d'employé communal ; lorsque l'on a une déficience physique, il faut le faire !

Le dérivatif à son travail de chaque jour et à la solitude, Rémy le trouva surtout dans la musique. Président durant seize ans de la fanfare des jeunes de l'Ancienne Cécilia de Chermignon, il en devint ensuite le président d'honneur. Saluons au passage ces jeunes qui l'ont ainsi honoré et, du même coup lui ont donné l'occasion de participer à de nombreuses sorties amicales et de créer aussi des contacts humains.

En communion avec ceux qui furent et restent ses amis, j'adresse à ses sœurs et à tous ses autres parents mes plus sincères condoléances et l'assurance de mon amitié.

Un voisin d'Ollon - Pa

CHERMIGNON ET LE SPORT Joli succès pour un concours annuel

CHERMIGNON (bd). - Le Groupement sportif de Chermignon conviait dimanche dernier sa population, sportive ou non, à se joindre à son traditionnel et annuel concours de gymnastique. Plus de 70 personnes ont répondu à cet ap-

pel, des participants de tous les âges qui se mesurèrent dans diverses disciplines.

Les classements nous donnent : Elite : 1. Olivier Cordonier, 90 pts ; 2. Jérémie Rey, 81 pts ; 3. Eric Barras, 76 pts.

Enfants : 1. Jean-Philippe Barras, 81 pts ; 2. Claudy Duc, 80 pts ; 3. Nicolas Constantin, 75 pts.

Filles : 1. Corine Emery, 69 pts ; 2. Véronique Barras, 64 pts ; 3. Corine Lamon, 61 pts.

Plusieurs challenges ont été remis aux premiers de chaque catégorie. La course de relais a en outre été remportée, dans la catégorie « équipes masculines mixtes, par le moto-club (Martial Bonvin, Jean-Paul Tissières, Eric Bonvin et Olivier Bonvin) en 20'22"48. Chez les dames, c'est l'équipe jeunesse qui a pris la première place (Corine Lamon, Corine Emery, Marlyse Cordonier, Marie-Odile Barras et Anne-Brigitte Rey).

Sion, Hérens, Conthey

CONFÉRENCE DE LA L.V.T. « On peut quitter la drogue »

SION. - « On peut quitter la drogue », tel sera le titre de la conférence que donnera jeudi 20 octobre, à 17 heures, à la salle de la Matze, M. Pierre Rey, directeur du centre du Levant, à Lausanne. Cette conférence est organisée par la Ligue valaisanne contre les toxicomanies.

Pierre Rey est né en 1942. Après

s'être intéressé à l'électronique, il s'est engagé au diaconat masculin, puis il a suivi des études sociales et pédagogiques. Il exerça ensuite différentes activités dans des institutions de Suisse romande avant de prendre la direction du centre du Levant, dès sa création en 1971. « On peut quitter la drogue » est le reflet de l'expérience personnelle et professionnelle de Pierre Rey et le titre d'un ouvrage qu'il a publié en 1981 aux Editions Pierre-Marcel Favre, à Lausanne.

La conférence de Pierre Rey sera précédée de l'assemblée générale annuelle de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies. Cette assemblée débutera à 15 heures.

HÔTEL-RESTAURANT DU LÉMAN JONGNY

La chasse est arrivée!
avec son festival de champignons frais du pays

- Terrine de gibier au poivre vert
- Croustade aux chanterelles et bolets frais
- Civet de chevreuil « chasseur », fait maison, 1^{er} choix, sans os

... et notre dessert de saison, la glace au miel.

Restaurant ouvert tous les jours. Cuisine chaude de 11 h 30 à 14 heures et de 18 h 30 à 21 heures.

Pour réservations, téléphoner au 021/51 05 44. Direction U. et R. Weissmann. 22-16821

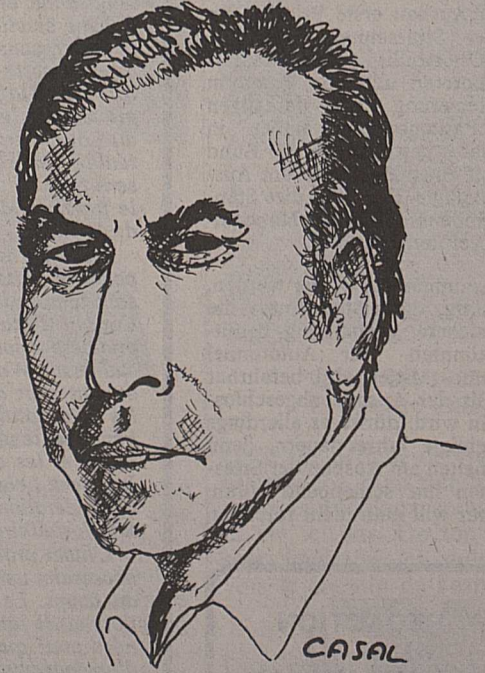
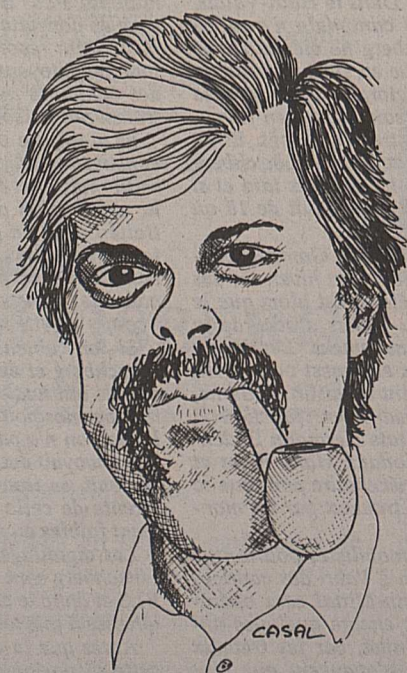
Meta 52

027/55 44 95

Donnez du sang sauvez des vies

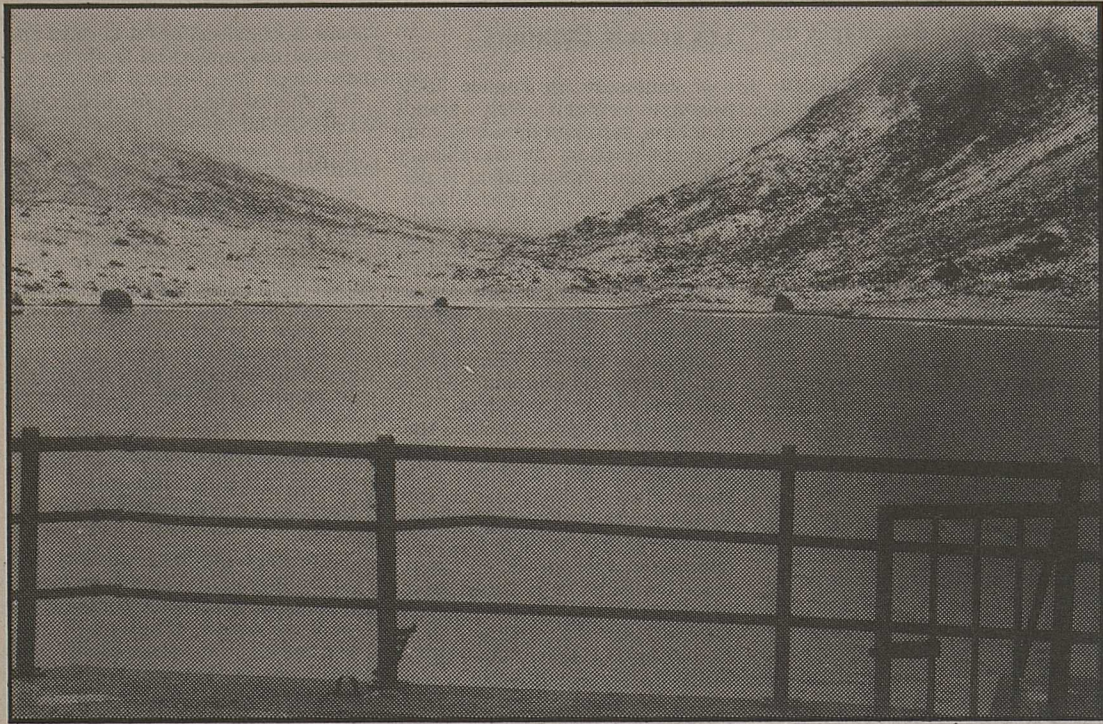
ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Le casse-têtes de Casal



Jean-Noël Rey et Clovis Clivaz, les deux socialistes du district de Sierre vus par le crayon de notre caricaturiste.

POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE DE LA VALLÉE DE CONCHES Un futur investissement de 100 millions de francs



Une vue du bassin d'accumulation sis à 2100 mètres d'altitude.

ERNEN-FIESCHERTAL. — Les Forces motrices neuchâtelaises (FMN), les Forces motrices de Conches (GKW), l'Electricité neuchâtelaise (ENSA), le Gaz neuchâtelais (GANS), la Société pour l'équipement d'un groupe de secours (EGS), ainsi que la société anonyme Panensa constituent les structures d'un groupe, qui s'occupe actuellement d'intensifier la production énergétique selon le système hydraulique, sur la rive gauche de la vallée de Conches précisément. Dans le courant de ces prochaines années, 100 millions de francs au total seront investis dans ce domaine.

Dans un premier temps, les promoteurs ont prévu de tripler la production de la centrale électrique de Heiligkreuz. En doublant tout simplement le volume du bassin d'accumulation de Kummensbord, sis à 2100 mètres d'altitude

sur les hauts du Langtal. Ses eaux seront effectivement utilisées en fonction de leur nouveau volume. Deux galeries de huit kilomètres au total sont actuellement en voie de construction. L'une de près de 5 km en direction de Kriegalp et Fleisch. L'autre vers le Saflisch en vue de capter partiellement les eaux du Rämibach. Dans une deuxième phase, on procédera à l'agrandissement de la centrale de Heiligkreuz, puis à la construction d'une nouvelle digue, entièrement en terre, au-dessus du lac existant. La société Rhowag reprendra ces eaux pour ses turbines d'Ernen et Mörel. Les CFF — enfin — en feront autant pour leur centrale de Massaboden. 1500 mètres de chutes successives et totales séparent cette dernière usine du bassin d'accumulation. Une attention particulière sera vouée à la production énergétique pour les be-

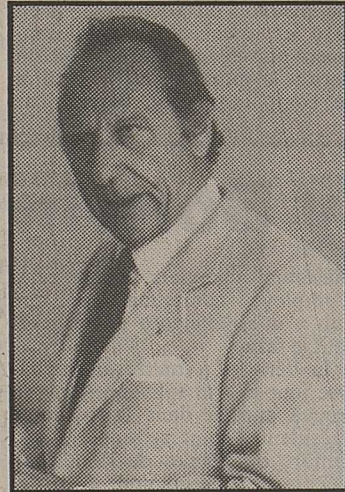
soins durant l'hiver et les heures de pointe, c'est-à-dire pour les moments où l'énergie est la plus demandée. C'est dans ces conditions que l'opération s'avère encore rentable.

Quarante millions de francs au total sont prévus pour la réalisation de ces différents travaux, qui s'exécuteront dans les cinq prochaines années. Priorité est accordée pour leur exécution aux entreprises de l'endroit. Puis, on continuera les études de la projection de l'équipement des usines déjà existantes, toujours en vue de l'obtention d'une production énergétique hivernale. C'est dans ce sens que le conseil d'administration du groupe réuni a accepté des détails. Il y aura évidemment augmentation du nombre d'emplois et poursuite du respect dû à l'écologie.

Des 200 à 250 millions de mètres cubes à disposition, le groupe

en utilise 30 millions au total. On ne peut donc pas dire qu'il y a exagération. Depuis plus de vingt ans que la FMN existe, elle a toujours voué une attention particulière à l'environnement. Son usine de Fieschertal en est une preuve éloquente. Le groupe ne s'est jamais beaucoup intéressé au nucléaire. Il a préféré poursuivre son activité vers l'hydraulique pur. Ses dirigeants estiment ne pas avoir le droit d'abandonner cette politique. D'autant qu'ils s'intéressent également au développement touristique de la région concernée. « Nous sommes d'ailleurs des invités, pas des colonisateurs », a expliqué M. Alphonse Roussy, ingénieur, principale cheville ouvrière de l'initiative, à l'issue d'une conférence de presse tenue hier dans la vallée, en présence de M. Wolfgang Loretan, ancien conseiller d'Etat. Une visite des différents chantiers, ainsi que des centrales existantes, a d'ailleurs démontré l'esprit d'initiative et les bonnes intentions manifestées par les promoteurs.

Louis Tissonnier



M. Alphonse Roussy, pionnier de l'énergie hydraulique dans la vallée, au nom des Neuchâtelais, depuis plus d'une vingtaine d'années déjà.

Petit village au grand avenir

INDEN (It). — Quel nom mystérieux. Les Hindous auraient-ils passé par là? On ne parle pourtant pas l'hindoustani dans le coin. Les lieux n'en pas moins accueillants. Le quartier du centre historique en est une image éloquente: l'église, la chapelle, la maison bourgeoise sont effectivement des témoignages bien vivants.

Descendre au cellier bourgeois, c'est aussi respirer une cordiale hospitalité, apprendre que la population de la commune — 69 âmes au total — trouve maintenant occupation dans le tourisme, sans délaisser pour autant l'agriculture. Grâce à la station thermique voisine, le nombre des lits touristiques a singulièrement augmenté au cours de ces derniers temps: 320 pour la parahôtellerie, 45 dans l'hôtellerie. Il y en aura plus encore prochainement.

Un curiste, habitué de l'endroit, se plaît à le souligner: « En résidant à Inden, on est tout à la fois près de Loèche-les-Bains et moins éloigné de la plaine. Bien sûr, la différence n'est pas grande. Mais ça compte. »

Qui avait projeté de réaliser un grand centre touristique sur la place de la Gare maintenant désaffectée? L'initiative s'est finalement réalisée ailleurs, avec des dimensions plus restreintes. Toujours est-il que dans la localité, on ne parle plus de quitter les lieux, même s'il y a des problèmes à résoudre, en dépit de tout.

Commerçants et artisans brigands sur le pied de guerre

BRIGUE (It). — La Société des artisans et commerçants de Brigue et environs vient de tenir son assemblée générale sous la présidence de M. Carlo Perrig. Sur les 250 membres que compte le groupement, quelque 70 personnes ont pris part aux délibérations.

Principal objet de l'ordre du jour: le projet de l'installation aux abords de la cité d'un nouveau centre commercial, du type de La Placette. Evidemment, les gens de la profession s'élèvent énergiquement contre cette initiative. D'autant qu'elle est soumise à l'approbation du corps électoral, le week-end prochain, sur la base d'un caractère consultatif. A ce propos, le Conseil communal n'a pas été en mesure de se départager, paraît-il.

Cette consultation a d'ailleurs fait l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat, qui a été rejeté. Le recourant — en l'occurrence M. Leandre Venetz — en a profité pour dire sa déception ainsi que celle de ses collègues de la catégorie. De toute façon et quelle que soit la réponse du corps électoral, l'affaire n'aura certainement pas fini de faire parler d'elle.

Der Lötschberg und die Nationalratswahlen

Während gut 20 Jahren stand der Lötschberg, dessen Ausbau und die Verbilligung des Autoverlads an erster Stelle in der Walliser Politik. Gerade im Oberwallis konnten keine eidgenössischen und kantonalen Wahlen beschritten werden, ohne dass der Lötschberg zur Diskussion gestellt wurde. Wenn 1983 der Lötschberg im Wahlkampf keine Rolle mehr spielt, dann ist dies ein Beweis dafür, dass alle Parteien, die für den Lötschberg stritten, einen Erfolg verzeichnen konnten. Und in der Tat: Die Frage ist nur noch, wird der Ausbau auf der Nordseite des Lötschberg ein Jahr früher oder später fertig und wird der Autoverlad um 18 oder nur um 10 Franken verbilligt.

und zuvor eine stärkere Beteiligung des Bundes an diesem Strassenbau erwirken.

Gut sieht es hinsichtlich der Verbilligung des Autoverlads aus. Nachdem Volk und Stände im Februar dieses Jahres den Grundsatz der Verbilligung von begleiteten Motorfahrzeugen durch die Alpen-tunnels angenommen haben, wird zur Zeit in Bern das Ausführungsgesetz ausgearbeitet. Dass der entsprechende wichtige Satz in den Verfassungsartikel kam, ist Nationalrat Dr. Biderbost zu verdanken. Er war Mitglied der nationalrätlichen Kommission, und der Nationalrat behandelte das Geschäft als Erstrat. Nachdem unsere Walliser Parlamentarier verschiedene dertlich vergeblich versucht haben,

eine Verbilligung des Autoverlads in eine Vorlage zu «schmuggeln», ist hier der Wurf gelungen.

Nachdem die Kommission zugestimmt hatte, passierte die fürs Wallis so wichtige Bestimmung mit Leichtigkeit den Nationalrat. Das gleiche ist vom Ständerat zu sagen. Der Bund wird also in Zukunft den Autoverlad aus Geldern aus dem Benzinolzzuschlag verbilligen. Der Verbilligungssatz wird in Bern zur Zeit ausgehandelt. Nationalrat Biderbost war bei der Vernehmlassung der CVP dabei und hat mitgeholfen, die passende Formel zu finden. Um dem Gebot der Gleichheit aller Bürger Rechnung zu tragen, wird gefordert, dass der Autoverlad am Lötschberg kostenmässig gleich zu

behandeln sei wie die Autodurchfahrt durch den Gotthard.

Falls für den Autoverlad am Lötschberg und an der Furka eine grosszügige Lösung gelingt, wird vieles weider gutgemacht, was in früheren Jahrzehnten durch unsere Spitzenpolitiker verpasst wurde, indem es unbemerkt passieren konnte, dass das Wallis plötzlich mehr Geld nach Bern schickte als es von Bern erhielt und damit sich anders stellte als alle anderen finanzschwachen und die meisten mittelstarken Kantone. Die Weichen für eine grosszügige Lösung am Lötschberg sind richtig gestellt, indem die BLS und damit der Kanton Bern an einer solchen Lösung interessiert sind.

Victor

Nationalrat Biderbost wurde richtig plaziert

In Sachen Ausbau der wintersicheren Verbindung Gampel - Goppenstein sind die Würfel schon vor gut 10 Jahren gefallen. Es war der Walliser Staatsrat, der diesem Ausbau erste Priorität im Walliser Strassennetz zubilligte. Fürs Oberwallis sassen damals noch Loretan und von Roten in der Regierung. Die damaligen eidg. Parlamentarier haben in Bern dafür gesorgt, dass der Bund sich mit einer Pauschale am Ausbau beteiligte. Es waren dies Ständerat Bodenmann und die Nationalräte Wyrer und Lehner.

Im kommenden Winter werden, falls nötig, die ersten Autos die wintersichere Verbindung benutzen könnten. Der Autotunnel Hochtenn - Mittel wird befahrbar sein. Bis der Ausbau abgeschlossen sein wird, dürfte es allerdings noch einige Jahre dauern, denn die Arbeiten am Ausbau der Strassen gehen nur schleppend voran. Offenbar will man nicht forcieren

Le Lötschberg sur le bon rail

« Victor » fait un survol de la situation, quant aux problèmes du Lötschberg. La question du développement de cette ligne et de la réduction du prix de transport pour les véhicules automobiles a toujours occupé le premier rang dans la politique valaisanne, depuis vingt ans. Dans le Haut-Valais, aucune élection fédérale ou cantonale n'a pu se dérouler, sans que le Lötschberg ne vienne sur le tapis. Si cette question ne joue en 1983 plus aucun rôle dans la campagne électorale, c'est bien la preuve que les partis qui se sont battus en faveur du Lötschberg ont pu enregistrer un succès. Et en réalité il ne reste plus qu'à savoir si le Lötschberg sera terminé une année plus tôt ou plus tard et si le transport des automobiles sera réduit de 18 ou de 10 francs.

Dans la question de la liaison Gampel-Goppenstein protégée des intempéries en hiver, les dés sont tombés il y a dix ans déjà. C'est alors que le Conseil d'Etat du canton du Valais a accordé la première priorité à cet aménagement. Les Haut-Valaisans Wolfgang Lorétan et Ernest von Roten étaient alors au Gouvernement valaisan. A Berne, les mandataires haut-valaisans en fonction à l'époque, le conseiller aux Etats Hermann Bodenmann et les conseillers nationaux Hans Wyrer et Innosenz Lehner ont fait le nécessaire pour que la Confédération participe aux travaux par un montant forfaitaire.

L'hiver prochain, les automobilistes pourront si nécessaire utiliser ce tronçon à l'abri des caprices du temps. Le tunnel Hochtenn-Mittel sera opérationnel. Il faudra cependant encore quelques années pour que tout soit terminé, car les travaux d'aménagement de la route n'avancent que lentement. Manifestement, on ne veut rien forcer et auparavant obtenir de la Confédération une participation supplémentaire.

La situation est également bonne en ce qui concerne la réduction des tarifs de transports. Après

que le peuple et les cantons aient le printemps dernier accepté le principe d'une réduction des tarifs pour les voitures avec passagers transportées à travers les tunnels alpins, la loi d'exécution est actuellement en préparation à Berne. Le conseiller national Paul Biderbost a aidé, lors de la procédure de consultation du PDC, à trouver la formule juste. Pour répondre à l'exigence de l'égalité entre tous les citoyens, on demande que le chargement des véhicules au Lötschberg soit traité comme le transit par le Gotthard.

Si la phrase voulue a été insérée dans l'article constitutionnel, on le doit spécialement au conseiller national Paul Biderbost. Il était membre de la commission ad hoc du Conseil national, qui a traité l'objet en premier. Après que nos parlementaires valaisans à Berne aient souvent, mais en vain, tenté de faire « glisser » cette réduction du coût de transport dans un projet législatif, le « coup » a cette fois-ci réussi.

Si on obtenait une solution généreuse au Lötschberg et également à la Furka, beaucoup de choses qui avaient été ratées ces dernières décennies par nos politiciens de pointe seraient réparées. Puisqu'on n'a pas remarqué que subitement le Valais envoyait davantage d'argent à Berne qu'il n'en recevait, se trouvant ainsi dans une situation défavorable de celle de tous les cantons économiquement faibles ou moyennement forts.

Les aiguillages vers une excellente solution au Lötschberg sont mis, en considérant encore que le BLS et donc le canton de Berne sont également intéressés à une telle solution.

Après que la commission ait donné son accord, cette disposition a passé avec facilité le cap du Conseil national.

Il en a été de même au Conseil des Etats. La Confédération rendra donc à l'avenir le transport des véhicules moins cher par les moyens de la surtaxe douanière sur les carburants.



23 octobre 1973
23 octobre 1983

Déjà dix ans que tu nous as quittés, pour un monde où il n'y a ni souffrance ni tourment.

L'exemple de ta bonté demeure à jamais gravé dans nos cœurs.

Ton épouse,
tes enfants
et petits-enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Mâche, le dimanche 23 octobre 1983, à 19 heures.

Les familles parentes, alliées et amies de

Madame Jeanne BOILLAT

ont le profond chagrin de faire part de son décès survenu subitement à Monthey, à l'âge de 77 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le vendredi 21 octobre 1983, à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Pour vos annonces mortuaires
PUBLICITAS-SION Tél. (027) 21 21 11

RÉDACTION DU HAUT-VALAIS
Louis Tissonnier
Tél. (028) 23 10 77



Le Seigneur a rappelé à Lui

Monsieur Firmin ECŒUR

notre cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin et ami, après une longue et pénible maladie supportée avec courage, le mardi 18 octobre 1983, dans sa 73^e année.

Font part de leur peine :
Germaine ECŒUR-DUCHOUD, à Val-d'Illiez ;
Jeanine ECŒUR, à Val-d'Illiez ;
Paulette et Pierre-André FORNAGE-ECŒUR et leurs enfants
Magali, Annick et Lambert, à Val-d'Illiez ;
La famille Hermine MARCLAY-ECŒUR ;
La famille Noélie GEX-FABRY-ECŒUR ;
La famille Louis ECŒUR-DONNET-BRON ;
La famille Sarah DUCHOUD ;
Madame Marie-Louise DUCHOUD ;

Ses filleuls ;

ainsi que les familles parentes et alliées.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Val-d'Illiez, le jeudi 20 octobre 1983, à 10 heures.

Prière à l'église de Val-d'Illiez, aujourd'hui mercredi 19 octobre 1983, à 19 h 30.

Le défunt repose à son domicile.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction de Décolletage S.A. Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Firmin ECŒUR

père de leur fidèle employée M^{lle} Jeanine Ecœur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Ginette SCHNEITER-CREVOST, à Monthey ;
Madame Ida FISCHER-SCHNEITER, à Zurich ;
Monsieur et Madame Richard AUDIBERT et leur fille Magali, à Paris ;
Monsieur et Madame Martin et Johanna MULLER, à Bâle ;
Monsieur et Madame Johann et Ruth MULLER et leurs enfants, à Bâle ;
Monsieur et Madame Théo et Marguerite MULLER, à Zurich et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jacques et Gretel DUCKERT ;
Monsieur et Madame Hans et Hélène KUNZ ;
Madame Simon LECOUTRE, à Nice ;
Monsieur et Madame Charles MILTON et leurs enfants, à Birmingham (Etats-Unis) ;
Monsieur et Madame René et Jeanne LECOUTRE et leurs enfants, à Vierzion ;
Monsieur et Madame André CARREAU à Aix-en-Provence ;

ainsi que les familles ARTER, parentes, alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Josua SCHNEITER

ingénieur ETA-SIA

enlevé à leur tendre affection le 13 octobre 1983, à la clinique de Genolier, à l'âge de 74 ans.

Selon le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu à Genève, dans l'intimité de la famille.

En son souvenir, veuillez penser à la Ligue valaisanne contre le cancer, c.c.p. 19-340, à Sion.

Domicile : avenue de France 22, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Association valaisanne des insuffisants rénaux

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Eric DELAVY

son membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La commission d'entreprise et le personnel de Décolletage S.A., à Saint-Maurice

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Firmin ECŒUR

père de leur collègue Jeanine.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare L'Echo de la Vallée de Val-d'Illiez

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Firmin ECŒUR

son membre honoraire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Werner SPAHNI-ROETHLISBERGER ;
Monsieur et Madame Théo SPAHNI-MABILLARD ;
Monsieur et Madame Walter SPAHNI-KLÄNTSCHLI ;
Monsieur et Madame Hans SPAHNI-RINDLISBACHER ;

Messieurs Pierre et Jacques SPAHNI ;
Messieurs Jürg et Beat SPAHNI ;
Monsieur et Madame Jörg SCHILDKNECHT-SPAHLI ;
Monsieur Dieter SPAHLI ;

Madame Otto SPAHLI, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Emma BRANDINBERGER-KRAMER ;

Les enfants et petits-enfants de feu Walter KRAMER-WEILEN-MANN ;

Les enfants et petits-enfants de feu Arnold KRAMER-EBERLI ;
Les enfants et petits-enfants de feu Ernst KRAMER-BRETSCHER ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alfred KRAMER

née Marthe SPAHLI

pieusement décédée à Sion, le 18 octobre 1983, dans sa 80^e année.

L'office de sépulture aura lieu au temple de Sion, le vendredi 21 octobre, à 14 heures.

Domicile mortuaire : chemin de l'Agasse 30, 1950 Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Charlotte WOLFISBERG-BAUDERE, à Clarens ;
Monique et Mario MAGALHAES-WOLFISBERG, à Chexbres ;
Madame et Monsieur Georges JENNY-WOLFISBERG, à Lausanne ;

Nelly et Charly PROBST-JENNY, à Genève ;
Liliane et Laurent GUEX-JENNY, à Lausanne ;
Monsieur et Madame André WOLFISBERG et famille, à Lucerne ;

Elisabeth et Maurice BOVIGNY-BAUDERE, à Bulle ;
Daniel et Pierrette BAUDERE-RUSSI, à Genève ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert WOLFISBERG

leur très cher époux, papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu le 17 octobre 1983, dans sa 63^e année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 octobre 1983.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Clarens, à 15 heures.

Domicile mortuaire : chapelle du cimetière de Clarens.

Domicile de la famille : avenue Vinet 9, 1815 Clarens.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Fernand NANCHEN-LAMON, à Flanthey ;
Madame et Monsieur Tina et Claude NANCHEN-NANCHEN et leurs enfants Sébastien et Ronald, à Flanthey ;
Monsieur Didier NANCHEN, à Flanthey ;
Famille Alice et Henri BRIGUET-NANCHEN, ses enfants et petit-enfant, à Flanthey et Vétroz ;
Madame veuve Pauline LAMON-EMERY, ses enfants et petits-enfants, à Flanthey et Sion ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre-Louis NANCHEN

leur bien cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin survenu dans sa 22^e année, après une longue maladie courageusement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le jeudi 20 octobre 1983, à 15 h 30.

Le corps repose en la chapelle ardente de Lens, où la famille sera présente, aujourd'hui mercredi 19 octobre, de 19 à 20 heures.

Pensez à l'Association valaisanne des parents de handicapés mentaux, c.c.p. 19-3753.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les employés de la maison Kramer & Spahni

ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Alfred KRAMER

L'office de sépulture aura lieu au temple de Sion le vendredi 21 octobre 1983, à 14 heures.

La section valaisanne du TCS

a le regret de faire part du décès de

Madame veuve Marthe KRAMER

épouse de M. Alfred Kramer, ancien membre d'honneur et tante de M. Théo Spahni, membre du comité.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

**Madame
Laurence EBENER**
née CRETTON



Octobre 1982
Octobre 1983

Déjà une année que tu nous as quittés, que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Ton époux,
tes enfants
et petits-enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en la chapelle de La Bâtiaz, le mercredi 19 octobre 1983, à 20 heures.



AU LUMINEUX
SOUVENIR DE

Thérèse PROZ



19 octobre 1982
19 octobre 1983

Qu'il est difficile de vivre sans ta présence, mais rien n'effacera le merveilleux souvenir de ta vie ici bas. De ton refuge, sois heureuse et guide-nous vers le chemin de l'espérance.

Ta famille.

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Guérin, le mercredi 19 octobre 1983, à 18 h 15.

PDC NOS CANDIDATS

LISTE
N°2



Pierre de Chastonay
Conseiller national

Né le 20 juin 1931, originaire de Sierre. Ecoles à Sierre. Maturité classique au collège de Saint-Maurice. Licence en droit de l'Université de Genève, 1956. Stage au Centre européen universitaire de Nancy. Brevet d'avocat et notaire, 1959. Conseiller communal de Sierre dès 1962. Député au Grand Conseil valaisan de 1968 à 1976. Dès 1972, membre de la Commission cantonale des finances (président en 1974-1975). Président de la ville de Sierre de 1971 à 1980. Président de l'Association valaisanne pour l'enfance infirme. Conseiller national dès 1975.

au Conseil National

LISTE
N°2



Vital Darbellay
Conseiller national

Né le 19 mai 1929. Domicilié à Martigny. Enseignant jusqu'en 1979. Directeur de la Caisse de retraite du personnel enseignant à Sion dès 1979. Conseiller municipal de Martigny de 1965 à 1977. Président du PDC local de 1977 à 1981. Conseiller national dès 1979. Président des syndicats chrétiens depuis 1975. Président de Pro-Familia sur le plan suisse depuis 1983. Président de Solidarité tiers monde Valais depuis 1982.

Françoise Gianadda
Député

Née en 1948, originaire de Sion. Mariée, mère de trois enfants. Maturité classique. Licence en droit de l'Université de Lausanne, 1971. Brevet de notaire, 1972, brevet d'avocat, 1973. Responsable plusieurs années du mouvement SOS Futures mères. Membre du comité de l'œuvre Saint-Raphaël en faveur de l'enfance inadaptée. Membre du Comité de la Pouponnière valaisanne. Député suppléant au Parlement cantonal, 1977. Député du district de Sion, 1981.

Roger Pitteloud
Vice-président de Chamoson

Né en 1934. Domicilié à Chamoson. Licencié ès lettres de l'Université de Fribourg. Professeur au collège de Sion. Ancien député. Président du PDC du district de Conthey. Sous-préfet. Vice-président de la commune de Chamoson.

Bernard Premand
Député

Né en 1951, originaire du Val-d'Illiez. Ecoles à Monthey. Maturité au collège de Saint-Maurice. Licence en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg, 1974. Professeur au CO régional de Troistorrens. Président d'une association d'enseignants du CO du Valais romand. Membre du comité des Jeunes Démocrates-chrétiens du district de Monthey de 1974 à 1980. Membre de la Commission des finances du Conseil municipal de Monthey depuis sept ans. Vice-président du PDC de la ville de Monthey. Conseiller général dès 1980 et chef du groupe d.c. au Conseil général. Président de la Fédération des Jeunes d.c. du Valais romand de 1975 à 1980. Membre du comité directeur du PDC valaisan. Député suppléant dès 1981 du Grand Conseil valaisan.



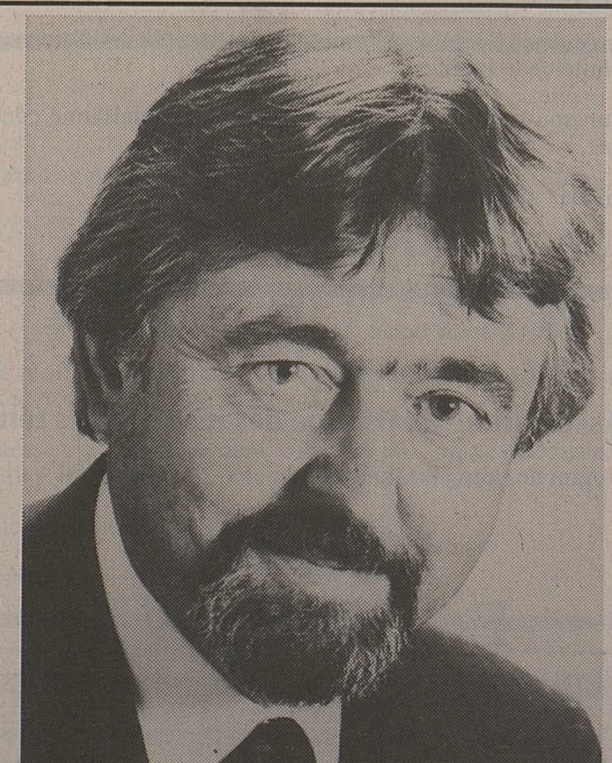
au Conseil des Etats

Guy Genoud
Conseiller d'Etat
Conseiller aux Etats

Né le 9 décembre 1930 à Bourg-Saint-Pierre. Marié, trois enfants. Maturité à Sion en 1949. Directeur de la compagnie de chemin de fer Martigny-Orsières, Martigny-Châtellard. Elu au Conseil d'Etat en 1969. Président du Conseil d'Etat en 1973, 1978 et 1982. Elu conseiller aux Etats en 1975, délégué du Conseil fédéral au Comité central de la SSR et à la Commission italo-suisse du tunnel du Grand-Saint-Bernard. Membre des comités de la Fédération économique du Valais, de la Chambre valaisanne d'agriculture. Président du groupe parlementaire démocrate-chrétien du Conseil des Etats.

Daniel Lauber
Président de Zermatt

Né le 5 août 1937, bourgeois de Täsch et Zermatt. Ecoles à Täsch. Collègue de Brigue et Schwytz. Maturité C en 1958. Ecole polytechnique à Zurich, diplôme d'ingénieur EPFZ, 1962. Maîtrise fédérale d'entrepreneur à Bienne en 1966. Député suppléant de 1965 à 1973. Député dès 1973. Municipal de Zermatt de 1973 à 1977. Président de la commune de Zermatt dès 1977. Membres des comités de l'UVT, AVE, FMV et CAFIB.



FORCES MOTRICES VALAISANNES

M. Félix Dayer premier directeur

Hier, en fin d'après-midi, le conseil d'administration des Forces motrices valaisannes, présidé par le conseiller d'Etat Hans Wyer, communiquait que: «Réuni en séance le 18 octobre 1983, il a nommé comme directeur des Forces motrices valaisannes M. Félix Dayer, fondé de pouvoir et chef du service des gérances des sociétés des Services industriels de la ville de Sion.

M. Dayer, né en 1937, marié et père de trois enfants, a obtenu son diplôme d'ingénieur en électricité à l'Ecole technique supérieure de Fribourg, en 1961. Après deux ans passés à la Direction d'arrondissement des téléphones, il revient en 1963 aux Services industriels où, dès 1966, il assure, entre autres, l'exploitation de l'électricité de la Lienne S.A., de la Lizerne et Morge S.A., de Leteygeon S.A. et participe à la construction d'aménagements hydro-électriques, notamment à celui de Leteygeon.»

Jusqu'à ce jour, la gestion des Forces motrices valaisannes (FMV) était assurée, par mandat, par les Services industriels de la ville de Sion. Mais à cause, ou plutôt grâce à la redynamisation récente des FMV, il devenait urgent de leur assurer une direction indépendante.

Première constatation: le conseil d'administration semble bien avoir fait un très bon choix puisque M. Dayer, aux SI depuis 1963, a participé à l'évolution des FMV pratiquement depuis leur naissance.

M. Dayer est donc particulièrement préparé pour mener à bien les quatre tâches principales qui l'attendent, à savoir:

1. S'occuper des participations existantes (Lizerne et Morge S.A., Electra Massa S.A. et EOS) et en étudier d'autres (Saint-Barthélemy-Mauvoisin S.A. et Dala S.A.);
2. Résoudre les problèmes découlant du rachat du réseau de transport et de distribution d'énergie électrique de Lonza S.A. dans le Valais central et le Bas-Valais, avec toutes les conséquences que cela implique dans les relations avec les communes;
3. Assurer efficacement la représentation des intérêts des FMV au sein d'Hydro-Rhône dont la mission consiste, rappelons-le, à édifier et à exploiter dix usines au fil du Rhône entre Chipis et le Léman;
4. S'occuper de toutes les charges prospectives, d'une importance capitale. M. Dayer et ses collaborateurs devront définir le rôle des FMV en tant qu'instrument de politique énergétique en vue de l'exercice du droit de retour des concessions accordées aux sociétés exploitant les eaux du canton.

M. Dayer est également chargé des rapports avec le canton, les communes et les milieux économiques, électriques de Suisse notamment.

Dans un premier temps, le conseil d'administration des FMV donne plus d'importance au caractère technique de la mission directoriale. Le caractère commercial sera évidemment mis davantage en valeur au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

M. Dayer est conscient des mul-



tiples difficultés qui vont jaloner sa mission comme il est conscient également de pouvoir la mener à bien selon le mandat confié si tous les partenaires jouent franchement le jeu dans un esprit de saine collaboration, au service du canton, des communes, de la population.

D'ailleurs, M. Dayer insiste sur le rôle des FMV à cet égard. Si certains partenaires, des communes en particulier, ont eu ou ont encore l'impression que les FMV ont des velléités d'absorption ou de dirigisme, M. Dayer tient d'emblée à les rassurer: «La mission des FMV consiste à aider les communes et c'est dans cette direction que je vais travailler.» Le sérieux de cette déclaration, que M. Dayer nous a faite hier, ne laisse planer aucun doute sur la volonté des FMV de parvenir à un large consensus avec les communes.

Nous aurons tout loisir d'étudier en détail avec M. Dayer les tâches des FMV et les moyens de les réaliser. Pour l'heure, le NF tient à féliciter chaleureusement M. Dayer et à lui souhaiter plein succès dans sa mission, pour le Valais.

Roland Puippe

LA RADIO ROMANDE A SAXON Conseil des Etats à huis clos



Les candidats au Conseil des Etats à l'heure d'entrer dans l'arène des ondes radiophoniques: c'était hier après-midi, peu avant 13 heures.

MARTIGNY (gram). - Septième et dernière série de directs «fédéraux», hier au Casino de Saxon. Un journal de midi à huis clos qui aura permis aux journalistes et techniciens de la Radio romande de régler définitivement le tir avant le grand débat «musico-politique» du soir, public lui. Mais surtout, cette émission d'une (trop)

courte demi-heure aura donné l'occasion aux candidats valaisans au Conseil des Etats de présenter quelques-unes des lignes directrices qui composent leur programme. Enfin, pour quatre d'entre eux tout au moins, puisque, ô surprise de dernière minute, les trois Haut-Valaisans, comme par un fait exprès, manquaient à l'appel du me-

neur de jeu Daniel Favre.

On a donc assisté, depuis la coulisse, à quelques passes d'armes timides et courtoises entre des «politiques», tendus et concentrés, soucieux avant tout de bien passer le cap de l'antenne. Si l'on excepte le «folklorique» Paul Aymon-Sierre dont la candidature se passe de tout commentaire.

A l'écoute d'une région

SAXON (pag). - Un débat politique traitant quatre thèmes propres au Valais (voir notre analyse ci-contre), une animation musicale avec des artistes du cru, une conversation à bâtons rompus: le «Spécial élections» diffusé hier soir par la Radio romande en direct de Saxon ne manquait ni de diversité, ni de saveur. Il n'avait pourtant pas attiré la grande foule dans la salle du Casino de la cité

de l'abricot. Au point que le journaliste Daniel Favre s'est demandé si l'intérêt «débordant» des Valaisans pour la politique ne faisait pas désormais partie du... folklore.

Si le public n'a pas répondu à l'attente des responsables de la Radio romande, l'émission a, par contre, satisfait les auditeurs. Même si Robert Burnier a, dans un premier temps, confondu Sion et Saxon. L'émission a en effet

permis à la Suisse romande de se familiariser avec des artistes de la région. Entre 20 et 21 heures, le groupe folklorique L'Arbarintze, Jo Perrier et son groupe, l'ensemble Sing's - sans oublier l'inimitable imitateur André Vitoz - ont donné un bel aperçu de la culture de la région. De même, les invités de Mike Thévenoz, entre 21 h 50 et 22 h 30, ont su décrire les particularités de Saxon et de sa région.

A l'autre bout des ondes...

Le magazine de la Radio suisse romande était consacré hier à 13 heures aux élections au Conseil des Etats en Valais. Le débat, qui est resté très court, était mené par Daniel Favre, François Dayer et Michèle Jaccard. MM. Rudolf Luggen, Daniel Lauber et Alois Tscherrig étaient empêchés.

On a tout d'abord demandé aux candidats quels étaient pour eux les dossiers prioritaires, en cas d'élection.

M. Jean Vogt accorde la priorité aux problèmes de l'économie, qu'il s'agisse de la Confédération ou du canton. C'est une question spécialement importante pour le Valais, canton économiquement faible. Il cite l'économie agricole, les salaires agricoles, la politique artisanale, la construction, le commerce, la nécessité de soutenir l'industrie sans oublier la petite industrie qui compte beaucoup chez nous.

M. Paul Sierre dit qu'il «n'a pas de problème pour aller à Berne»! Il attache toute son importance à la lutte contre la drogue et au droit au travail des jeunes plus spécialement.

M. Guy Genoud admet qu'il est difficile de désigner une priorité parmi tous les problèmes, entre autres les questions économiques, l'agriculture, l'emploi. Mais sa première préoccupation est la protection de la famille et le respect de la vie, un postulat essentiel du PDC.

Pour Mme Gabrielle Nanchen, le premier et le plus urgent souci serait celui de la 10e révision de l'AVS, l'âge de la retraite, l'égalité de la femme dans ce domaine et les droits individuels à l'AVS.

Dans le débat proprement dit, on évoque la question du rapport entre la majorité et les minorités, soit de 6 à 4. Mme Nanchen estime anormale la représentation aux Etats par les seuls mandataires du PDC. M. Vogt ne voit pas pourquoi le parti radical ne présenterait pas un candidat.

M. Genoud rappelle que le PDC est tout de même le plus fort parti dans le Bas-Valais. Le Conseil des Etats ne doit pas être une répétition du Conseil national. Le PDC a donc bien le droit de représenter tout le canton. Il faut aussi considérer le phénomène particulier au Valais, en raison des différences ethniques, linguistiques et culturelles entre les deux parties du canton.

Quant au droit familial, M. Genoud est entièrement d'accord avec l'octroi à la femme de ses droits légitimes. Il faut que les partenaires soient égaux en droits, dans la dignité. La compétence de l'un et de l'autre doit être déterminée, selon la nature et les missions de chacun. Pour M. Jean Vogt, le nouveau droit est bien ressenti, aussi par les femmes valaisannes. Le Valais semble prêt à accepter cette évolution.

Au sujet de l'entrée de la Suisse à l'ONU, M. Vogt ne semble pas très chaud. Pour lui la Suisse exerce déjà un rôle important dans de multiples organisations internatio-

nales. Le président de Riddes doute de l'efficacité d'une telle démarche. M. Genoud ne veut pas accabler la grande organisation internationale. La Suisse ne peut pas garantir vraiment sa neutralité en entrant à l'ONU. La Suisse peut jouer un rôle plus utile en restant en dehors. Mme Nanchen estime que la Suisse pourrait jouer un rôle privilégié en entrant à l'ONU, où elle pourrait servir d'exemple: c'est un pays riche et un modèle reconnu de démocratie.

Point d'orgue...

La soirée s'est également passée à la grande salle du casino de Saxon.

Le premier thème mis en discussion: les transports, les autoroutes et le Bernyl.

M. Bernard Dupont (rad.) rejette la responsabilité de la politique routière du Valais sur le PDC. Ce serait faire preuve de réalisme que d'achever la N9 et de détourner Sion et Sierre en respectant le plus possible l'environnement. Attention aussi au maintien des gares et des lignes secondaires. Le parti radical est également partisan du Rawyl. On ne sait pas ce qu'il adviendra du problème du Rawyl, les Chambres doivent encore en débattre. M. Dupont relève aussi l'importance du Simplon pour toute la Suisse romande.

M. Pierre Moren (d.c.) n'est pas d'accord avec l'analyse préalable faite par François Dayer. Si le Valais a poussé tout d'abord l'achèvement du réseau de la route cantonale, c'est pour ne pas perdre des subsides fédéraux. De plus, la construction de la N9 tombe maintenant à un moment plus favorable, pour le maintien de l'emploi dans les entreprises.

M. Peter Bodenmann (SOPO) pense que le Rawyl est mort.

Pour les Haut-Valaisans, le Lötschberg est une meilleure solution.

M. Willi Schnyder (CSPO) rend hommage à la radio. Si le Rawyl n'est pas constructible, il faut trouver un autre chemin. Le Haut-Valais était clairement en faveur du Lötschberg.

Mme Françoise Vannay (soc.) dit que si le Rawyl est mort, c'est la faute de nos autorités. L'importance de la N9 est élémentaire, mais il ne faut pas oublier le rail et lutter contre le démantèlement des gares. Cela ne concerne pas seulement l'AOMC, mais toutes les lignes régionales.

Le tourisme et la lex Furgler

M. Willi Schnyder pense que le tourisme était fait auparavant par des gens ayant le goût du risque. Il faut trouver un nouvel engage-

ment des jeunes. La jeunesse se désintéresse. Il faut corriger le tir et la qualité du tourisme n'est plus suffisante.

M. César Jaeger (FDPO) parle aussi de la qualité du tourisme à améliorer. La formation doit être poussée. Les communes doivent avoir la compétence de décision en ce qui concerne les autorisations découlant de la loi Furgler.

Pour Mme Vannay, il a fallu la loi Furgler pour préserver l'aménagement du territoire. Le tourisme n'a pas été contrôlé par les habitants des vallées. La qualité d'accueil laisse à désirer.

M. Moren pense qu'après avoir rattrapé le retard dans les infrastructures, il faut passer à un tourisme d'exploitation. Ce n'est en outre pas le moment de dénigrer notre tourisme.

L'image du Valais à l'extérieur

M. Bodenmann déplore que le parti majoritaire n'aime pas que l'on parle des cas ennuyeux.

Pour M. Dupont, l'image du Valais n'est pas indifférente au reste de la Suisse.

M. Moren pense que l'image du Valais n'est pas si mauvaise que cela. Nous péchons au niveau de l'information officielle.

Mme Vannay trouve que l'image du Valais est trop conservatrice, en raison de la trop forte majorité!

L'emploi des jeunes

Là tout le monde reconnaît que le problème est très difficile. M. Moren relève que la situation n'est pas encore catastrophique en Valais. Pour M. Dupont, il ne faut pas attendre une aide extérieure, qui serait un erreur. M. Bodenmann pense que le phénomène est le même que partout ailleurs. Il faut de manière générale réduire les heures de travail, augmenter les vacances et en venir au système des ateliers d'apprentissage. Mme Vannay pense aux jeunes dans l'impossibilité de choisir un métier qui leur plaise. Elle évoque aussi la question de la décentralisation des offices fédéraux.

Après un agréable intermède d'une heure, par de artistes et des ensembles locaux, le jeu des questions et des réponses s'est poursuivi.

Il ne nous est pas possible de tout relater en détail. Les participants se sont intéressés aux problèmes suivants: la coût de la santé publique et les caisses-maladie, les doubles salaires, le prix du vin, les questions agricoles et spécialement celles concernant le contingentement et la taxe sur les importations agricoles, les restrictions annoncées dans le domaine des chemins de fer et les harmonisations fiscales.

Cette soirée a été intéressante dans son ensemble et les auditeurs qui l'ont suivie ne l'ont probablement pas regretté.

G. Z.

ELECTIONS AU CONSEIL NATIONAL Plus un, moins un ou match nul

Suite de la première page

Les seconds entendent conserver l'avantage acquis d'extrême justesse. L'issue de cette joute dépendra de la faculté de mobilisation des listes en présence, de la participation des électeurs. Dans cette perspective, une stratégie de conquête donne un léger avantage, se révéle généralement plus payante qu'une attitude de préservation.

Cet enjeu central dissimule quelque peu d'autres effets plus ou moins prévisibles de ce scrutin. Les sept élus de 1979 se représentent. Leur réélection n'est pas assurée et ils auraient tort de se reposer par trop sur leur rente de situation. Les cadets qui se pressent sur les marches du pouvoir ne se contenteront pas de faire de la figuration. Le Parti socialiste, dans sa publicité pour le Conseil national, insiste sur le patronage de Mme Gabrielle Nanchen, candidate au Conseil des Etats. N'est-ce pas un aveu de faiblesse? Le parti socialiste valaisan risque de conserver son siège uniquement grâce au dynamisme de son aile haut-valaisanne. Ce dynamisme menace tous les par-

tis du Haut et, plus particulièrement, le FDPO apparenté au PRD.

Décidément, les jeux ne sont pas faits.

Hermann Pellegrini

PORTRAITS EN CONTRASTE Gabrielle Nanchen et Jean Vogt LE PASSÉ ET LE PRÉSENT DE L'INDICATIF

Suite de la première page

Par ailleurs, elle affichait une telle candeur qu'elle donnait finalement l'impression de constamment innover. Elle était admirable dans cette espèce d'exercice de style, ou de refrain sur une autre gamme.

Gabrielle Nanchen revient donc... mais Jean Vogt repart aussi. Or, celui-ci n'est pas homme à livrer un combat sans y engager toute son énergie. Il n'est pas personnage à s'effrayer d'un obstacle ou d'un affrontement, d'autant qu'il les annule à sa guise. Il ne les évite pas, il invite son habileté à les effacer.

Jean Vogt a de la détermination qu'il déguise volontiers en décontraction, voire en désinvolture. Bien qu'il ait la prestance d'un malabar, il n'est ni bousculade ni débordement dans la démarche. Il avance en souplesse, sans bruit, et il arrive en souriant, parfois en franche rigolade d'une embûche vraiment trop perceptible à son œil en soupçon.

Jean Vogt, lorsqu'il commence une bataille, il ne la déclare à personne; puis il ne commet aucun de ces éclats fracassants qui pour-

raient trop le signaler à l'adversaire. S'il est malin, il est surtout félin. Il n'oublie jamais l'objectif, il le calcule avec précision, il opte alors pour une tactique, puis il contourne cet inutile qui le retarde et l'agace. Et il atteindra son but, car il n'a pas le goût de l'abandon. Jean Vogt n'est pas d'humeur à renoncer, même si des difficultés superlatives le contrarient dans ses desseins, dans son destin.

Par ailleurs, Jean Vogt a de la vicacité dans son esprit. Il a le verbe et la réplique caustiques pendant que Gabrielle Nanchen les avait tranquilles.

Jean Vogt est parfois mordant de propos, sinon agressif; Gabrielle Nanchen était régulièrement courtoise, amabilité dans le geste. Jean Vogt capte bien l'auditoire par le caractère incisif de son discours, Gabrielle Nanchen retenait également l'attention du public par l'aspect familier de son exposé. Le premier est un battant de nature, la seconde était affectueuse de composition. Jean Vogt risque de l'audace, Gabrielle Nanchen retenait ses élans. Le premier agit, la seconde philosophait.

Aujourd'hui, encore au bénéfice d'une sorte de charisme, Gabrielle Nanchen revient à la politique. Elle n'est pas oubliée, certes, mais elle pourrait s'apercevoir qu'une longue absence ne favorise guère des retours remarquables. Elle pourrait s'apercevoir aussi que Jean Vogt est rarement en parcours comme s'il était en complaisance.

Gabrielle Nanchen bénéficie d'un passé relativement prestigieux qui pourrait lui valoir des faveurs difficilement comptables. Jean Vogt, lui, n'a que faire du passé, même s'il fut aussi glorieux, car il entend exiger du présent qu'il lui accorde une pénultième satisfaction.

En bref, Gabrielle Nanchen se rappelle à l'imparfait de l'indicatif, et Jean Vogt s'active au présent de ce même indicatif. Nuance qui contient plus que de l'indication.

Roger Germanier

Pour vos annonces mortuaires

Publicitas-Sion: tél. (027) 21 21 11



La maison Troillet & Pitteloud S.A., à Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis TROILLET

frère de M. Joseph Troillet.

ÉLECTION DU CONSEIL NATIONAL 1983



Georges Héritier, député président, Savièse

un **choix** indépendant
une **alternative** attendue



Etienne Perrier, député anc. président, Saxon

Indépendants
prenez conscience : vous êtes un **potentiel formidable**
PARTICIPEZ!



Edgar Zufferey, député président, Chippis

LISTE N° 8

GROUPEMENT DES INDÉPENDANTS DÉMOCRATES VALAISANS

MARCHE DE L'EMPLOI

aujourd'hui,

rendez-vous avec la profession de **analyste en informatique**

- esprit d'analyse et de synthèse
- esprit d'équipe
- esprit de logique

L'analyste en informatique définit, à partir d'un concept général, les données du projet ou de l'application à développer, construit un schéma logique de traitement.

En collaboration avec l'ingénieur-système, il cherche à utiliser de façon optimale les ressources du système d'exploitation, établit l'organigramme de l'application. Il définit l'organisation et la structure des nouveaux fichiers et les schémas d'enregistrement, le format des documents de sortie, les supports d'information.

Il établit aussi la procédure de mise à jour et prépare les jeux d'essai, il établit et tient à jour les dossiers d'analyse. Il participe à l'information des utilisateurs d'ordinateurs, tient à jour les applications en exploitation.

Aptitudes requises

L'analyste en informatique devra faire preuve de logique, d'esprit d'analyse et de synthèse. Il possèdera des connaissances de l'anglais technique, de la branche commerciale, de la mathématique. Une bonne connaissance

du fonctionnement de l'entreprise, un esprit d'équipe et de la facilité dans les contacts seront de précieux atouts.

Moyens de formations

Après des études de base (maturité fédérale A, B, C, D ou E pour la voie universitaire ou CFC d'employé de commerce ou diplôme de commerce) le candidat peut se diriger vers une formation universitaire. Il travaillera alors une licence en informatique à l'université de

Genève (6 semestres) un diplôme d'informaticien à Genève (9 semestres) un diplôme d'informaticien aux EPF de Lausanne et de Zurich (8 semestres), ou passera par des études de l'informatique dans le cadre des formations en mathématique, physique, sciences économiques, HEC, etc. Mais d'autres possibilités s'offrent au futur analyste en informatique. Certaines écoles techniques supérieures décernent un titre d'ingénieur ETS en informatique: Yverdon (informatique technique) Bienne (infor-

matique de gestion) durée six semestres. La SSEC (Société suisse des employés de commerce) organise des sessions d'examen après deux ans de cours et plusieurs examens écrits et oraux pour l'obtention du brevet fédéral d'analyste programmeur; après deux ans de cours aussi pour l'obtention de la maîtrise fédérale d'analyste en informa-

tique. Des possibilités existent de suivre des cours dans certaines écoles privées (mais le titre n'est pas reconnu). L'analyste en informatique peut accéder au poste de responsable du service de l'informatique de l'entreprise dans laquelle il travaille. Professions voisines: programmeur, mathématicien, électronicien.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Bonne occasion de changer de métier pour un homme de 30 à 50 ans aimant le contact avec autrui et habitant la région du

Valais central

Nous cherchons un homme loyal qui, après la formation comme représentant par nous, reprendra notre clientèle (particuliers, agriculteurs, artisans) existant depuis des années.

Place durable pour un homme d'initiative venant de l'agriculture ou de l'artisanat. Ecrivez-nous ou téléphonez à M. F. Zimmermann, afin que nous puissions vous envoyer une documentation très détaillée concernant notre maison, l'engagement lui-même et nos prestations sociales.



Blaser + Co. AG, 3415 Hasle-Rüegsau, Tel. 034 61 61 61 09-217

Entreprise du Valais central cherche

contremaîtres

en génie civil et routes.

Nous demandons:

- plusieurs années de pratique
- âge: 28 à 35 ans
- permis de conduire
- sachant travailler d'une manière indépendante
- bon organisateur de chantier
- bonne conduite du personnel.

Nous offrons:

- poste stable et d'avenir
- bonne ambiance de travail
- possibilité d'approfondir ses connaissances
- salaire selon capacités
- prestations sociales et caisse de retraite.

Faire offre avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire sous chiffre X 36-540182 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille de 20 ans cherche travail comme **au-pair** avec petits enfants pour t.s. Tél. 041/36 60 61. 25-301529

TELERAD Radio - TV Montana-Cans cherche

vendeuse qualifiée

Date d'entrée à convenir.

Faire offre manuscrite. 36-48425

Genève **jardinière d'enfants, nurse** ou

personne compétente

cherchée par famille pour fillettes de 4 et 5 ans.

Très bon salaire à personne possédant bonnes références.

Tél. 022/46 53 41. 18-322780

ASA

(Association suisse d'aide aux handicapés mentaux) cherche

responsable de maison

pour sa pension de vacances « La Forêt » à Vercorin. Le poste conviendrait à une personne seule ou à couple.

Tâches: accueil, cuisine, administration, conciergerie.

Faire offre écrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire à: ASA, commission de gestion, case postale 206, 1952 Sion.

Jeune employé de commerce, attiré par la profession de vendeur automobile, cherche à plein temps ou pour activité accessoire

la représentation d'un garage

pour la vente de voitures neuves et d'occasions, divers produits et articles automobiles.

Ecrire sous chiffre IS 89-537 Assa Annonces Suisses S.A., place du Midi 27, 1950 Sion.

Café du Commerce, Monthey, cherche

serveuse

Travail en équipe. Sans permis s'abstenir.

Tél. 025/71 23 52. 36-100632

Pour la Suisse romande

monteur électricien monteur en chauffage

Salaire élevé.

Tél. 022/86 23 31 037/52 30 64.

18-322201

Restaurant-Pizzeria Napoli (anc. Aux Arcades) Grand-Rue 73, Saint-Maurice Tél. 025/65 27 36

Urgent, cherchons

sommelier

avec expérience, permis B ou C.

36-100636

Le département Agro de Siegfried S.A., entreprise chimique à Zofingue, cherche un

collaborateur technico-commercial

La mission de ce collaborateur est à double facette; faisant appel d'une part à un

- **vendeur/conseiller technique** pour la prospection d'un rayon limité en Valais, et d'autre part à un
- **responsable des essais** avec nos produits phytosanitaires sur le terrain en Suisse romande.

Nous demandons:

- formation: école d'agriculture ou équivalent
- bonnes connaissances pratiques de l'agriculture, spécialement en viticulture, arboriculture et maraîchère
- aptitudes à travailler de façon indépendante, contact agréable et facile avec la clientèle
- bonnes notions de l'allemand
- lieu de domicile dans le rayon d'activité.

Nous offrons:

- bonne formation de base
- salaire en fonction des responsabilités
- avantages sociaux d'une bonne entreprise.

Entrée en fonctions: 1^{er} janvier 1984 ou date à convenir.

Si vous vous sentez concerné par un travail intéressant et très varié, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

Service du personnel

SIEGFRIED H 28 4800 Zofingen



AGRO 062 502293

Un quotidien valaisan pour les Valaisans



Commune de Conthey

Mise en soumission

L'Administration communale de Conthey met en soumission le poste de

dessinateur-constructeur

(génie civil) aux services techniques.

Entrée en fonction: au plus tôt. Salaire: selon l'échelle des traitements en vigueur.

Tous renseignements concernant le cahier des charges peuvent être obtenus auprès du secrétariat communal à Saint-Séverin.

Les offres écrites, avec curriculum vitae, sont à adresser au président de l'administration communale, 1961 Saint-Séverin, jusqu'au 30 novembre 1983.

Conthey, le 14 octobre 1983. L'Administration communale

Etudiants tessinois rossés en Autriche: CONSÉQUENCES DIPLOMATIQUES?

BELLINZONE-BERNE (ATS). - L'affaire des étudiants de l'école de commerce de Bellinzone, tabassés par la police autrichienne, après de longs interrogatoires, lors d'un voyage à Vienne, pourrait avoir des conséquences diplomatiques.

Un porte-parole du Département tessinois de l'instruction publique a en effet confirmé à l'ATS qu'un rapport détaillé sur les faits, préparé par le professeur Pietro Orтели (professeur à l'Institut Augusto Colombo), qui accompagnait les étudiants à Vienne, sera transmis au Conseil d'Etat ces prochains jours.

A Berne, le Département fédéral des affaires étrangères suit l'affaire

de près. La section consulaire de notre ambassade à Vienne aurait déjà contacté les autorités autrichiennes pour demander des éclaircissements sur les faits. Aussi bien au niveau cantonal que fédéral, on exclut pas une note de protestation formelle par voie diplomatique.

C'est lors de la rentrée d'un voyage d'étude effectué à Vienne le week-end dernier que les étudiants s'étaient fait rosser sans raison par les policiers autrichiens. Dans le train les étudiants avaient chargé par inadvertance dans leur compartiment, deux valises d'un autre voyageur. Croyant à un vol ce dernier alerta le chef du train qui à son tour informa la police de la prochaine gare, celle de St. Pölten. Le malentendu fut aplani, mais

les policiers embarquèrent tout le monde, mettant les menottes au professeur Orтели qui cherchait à défendre ses élèves.

Au poste de police tout le monde fut passé à tabac et un élève a même été assez grièvement blessé au dos. Les «suspects» ne furent relâchés que quelques heures plus tard grâce à l'intervention d'un fonctionnaire en civil. Ils n'ont toutefois pas eu la permission de recevoir la visite d'un médecin ou de dénoncer la fâcheuse affaire aux autorités autrichiennes. Ils ont été embarqués dans un train sans même pouvoir avertir le consulat suisse.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Boom des faillites

BERNE. - Une augmentation de 21% soit 1442 du nombre d'ouvertures de faillites par rapport à 1982, une stabilisation des inscriptions au Registre du commerce et une préférence marquée vers les sociétés anonymes, telles sont les indices de l'activité des entreprises helvétiques pour les neuf premiers mois de cette année, communiqués par l'Union suisse Creditreform.

Boom du bricolage

ZURICH. - Malgré ou plutôt grâce à la récession, la demande d'articles électriques de bricolage a fortement augmenté ces dernières années. La vogue du «do it yourself» a notamment profité à la société suisse de distribution de la firme américaine Black & Decker. Ainsi que l'a déclaré à la presse mardi à Zurich M. Martin Hauri, directeur, son chiffre d'affaires a progressé de 42% à 17,7 millions de francs en 1982-1983. L'entreprise est ainsi parvenue à supplanter ses concurrents et à se hisser à la tête du marché suisse avec une part de 35%.

Boom textile

MILAN-BERNE. - Des carnets de commandes remplis et l'abolition du chômage partiel: l'année 1984 se présente sous de bons auspices pour l'industrie suisse des machines textiles. Mais il est encore trop tôt pour dire si cette tendance se maintiendra. Tel est le sentiment qui prévaut parmi les principales entreprises helvétiques de la branche présentes à la Foire internationale de la machine textile (ITMA) à Milan. «Cette année les résultats ont dépassé les espérances», déclare M. Jacques Mermod, secrétaire de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM).

● VILLIGEN (AG) (ATS). - Le gérant de la coopérative agricole de Villigen-sur-Brugg, utilisé comme homme de paille, a été la victime d'une escroquerie dans une affaire douteuse de trafic de produits pétroliers portant sur plusieurs millions de francs. Il a été arrêté avec l'instigateur de la transaction. Les membres de la coopérative ont été informés de l'affaire lundi. Le gérant est accusé de s'être livré à des achats au nom de la coopérative. On lui reproche à ce titre une gestion déloyale. L'enquête vient de débiter.

LAUSANNE: Cours fédéral pour sapeurs-pompiers



A la demande de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, le Service du feu de la ville de Lausanne, dirigé par le major Jean-François Cachin, organise depuis hier et jusqu'à samedi un cours fédéral pour les commandants, les remplaçants et les instructeurs des centres de renfort de secours en cas d'incendie.

C'est la première fois qu'un tel cours se déroule dans le canton de Vaud. Huitante pompiers de toute la Suisse ont participé à l'instruction et différents exercices et démonstrations se dérouleront jeudi, vendredi et samedi avec, au programme:

- un exercice sur l'autoroute Oulens, soit une démonstration en collaboration avec la gendarmerie, la GASS, la police sanitaire et le PP de Lausanne: intervention sur autoroute pour dégagement de personnes;
- Des démonstrations et exercices sur feux, y compris mise en place de la triple protection (travail dans le terrain) à l'usine à gaz de Malley;
- un engagement d'alarme et une visite de la caserne et de la centrale d'alarme du poste professionnel de Lausanne.

Simone Volet

JURA: Favoriser le tourisme des jeunes

La politique touristique du canton du Jura s'ébauche lentement, à la suite des contacts réguliers entre le Département de l'économie et Pro Jura, l'office jurassien du tourisme chargé de mettre en œuvre les grandes options touristiques définies par le gouvernement, le département précité et la Commission cantonale consultative en matière de tourisme.

Dire que les relations entre ces organismes se développent sans interférences aucunes serait certes travestir la vérité. Mais il n'y a rien là que de très normal, attendu que, depuis des décennies, Pro Jura a toujours mis en œuvre lui seul la promotion touristique dans le Jura des sept districts, sans avoir beaucoup de relations suivies avec les autorités bernoises. Pour celles-ci, le cas du Jura était une fois encore différent de l'ensemble du canton de Berne, les modalités d'encouragement du tourisme étant fort différentes pour une région comme l'Oberland bernois ou pour le Jura, traditionnellement tourné vers un tourisme bon marché, ouvert aux familles et moins sédentaire que celui de l'Oberland.

Mais petit à petit, les relations normales se mettent en place, avec

la collaboration des syndicats d'initiative régionaux, qui sont désormais des relais de l'Office cantonal central et doivent renoncer à des actions directes, certes parfois sources de profit, mais qui multiplient les frais d'investissement et les démarches sans assurer pour autant des profits correspondants.

Les autorités cantonales montrent aussi qu'elles entendent apporter des remèdes à un sous-équipement manifeste dans certaines régions du canton, et aussi dans certains domaines particuliers. C'est notamment le cas en ce qui concerne le tourisme des jeunes, le plus souvent favorisé par des équipements sportifs modernes et par l'installation ou la modernisation des auberges de jeunesse. Or, dans ce domaine, le canton du Jura accuse un retard à peine croyable

COTISATIONS AUX CAISSES-MALADIE

Jusqu'à 30 % d'augmentation!

BERNE (AP). - Les cotisations des assurés aux caisses-maladie augmenteront jusqu'à 30% l'année prochaine. C'est ce que révèle une enquête menée par l'Associated Press (AP) auprès des cinq géants que sont dans le secteur la Grütli, la Concordia, la Chrétienne-Sociale, l'Helvetia et la Caisse de prévoyance sociale Winterthour (KFW). Ces compagnies assurent ensemble environ 3,6 millions de personnes. Les augmentations oscillent entre 10 et 30% selon les régions; les cantons romands, et particulièrement le Jura, se situent au-dessus de la moyenne.

Le directeur de la KFW, M. Paul Manz, a indiqué que l'augmentation moyenne des primes pourrait s'élever à environ 20%. L'accroissement des coûts pour les caisses-maladie s'est déjà monté cette année à environ 10 à 12%. De plus, une augmentation du même ordre de grandeur est prévue pour l'année prochaine.

Selon les informations d'un représentant de l'Helvetia (1,3 million de membres), l'assuré obwaldien verra dès le 1er janvier 1984 ses cotisations augmenter de 10% contre 30% environ pour le citoyen du Jura. La hausse pour les cantons de Bâle, Berne ainsi que pour la ville de Zurich devrait se situer aux alentours de 24%.

Les pronostics de la Concordia (435 000 assurés) vont dans le même sens. Selon le représentant de cette caisse-maladie, les cantons se situant dans la limite des 25 à 30% d'augmentations ont ceux de Bâle-Ville, du Jura, de Genève et de Fribourg. Le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, avec 10% d'augmentation, se trouve dans une position relativement favorable.

La Romandie défavorisée

Un représentant de la Grütli

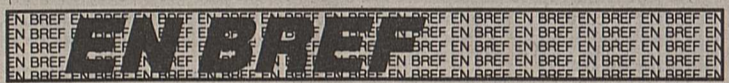
(490 000 assurés) a estimé que la hausse devrait fluctuer entre 10 et 20% au maximum. Cette caisse attendra toutefois la quantification précise de l'augmentation des coûts pour chiffrer exactement cette hausse. Enfin, la Chrétienne-Sociale, la deuxième plus grande caisse du pays avec ses 950 000 assurés, prévoit quant à elle une hausse de 15 à 20%. Alors que la hausse des tarifs devrait se situer aux alentours de 15% pour les cantons de Bâle-Ville, de Berne et de Zurich, la Romandie devrait s'attendre à une augmentation de 20 à 30%.

Pour M. Paul Manz, une géographe de l'augmentation des coûts paraît difficilement constructible.

En effet, la différence observée dans la structure par âge des assurés selon les caisses et la diversité des contributions cantonales rendent impossible un tel exercice. Le canton de Zurich, par exemple, alloue de fortes subventions: en revanche, le canton du Valais se situe au niveau des cantons de la Suisse centrale.

Environ 15 milliards de dépenses

Les caisses-maladie ont dépensé



● BERNE (ATS). - Les neuf membres du comité du Centre suisse du cinéma - l'organe exécutif de la Fondation Centre suisse du cinéma - ont donné leur démission au cours d'une séance qui s'est tenue hier à Berne, ont-ils annoncé peu après. D'après l'interprétation donnée par le président du conseil de fondation, M. Thomas Fleiner, la cause de cette décision repose sur une querelle de compétence entre le comité et le conseil de fondation concernant l'agence de Zurich.

● GENÈVE (ATS). - Une journée «portes ouvertes» est organisée dimanche au Palais des Nations à Genève. Les visiteurs, qui recevront une documentation sur l'ONU, seront accueillis, sans interruption, de 9 heures à 17 h 30. Ils pourront parcourir le palais en compagnie des guides du service des visites.

● ZURICH (ATS). - Deux nouvelles personnes sont décédées ces derniers temps à la suite d'une sur-

dose de drogue, dans le canton de Zurich. Ces décès portent à 47 le nombre de personnes que la drogue a tuées depuis le début de l'année. Le décès d'un des deux hommes remonte à la mi-septembre. Mais ce n'est que récemment que l'enquête sur les causes de son décès s'est terminée. Il s'agit d'un homme âgé de 21 ans, connu comme drogué par les services de la police. L'autre, âgé de 24 ans, est décédé dans la nuit de vendredi à samedi dernier.

● NOVAZZANO (ATS). - Peu avant 18 heures, trois personnes ont commis hier un hold-up au bureau postal de Novazzano (TI). Les voleurs se sont enfuis sur des motocyclettes portant plaques italiennes. La police n'a pas voulu indiquer le montant exact de la somme dérobée bien qu'elle ait déclaré qu'il s'agissait d'un montant peu important. C'est la troisième fois au cours de ces dernières années que le bureau postal de Novazzano subit une telle agression.

environ 15 milliards de francs pour les soins cette année, soit environ 300 à 400 millions de plus que la couverture prévue. Comme les subventions fédérales qui devraient couvrir 20% des dépenses des caisses ont été gelées depuis 1976, l'augmentation des coûts de la santé a obligé ces institutions à puiser dans leurs réserves.

Des différences de... taille

Aux yeux de M. Manz, une «répartition claire» des coûts entre

cantons et patients est nécessaire. Un canton qui participe pour plus de la moitié aux frais aurait évidemment un plus grand intérêt à cette révision qu'un canton où 90% des coûts sont à la charge du patient (c'est le cas du canton du Valais), a admis M. Manz en précisant que les secteurs sous-utilisés des hôpitaux devraient être «fermés» et les tarifs des médecins revus. Note pessimiste pour conclure, M. Paul Manz voit toutefois peu de propositions allant dans ce sens dans le projet de révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et maternité (LAMM).

L'hommage du peuple à Willi Ritschard

(mpz). - Des colonnes de personnes n'ont cessé de se succéder hier pour signer le livre de condoléances ouvert à l'entrée du Palais fédéral. Jeunes et vieux, des religieuses en larmes, des femmes revenant de leur marché ont tenu à marquer leur sympathie à l'égard du conseiller fédéral Willi Ritschard. «Pourquoi êtes-vous venu? Parce que M. Ritschard était un homme comme nous, il parlait comme nous.» «M. Ritschard était le fils d'un ouvrier, ouvrier lui-même, il a su défendre nos intérêts.» «Pour moi (un jeune), Willi Ritschard comprenait nos problèmes.» Bref. La liste serait longue si on interrogeait toutes les personnes rencontrées hier sur les marches du palais. Ce qui peut étonner l'observateur, c'est la présence de tous les milieux. Ceci prouve que même si l'on n'a pas été un grand conseiller fédéral au sens historique du terme, il faut savoir être et rester populaire pour intéresser le citoyen. Qualité indéniable à Willi Ritschard.

La gauche pleure misère

Par les temps d'élection qui courent, les idées les plus diverses passent sur les ondes, courent les rues, alimentent les discussions au café du coin. Vu la proximité des événements, elles concernent aussi bien les élections de dimanche que la succession de MM. Ritschard et Chevallaz au gouvernement. Retenus peut-être l'échéance la plus proche: les élections au Parlement. Nous aurons le temps de parler du gouvernement une fois les sièges occupés sous la coupole.

Côté gauche et du Parti socialiste en particulier, on dit clairement que les partis bourgeois sont financés de l'extérieur et n'ont pas à en rendre compte. Des millions pour la campagne électorale, affirment-ils sans gêne.

Ces propos sont étayés de soi-disant preuves: le PRD est soutenu par les milieux économiques, l'Alliance des indépendants par la Migros, le PDC est approvisionné par l'industrie et pour l'UDC, c'est un industriel d'Ems qui apporte l'argent des élections. Certains services de presse déclarent même qu'une solution propre consistant en un financement public des partis a toujours été et est aujourd'hui encore rejetée sous le fallacieux prétexte que les partis ne doivent pas devenir dépendants de l'Etat. Ils restent par conséquent d'autant plus dépendants de leurs bienfaiteurs privés.

Tant que le PSS est désavantagé sur cette question, les partis bourgeois n'y voient aucun mal. Que la Suisse, dotée d'un système de démocratie directe coûteux, soit le seul pays d'Europe de l'Ouest à ne pas connaître l'aide financière publique aux partis, cela ne les émeut point. Les partis bourgeois ont leurs donateurs, ils s'en tiennent à cela. C'est ainsi que les uns vont aux élections en Mercedes alors que les autres n'ont qu'un vélo. Voilà qui suscite quelques remarques, car en fait de Mercedes tous ne sont-ils pas logés à la même enseigne? Et, ne s'agit-il pas plutôt de Volkswagen pour

tout le monde? Aucun parti bourgeois ne nie recevoir des appuis financiers de milieux qu'il défend. Ceux-ci ont en effet davantage tendance à ouvrir leur bourse pour des partis qui essaient de rester plus ou moins cohérents entre les propos tenus lors des campagnes et la ligne qu'ils suivent tout au long de la législature. Ce qui n'est pas le cas de la gauche qui a de plus en plus de peine à tenir ses promesses et à faire passer ses utopies, même si celles-ci servent à faire avancer les causes. Mais ce qui nous apparaît le plus regrettable dans ces histoires «de millions pour les partis bourgeois», c'est le manque de franchise du PSS. Entre nous, les socialistes font-ils leur campagne avec des grains de chapelot? Comme troisième force politique du pays, il semble que le PSS ne soit pas composé uniquement de «petits pauvres». La liste des conseillers nationaux et des conseillers aux Etats le prouve.

Rappelons que le PSS n'est plus seulement le parti des ouvriers, mais qu'on trouve dans ses rangs des avocats, des médecins, des chefs d'entreprises. Une majorité de ses parlementaires siègent dans des conseils d'administration. Les sympathisants argentés ne manquent donc pas et donnent aussi leur coup de pouce pour financer la campagne tout comme les cotisations des travailleurs souvent très élevées.

De plus, l'Union syndicale suisse (USS) est une force électorale du PSS et elle n'est en tout cas pas dans la misère, même si on parle moins de sa richesse. Il n'y a donc pas de raison de penser que les socialistes ne vont pas bien, puisque au-delà des revenus de leurs membres les travailleurs, ils regroupent des gens dont le salaire dépasse ou vaut celui de certains radicaux ou d.c.

Une fois de plus, on veut utiliser les statistiques à mauvais escient puisque celles-ci révèlent des faits, mais restent incomplètes.

Monique Pichonnaz

APPEL DE M. REAGAN AUX EUROPÉENS Il faut savoir qui menace la paix

WASHINGTON (ATS/AFP). — Le président Ronald Reagan a appelé hier les jeunes Européens à réaliser ce que sont les missiles soviétiques et non la politique de Washington et de l'OTAN qui «menacent la paix».

«J'appelle les jeunes en Europe à réfléchir là-dessus : ce ne sont pas les Etats-Unis ou l'OTAN qui menacent la paix», a déclaré le président Reagan en recevant à la Maison-Blanche un groupe de journalistes.

A près de deux mois du début du déploiement par l'OTAN des fusées américaines en l'absence d'un accord avec Moscou sur les euromissiles, M. Reagan a souligné qu'il était prêt à renoncer à ce déploiement si l'Union soviétique accepte de démanteler ses missiles de portée intermédiaire.

M. Reagan a ajouté que l'Union soviétique dispose actuellement de plus de 1300 ogives nucléaires sur des missiles de portée intermédiaire. «L'URSS continue de déployer des SS-20 au rythme d'un par se-

maine, avec trois têtes nucléaires chacun. C'est purement et simplement de l'intimidation», a-t-il poursuivi.

Ce nouvel effort du président Reagan en direction de l'opinion européenne intervient au lendemain de la publication par l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern* de déclarations du général soviétique Nikolai Tchervov selon lesquelles l'URSS a déployé des fusées nucléaires tactiques dans tous les pays membres du Pacte de Varsovie.

Comme le Département d'Etat peu auparavant, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, s'est efforcé de minimiser la portée de ces déclarations, affirmant qu'elle ne représentent «rien de nouveau» et «n'ont pas surpris».

En ce qui concerne la menace soviétique, renouvelée par le général Tchervov, de contrer le déploiement des Pershing-2 par des fusées pouvant atteindre les Etats-Unis en dix minutes, M. Speakes a rappelé que Moscou disposait déjà de missiles nucléaires lancés à partir de sous-marins capables d'atteindre rapidement le territoire américain.

BOUCHERIE A PÉKIN

PÉKIN (ATS/AFP). — Trente-quatre personnes ont été exécutées ces jours derniers à Pékin au cours de la seconde série d'exécutions collectives dans la capitale depuis qu'a été déclenchée en Chine une

vaste campagne de lutte contre la criminalité.

Des notices apposées hier devant le tribunal intermédiaire de Pékin ont annoncé que deux femmes figurent parmi les personnes

qui ont été exécutées pour meurtres, vols, viols ou «enlèvements et trafics» de jeunes femmes. Les exécutions se sont déroulées sur trois jours : jeudi treize personnes, samedi onze, lundi une, mardi neuf.

Les notices rapportent également que six autres personnes dont deux femmes ont été condamnées à la détention à perpétuité.

C'est la seconde fois depuis l'ouverture de la campagne nationale de lutte contre la criminalité en août que des exécutions collectives se produisent à Pékin. Le 23 août, trente personnes dont une femme avaient été exécutées.

La campagne a déjà donné lieu à des centaines, voire à des milliers d'exécutions dans l'ensemble de la Chine, ainsi qu'à des dizaines de milliers d'arrestations.

Une curieuse affaire a été révélée à l'occasion de ces exécutions : dix personnes, dont quatre femmes, ont été condamnées hier à Pékin — deux ont été exécutées le jour même — pour avoir formé une bande spécialisée dans «l'enlèvement et la vente» de jeunes filles.

De 1980 à 1982, la bande a opéré aux abords des gares et guetté les jeunes filles débarquant de province pour les «enlever et les vendre». Elle en a ainsi «enlevé et vendu» trente et une, réalisant un bénéfice de 15 000 yuans (7500 dollars).

Quatre des dix personnes impliquées dans cette affaire ont été exécutées. Les deux femmes condamnées à mort avaient 24 et 57 ans. Les six autres — quatre hommes et deux femmes — ont été condamnés à la détention.

POLOGNE: Un prêtre convoqué en justice



GDANSK (ATS/AFP). — Une information judiciaire a été ouverte hier contre le père Hanryk Jankowski (à droite), ami intime de Lech Walesa et aumônier des chantiers navals, en vertu d'une loi qui prévoit une peine allant jusqu'à dix ans de prison pour «abus dans l'exercice du culte».

Le père Jankowski, très populaire dans l'ancienne cité hanséatique et généralement connu pour ses prises de position en faveur du syndicat dissout Solidarité, s'était présenté hier matin au Parquet de Gdansk, qui l'avait convoqué. Il était accompagné, selon des témoins, du prix Nobel de la paix 1983, Lech Walesa.

Le père Jankowski et le président de Solidarité ont été accueillis sur place par l'évêque de Gdansk, Mgr Lech Kaczmarek, qui s'était déplacé personnellement pour déposer au Parquet une lettre de protestation, dont il n'a pas été possible de connaître le contenu.

Ils ont été acclamés par plus d'une centaine de personnes venues exprimer leur soutien au religieux.

Le père Jankowski a déclaré à la presse qu'il lui était reproché d'avoir aménagé dans son église un espace consacré à Solidarité, et prononcé à l'occasion du 1er mai dernier un sermon jugé subversif par les autorités.

L'ecclésiastique, qui a quitté la procureure librement, a ajouté qu'à la lumière du Code pénal polonais les accusations portées contre lui «n'étaient pas fondées», et qu'il «ne se sentait pas coupable». «J'attends la suite des événements avec calme», a-t-il ajouté.

Le Saint-Suaire donné au Vatican

CITÉ DU VATICAN (ATS/Reuter). — Le Saint-Suaire, drap dans lequel la tradition veut que le corps du Christ ait été enseveli, a été officiellement remis au Vatican, mardi, conformément aux dernières volontés de l'ancien roi Humberto II d'Italie, dont la famille possédait la relique.

Le roi Humberto, décédé en mars dernier à Genève, à l'âge de 78 ans, après 37 années d'exil, avait légué par testament au Vatican le Saint-Suaire, appartenant à la famille de Savoie depuis 1453.

Le document de la donation a été signé, lors d'une cérémonie au Vatican, par le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, et par deux des neveux du roi, Simeon, prétendant au trône de Bulgarie et Maurice de Hesse.

De source proche du Vatican on indique que le Saint-Suaire demeurera à l'endroit où il se trouve à présent, à savoir, dans une des chapelles de la cathédrale de Turin, mais qu'il pourrait être exposé temporairement à Rome pour Pâques.

Le Saint-Suaire, sur lequel est imprimée en négatif l'image d'un visage d'homme, a été analysé à plusieurs reprises, mais le Vatican n'a jamais confirmé son authenticité.

EN BRÈVE

● MEDELLIN (Colombie) (ATS/AFP). — Trente ouvriers colombiens sont morts calcinés dans un autobus, hier, à Medellin, capitale industrielle de la Colombie. Une défaillance mécanique a amené le véhicule à heurter une habitation, indique-t-on de source policière. L'autobus a pris feu et ses passagers n'ont pu s'en dégager. Seules quatre personnes, grièvement blessées, auraient échappé à la mort, précise-t-on de même source.

● SOUTH CHARLESTON (ATS/AFP). — Dix-sept personnes ont été blessées lors de l'explosion de gaz qui a détruit lundi après-midi un supermarché à South Charleston (ouest de la Virginie) alors qu'hier matin les équipes de secours continuaient à fouiller les décombres. Contrairement aux autorités locales qui, lundi, faisaient état d'un bilan de 70 morts environ, le chef de la police a indiqué qu'il n'y avait aucun mort et que sur les 17 personnes blessées, cinq seulement étaient dans un état grave.

● STOCKHOLM (ATS/Reuter). — Le premier contact officiel entre la Suède protestante et le Saint-Siège depuis 1527 devait se produire ce mardi à la Cité du Vatican grâce à une audience accordée par le pape au premier ministre Olof Palme. Ce n'est qu'en mars de cette année que les deux pays ont noué des relations diplomatiques. Le Danemark et la Norvège en ont fait autant à la même époque.

● KATMANDOU (ATS/AFP). — Quatre alpinistes, deux Autrichiens et deux Allemands de l'Ouest, ont trouvé la mort dans des avalanches sur la chaîne de l'Himalaya, a annoncé hier le Ministère népalais du tourisme.

● BONN (ATS/AFP). — Un membre présumé de l'organisation terroriste Fraction armée rouge (RAF), Günther Maria Rausch, s'est rendu à la justice ouest-allemande.

Israël a un ministre des Finances...



A gauche, M. Shamir et à droite le nouveau ministre des Finances.

JÉRUSALEM. — Le gouvernement de coalition a approuvé, hier, la nomination de M. Yigal Cohen-Orgad au poste de ministre des Finances. Cette nomination a été rendue nécessaire par la démission de son prédécesseur, qui a quitté le cabinet de M. Shamir à la suite de

l'affaire de la «dollarisation». L'entrée de M. Cohen-Orgad renforce l'influence des «faucons», aux côtés du premier ministre Shamir, et du ministre des Affaires étrangères, M. Arens, dont l'attitude intransigente sur le Proche-Orient est connue.

LIBAN: Une «réconciliation nationale» est-elle possible?

BEYROUTH. — Le Congrès de la réconciliation nationale se tiendra demain à 11 heures (10 heures HEC). Il aura lieu à l'aéroport international de Beyrouth. La force multinationale a été invitée à assurer la sécurité de cette rencontre.

Arafat sans provisions

AMMAN (ATS/AFP). — Les responsables du service des finances de l'OLP à Damas ont reçu l'ordre du mouvement de dissidence d'Abou Moussa de ne plus accepter les ordres de paiement signés par M. Yasser Arafat, ou émanant d'un autre responsable de la centrale palestinienne resté fidèle au chef de l'organisation.

On précise de même source que cette décision s'inscrit dans le cadre des initiatives prises par le mouvement de dissidence pour rendre illégitime la représentativité de M. Yasser Arafat.

Pendant ce temps, les affrontements se poursuivent. Deux soldats et deux civils ont été tués, hier matin, et huit personnes ont été blessées au cours d'un incident entre l'armée libanaise et des miliciens chiites du mouvement Amal. L'affrontement a eu lieu dans la banlieue sud de la capitale.

Nationalisation: un échec de plus

MADRID. — Le Gouvernement socialiste d'Espagne vient d'admettre un échec. Il a révélé que le groupe Rumasa, nationalisé en février dernier, a enregistré des pertes de plus de 42 milliards de pesetas en l'espace de huit mois. Une commission a été composée qui a pour mission de contrôler une opération de revente du groupe au secteur privé. La nationalisation avait été faite à la suite d'une faillite imminente de Ramusa, faillite provoquée par des irrégularités financières.

La CEE inquiète les Etats-Unis

ROME (ATS/Reuter). — Les Etats-Unis s'apprentent à lancer une vaste offensive diplomatique pour faire face aux réformes de la politique agricole commune susceptibles de mener à une nouvelle guerre commerciale trans-atlantique, apprend-on mardi à Rome de source américaine autorisée. Les responsables du Département américain de l'Agriculture dans les capitales des dix pays membres de la CEE s'activent à dénoncer les réformes envisagées prévoyant, selon eux,

des taxes à l'importation et des barrières non tarifaires déguisées.

La colère de Washington est partagée par les pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique. De source autorisée au siège romain de l'Organisation des Nations pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), on déclare que le problème sera soulevé lors de la Conférence des ministres de l'Agriculture des 152 pays membres le mois prochain.

AFFAIRE FLICK «Découverte» en Suisse

BONN (ATS/AFP). — Le Parquet de Bonn, chargé d'enquêter sur «l'affaire Flick», a découvert un compte secret dans une banque suisse de Bâle au nom de l'ancien trésorier du Parti libéral ouest-allemand, a affirmé hier le journal *Bild-Zeitung*.

Sur ce compte, le trésorier du Parti libéral (FDP), M. Heinz Herbert Karry, assassiné dans des circonstances non élucidées en 1981, aurait déposé pendant quatre ans de l'argent liquide touché dans l'affaire des pots-de-vins «Flick», ajoute le journal.

A la mort du trésorier, le compte était approvisionné avec 5,5 millions de marks (environ 4,5 millions de francs suisses) alors qu'il avait été longtemps à découvert auparavant.

La presse ouest-allemande a récemment affirmé avec insistance que le Parquet se préparait à inculper, à la fin octobre, sept personnalités politiques ouest-allemandes dont le ministre de l'Economie, M. Otto Lambsdorff.

Le holding industriel Flick avait obtenu dans les années 1970 une déduction fiscale de près de 310 millions de dollars sur les bénéfices de la vente d'actions de la firme automobile Daimler-Benz. Il aurait en contrepartie versé des pots-de-vins importants au Parti libéral dont M. Lambsdorff est membre.

ATTENTAT CONTRE JEAN PAUL II Une reconstitution stérile

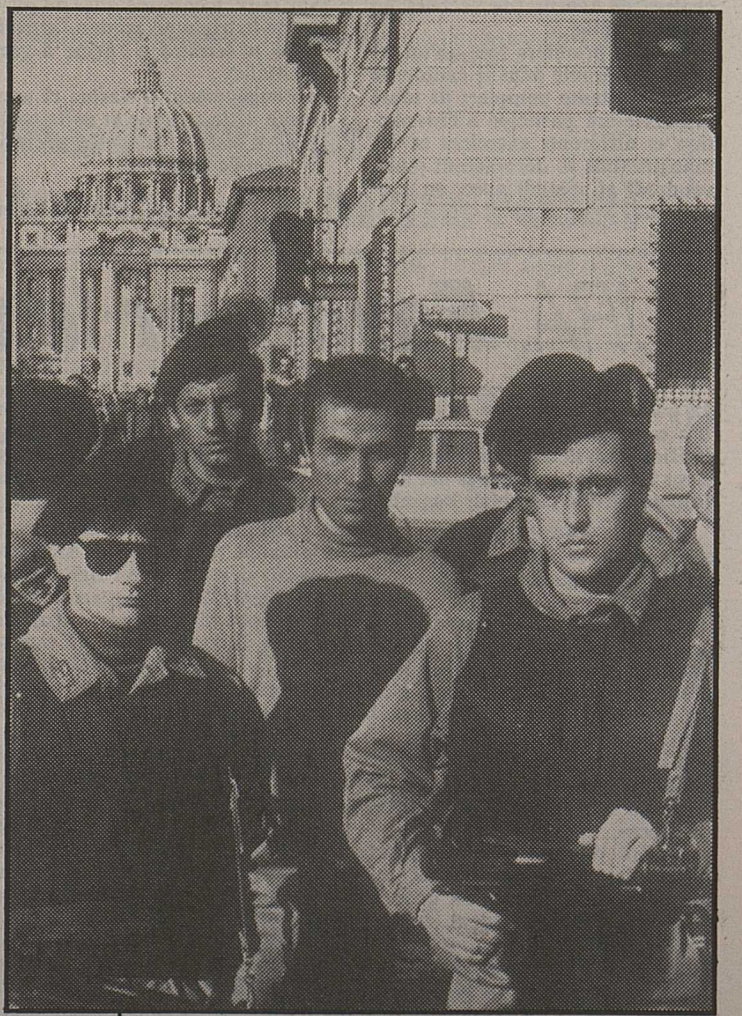
ROME (KIPA). — Une reconstitution de l'attentat du 13 mai 1981 contre Jean Paul II a eu lieu tôt hier matin sur la via della Conciliazione et sur la place Saint-Pierre. Cette reconstitution, ordonnée par le juge d'instruction Ilario Matella chargé de l'enquête, a été entourée de mesures de sécurité exceptionnelles. Les journalistes, photographes et caméramen présents ont été repoussés par des policiers munis de gilets pare-balles.

On notait aussi la présence des deux juges bulgares qui se trouvent depuis deux semaines à Rome afin de prouver que les membres des services secrets bulgares, compromis par les aveux d'Ali Agca, n'ont rien à voir avec l'attentat. La reconstitution a débuté hier matin à 7 h 10, devant l'ambassade du Canada près du Saint-Siège.

C'est en effet là que, selon ses propres dires, Ali Agca aurait quitté la voiture de Sergueï Ivanov antonov, l'employé des lignes aériennes bulgares. Un autre Bulgare aurait également pris place dans le véhicule, mais Ali Agca prétend avoir oublié son nom. Certains estiment cependant qu'il peut s'agir de M. Teodor Ayva Zoy, trésorier de l'ambassade bulgare à Rome.

La reconstitution s'est achevée à 9 heures, et les défenseurs de M. Ivanov Antonov ont déclaré qu'elle n'avait apporté aucun élément nouveau. Ils conservent la conviction que leur client n'a rien à voir dans l'attentat contre le pape. De son côté, le défenseur d'Ali Agca, répondant aux questions des journalistes, a dit que s'il s'était agi d'une reconstitution exacte des faits, aucun doute n'aurait subsisté sur la crédibilité de son mandat. La reconstitution, qui devait à l'origine demeurer secrète,

a en fait été suivie, en plus des journalistes, par une foule de badauds. La circulation autour de la place Saint-Pierre a toutefois été détournée jusqu'au retour d'Ali Agca à la prison de Rebibbia.



Agca, un terroriste bien entouré.